

**Gilbert Renaud
(1984)**

À l'ombre du rationalisme

**La société québécoise, de sa dépendance
à sa quotidienneté**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
Courriel : [mailto: mabergeron@videotron.ca](mailto:mabergeron@videotron.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

GILBERT RENAUD

**À l'ombre du rationalisme, la société québécoise, de sa dépendance
à sa quotidienneté.** Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin,
1984, 287 pp. Collection : Groupe d'analyse des politiques sociales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 2 mars 2007 de diffuser ce livre
dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gilbert.renaud@umontreal.ca

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

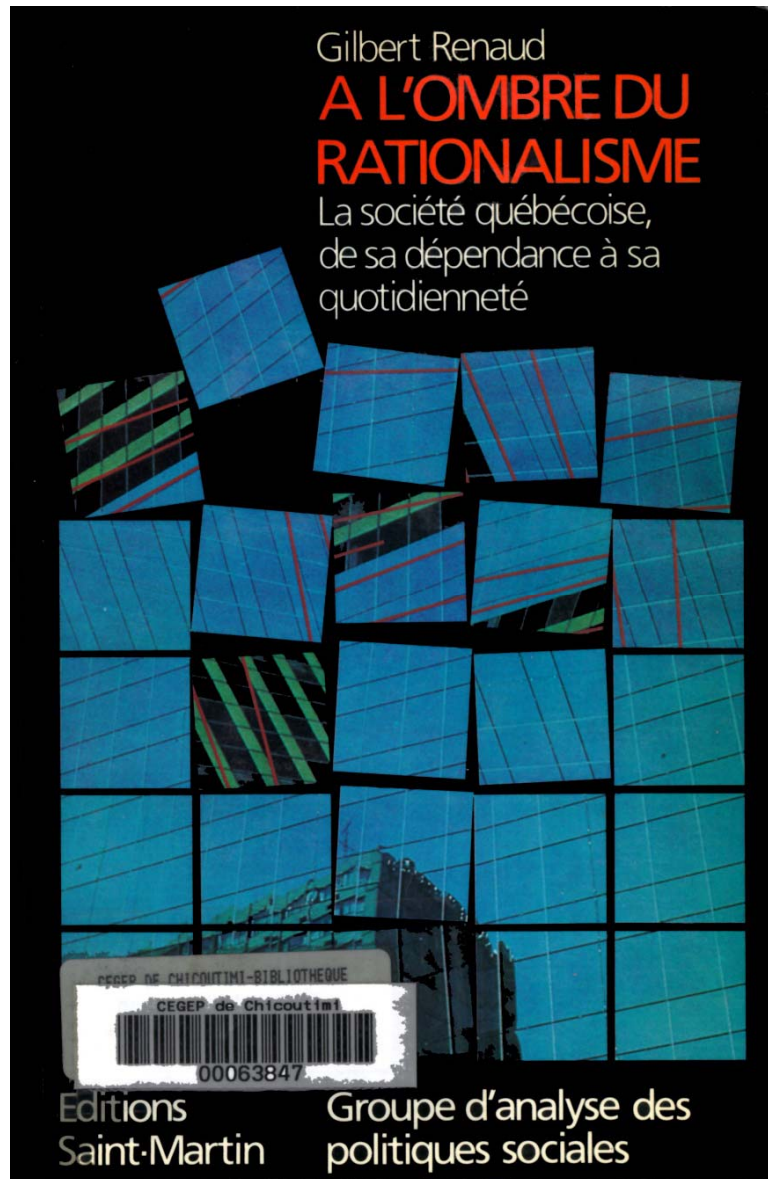
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003 pour
Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 30 décembre, 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Gilbert Renaud
(1984)



Quatrième de couverture

À l'ombre du rationalisme : la société québécoise... C'est dans un double sens qu'il faut lire le titre de cet ouvrage en deux actes qui réfèrent précisément à ce double sens.

Premier acte où l'analyse puise ses ressources majeures dans l'œuvre d'Alain Touraine pour dialoguer avec la sociologie québécoise et tenter de parfaire l'analyse d'une structuration sociale qui s'inscrit et se travaille au point de jonction de la dépendance et du passage à la société programmée. L'analyse participe ainsi de la construction rationnelle du sens de la mouvance historique de la société québécoise dont le cheminement mène à la structuration d'un capitalisme périphérique de type programmé.

Le deuxième acte interroge le rationalisme d'une science sociale québécoise qui s'est développée au rythme même de la construction de l'État : le progrès de la connaissance semble, en effet, scander le progrès de l'État, tandis que la vie sociale s'est réduite au progrès de sa gestion étatique. Curieuse proximité d'une science sociale et d'un pouvoir qui fusionnent dans le même effort totalitaire de domestication de la vie. Dès lors, l'analyse se renverse pour fustiger la construction prométhéenne du premier acte et introduire l'espace d'une socialité faite de passion, de ruse et de résistance au pouvoir de la Raison.

Gilbert Renaud est né en 1950 à L'Abord à Plouffe, il enseigne à l'École de service social de l'Université de Montréal depuis 1978. Travailleur social ayant fait des études de sociologie, il s'intéresse dans ses recherches aux politiques sociales et à la gestion étatique du social.

Table des matières

Avant-propos

Premier acte : À l'ombre du rationalisme : l'articulation du mode de développement et du mode de production au sein de la société québécoise

Introduction

Chapitre I : Le mode de développement : vers un capitalisme périphérique

La Révolution tranquille : un mode d'intervention étatique

Une modernisation de plus en plus conservatrice : la rupture au sein de l'élite dirigeante

Le Parti québécois au pouvoir : le retour à la construction du capitalisme périphérique

Le développement économique – Le problème de l'État : la question nationale – La mobilisation nationale.

Chapitre II : Le mode de production : vers la société programmée

La Révolution tranquille : les fondations de l'édifice

Le modèle culturel : de l'esprit religieux à l'esprit scientifique – La fonction publique – La société de participation.

L'avancée de la société programmée : la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social et ses suites

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social : le modèle culturel des sociétés programmées – La réforme des services sociaux et sanitaires : la rationalisation productiviste – La gestion des populations.

La consolidation de la société programmée : l'État péquiste

Le modèle culturel : son affirmation et son appropriation – La gestion des populations-cibles : la Loi sur la protection de la jeunesse – La décentralisation : l'autogestion technocratique.

Conclusion : L'État national technocratique et la construction d'un mouvement social

Deuxième acte : À l'ombre du rationalisme :
ouverture sur la face ombragée de la société québécoise

Introduction

Chapitre I : La Révolution tranquille et ses suites : l'État-providence national et « la fin du social »

Les fondements du mouvement civilisationnel occidental et leur aboutissement totalitaire

De la Révolution tranquille à l'État péquiste la structuration du social-étatique et sa crise

Chapitre II : Le verbe sociologique rationnel

En guise de conclusion

Bibliographie

Mais alors, osai-je commenter, vous êtes encore loin de la solution...
– J'en suis très près, dit Guillaume, mais je ne sais pas de laquelle.
– Donc vous n'avez pas qu'une seule réponse à vos questions ? – Adso, si tel était le cas, j'enseignerais la théologie à Paris.
– À Paris, ils l'ont toujours, la vraie réponse ?
– Jamais, dit Guillaume, mais ils sont très sûrs de leurs erreurs.
– Et vous, dis-je avec une infantile impertinence, vous ne commettez jamais d'erreurs ?
– Souvent, répondit-il. Mais au lieu d'en concevoir une seule, j'en imagine beaucoup, ainsi je ne deviens l'esclave d'aucune.

(Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, Grasset, Paris, 1982, p. 313.)

Avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

À l'ombre du rationalisme : la société québécoise... C'est dans un double sens qu'il faut lire le titre de cette analyse construite en deux actes qui réfèrent précisément à ce double sens : premier acte où l'analyse se met « sous la protection du rationalisme » pour rendre compte et donner sens à l'action sociale qui travaille actuellement la société québécoise ; deuxième acte qui pointe la puissance sociale se mouvant dans l'ombre d'un rationalisme qui nie son efficace en l'assombrissant.

Deux actes qui se nourrissent principalement de deux auteurs différents : tandis que le premier acte s'articule fondamentalement à l'œuvre d'Alain Touraine, le second s'abreuve à la pensée de Michel Maffesoli.

Deux actes dont l'écriture diffère au niveau du pronom personnel à partir duquel l'analyste s'exprime : le premier s'inscrit dans la tradition intellectuelle du « nous » (pluriel de modestie ou de majesté, selon le petit Robert) ; le deuxième se montre moins bien éduqué et l'analyste passe au « je ».

Deux actes qui renvoient d'abord et avant tout à une trajectoire, une histoire intellectuelle qui ne devrait jamais se croire achevée, car chaque fois que l'intellectuel prétend avoir enfin trouvé la vérité, sa vérité en écrase une autre.

En conséquence, il ne faudrait pas espérer trouver ici une nouvelle réponse à la « question du Québec » ; l'analyse vise plutôt à mettre en présence les deux pôles contradictoires du donné social qu'il est vain de vouloir réconcilier sous le chapeau d'une théorie qui permettrait enfin de saisir la totalité du monde. Deux vérités se côtoient dans les deux actes de ce texte et la construction d'une théorie (impossible et impensable) qui prétendrait les unifier mènerait à un totalitarisme qui, de toute façon, se butera à la créativité de l'imaginaire quotidien.

S'il existe un lien entre les deux actes de cette analyse, il faut peut-être le chercher dans la passion du Québec. Mais cette passion se module différemment : le premier acte raisonne sa passion, alors que le second « passionne » sa raison. L'unité des deux actes réside aussi dans leur aspect contradictoire qui résulte du bris de l'unidimensionnalité de l'analyse initialement menée.

Entreprise au lendemain d'un référendum mal digéré, d'abord centrée sur la mise en chantier de la Loi sur la protection de la jeunesse en tant que celle-ci constitue un processus de technocratisation de la gestion de l'enfance et de la jeunesse, cette étude s'amorce à Paris à la fin de 1980. Percer le sens de la mouvance historique du Québec en scrutant sa structuration particulière où s'agglutinent dépendance et société programmée, tel fut son objectif premier. Mais en même temps que s'étayait cette réflexion théorique sur la question nationale et les rapports sociaux, la limite d'une telle entreprise commençait à se dessiner (l'introduction du deuxième acte raconte les grandes lignes de ce cheminement). Début d'un retournement de l'analyse... Le tumulte des premières remises en question exerçait son effet paralysant et il allait poursuivre son emprise même après le retour à Montréal deux ans plus tard. À terme, une autre analyse devait prendre corps et c'est elle qui jaillit dans un deuxième acte encore fragile de la proximité de sa naissance.

Le tout est ici livré : le premier acte épluche l'action sociale et ses acteurs pour en révéler la structuration et lui indiquer son trajet ; le deuxième ruse et rit du premier pour en montrer la prétention, pointer ce qui lui échappe et faire jaillir la vie qui continue malgré tout. Double jeu...

Premier acte

À l'ombre du rationalisme : l'articulation du mode de développement et du mode de production au sein de la société québécoise

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Pour l'analyse sociologique, la société québécoise présente une difficulté particulière : en même temps qu'elle épouse les traits des sociétés dépendantes, elle prend figure de société moderne et développée. Comment alors l'aborder et en rendre compte ? Faut-il privilégier la problématique de la dépendance ou convient-il plutôt de montrer que les nouveaux mouvements sociaux y occupent désormais une position centrale qui relègue à l'arrière-plan la question nationale ? Selon la priorité établie, le centre de la société se déplace : ou bien, c'est le mouvement national qui constitue le point nodal autour duquel gravitent les différents acteurs sociaux, ou bien, le conflit majeur qui s'y profile se moule sur celui des sociétés avancées.

En fait la société québécoise tire sa complexité de son double registre : elle participe à la modernité nord-américaine et présente ainsi plusieurs traits caractéristiques des sociétés capitalistes avancées, mais cette participation s'opère à travers le prisme de la dépendance. Le Québec est, en effet, une société dépendante, c'est-à-dire que les « classes économiques dirigeantes de

l'industrialisation de la société québécoise sont *étrangères* à cette société, au sens fort (cas des bourgeoisies américaine et britannique) ou faible (cas de la bourgeoisie canadienne-anglaise) du terme. En ce sens, le Québec n'est pas une société libérale dominante générant, contrôlant, gérant son propre développement économique ¹ ».

Maintes fois analysée, cette dépendance entraîne un développement industriel et économique déséquilibré. Depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois, ce problème occupe même une place importante, pour ne pas dire centrale, dans le discours étatique. En effet, dans le premier énoncé de politique économique qu'il publiait en 1979, le gouvernement soulignait la distorsion causée par la prééminence des intérêts étrangers et il annonçait son intention de corriger l'orientation d'un tel développement :

Nous l'avons déjà souligné, sur le plan du contrôle de l'activité productive, l'économie du Québec souffre d'un profond déséquilibre. Les intérêts étrangers occupent une place prépondérante dans la production primaire et la fabrication. La propriété et le contrôle étrangers sont également très importants dans une foule de domaines du secteur tertiaire [...] Dans pratiquement tous les secteurs les plus productifs, le contrôle étranger prédomine [...]. La quasi-absence du contrôle québécois des entreprises de grande dimension œuvrant au Québec se traduit donc de façon générale par l'exportation d'une partie des effets qu'entraîne l'implantation de telles entreprises et par voie de conséquence la sous-utilisation du potentiel de l'économie ².

La référence aux problèmes suscités par la dépendance s'exerce de façon constante dans la rhétorique gouvernementale : l'État péquiste semble reprendre à son compte plusieurs des thèmes qui ont prévalu dans l'analyse sociologique durant les années 70. Ainsi, dans son Livre blanc sur la politique québécoise de développement culturel, le gouvernement insiste pour rappeler aux Québécois la « dépossession » économique dans laquelle ils se trouvent :

Le sous-développement économique, comme on sait, désigne moins l'infériorité des performances par rapport à des standards établis qu'un ensemble de données structurelles qui fait qu'une collectivité n'a pas les moyens de se prendre en main et de développer ses potentialités dans la ligne de ses besoins et de ses aspirations. Ce qui caractérise une société dite économiquement sous-développée, c'est le fait que ses priorités sont déterminées par d'autres et en accord avec leurs intérêts plutôt qu'en fonction de son propre bien-être. Il en résulte le plus souvent des développements incomplets et sans harmonie, un état de servitude des populations locales qui travaillent moins pour elles que pour d'autres, un statut croissant de

¹ Louis Maheu, « Pouvoir et société au Québec : le problème de l'État et les appareils d'État », in ACSALF, *La Transformation du pouvoir au Québec*, Colloque 1979, éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1980, p. 20.

² Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, Énoncé de politique économique, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 167.

dépossession, souvent même une érosion progressive du « tonus » vital lui-même ¹.

Le poids de la dépendance se fait donc lourdement sentir, mais comme le souligne Alain Touraine, « le niveau de développement économique, de modernisation et de richesse du Québec est [...] très éloigné de celui des pays dépendants ² ». Un tel constat ramène forcément à la surface de l'analyse le problème du type de société dans lequel s'enracine le Québec. La dépendance ne semble pas suffire à cerner tous les traits de cette société qui participe aussi du monde développé et moderne. C'est pourquoi plusieurs analyses insistent pour souligner que « notre type de société [...] est gros d'un nouveau système d'action historique en gestation, société autogestionnaire dont l'avènement s'ancrerait autour du "mode de connaissance" ³ ».

Jean-Jacques Simard va plus loin encore : le Québec ne se situe pas à l'orée du système d'action des sociétés programmées, il y pénètre de plus en plus et force est de constater qu'une technocratie active gère un ensemble social qui commence à contester sa direction. Son analyse nous renvoie directement au modèle des sociétés programmées tel que Touraine l'a défini ⁴.

En écho à cette thèse, Louis Maheu s'appuie sur le problème de la dépendance pour rappeler que « la technocratie (étant) une forme d'articulation entre fractions de classes économiquement et politiquement dominantes des sociétés libérales avancées et auto-centrées [...] il ne peut y avoir au Québec de technocratie ou de technostructures très intégrées ou à forte base localiste, ou encore de technocrates autochtones ⁵ ».

La sociologie québécoise oscille ainsi continuellement entre deux pôles : d'un côté, c'est le problème de la dépendance qui rythme l'analyse ; de l'autre, le schéma de base s'appuie sur la modernité pour installer le Québec dans les sociétés capitalistes avancées, programmées ou post-industrielles.

Le seul point de convergence de ces analyses, c'est la reconnaissance du rôle primordial de l'État dans les transformations qui ont eu cours depuis le début des années soixante. L'action de l'État se place alors au centre de toutes les analyses,

¹ Gouvernement du Québec, *La Politique québécoise du développement culturel*, Éditeur officiel du Québec, 1978, vol. 1, p. 53.

² Alain Touraine, « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action », *Sociologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, octobre 1978, p. 182.

³ Gabriel Gagnon, « Sociologie, mouvements sociaux, conduite de rupture le cas québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, octobre 1978, p. 121.

⁴ Cf. Jean-Jacques Simard, *La Longue Marche des technocrates*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1979 ; « Québec & Frères Inc. : la cybernétisation du pouvoir », in ACSALF, *op. cit.*, p. 353-378.

⁵ Louis Maheu, *op. cit.*, p. 18-19.

mais celles-ci divergent quant au sens à donner à cette action. S'alignant sur la dépendance, l'analyse insiste sur le soutien de l'État au capital étranger et/ou autochtone. Dans les cas où prime la modernité, elle associe davantage l'action de l'État au cheminement vers la société postindustrielle : « [...] la Révolution tranquille a été le creuset d'un nouveau rationalisme tourné vers l'avenir, la modernisation, la société post-industrielle ¹. » En fait, depuis les débuts de la Révolution tranquille, ces deux courants traversent une partie importante de la production sociologique québécoise.

Le thème de la société post-industrielle s'est d'abord imposé et des sociologues comme Fortin et Falardeau se sont faits les porte-parole de l'accession au pouvoir de la rationalité et de la pénétration du Québec dans l'ère moderne. Cette sociologie se présente davantage comme l'idéologie de la nouvelle élite dirigeante issue des couches moyennes urbanisées et scolarisées qui prennent la direction de l'État au détriment des élites traditionnelles. Accédant aux sommets de l'État ², la sociologie devient l'interprète de la rationalité triomphante.

Mais la Révolution tranquille s'épuise et le désenchantement s'installe dans le discours sociologique. La « société de participation » à laquelle les Québécois avaient été conviés apparaît alors comme un leurre aux résonances utopiques : le pouvoir économique reste toujours étranger et l'État développe une politique répressive à l'endroit du mouvement syndical. Sous l'influence du marxisme français, toute une génération de sociologues réagit vivement à la thèse de la société post-industrielle : la modernisation devient ainsi une adaptation aux exigences du développement des monopoles ; l'action de l'État ne sert, en définitive, qu'à mettre en place de meilleures structures d'accueil pour le capital étranger. Les grandes réformes sont analysées à la lumière des nouvelles théories et l'on découvre que la réforme de l'éducation a d'abord et avant tout assuré au capital monopoliste la main-d'œuvre qualifiée dont il avait besoin ; les outils économiques que l'État a développés renforcent tout simplement les positions du capital monopoliste ; la nationalisation de l'électricité qui fit l'orgueil des Québécois ne visait qu'à fournir aux grandes entreprises étrangères une énergie à bon marché. L'euphorie cède le pas à l'amertume : le Québec reste soumis à l'emprise du capital étranger et l'État lui est aussi servile qu'avant. Dans ce contexte, parler de société postindustrielle, c'est occulter les rapports de classes fondamentaux qui opposent toujours la bourgeoisie et le prolétariat. Dans la perspective du capitalisme monopoliste d'État, la Révolution tranquille se dilue : les transformations de l'État répondent aux besoins de développement du capital. Le passage au stade monopoliste appelle une transformation importante du rôle et

¹ Gérald Fortin, « Les transformations du pouvoir (1966-1980) », in ACSALF, *op. cit.*, p. 3.

² Cf. Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. 5, n° 1, mai 1973, p. 27-57. Fournier présente une excellente analyse des liens qui unissent le développement de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et la Révolution tranquille.

des fonctions de l'État, transformation prise en charge par la nouvelle petite bourgeoisie qui « graduera » plus tard au rang de bourgeoisie d'État (dont les intérêts sont défendus par le Parti québécois).

Toutefois, plusieurs de ces analyses, tout en demeurant fidèles au schéma du capitalisme monopoliste, font réapparaître un acteur technocratique souvent mal défini par ailleurs. On y parle alors de nouvelle petite bourgeoisie technocratique ou encore de bourgeoisie technocratique. Certes, les rapports fondamentaux en réfèrent toujours à l'opposition entre le capital et le travail, et l'action de l'État reste soumise aux lois du capital, mais le développement des grandes organisations étatiques (dans le champ de la santé et des services sociaux notamment) appellent des modifications dans l'analyse. C'est pourquoi l'on recourt au concept de technocratie pour désigner ces agents de l'État qui gèrent un nombre toujours accru « d'appareils idéologiques chargés de l'entretien et de la reproduction de la force de travail ». L'extension et la croissance de ces appareils dessinent les contours d'un nouveau mode de régulation sociale et le recours au concept édulcoré de « petite bourgeoisie technocratique » ramène, tout en essayant de l'enterrer, l'image de la société programmée. Celle-ci retrouvera bientôt ses titres de noblesse lorsque Jean-Jacques Simard, entre autres, publiera *La Longue Marche des technocrates* où il soutient que les rapports sociaux au Québec mettent bel et bien en conflit les grandes organisations de gestion de la vie collective et les populations qu'elles gèrent. Le problème de la dépendance est ici escamoté et la société québécoise accède à la « technocratisation » de son fonctionnement : elle est travaillée par une technocratie qui impose de plus en plus sa domination. Mais, par rapport à ses premiers balbutiements qui l'associaient à l'idéologie de la nouvelle élite dirigeante, la thèse de la société post-industrielle pivote et se tourne maintenant vers l'autre pôle des rapports sociaux pour illustrer la domination, faire apparaître le conflit et suggérer des pratiques de contestation.

Cette résurgence du thème de la société programmée qui fait du Québec une organisation gérée par une technocratie nationale rencontre toutefois l'opposition de sociologues préoccupés par la dépendance. Puisant les thèmes majeurs de son analyse en Amérique latine, ce courant souligne que le Québec est engagé dans la voie du développement d'un capitalisme périphérique. L'action de l'État trouve ici son sens non pas dans le passage au capitalisme monopoliste, mais à partir de la dynamique des rapports sociaux internes et notamment du poids politique déterminant des classes moyennes qui cherchent à orienter l'action de l'État en faveur du développement du capital autochtone. On passe, en quelque sorte, de l'analyse de la dépendance économique et de la pression extérieure à l'analyse de la société elle-même, en tant que celle-ci est déformée et désarticulée par la dépendance.

En esquisant ainsi les axes majeurs de la sociologie québécoise qui traite de la dépendance et de la société post-industrielle, nous avons voulu tracer les grandes lignes d'un débat qui nous semble en grande partie mal situé. En effet, le Québec

constitue bel et bien une société dépendante et il est également entraîné vers la société programmée. Mais il s'agit là de deux problématiques qui ne relèvent pas du même champ d'analyse ; ainsi que le rappelle constamment Alain Touraine, mode de développement et mode de production doivent être distingués par l'analyse :

Ce qu'il faut distinguer c'est plus largement le *mode de production* et le *mode de développement* d'une société [...] les classes et les rapports de classes se (situent) dans un mode de production ou plus précisément dans un type d'historicité et en particulier d'investissement. Il existe des rapports de classes propres à la société industrielle et [...] ces rapports de classes (sont) les mêmes dans une société capitaliste et dans une société socialiste [...] *capitalisme et socialisme ne sont ni des modes de production ni des rapports de classes mais des modes d'industrialisation*. Le capitalisme est la création d'une économie marchande, industrielle ou post-industrielle par une *bourgeoisie nationale* ; on peut parler de capitalisme *dépendant* lorsque la transformation économique est dirigée par une *bourgeoisie étrangère* [...] le capitalisme n'est pas un mode de production, et [...] le capitalisme ne définit pas des rapports de classe. Il est un régime, un mode de développement, une forme sociale de développement économique et en particulier d'industrialisation ¹.

Le problème de la dépendance fait donc appel au problème de la direction de l'économie. Industrialisé par une bourgeoisie étrangère, le Québec souffre de cette situation et l'action de l'État depuis la Révolution tranquille a été précisément modulée, au gré de la dynamique des rapports sociaux internes, par ce problème et celui de la désarticulation qui en découle. Ce qui est en jeu dans ce cas, ce sont les rapports de propriété et la direction de l'économie qui peut relever d'une bourgeoisie étrangère, d'une bourgeoisie nationale ou encore de l'État. Cependant, l'analyse de ce problème ne nous permet pas de cerner le type de société qui se structure au Québec. Les rapports sociaux ne sont pas en cause ici.

Un malentendu profond traverse la sociologie québécoise : le Québec est engagé sur la voie du développement d'un capitalisme périphérique (notamment depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois) et, par conséquent, l'action étatique vise le renforcement et la consolidation des positions du capital autochtone, mais ce développement capitaliste n'empêche aucunement la mise en place d'une société programmée. Les rapports de classes (et donc de domination) ne peuvent, en aucun cas, être confondus avec les rapports de propriété. Les premiers font appel au type d'historicité, c'est-à-dire à la capacité qu'a une société de se produire, qui se structure en un système d'action précis auquel correspondent des rapports sociaux spécifiques. En ce sens, le Québec est engagé dans la construction d'une société programmée.

¹ Alain Touraine, *op. cit.*, p. 172.

En opérant une telle distinction, on peut établir que l'action de l'État (à la fois dans son soutien au capital étranger et dans son effort de consolidation du capital national) concerne le mode de développement de la société québécoise dont les rapports de classes, par ailleurs, se transforment dans la mouvance même de cette action étatique qui structure un nouveau système d'action historique. On peut ainsi soutenir que le Québec pénètre dans la société programmée et que le conflit le travaillant fondamentalement s'oriente vers l'opposition entre les appareils technocratiques de gestion et les classes populaires. Les Québécois ne sont plus uniquement un « cheap labor » fidèle et soumis au patronat ; les rapports de domination de la société programmée envahissent le Québec et font surgir de nouveaux conflits mettant en action de nouveaux mouvements sociaux. C'est d'ailleurs là ce que suggère Gabriel Gagnon :

Le Québec n'est pas en effet qu'un État dominé en voie d'émancipation ou qu'une société industrielle en proie au conflit bourgeoisie-prolétariat. Il est tout cela mais aussi fortement soumis à l'emprise de la société programmée en formation, avec les nouveaux problèmes, conflits et contradictions que ce processus entraîne ¹.

En fait, une grande partie de la production sociologique postule que le Québec est toujours traversé par les rapports sociaux propres aux sociétés industrielles. Or, c'est de cela qu'il est permis de douter, car la société québécoise s'engage, sous la direction d'une technocratie d'État, dans un processus d'accumulation de la connaissance et dans le modèle culturel propres aux sociétés programmées. La science et ses experts déterminent maintenant le fonctionnement social. La classe dirigeante sait que l'accumulation déborde le champ de l'organisation du travail ; elle a appris qu'un développement moderne suppose une mobilisation de toute la société conviée à se conformer aux comportements requis pour la bonne marche de la gestion. Il ne s'agit plus pour elle de diriger d'abord l'organisation du travail, mais de gérer tous les facteurs de développement qui comprennent aujourd'hui les comportements individuels et « privés ».

Cette orientation du développement traverse, tout comme la problématique de la dépendance, le discours étatique. En effet, toujours dans son premier énoncé de politique économique, le gouvernement insiste constamment pour rappeler que le développement relève non seulement d'une consolidation du capital national, mais aussi d'un effort scientifique accru :

La dotation en richesses naturelles et la disponibilité des ressources financières apparaissent moins importantes pour assurer l'avenir que l'accumulation des connaissances et du savoir-faire, que le goût du risque et l'esprit d'initiative, que le génie « inventif » et « innovateur » ou enfin que la concertation et la coordination de l'action des agents économiques ².

¹ Gabriel Gagnon, *op. cit.*, p. 118.

² Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, *op. cit.*, p. 77.

Le même impératif scientifique et technologique est repris dans le deuxième énoncé de politique économique¹. Celui-ci systématise davantage ce que *Bâtir le Québec* avait identifié en soulignant que « la science et la technologie sont la base même du développement et la source de nombreuses innovations qui ont transformé radicalement l'économie et la Société² ».

La primauté accordée à la science comme facteur fondamental du développement économique de la société québécoise ne surprend guère lorsque l'on scrute, par ailleurs, le Livre vert sur la recherche scientifique. Par delà la volonté étatique de contrôler le développement scientifique, il ressort nettement que l'État oriente la société québécoise dans l'orbite des sociétés programmées où la science imprègne les orientations du fonctionnement social :

[...] la recherche scientifique conditionne notre appropriation du monde et notre façon même de vivre en société. Aussi est-ce comme pièce maîtresse du développement de notre société que l'avenir de la recherche scientifique québécoise est ici abordé et proposé à la réflexion collective³.

De telles propositions soulignent l'effort d'un État technocratique soucieux d'engager la société québécoise dans une modernité où se structurent des rapports sociaux opposant deux acteurs autour de l'appropriation et du contrôle d'une historicité référant à un développement étendu qui englobe un vaste ensemble de déterminants.

Au cœur de ce passage de la société industrielle à la société programmée, c'est donc de nouveau l'État que l'on rencontre. Mais il ne s'agit plus ici de l'action orientée vers la gestion du développement, l'État devient l'agent de formation d'une nouvelle classe dirigeante. Aussi faudrait-il distinguer « l'État développementiste » de « l'État technocratique ». L'un et l'autre se croisent, fusionnent dans la réalité, mais ils relèvent de deux problématiques distinctes : l'État développementiste cherche de plus en plus à assurer le passage de la dépendance au capitalisme périphérique en consolidant les positions du capital autochtone au moyen d'une politique économique qui cherche à briser la dualisation de la société et d'une lutte contre l'État fédéral dont les politiques rejoignent davantage les intérêts de la bourgeoisie canadienne ; l'État technocratique assure, de son côté, le passage vers la société programmée en suscitant la mise en place des grandes organisations de gestion de l'ensemble du « travail que la société exerce sur elle-même » et en favorisant ainsi la formation d'une classe dirigeante technocratique. Ce qui les unit, c'est la recherche par la société québécoise d'une « plus grande capacité de se produire elle-même ».

¹ Gouvernement du Québec, *Le Virage technologique, Bâtir le Québec, Phase 2*, Éditeur officiel, 1982, 248 pages.

² Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec, op. cit.*, p. 222.

³ Gouvernement du Québec, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 213.

Nous sommes ainsi confrontés à une action de développement, entreprise sous la Révolution tranquille, qui pousse le Québec à sortir de la dépendance industrielle pour atteindre un capitalisme périphérique de type programmé¹. Une telle trajectoire où s'articulent mode de développement et mode de production confère à l'État une place fondamentale : agent de transformation historique, il gère le mode de développement de la société québécoise et l'installe dans la société programmée. Dans cette mouvance, les forces sociales qui s'étaient d'abord associées au développement se recomposent pour donner naissance à un ensemble de mouvements sociaux qui contestent l'appropriation de plus en plus exclusive par la technocratie du système d'action issu de l'intervention étatique. Alors que le problème de la dépendance mobilisait les forces vives (autour du Parti québécois ou d'un éventuel projet socialiste), il quitte les devants de la scène pour laisser place au problème de la gestion technocratique de la vie sociale : la question sociale prend le dessus sur la question nationale.

Pour comprendre le sens du développement historique actuel du Québec (où s'imbriquent question nationale et question sociale), l'analyse doit cependant dissocier ce qui se noue dans une formation sociale. C'est pourquoi nous examinerons, dans un premier temps, l'action historique qui conduit la société québécoise de la dépendance au capitalisme périphérique, tandis que dans un second temps, nous nous pencherons sur le passage à la société programmée pour brosser ensuite le tableau de la conjugaison et de la modulation de ces deux problématiques.

¹ Si la dépendance, comme le souligne Louis Maheu, peut effectivement bloquer la structuration d'une société programmée, l'action de développement, ainsi qu'Alain Touraine l'a plusieurs fois rappelé, réfère souvent au modèle des sociétés programmées. Il en ressort alors une configuration particulière où se modulent développement et société programmée : « Ce serait une erreur de croire que (l'image de la société programmée) intéresse seulement les pays les plus industrialisés. Elle doit être au centre d'une analyse de toutes les formes de développement. Car non seulement certains pays dominants entrent dans ce nouveau type de société, mais encore celle-ci définit de nouveaux rapports de domination et enfin, ce qui est moins souvent perçu, les mouvements de libération et de développement volontariste, quand ils prennent en charge réellement l'ensemble d'une société, comme en Chine, ne peuvent être compris que comme agents de construction, à partir d'une société agraire, dépendante et mutilée, d'un type particulier de société post-industrielle, où il n'est pas difficile de reconnaître, derrière des processus de changement et de gestion très différents, le même système d'action historique que dans les pays les plus industrialisés, la même extension de la participation sociale et culturelle, la même priorité donnée à la gestion d'ensembles sociaux, la même attitude prospective (Alain Touraine, *Production de la société*, Seuil, Paris, p. 523-524). » C'est ainsi que le Québec est entraîné depuis la Révolution tranquille vers la société programmée qui s'achèvera davantage dans la mesure où la dépendance sera rompue, parce que la société québécoise possédera alors une capacité nettement supérieure d'intervenir sur elle-même.

Premier acte

À l'ombre du rationalisme : l'articulation du mode de développement et du mode de production au sein de la société québécoise

Chapitre 1

Le mode de développement : vers un capitalisme périphérique

[Retour à la table des matières](#)

Le problème de la dépendance occupe une position fondamentale à l'intérieur des remous qui ont donné naissance à la Révolution tranquille et à ses suites. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'entrée du Québec dans la société industrielle s'est opérée sous la direction d'une bourgeoisie étrangère. Jusqu'à ce jour, le contrôle extérieur sur l'économie est manifeste et l'action de l'État québécois n'est pas encore parvenue à modifier cette situation : la maîtrise étrangère sur notre économie bloque un développement plus autocentré et davantage intégré aux besoins nationaux. Les revendications nationalistes s'articulent d'ailleurs en grande partie autour de cet enjeu que constitue l'appropriation de l'accumulation produite en territoire québécois. Cette domination

économique entraîne une désarticulation profonde que reconnaît le gouvernement actuel :

Il n'est pas réaliste [...] de n'apporter aucune nuance aux « bienfaits » des investissements étrangers et de croire que leurs avantages dépassent toujours leurs inconvénients. Il a été maintes fois répété et démontré que les stratégies des entreprises multinationales dépassent les frontières territoriales des pays et ne peuvent concorder avec les intérêts nationaux que par le fruit du hasard¹.

La société québécoise présente ainsi plusieurs des traits caractéristiques des sociétés dépendantes : elle est désarticulée, c'est-à-dire que son espace économique évolue en fonction d'un centre qui lui est extérieur, les classes moyennes y exercent une influence considérable à cause de la faiblesse de la bourgeoisie nationale et l'espace politique y jouit d'une grande autonomie en raison du pouvoir interne dissocié du pouvoir externe². Mais plus fondamentalement, la dépendance confère à l'État un rôle essentiel dans le développement : en l'absence d'une classe dirigeante suffisamment forte pour prendre en charge le développement national, l'État gère la relation au capital étranger (il peut soutenir ce capital et accentuer la désarticulation, ou entreprendre une action qui cherche à corriger les effets de la dépendance). C'est donc d'abord vers lui qu'il faut se tourner pour comprendre les changements historiques que traversent les sociétés dépendantes.

Dans le cas québécois, l'État se charge, à partir de la Révolution tranquille, des forces sociales qui visent à faire de lui, et non de la bourgeoisie étrangère, l'agent central du développement économique. Il transforme alors son rôle : d'agent de reproduction et de maintien de la désarticulation, il entreprend de modifier les effets de la dépendance. Dès lors, la question nationale prend une nouvelle tournure : elle s'adresse directement à l'État fédéral et comme l'indique Arnaud Sales, elle vise à récupérer les pouvoirs économiques indispensables à l'élaboration d'une politique globale de développement :

¹ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 118. Le ministre d'État au développement culturel soulignait même dans sa présentation du Livre blanc sur la politique québécoise du développement culturel que la dépendance inscrit le Québec dans un état de sous-développement et ce, malgré des apparences trompeuses : « [...] il n'est rien de plus nécessaire qu'une politique de développement collectif intégral [...] parce que le Québec souffre encore de sous-développement. Les apparences ne doivent pas ici nous tromper. Si l'on ne s'en tient qu'au niveau de vie et aux structures de production, le Québec peut passer pour une société relativement avancée. Mais si l'on définit le sous-développement en termes de marginalité et de dépendance, il devient clair que le Québec est sous-développé. Parce que l'histoire l'a mis longtemps hors des circuits principaux, surtout en matière économique. Parce que sa structure industrielle a été conçue par d'autres, en fonction de leurs intérêts. Parce que ses modèles de développement lui sont venus d'ailleurs et lui dictent encore des décisions économiques, sociales et culturelles qui ne répondent pas à ses besoins (Camille Laurin, *La Politique québécoise du développement culturel*, op. cit., « Présentation », p. 4-5). »

² Cf. Alain Touraine, *Les Sociétés dépendantes*, Duculot, Paris-Gembloux, 1976.

Étant donné la faiblesse de la bourgeoisie canadienne-française, les revendications nationalistes ne peuvent alors porter, comme au Canada anglais, sur une simple limitation de l'investissement étranger. Ces revendications s'élargissent à l'accroissement des pouvoirs économiques qui devrait permettre de faire de l'État, l'agent central du développement au nom de la collectivité québécoise, compte tenu évidemment des rapports entre les forces sociales en présence ¹.

Depuis la Révolution tranquille, le rapport des forces sociopolitiques vient précisément moduler cette trajectoire développementiste où l'État est appelé à jouer un rôle central dans le développement. Ce qui est ici en jeu, c'est l'achèvement d'un capitalisme périphérique d'État dont les jalons ont été posés durant la Révolution tranquille.

La Révolution tranquille : un mode d'intervention étatique

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution tranquille ouvre une nouvelle page de l'histoire du Québec : d'une société désarticulée par la pénétration du capital étranger et l'hégémonie d'une classe dominante qui maintient, grâce au support de l'État un ordre archaïque et traditionnel, on passe à une société qui cherche à se donner une plus grande cohérence et « une capacité supérieure d'intervention sur elle-même ». En ce sens, la Révolution tranquille constitue une action de développement, c'est-à-dire qu'elle assure le passage « d'un type de société à un autre, défini par un degré plus élevé d'intervention sur elle-même ², et comme nous l'avons déjà signalé, cette action de développement ne se limite pas à la structuration d'un capitalisme périphérique, elle produit également une société programmée.

Un tel changement de direction origine, bien entendu, de l'action des forces sociales qui exercent une pression sur l'État et la classe dominante pour débloquent un fonctionnement social de plus en plus asynchrone. Plusieurs études socio-historiques couvrant la période 1945-60 ont mis en lumière ce travail de revendication et de contestation d'un mouvement hétéroclite (réunissant intelligentsia critique, nouvelles classes moyennes et mouvement syndical) en lutte pour la modernisation de la société québécoise. Celle-ci traverse alors une sorte de crise : la classe dominante ne parvient plus à imposer son idéologie et sa direction en souffre profondément, tandis que l'État mène une politique d'ouverture généreuse à l'endroit du capital étranger et matraque tout ce qui est associé au changement. La société québécoise vit à l'heure de la désarticulation : son espace

¹ Arnaud Sales, *La Bourgeoisie industrielle au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1979, p. 293.

² Alain Touraine, *Les Sociétés dépendantes*, op. cit., p. 9.

économique est régi par des nécessités extérieures que ne contrebalance aucune intervention de l'État et la classe dominante entretient un système de reproduction désuet et décalé.

Dans ce contexte les forces poussant au changement mènent une action de décomposition sociale qui mine directement le contrôle de la classe dominante. Elles constituent un véritable mouvement social de développement où s'ordonnent trois composantes : classe, nation et modernisation ¹ qui fusionnent pour exercer une pression sur l'État qui doit se transformer pour devenir agent de changement et de développement ².

La sociologie québécoise d'inspiration marxiste a interprété la transformation du rôle de l'État d'abord comme un processus d'adaptation visant à assurer un soutien accru au capital monopoliste. Découlant des transformations qui se sont opérées au Québec dans l'après-guerre (c'est-à-dire le passage du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste), marquée par l'alliance de la nouvelle petite-bourgeoisie et du grand capital, la Révolution tranquille, dans la perspective de cette analyse, conduit à l'accroissement des possibilités d'intervention économique et sociale de l'État afin de soutenir l'accumulation du capital. Cette thèse trop rivée à la situation des pays dominants ne parvient pas à rendre compte de l'action de développement de l'État québécois, parce qu'elle ignore précisément le problème de la dépendance et de ses effets dans les sociétés dominées. Il faut se défaire ici de la vision dominante et se rappeler que « hors du lieu central du capitalisme, État et classe dirigeante ne se correspondent pas ³ ».

Il n'est évidemment pas de notre propos de nier que le capital étranger puisse trouver un certain intérêt dans les transformations qui s'opèrent au Québec et il appert même que l'intervention économique de l'État a nettement favorisé les multinationales installées chez nous. Mais il y a une distance entre cette

¹ Selon Touraine, les mouvements sociaux propres aux sociétés dépendantes combinent ces trois dimensions : « Tout mouvement social est à la fois un mouvement de classe, un mouvement anticapitaliste, opposé à la domination étrangère, et un mouvement tourné vers l'intégration et la modernisation nationales [...] un mouvement social n'existe que s'il combine trois dimensions : classe, nation, modernisation, ou plus exactement s'il parle au nom d'une classe contre une autre classe, au nom de la nation contre l'étranger dominant, au nom de la modernisation et de l'intégration contre la tradition et son cloisonnement (*Ibid.*, p. 240). » Le mouvement social de développement qui travaille le Québec se compose des mêmes éléments ; le mouvement ouvrier y occupe une position importante, le nationalisme s'oppose à la domination étrangère et l'ensemble revendique la modernisation du fonctionnement social.

² L'État peut seul, en effet, assurer le changement qu'il dirige en se transformant : « Les acteurs principaux du changement ne peuvent donc pas être définis directement par référence au champ d'historicité et en particulier aux rapports de classes. Le changement s'opère dans une collectivité ; il est l'œuvre avant tout d'un agent qui impose à cette collectivité sa propre transformation en interprétant des pressions externes pour vaincre la résistance des systèmes de reproduction. Cet agent, défini par *sa souveraineté dans un ensemble territorial*, est l'État (Alain Touraine, *La Voix et le regard*, Seuil, Paris, 1978, p. 136). »

³ *Ibid.*, p. 138.

constatation et la conclusion que l'on en tire trop souvent, à savoir que l'État est un outil au service de la classe dirigeante. Celle-ci intervient, certes, dans le système politique et peut se constituer comme force politique importante, mais l'État ne se réduit pas au système institutionnel.

Il importe de plus en plus que l'on dissocie l'État de la bourgeoisie étrangère et encore plus de la bourgeoisie nationale trop faible « pour se donner une unité et un projet spécifiques ¹ ». Le Québec ne se situe pas « au centre du mode de développement capitaliste (où) l'État est dominé par la classe dirigeante ² », il a connu un développement dépendant, ce qui confère aux relations entre l'État et la classe dirigeante un caractère différent de celles qui existent dans les pays centraux.

Dans les sociétés dépendantes, le rôle de l'État est dominant dans les transformations historiques. L'État s'affirme comme le seul opérateur capable d'engendrer le changement et il est au cœur de l'orientation du développement : il constitue soit un agent d'ordre, soit un agent de transformation ; il intervient en direction de la domination ou en direction du changement. En raison de la faiblesse de la classe dirigeante nationale, son rôle est crucial : il maintient et renforce la désarticulation ou il entreprend de transformer le mode de développement en agissant au niveau de l'économie ³.

La Révolution tranquille traduit ce passage d'un État de reproduction à un État qui s'affirme comme l'agent central du développement de la collectivité québécoise. Cette transformation n'est évidemment pas le fruit d'une génération spontanée. Elle découle de la stimulation entraînée par l'apport massif de capitaux américains qui perturbe une organisation sociale secouée en plus par l'action de décomposition d'un mouvement qui pousse au changement en affaiblissant la classe dominante et revendique une participation accrue aux fruits du

¹ Arnaud Sales, « Système mondial et mouvements nationaux dans les pays industrialisés : l'exemple Québec-Canada », *Sociologie et Sociétés*, vol. 11, n° 2, octobre 1979, p. 88.

² Alain Touraine, *La Voix et le regard*, *op. cit.*, p. 139.

³ Touraine a insisté à plusieurs reprises pour souligner qu'en dehors des centres du capitalisme, État et classe dirigeante se séparent : « [...] l'État n'existe que dans la mesure où il se sépare de la classe dirigeante. Soit parce qu'il maintient les privilèges et le pouvoir d'anciennes classes dominantes et bloque ainsi les institutions et la culture, soit au contraire parce qu'il sert d'appui à des forces qui combattent la classe dirigeante, que ce combat soit extrêmement réformiste, mené au nom des "classes moyennes" ou qu'il soit révolutionnaire, animé par des forces prolétariennes (*Les Sociétés dépendantes*, *op. cit.*, p. 41). » La période antérieure à la Révolution tranquille correspond au premier de ces rôles, tandis que s'amorce à la fin des années 50 le passage à la seconde position. C'est alors que l'État québécois commence à intervenir dans le développement en luttant contre la désarticulation : « En effet, le renforcement ou la diminution du dualisme dépend de l'État. Ou bien celui-ci s'allie aux capitaux étrangers, assure la concentration du revenu dans les catégories riches [...], refoule par conséquent les demandes populaires de participation économique et politique, ou bien à l'inverse l'État s'efforce d'intégrer le pays, de développer le *spread effect*, d'assurer l'extension et la diversification du marché extérieur (*Ibid.*, p. 108). »

développement. Une pression interne s'exerce donc sur l'État qui ne peut continuer de maintenir un fonctionnement social en crise et qui doit, par conséquent, se détacher de la classe dominante pour opérer d'importantes réformes.

La récession économique qui s'ouvre en 1957 vient également porter un coup fatal à l'État. En effet, cette récession déclenche « une crise de conscience de l'économie canadienne ¹ » et l'État se voit obligé d'intervenir pour corriger la situation. En fait, celui-ci prend conscience des limites et des problèmes suscités par la dépendance : l'apport de capitaux étrangers est bénéfique dans la mesure où aucune crise ne vient perturber le système. Or, plongé dans la récession, l'État découvre que la structure de l'économie rend inefficaces les différentes politiques de relance, parce que le marché national est faible et incapable de produire des effets d'entraînement, en raison même de sa soumission aux intérêts américains. Dès lors, il entreprend une action de développement qui vise à corriger la vulnérabilité trop grande d'un espace économique centré uniquement sur l'extérieur. Le gouvernement actuel se situe d'ailleurs toujours dans la même lignée :

[...] ce n'est vraiment qu'au moment de la longue récession de 1957 à 1961 que le gouvernement fédéral canadien et les gouvernements provinciaux considèrent qu'ils ont un rôle à jouer comme agents dynamiques de croissance et de développement [...]. L'État comme levier économique déterminant est sans doute, au Québec, la principale nouveauté apportée par la Révolution tranquille. La croissance est insuffisante, le chômage est élevé, les écarts de revenus sont trop grands, certaines régions sont sous-développées, les francophones sont absents des décisions économiques. Le gouvernement du Québec a donc la responsabilité d'apporter des correctifs ².

¹ Jacques Parizeau, « L'intervention de l'État dans l'économie » (sous la direction de G. Boismenu, L. Mailhot, J. Rouillard), in *Le Québec en textes*, Boréal-Express, Montréal, 1980, p. 236. Selon Jacques Parizeau, la récession qui s'ouvre en 1957 est fondamentale pour comprendre la transformation du rôle de l'État : « La récession qui commence en 1957 marque la fin du globalisme, le début des politiques régionales, et pour ce qui est du Québec, le début des politiques économiques d'abord axées sur ses besoins propres [...]. Il s'agit là d'une dimension essentielle de la Révolution tranquille [...] il faut voir dans l'échec des politiques globales poursuivies jusqu'alors par le gouvernement fédéral, une sorte de légitimité, en tous cas de justification profonde, du réveil du gouvernement du Québec. Sur le plan des politiques économiques, il cherche, pour la première fois à corriger, modifier, relancer l'activité économique (*Ibid.*, p. 236-237). » Très peu d'analyses de la Révolution tranquille font intervenir le poids de cette récession dans les transformations qui vont bientôt s'amorcer. Il nous semble pourtant important de souligner que la crise sociale se conjugue avec une récession économique entraînant un réveil de l'État qui ne peut plus maintenir la structure économique dans sa situation de dépendance.

² Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, *op. cit.*, p. 104. Les correctifs que l'État apportera ont d'abord comme objectif de minimiser la désarticulation entraînée par une économie dépendante. En effet, comme le fait remarquer Touraine, « [...] il est bien de la nature d'une société dépendante qu'elle ne constitue pas un marché national, qu'une part de la production, la plus importante et la plus dynamique, soit liée au système capitaliste international et ne diffuse pas d'effet d'entraînement dans le reste du pays, maintenu dans une position subordonnée,

L'État entre donc dans un processus de transformation issu d'une récession économique qui accentue la désarticulation, et d'une crise sociale qui entraîne l'effondrement de la classe dominante. Le changement relève ainsi de ressorts internes qui appellent une action de développement national que seul l'État peut construire. Ce faisant, il entreprend de restructurer la société québécoise. La Révolution tranquille, en ce sens, marque une volonté de rompre avec l'état de désarticulation antérieure. Soumis à de fortes pressions économiques et sociales, l'État va désormais se gonfler des forces de changement, plutôt que des forces de reproduction, pour orienter la société québécoise et intervenir dans son développement.

Reconnaître ainsi à l'État un rôle central dans les transformations historiques ne nous permet pas, par ailleurs, de comprendre la voie suivie par le développement. C'est pourquoi il faut examiner plus à fond la nature des forces sociales qui, en se combinant avec l'État, produisent un mode d'intervention étatique¹. Le mouvement social qui a conduit à la Révolution tranquille est d'abord marqué par l'action des classes moyennes qui détiennent dans les sociétés dépendantes un poids politique déterminant, leur permettant ainsi d'intervenir pour orienter l'action de l'État, et ce d'autant plus facilement que, dans le contexte politique québécois, la classe ouvrière n'est représentée par aucun parti politique. En l'absence d'une bourgeoisie nationale, les classes moyennes (ou la nouvelle petite bourgeoisie selon la terminologie marxiste) accaparent tout l'espace politique et occupent une position dirigeante dans le mouvement de lutte contre la classe dominante, ce qui va faciliter l'accession de leurs couches supérieures aux postes de commande de l'État. L'intervention étatique se conjuguera donc fortement avec les intérêts de ces classes moyennes².

réservoir de matières premières, d'hommes et parfois même de capitaux, exploité par le secteur intérieurement dominant et extérieurement dominé (*Les Sociétés dépendantes, op. cit.*, p. 234) ».

¹ Nous empruntons ce concept à Alain Touraine qui définit ainsi les modes d'intervention étatique : « Considérons maintenant les modes d'intervention étatiques plus actifs, ceux qui dominent le monde en *dehors des pays capitalistes centraux*. Ils donnent à l'État un rôle double : l'État, agent de changement, est aussi chargé de forces sociales [...]. Les modes d'intervention étatique sont donc définis par la combinaison du rôle de l'État et de la nature des forces sociales. L'État est soit un agent de l'ordre nommé ici despotique, soit un agent de changement, libérateur [...]. Les forces sociales se situent soit du côté de l'action soit du côté de la crise. Un mode d'intervention étatique n'est donc pas défini en purs termes de changement, comme l'est un mode de développement libéral, contractuel ou volontariste ; il ne peut l'être qu'en termes mixtes, à la fois sociaux et étatiques (*La Voix et le regard, op. cit.*, p. 153-154). »

² Louis Maheu a bien cerné le jeu des classes moyennes qui, dans les sociétés dépendantes, interviennent pour orienter l'action de l'État : « Ces classes et fractions de classes exercent une pression telle sur le système des rapports des forces socio-politiques (des sociétés dépendantes) qu'elles arrivent à influencer ou même à tenir l'appareil d'État et ses divers appareils pour leur imposer, et les tourner vers, des politiques interventionnistes. Ces dernières visent à moderniser une société trop traditionnelle ; [...] à réglementer, négocier le cas échéant, les conditions d'intervention du capital étranger dans la tentative d'une quelconque préservation de l'intégrité nationale. De telles politiques interventionnistes visent encore à développer un secteur

De plus, afin de bien mesurer l'influence que peuvent exercer les classes moyennes sur l'État, il convient de se référer au découpage ethnique propre à la société québécoise : une minorité anglophone dominant une majorité francophone. Entre ces deux communautés, il existe une véritable division ethnique du travail (certains sociologues parlent même de classes ethniques). Dans le secteur économique privé (qui constitue avant la Révolution tranquille le seul véritable secteur d'emploi étant donné l'absence d'intervention de l'État et, par conséquent, l'inexistence du secteur public), les francophones sont largement sous-représentés dans les postes de responsabilité et ils sont sur-représentés dans les fonctions d'exécution. En plus de drainer l'accumulation à l'extérieur du territoire québécois, la structure de dépendance a eu cet effet particulier au Québec : les francophones sont exclus des postes de direction des entreprises étrangères. Il n'est donc pas étonnant de voir se constituer au sein des classes moyennes un nationalisme nouveau qui vise à faire de l'État le moteur d'un développement économique québécois. La question nationale doit beaucoup à cette situation et l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française vise manifestement, entre autres choses, à corriger la division ethnique du travail en favorisant l'intégration de francophones aux niveaux supérieurs des entreprises.

Mais dans le contexte des années cinquante, la promotion des classes moyennes est bloquée par la domination anglophone et par le poids de la classe dominante qui empêche la transformation de l'organisation sociale. Aussi ces classes moyennes (nouvelles, disent certains, en ce qu'elles sont urbanisées et culturellement industrialisées, tandis que leurs couches supérieures sont scolarisées dans des disciplines différentes des professions libérales traditionnelles) vont-elles pousser au développement d'un secteur public qui leur assure un certain nombre de débouchés.

Le mode d'intervention étatique qui se met en branle est ainsi marqué par deux tendances qui se croisent et se combinent : il s'agit, d'une part, de susciter la création d'un secteur économique public qui permette à la société québécoise d'exercer une certaine emprise sur son développement et, d'autre part, de moderniser l'organisation sociale, ce qui signifie une restructuration des secteurs contrôlés par la classe dominante et une ouverture de débouchés pour les classes moyennes. Tel est le moteur initial qui préside à la naissance et au développement d'un secteur public québécois : l'État assure un redressement économique qui s'accompagne d'une modernisation et d'une extension de l'appareil étatique résultant de la position déterminante des classes moyennes.

économique public intermédiaire entre les secteurs et de la bourgeoisie étrangère et de la faible bourgeoisie autochtone, pour stimuler – par l'intermédiaire de l'État – les capacités d'accumulation de capital de groupes sociaux autochtones, fortifiant, regroupant, élargissant ainsi la bourgeoisie nationale (*op. cit.*, p. 21-22). »

C'est dans ce sens qu'au cours de la Révolution tranquille, l'État amorce toute une série de réformes majeures qui modifient considérablement ses possibilités d'intervention économique (création de plusieurs sociétés d'État et de sociétés mixtes). De plus, l'État procède à d'importantes réformes dans les champs de l'éducation, de la santé et du bien-être social qui toutes ont comme effet de retirer à l'Église la direction de ces secteurs et d'opérer une transformation de leur gestion. Tant dans l'appareil d'État que dans les secteurs traditionnellement gérés par l'Église, apparaît toute une nouvelle catégorie d'agents marqués du sceau d'une nouvelle légitimité.

En ce qui concerne le service social, nous avons déjà analysé ¹ comment la Révolution tranquille manifeste un véritable renversement du rapport de forces entre les autorités cléricales et ces nouveaux agents, partie de la classe moyenne, que sont les travailleurs sociaux de formation universitaire. Ce renversement est notamment perceptible dans le *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique* ² dont les recommandations mettent directement en cause la direction de l'Église dans le champ de l'assistance et des services sociaux. Le Comité articule, pour la première fois au Québec, une nouvelle conception du développement social qui impute à l'État la responsabilité première en cette matière et il amorce ainsi la première étape d'un processus d'étatisation des services sociaux dont l'aboutissement conduira à l'adoption de la Loi sur les services sociaux et de santé en 1971. L'État intervient donc pour opérer une déstabilisation du pouvoir traditionnel et pour renforcer la position des agents des classes moyennes.

Le Comité invite l'État à redéfinir ses fonctions et à adopter une politique économique et sociale d'ensemble. Il insiste pour que l'État cesse de soutenir la conception supplétive de son rôle et affirme le leadership qui lui revient de fait, puisqu'il est le principal bailleur de fonds du réseau privé d'assistance. Il recommande également d'entreprendre une stratégie de développement dont l'État serait l'élément moteur. Dans le champ de l'assistance, cette stratégie passe, entre autres, par un repartage des pouvoirs entre le secteur privé et le secteur public ; elle doit également s'appuyer sur un renouvellement des pratiques de l'appareil d'État qui doit se doter d'un personnel plus compétent et mieux qualifié. Somme toute, le Comité cristallise toute la dynamique qui traverse le mode d'intervention étatique (développement économique et modernisation de l'organisation sociale), dynamique également perceptible dans tous les secteurs qui sont objets de modernisation.

La Révolution tranquille s'inscrit ainsi dans la combinaison du rôle de l'État et de l'action des classes moyennes. L'État intervient dans le développement économique en créant un secteur public qui permet de consolider le capital

¹ Cf. Gilbert Renaud, *L'Éclatement de la profession en service social*, Ed. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978, p. 46-56.

² Comité d'étude sur l'assistance publique, *Rapport*, Québec, juin 1963, 230 pages.

autochtone, de stimuler et de renforcer le marché national et de modifier ainsi la désarticulation sociale, sans que cela ne signifie pour autant la fin des investissements étrangers et des aides qui leur sont consentis. Les classes moyennes dominant le mouvement social de développement s'articulent à ce processus et grâce à leur poids politique déterminant, orientent et accentuent la modernisation et le développement des appareils d'État, contribuant ainsi au déclin rapide de la classe dominante et modelant l'organisation sociale sur une nouvelle domination qui prend forme. On est alors bien proche de l'État national populaire défini par Touraine :

J'ai nommé *État national-populaire*, expression empruntée à G. Germani [...] (le mode d'intervention) où les mouvements sont le plus positivement associés à l'action de l'État [...]. Son trait le plus marquant est le *nationalisme* [...]. L'État, dans ces sociétés dualisées, se donne pour tâche principale de réunifier le pays et de créer les conditions de sa propre existence [...] Le nationalisme est ici le fait de l'État et de la classe moyenne, créée ou aidée par lui, plus que des mouvements populaires ¹.

Dans ce processus, qu'advient-il des couches populaires qui ont largement contribué à l'avènement de la Révolution tranquille ? Le mouvement syndical notamment a joué un rôle important de mobilisation et de contestation, et il est partie prenante, du moins au début, du mouvement social qui fusionne avec l'État.

Sans entrer ici dans le détail de l'analyse, nous voudrions simplement souligner que la Révolution tranquille suscite l'émergence de nouvelles formes de participation sociale. Bien sûr, ces formes sont teintées d'ambiguïté : l'animation sociale, par exemple, a davantage canalisé la mobilisation populaire autour de l'opposition à la classe dominante plutôt que sur un affrontement avec la nouvelle élite dirigeante quant à la gestion du changement ; les réformes qui ont amené la démocratisation de l'accès à l'éducation et aux services de santé répondent évidemment aux intérêts des classes moyennes. Ces constatations n'informent toutefois en rien le fait que la Révolution tranquille introduit de nouvelles formes de participation sociale à l'intérieur desquelles, bien sûr, se retrouvent le jeu d'intérêts et le rapport des forces en présence.

On réduit trop souvent les transformations qui se sont opérées aux seuls intérêts des groupes dirigeants (qu'il s'agisse de la bourgeoisie étrangère, de la bourgeoisie autochtone ou des classes moyennes). Les réformes ont répondu aussi à des demandes populaires et elles ont eu un effet important sur la participation sociale. Ainsi en est-il des modifications aux législations concernant les relations de travail qui, pour reprendre l'analyse tourainienne, s'institutionnalisent davantage conférant ainsi au mouvement syndical une plus grande capacité d'intervention politique.

¹ Alain Touraine, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 155-156.

Certes, l'État n'hésitera pas, dans la période qui suit la Révolution tranquille, à intervenir de façon répressive contre les syndicats du secteur public en adoptant des lois spéciales qui forcent le retour au travail, mais au-delà de ces mesures, on ne peut nier que le syndicalisme a obtenu une reconnaissance et une légitimité qui en font une force importante de négociation et donc de participation accrue des travailleurs aux décisions.

Il en va de même pour l'animation sociale qui, durant la Révolution tranquille et même au-delà de cette période, suscite de nouvelles formes de participation populaire ¹. L'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec est ainsi riche d'enseignements quant à la lutte qui s'y mène entre la classe dominante et la nouvelle élite par population interposée. Le Québec est alors fortement traversé par l'idéologie de la « société de participation » et tout le monde (ou presque) est convaincu que l'on procède à une redistribution du pouvoir. Le réveil sera brutal, mais il n'en demeure pas moins que la Révolution tranquille a généré une participation nouvelle qui, rappelons-le, ne signifie aucunement la disparition du jeu des intérêts et des rapports de forces entre les groupes en présence ².

Finalement, en ce qui concerne la réforme de l'éducation, de nombreuses analyses ont souligné tout l'intérêt que pouvaient y trouver la bourgeoisie et les classes moyennes. Et l'on ne peut nier, en effet, que cette réforme s'est d'abord exercée en faveur des intérêts des classes moyennes d'une part, et que, d'autre part, la démocratisation ne signifie pas que les barrières de la sélection aient été rompues. Mais il convient de rappeler que cette réforme a signifié une plus grande accessibilité des couches populaires au système d'éducation, comme l'ont démontré Fournier et Maheu :

Parallèlement à cette diversification de la clientèle, se développe une certaine démocratisation des populations étudiantes dans la mesure même où les étudiants issus de familles relevant des strates socio-économiques inférieures et moyennes

¹ Louis Maheu rappelle lui aussi l'ambiguïté des « animations sociales » qui, tout en répondant aux intérêts des classes moyennes, furent aussi porteuses d'une participation sociale accrue : « Au moment où se déployaient ces politiques interventionnistes, des formes de contestation sociale – comités de citoyens, comités de revendications de base, mouvements de luttes urbaines – s'implantaient dans certaines institutions ou dans certains espaces sociaux particuliers. Ces pratiques de luttes et de revendications, autant dans leur fonctionnement que dans leurs finalités, furent somme toute assez ambiguës. Tout se passe comme si, polarisées finalement par les revendications prédominantes des classes moyennes, ces pratiques s'engouffraient dans une opposition aux classes dominantes traditionnelles et s'avéraient sans grande prise sur la mise en place de nouveaux agents et mécanismes de la domination sociale. Au travers donc de mouvements de contestation et de revendication, ne s'en développa pas moins une participation, certes plus ou moins conflictuelle, de couches sociales dominées ou même de forces sociales d'opposition potentielle, aux politiques interventionnistes de l'État (« La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et Sociétés*, vol. 11, n° 2, octobre 1979, p. 133-134). »

² Cf. Jean-Jacques Simard, *op. cit.*

(manœuvres, ouvriers semi-spécialisés et spécialisés, employés de bureau) envahissent alors en plus grand nombre le système universitaire ¹.

Qu'on nous comprenne bien : notre intention n'est pas ici de faire l'apologie de la Révolution tranquille. Nous visons davantage à éclairer une réalité que trop d'analyses ont obscurcie en la réduisant aux seuls intérêts de la bourgeoisie. Certes, la Révolution tranquille n'est pas étrangère au capital (le développement s'inscrit toujours dans l'ordre capitaliste), mais sa dynamique première ne se place pas dans les rapports capital-travail ; elle concerne le mode de développement et représente l'entrée de l'État dans un développement volontariste que les classes moyennes vont orienter en fonction de leurs intérêts. Et au cours de ce processus, les formes de participation accrue au fonctionnement social. Ce qui ne veut nullement dire que ce processus renverse les rapports sociaux : la domination subsiste, le pouvoir se maintient, mais il se déplace et emprunte des formes et des voies nouvelles.

Somme toute, c'est le système d'action qui se transforme. Les conflits industriels s'institutionnalisent et dans la mesure où l'État contribuera à la formation d'une nouvelle classe dirigeante, de nouveaux conflits et de nouveaux mouvements sociaux surgiront du passage à une nouvelle historicité. Mais, à l'étape où nous en sommes, le travail qui s'effectue conjugue l'action de l'État et des classes moyennes pour construire un développement moins dépendant. Dans ce travail qui, tout en favorisant les intérêts du capital et des classes moyennes, ne s'y limite toutefois pas, les classes populaires sont sollicitées et invitées à participer. Certes, la domination persiste, elle se « modernise » elle aussi, mais cela ne doit pas nous faire oublier que le mouvement ouvrier et syndical obtient une légitimité comme partenaire social. Le système d'action qui germe débloque la crise sociale ouverte durant la période 1945-60 et dans son dynamisme, il introduit une capacité plus grande d'intervention de la société québécoise sur elle-même.

Si cette « révolution » fut tranquille, c'est bien parce qu'elle s'est effectuée dans une profonde unanimité : la société québécoise est alors toute mobilisée autour de l'action de l'État et des classes moyennes qui ne semblent rencontrer aucune contestation fondamentale. C'est pourquoi, selon Louis Maheu, cette période doit être qualifiée de modernisation conservatrice :

Si donc le mode d'intervention étatique des classes moyennes amplifia les mécanismes de régulation sociale de la société civile et qu'aucune contestation conséquente fondamentale de cet ordre social n'a pu vraiment s'exercer, il est alors une expression, de Barrington Moore, qui traduit assez bien l'ensemble de ces processus sociaux, celle de « modernisation conservatrice » ².

¹ Marcel Fournier et Louis Maheu, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. 7, n° 2, novembre 1975, p. 103.

² Louis Maheu, « La conjoncture des luttes nationales au Québec... », *op. cit.*, p. 134.

Cette absence de contestation fondamentale a souvent été soulignée. On y a vu l'alliance de la bourgeoisie (étrangère et nationale), de la nouvelle petite bourgeoisie et du mouvement syndical, tous rassemblés derrière l'État préoccupé d'achever le passage au stade monopoliste et chacun y trouvant son compte. On en a conclu, par une sorte de mimétisme sociologique, que la Révolution tranquille répondait d'abord aux exigences du capital monopoliste américain. Faut-il le rappeler : ce capital monopoliste a été bien mieux servi par la classe dominante traditionnelle et par l'État qui la soutenait et ne se préoccupait aucunement d'un quelconque développement économique plus intégré. La Révolution tranquille a fait surgir le Québec comme société et comme État à travers l'ébauche d'un capitalisme d'État périphérique auquel peut conduire l'État national-populaire :

[...] (les régimes national-populaires) se transforment plus souvent en régimes de *modernisation conservatrice*, pour reprendre l'expression de Barrington Moore Jr., qui peuvent aider un capitalisme national mais le plus souvent développent un secteur public industriel important en même temps qu'ils aident les sociétés multinationales et qu'ils donnent d'importants avantages à une bourgeoisie nationale dépendante de lui, incapable de remplacer les multinationales et qui constitue plutôt une classe d'appui pour ce *capitalisme d'État périphérique*¹ [...].

La Révolution tranquille doit donc être comprise comme un mode d'intervention étatique qui surgit de la combinaison du rôle de l'État et de l'action des classes moyennes. Se détachant de la classe dominante, l'État se transforme en agent d'intervention économique sous l'effet de la pression exercée par la distorsion économique et la crise du fonctionnement social. Il va alors s'engager dans la consolidation du marché intérieur par le développement d'un secteur public qui ne s'oppose pas aux multinationales et qui opère même en accord avec celles-ci, mais qui est en mesure de limiter les effets de la dépendance. De son côté, le mouvement social de développement, en se combinant avec le rôle nouveau de l'État, amène une modernisation de l'organisation sociale et des formes de participation. C'est ainsi que le mouvement syndical accroît ses possibilités d'intervention et que les classes populaires obtiennent un accès plus grand aux services scolaires, sociaux et sanitaires. Les classes moyennes, jouissant d'un poids politique déterminant, conduisent la modernisation de l'appareil d'État et accaparent la gestion des secteurs anciennement dirigés par la classe dominante. Tout est en œuvre pour conduire à l'achèvement et à la consolidation d'un capitalisme d'État périphérique.

¹ Alain Touraine, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 160.

Une modernisation de plus en plus conservatrice la rupture au sein de l'élite dirigeante

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution tranquille a posé les jalons de la constitution d'un capitalisme périphérique. L'État a étendu ses possibilités d'intervention économique et une modernisation s'est opérée sous la direction des classes moyennes. Tous les éléments semblent s'emboîter pour transformer davantage la relation au capital étranger et lui imposer une orientation qui s'intègre davantage à la société québécoise.

Tout irait pour le mieux si le Québec jouissait des prérogatives normalement rattachées à la souveraineté nationale. Or (et c'est ici que se complique le cas québécois), l'État y est tronqué, c'est-à-dire qu'il ne jouit pas des pleins pouvoirs d'un État indépendant en raison de son appartenance à la fédération canadienne. Dans le cadre du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, le Québec ne possède pas la juridiction sur les mécanismes principaux qui lui permettraient de se doter d'une politique économique plus avantageuse pour son développement.

Ainsi se pose avec acuité tout le problème de la dépendance politique qui confère à un autre État (soutenu par la bourgeoisie canadienne-anglaise) la possibilité d'interférer dans le développement de la société québécoise. La mise en place d'un capitalisme périphérique aboutit, dès lors, au problème politique de l'intégration au fédéralisme canadien et la Révolution tranquille va s'achever sur une rupture au sein de l'élite dirigeante, rupture dont l'enjeu s'articule précisément autour de l'arrêt ou de la poursuite de la construction d'un capitalisme périphérique dont l'aboutissement passe par une souveraineté québécoise accrue.

En fait, au fur et à mesure que la Révolution tranquille va conduire à l'accroissement des possibilités d'intervention économique de l'État, le capital étranger et les forces politiques qui le soutiennent vont se positionner et intervenir sur la scène québécoise bien souvent par État fédéral interposé. Tant que la Révolution tranquille se limite à la modernisation, elle n'est guère menaçante, mais pour peu que l'État commence à planifier, à accroître son intervention économique, à demander plus de pouvoirs pour recentrer le développement, il entre directement en contradiction avec le capital étranger dont la composante canadienne-anglaise peut s'appuyer sur un État fédéral capable d'intervenir et commençant par ailleurs, à élaborer lui-même, en regard de la dépendance canadienne, sa propre stratégie de développement. En fait, la poursuite de la Révolution tranquille au-delà d'un certain seuil est lourde de conséquences pour le capital extérieur, car « l'intégration

de la société nationale, le développement d'un marché de masse, la formation de centres internes de décisions économiques, etc., entrent en contradiction avec les intérêts du capitalisme centré sur l'extérieur ¹ ».

Dès 1965, la tension se fait sentir au sein de l'élite dirigeante. Deux modèles de développement vont s'affronter de plus en plus à travers la question du statut de l'État québécois et les forces politiques vont se cristalliser autour de ces deux pôles : maintenir un capitalisme dépendant ou entrer plus à fond dans le capitalisme périphérique. La défaite du Parti libéral aux élections de 1966 va catalyser le débat entre les deux groupes et aboutir à la scission de ce parti. Jean-Jacques Simard y voit l'expulsion de la technocratie :

Attribuant sa défaite de 66 aux réformes trop agressives lancées par la grande technocratie, le Parti libéral jugera bon de purger ses rangs de la base au sommet, comptant avant tout, désormais, sur des gens « pratiques » et terre-à-terre venus de l'entreprise privée pour meubler son organisation ².

Simard confond ici les problèmes propres au mode de développement et ceux qui relèvent du mode de production. L'affrontement tourne autour du mode de développement et oppose deux groupes technocratiques qui poursuivent en ce domaine des objectifs différents. Lorsque le Parti libéral reviendra au pouvoir en 1970, l'État continuera sa lancée technocratique de gestion du système social, mais la gouverne de cet État penchera davantage vers la gestion d'une relation dépendante plutôt que vers la consolidation du capitalisme périphérique.

Au congrès de 1967, René Lévesque (qui fut le principal artisan politique de la nationalisation du réseau hydro-électrique) tente de faire adopter par le Parti libéral sa thèse de la souveraineté-association. Son projet est clair : le Québec doit s'engager dans la conquête de sa souveraineté afin de récupérer les instruments politiques qui lui assureront une plus grande maîtrise de son développement. Tout est conforme au projet soutenu par les classes moyennes au cours de la Révolution tranquille. La thèse est rejetée par le congrès et René Lévesque quitte les rangs du Parti libéral pour fonder le Mouvement souveraineté-association qui deviendra, en 1968, le Parti québécois dont la direction relève de plusieurs des principaux artisans de l'État autour desquels vont graviter les classes moyennes insatisfaites de la tournure prise par la Révolution tranquille.

¹ Alain Touraine, *Les Sociétés dépendantes*, *op. cit.*, p. 98. Jean-Jacques Simard note, de façon analogue, à propos de la planification régionale entreprise au cours de la Révolution tranquille : « L'objectif fondamental d'une initiative comme la planification du développement régional revient à vouloir faire de l'État la force motrice des réaménagements nécessaires de l'ensemble des moyens de production de la société. C'est déjà manifester une volonté de retirer aux maîtres du capital une partie de l'autonomie de classe dont ils ont toujours joui (*op. cit.*, p. 140). »

² Jean-Jacques Simard, *op. cit.*, p. 48.

C'est ainsi que la question nationale se cristallise autour de la récupération des pouvoirs politiques qui permettraient au Québec de déboucher sur un capitalisme périphérique. Dès lors, la lutte nationale sera canalisée autour du Parti québécois qui représente, au niveau des forces politiques, les classes moyennes et leur projet de développement.

De leur côté, l'Union nationale et le Parti libéral qui reprend le pouvoir en 1970, vont de plus en plus soutenir une politique de développement centré sur l'extérieur, c'est-à-dire de maintien d'un capitalisme dépendant qui assure à la bourgeoisie étrangère l'initiative réelle du développement. Le gouvernement de Robert Bourassa se montre particulièrement généreux à l'endroit des monopoles et sa gestion économique reflète celle du gouvernement canadien :

En fait, la « gestion » de Bourassa sera désormais calquée sur la gestion des Libéraux à Ottawa ; c'est une seule et même stratégie qui anime le gouvernement du Québec et le ministère de l'Expansion économique régionale de Jean Marchand : contre l'étatisme des pouvoirs précédents à Québec, pousser l'entreprise privée à occuper l'avant scène ¹.

État et forces socio-politiques de développement national ne se correspondent plus, en quelque sorte : le premier perd sa fougue « entrepreneuriale » sous un gouvernement libéral qui se contente souvent de mettre sur les tablettes plusieurs des initiatives originant de l'appareil d'État et touchant directement le mode de développement. L'État continue d'intervenir au plan économique, mais il limite son rôle au soutien du capital étranger sans chercher véritablement à accroître les possibilités internes d'accumulation.

Toutefois, si le rapport des forces politiques joue au détriment des classes moyennes dont le projet a été stoppé par le jeu politique (tant provincial que fédéral), celles-ci n'en continuent pas moins à exercer leur pression sur l'État. C'est pourquoi le thème nationaliste demeure toujours présent pendant cette période, mais le traitement de la question nationale par le gouvernement se réduit de plus en plus à la seule question linguistique et culturelle. De plus, l'affrontement avec l'État fédéral se poursuit également et il manifeste lui aussi la pression des classes moyennes, mais cet affrontement se réduit là encore au seul domaine culturel. Ainsi, après avoir rejeté la Charte de Victoria dans laquelle le gouvernement fédéral proposait une formule de rapatriement de la Constitution, Robert Bourassa tente de se présenter comme le défenseur de la « souveraineté culturelle » du Québec, espérant de la sorte calmer les ardeurs nationalistes.

Dans cette conjoncture où le rapport des forces politiques pèse nettement en faveur du capital étranger, l'État va gérer plutôt que transformer la relation au

¹ Dorval Brunelle, « De la Révolution tranquille à la chute de Bourassa », *Politique aujourd'hui*, 7-8, 1978, p. 12.

capital extérieur. Abandonnant tout projet de planification, l'État cesse, à toutes fins utiles, de se présenter comme l'agent central du développement. Il se tourne davantage vers le maintien de l'ordre social. La modernisation se fait de plus en plus conservatrice et l'État laisse au capital étranger toute l'initiative du développement, se contentant de pallier aux carences du système. Seuls les secteurs de la santé et des services sociaux connaîtront une importante réforme en 1971. C'est alors que le gouvernement libéral procède à l'étatisation définitive de ces champs. Mais cette réforme (importante au plan de l'articulation de la société programmée) ne fait que compléter la modernisation-technocratisation entreprise à l'époque antérieure. Au niveau économique, l'État ne cherchera aucunement à progresser dans les voies ouvertes pendant la période précédente et fera même marche arrière. Le rapport des forces politiques l'amène à orienter l'intervention économique vers le soutien au capital étranger et à abandonner toute volonté de diriger le développement.

En face de cet État va se positionner, de façon de plus en plus radicale et combative, un mouvement syndical qui avait commencé à rompre avec l'élite dirigeante avant la fin de la Révolution tranquille. En 1971, les trois centrales publient leurs manifestes ¹ où elles attaquent la politique de soutien au capital étranger mené par l'État. Le manifeste de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) dont la problématique s'inscrit dans l'analyse des fonctions de l'école en société capitaliste, n'en pourfend pas moins le service que l'État rend à la bourgeoisie à travers le système éducatif. Il s'agit d'un véritable réquisitoire contre l'État qui ne mène aucune politique de développement autonome. Appelant à la lutte anti-impérialiste, les centrales convient les travailleurs à opter pour le socialisme qui peut seul permettre de renverser un État au service de la bourgeoisie étrangère. La publication et le ton de ces manifestes traduisent bien l'exacerbation des milieux syndicaux par rapport à la gestion de l'économie ², en même temps que l'influence des intellectuels qui découvrent les vertus explicatives du marxisme.

Attaqué de toutes parts, le Parti libéral subira la défaite aux élections de 1976. Le Parti québécois est porté au pouvoir et s'ouvre alors une nouvelle période de développement marqué par le contrôle de l'appareil gouvernemental par les forces politiques orientées vers le développement d'un capitalisme périphérique.

Mais l'après Révolution tranquille est d'abord traversé par l'affaiblissement politique de ces forces. Le mode d'intervention étatique des classes moyennes ralentit son rythme et l'intervention de l'État se combine alors avec les forces socio-politiques qui soutiennent un développement dépendant. La lutte entre ces

¹ Confédération des syndicats nationaux, *Ne comptons que sur nos propres moyens* ; Fédération des travailleurs du Québec, *L'État, rouage de notre exploitation* ; Centrale de l'enseignement du Québec, *L'École au service de la classe dominante*.

² Le même mouvement de contestation traverse les organisations populaires nées durant la Révolution tranquille.

deux modèles se cristallisent autour de la question nationale, posant ainsi le problème de la récupération des pouvoirs qui permettrait à l'État québécois d'assurer un développement plus auto-centré. Dans le champ politique, cette cristallisation se traduit par un bipartisme opposant les tenants des deux thèses. Rompant également avec tout projet articulé de mobilisation nationale, l'État renoue avec sa fonction répressive à l'endroit du mouvement syndical et populaire qui conteste sa direction économique.

Le Parti québécois au pouvoir : le retour à la construction du capitalisme périphérique

[Retour à la table des matières](#)

Le mode d'intervention étatique des classes moyennes s'est buté au problème de l'État. Dans le cadre de la Confédération canadienne, les pouvoirs économiques essentiels à l'élaboration d'une politique économique d'ensemble sont entre les mains de l'État fédéral et les forces socio-politiques liées au fédéralisme et au capital étranger sont intervenues pour freiner la stratégie de développement mise en place par les représentants politiques des classes moyennes. L'évolution du rapport des forces politiques a entraîné de la sorte la poursuite d'un développement centré sur l'extérieur. L'élection du Parti québécois ouvre, à cet égard, un nouveau chapitre.

On a souvent dit que l'arrivée au pouvoir du Parti québécois constituait l'aboutissement réel de la Révolution tranquille. Cette image n'est pas fautive dans la mesure où l'État va fusionner de nouveau avec des forces politiques qui promeuvent un développement capitaliste plus auto-centré et moins orienté vers l'extérieur. Mais la conjoncture est modifiée : d'une part, la nécessité de rompre l'hégémonie de l'ancienne classe dominante (hégémonie qui avait entraîné l'unanimité « trop tranquille » des forces sociales axées sur l'action) a disparu avec le déclin de cette classe ; d'autre part, les enjeux se sont davantage clarifiés, en ce sens que s'affrontent deux modèles de développement qui posent maintenant clairement toute la question du statut de l'État québécois.

Depuis 1976, la lutte continue de plus belle : les affrontements entre l'État fédéral et l'État québécois ont atteint un nouveau sommet. La crise actuelle se répercute certes sur les stratégies élaborées, l'échec référendaire et la victoire des forces fédéralistes dans le domaine constitutionnel ont évidemment modifié le rapport de forces en consacrant l'hégémonie de l'État fédéral, mais cela ne signifie en rien la mort du projet de développement d'un capitalisme périphérique d'État centré sur le Québec.

Le développement économique

[Retour à la table des matières](#)

L'élection du Parti québécois ramène au premier plan la question du rôle de l'État dans le développement économique. Comme nous l'avons vu, la Révolution tranquille a posé l'infrastructure d'un État interventionniste auquel le rapport des forces politiques a imposé un rôle économique de soutien au capital étranger et de correction des effets de la dépendance. Alors que la perspective de faire de l'État l'agent central du développement était présente au sein de l'élite dirigeante au début de la Révolution tranquille, celle-ci s'achève précisément sur la scission ayant comme effet de limiter l'intervention économique de l'État à des fonctions de régulation de la dépendance. S'est ainsi trouvée éliminée toute la question de la consolidation du capital autochtone ¹.

À cet égard, le projet péquiste reprend cette perspective avortée et rétablit une concordance entre les forces politiques de développement et le rôle de l'État comme agent central de ce développement. La manifestation la plus explicite de cette combinaison réside dans le fait que, pour la première fois de son histoire, l'État présente un énoncé de politique économique dans lequel il définit ses grandes orientations et se définit lui-même comme un agent essentiel au développement national :

Le rôle indispensable de l'État québécois comme levier économique et comme agent actif dans le processus de développement ne repose pas fondamentalement sur des considérations d'ordre nationaliste ou idéologique mais s'appuie essentiellement sur des réalités socio-économiques. Les entreprises de propriété québécoise ne contrôlent qu'une partie très faible du produit national [...]. L'État québécois est dans certains cas le seul agent économique ayant la taille nécessaire pour réunir les facteurs de production permettant aux Québécois de s'implanter dans le domaine de l'énergie, de l'exploration et de l'exploitation des richesses du sous-sol et dans certaines activités manufacturières [...]. Les objectifs et les

¹ Louis Maheu souligne à cet effet que le mode d'intervention étatique des classes moyennes, tout en s'enracinant dans des enjeux économiques, ne mène pas forcément à l'expansion d'une direction économique nationale : « Un autre trait du mode d'intervention étatique des classes moyennes aura été son enracinement dans les enjeux plus économiques cette fois [...] la stimulation du marché économique local, les velléités de fortifier la capitalisation autochtone, l'élargissement d'un secteur économique public intermédiaire ne mènent pas vraiment à des agressions économiques contre les secteurs étrangers multinationaux. Ils se mêlent encore le plus souvent à des manifestations ouvertes d'appui au secteur autochtone privé du marché économique local. Demeure donc prioritaire l'objectif d'une expansion, au sein du tissu social autochtone, des fonctions économiques dirigeantes que ce soit par le canal d'un renforcement de la bourgeoisie nationale ou par celui d'un concours soutenu apporté aux chefs et aux directions d'entreprises publiques, ressemblant à s'y méprendre à ceux du secteur privé (« La conjoncture des luttes nationales au Québec... », *op. cit.*, p. 135). »

besoins qui ont donné naissance aux sociétés d'État [...] sont donc tout aussi présents et impératifs aujourd'hui qu'ils l'étaient au début des années soixante ¹.

Le gouvernement a réaffirmé les mêmes principes dans son deuxième énoncé de politique économique ². Ainsi son action ne laisse pas de doute : il oriente l'intervention de l'État vers une consolidation du capital autochtone et un contrôle du capital étranger, sans pour autant fermer à ce dernier les portes du Québec. On est bien sur le chemin d'un capitalisme périphérique où l'État ne limite plus son intervention économique à la régulation des effets de la dépendance, mais se préoccupe de faire émerger un développement national plus auto-centré. Cette perspective est d'ailleurs explicite dans le premier énoncé de politique économique :

Au Québec, les gouvernements qui se sont succédé ont tenté, depuis le début des années soixante, avec des formules et des fortunes diverses, mais toujours sans véritable stratégie industrielle, de stimuler l'économie et de créer des emplois. Une foule de programmes d'aide à l'entreprise sont apparus [...]. La mise en place de la majorité de ces mesures visait prioritairement à créer des conditions favorables à la venue des investissements étrangers. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les premières maisons du Québec à l'étranger furent ouvertes. Il fallait convaincre les entreprises américaines, européennes et, plus tard, japonaises de venir s'établir au Québec.

Ces mesures n'ont toutefois pas permis de susciter une action collective des agents économiques québécois, action pourtant indispensable au développement de nouveaux produits et de nouvelles techniques, à l'amélioration de la gestion et de la productivité des entreprises et à une présence plus active sur les différents marchés. Au contraire, les programmes gouvernementaux ont trop souvent contribué à augmenter le degré de dépendance vis-à-vis l'étranger et, conséquemment à freiner l'entrepreneuriat des Québécois ³.

Tout mettre en œuvre pour assurer la consolidation du capital autochtone et atténuer la dépendance : tel est désormais l'objectif de l'État. Dans ce contexte, il est tentant de conclure à la mainmise de la bourgeoisie sur le Parti québécois. Fidèles à l'analyse marxiste des rapports entre la bourgeoisie et l'État dans les pays dominants, plusieurs sociologues concluent à la subordination de l'État aux intérêts de la bourgeoisie autochtone gonflée d'une puissante bourgeoisie d'État née de la modernisation de la société, c'est-à-dire du passage au capitalisme monopoliste d'État. Le Parti québécois devient ainsi l'instrument privilégié de la bourgeoisie québécoise soucieuse de mettre l'État à son service. Des variations existent entre ces différentes thèses, mais toutes s'articulent fondamentalement autour d'une vision empruntée à la situation de la bourgeoisie dans les pays dominants. Or, à la

¹ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 136.

² Gouvernement du Québec, *Le Virage technologique*, op. cit..

³ Gouvernement du Québec. *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 4.

suite de Sales, il convient de souligner que la bourgeoisie québécoise est extrêmement faible et incapable de s'affirmer comme agent de développement :

De son côté, le capital régional privé québécois ne peut espérer prendre le relais et tenter de s'affirmer comme agent central de développement pour plusieurs raisons. La première tient à sa faiblesse comparativement au capital canadien et américain. La seconde tient à sa différenciation nationale et ethnique qui ne permet une cohésion que sur des points limités et généralement sur une base défensive (par exemple, contre l'intervention directe de l'État dans l'économie). La troisième raison concerne la dépendance à la fois économique et politique du capital régional privé québécois par rapport aux fractions hégémoniques de la bourgeoisie canadienne [...] ce capital ne peut se donner une unité et un projet spécifique. En réalité, la faiblesse du capital canadien-français est partie intégrante de la question nationale car l'enjeu du contrôle de l'accumulation lui est sous-jacent ¹.

La faiblesse du capital autochtone, comme le souligne Sales, est partie prenante de la question nationale et si l'enjeu porte bien sur la consolidation de ce capital, l'entreprise est d'abord conduite par l'État. Les rapports entre la bourgeoisie et l'État sont ici renversés : ce n'est pas la bourgeoisie qui se subordonne l'État, c'est celui-ci qui s'affirme comme agent central du développement et qui a le rôle dominant ².

En fait, l'action de l'État telle qu'elle se module à l'actuel rapport des forces politiques traduit clairement une volonté, un projet de constituer un capitalisme périphérique où, selon Touraine, l'État assume le développement en faisant prévaloir les intérêts nationaux qu'il cherche à concilier avec les investissements étrangers :

[...] j'appelle pays de capitalisme périphérique celui dont l'État prend en charge les intérêts économiques dominants, tandis que la définition d'un pays dépendant est la séparation entre un pouvoir politique intégrateur et un pouvoir économique dirigé du dehors.

La société capitaliste périphérique échappe à la désarticulation parce qu'elle est dominée par un appareil d'État capable de gérer et de réprimer, de constituer à la fois les conditions favorables aux investissements étrangers et un certain nationalisme ³.

¹ Arnaud Sales, *op. cit.*, p. 87-88.

² À cet effet, Sales prend soin de souligner que l'initiative du développement appartient à l'État qui s'incorpore la bourgeoisie : « La bureaucratie, en effet, cherchera à affirmer son leadership en matière de développement par une intervention de plus en plus directe, "entrepreneuriale" pourrait-on dire, notamment dans les cas où le capital privé ou coopératif se révèle défaillant, *tout en incorporant la bourgeoisie régionale à son projet (Ibid., p. 89-90).* »

³ Alain Touraine, *Les Sociétés dépendantes, op. cit.*, p. 54, 87-88.

En nous référant, entre autres, aux deux énoncés de politique économique présentés par le gouvernement péquiste, nous pouvons soutenir que toute sa stratégie de développement s'articule autour d'un tel projet qui vise à accroître les possibilités internes d'accumulation en fortifiant le marché national par un soutien au capital autochtone et le maintien d'un secteur économique public, de même que par une intervention sur l'orientation des investissements étrangers afin d'amplifier leur intégration au Québec et de prodiguer le maximum d'effets internes d'entraînement :

Les performances de l'économie du Québec ne peuvent s'améliorer sans un accroissement très substantiel des investissements dans les secteurs productifs, sans un contrôle accru de l'activité économique par des intérêts québécois, sans une augmentation de la part du marché interne détenue par nos entreprises et sans une hausse de leurs exportations. La poursuite de tels objectifs repose non pas sur la capacité du Québec à attirer sur son territoire des investissements étrangers mais essentiellement sur l'initiative interne et le degré de dynamisme des Québécois.

Le développement économique reposant sur l'exploitation des matières premières est d'autant plus important qu'il s'accompagne d'effets d'entraînement [...]. Ce sont précisément ces effets d'entraînement qui, dans le passé, n'ont pas été suffisamment développés sur le territoire mais ont été exportés en grande partie à l'étranger.

[...] le gouvernement du Québec propose une approche sectorielle où les investissements étrangers connaîtraient à l'avance les secteurs qui leur sont ouverts et ceux qui leur sont entièrement ou partiellement fermés. Un tel contexte [...] susciterait l'apparition de nombreuses initiatives autochtones et permettrait de planifier un développement ordonné des secteurs névralgiques pour l'économie du Québec ¹.

¹ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 65-69-119. Plusieurs analyses critiques de la politique économique de l'État péquiste ont déformé ses intentions profondes pour mettre en lumière son credo à l'initiative privée et dénoncer, dans la même foulée, l'orientation soi-disant néo-libérale des politiques gouvernementales. Pourtant, dans ses deux énoncés de politique économique, le gouvernement présente ses orientations de fond qui traduisent bien la nécessité du maintien de l'intervention économique de l'État : « Le gouvernement du Québec n'entend d'aucune façon remettre en cause le principe même de l'intervention directe de l'État. Les objectifs et les besoins qui ont donné naissance aux sociétés d'État – suppléer aux déficiences du secteur privé, assurer une cohérence du développement et une présence des autochtones dans des secteurs névralgiques – sont toujours présents et impératifs. Il apparaît cependant qu'il ne faut pas multiplier le nombre de sociétés d'État mais développer une plus grande spécialisation et une intégration plus poussée des sociétés existantes [...]. Le gouvernement entend poursuivre le développement des sociétés d'État en privilégiant, comme il l'a fait depuis cinq ans, la formule des sociétés mixtes [...]. (*Le Virage technologique*, op. cit., p. 22). » Le gouvernement ne se propose donc pas de démanteler le réseau des sociétés d'État, mais plutôt d'en rationaliser le fonctionnement et, en privilégiant la formule des sociétés mixtes, il entend même étendre cette intervention dans les secteurs névralgiques où la présence québécoise s'avère insuffisante. Il s'agit donc pour lui d'accroître l'emprise de la société

Le mode d'intervention étatique généré par l'action des classes moyennes est en passe de connaître son aboutissement. N'y voir que la mise en place d'un État centré sur les intérêts de la bourgeoisie, c'est en déformer la réalité, car au cœur de ce processus se pose d'abord et avant tout le problème de la dépendance et de l'action étatique de rupture d'un développement centré sur l'extérieur.

À l'intérieur d'un modèle qui ne rompt pas avec le capitalisme, l'enjeu actuel n'en consiste pas moins à faire de l'État l'agent central du développement afin d'assurer à la société québécoise un accroissement « de sa capacité à se transformer par elle-même et de moins en moins sous l'effet d'interventions extérieures non maîtrisées ¹ ». Ceci n'empêche absolument pas qu'un mouvement socialiste s'affirme, conteste et même impose éventuellement une orientation de la gestion du développement plus centrée sur les besoins des couches populaires, mais il faut convenir que la lutte actuelle contribue à la lutte contre la dépendance, ce qu'on oublie trop facilement :

En effet, on ne peut faire abstraction du fait que l'orientation étatiste du projet implique une lutte contre la dépendance économique, une intervention directe sur le développement qui laisse un certain espace aux débats et aux choix politiques, même si ce n'est pas l'instauration d'une société socialiste dont les multiples visages possibles sont loin d'avoir été discutés pour l'instant au Québec, faute d'un mouvement de masse encore à construire ².

Le mode d'intervention étatique des classes moyennes s'achemine donc, avec l'État péquiste, vers la structuration d'un capitalisme périphérique où l'État orchestre le développement national par un soutien au secteur privé autochtone, une régulation du capital étranger et la puissance d'un secteur public qui comble les défaillances de l'initiative privée québécoise. Les classes moyennes peuvent désormais compter sur un État qui, plus que jamais, est à l'image du mouvement qu'elles ont conduit. Une difficulté majeure toutefois se dresse sur le chemin de la réalisation de ce projet ; l'État québécois est soumis aux règles du jeu fédéraliste qui confère à l'État canadien les pouvoirs essentiels à l'élaboration d'une véritable politique économique.

québécoise sur son développement économique par une intervention de l'État qui assure la prise en compte des intérêts nationaux. Certes, le mode de ce développement s'inscrit dans la trajectoire capitaliste, mais nier la volonté de rompre la dépendance par la consolidation d'un capitalisme autochtone (étatique et privé), c'est travestir son orientation de fond pour mousser un projet socialiste qui serait seul en mesure d'en finir avec la dépendance. L'analyse critique de l'État peut s'étayer sur un nombre suffisant d'éléments pour que l'on ne réduise pas son action à la projection de ses rêves !

¹ Arnaud Sales, *op. cit.*, p. 294-295.

² *Ibid.*, p.88.

Le problème de l'État : la question nationale

[Retour à la table des matières](#)

Aspirer à faire de l'État québécois l'agent central du développement nécessite obligatoirement que cet État possède les pouvoirs économiques indispensables pour mener à terme ce projet. Or, dans le cadre de la fédération canadienne, c'est l'État central qui jouit des prérogatives économiques essentielles à l'édification d'une politique économique d'ensemble. C'est pourquoi la redéfinition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois occupe une place centrale à l'intérieur du mode d'intervention étatique des classes moyennes. La question nationale hégémonisée par ces classes et leur formation politique, le Parti québécois, tend ainsi à réduire et à cristalliser la problématique de la « libération » du peuple québécois à la seule question de la souveraineté nationale et donc, de la construction-achèvement de l'État.

Le projet de développement national appelle le renforcement de l'État et de ses pouvoirs économiques. Avec l'élection du Parti québécois, la tension a monté dans les relations fédérales-provinciales et on assiste depuis à une véritable lutte entre l'élite dirigeante québécoise et l'État fédéral associé au projet de développement de la bourgeoisie canadienne. L'enjeu du référendum de mai 1980 concernait précisément ce conflit : le gouvernement québécois espérait renforcer son pouvoir de négociation par rapport à l'État fédéral. L'échec qu'il a subi ne signifie toutefois pas l'arrêt de cette lutte qui se poursuit de plus belle. On voit ainsi s'affronter deux États qui élaborent des stratégies opposées de développement. Ne l'oublions pas : le Canada dans son entier se caractérise par une forte dépendance à l'endroit du capital américain. La bourgeoisie canadienne, même si elle est nettement plus solide et développée que la bourgeoisie québécoise, n'en demeure pas moins menacée par le capital étranger qui accapare une partie importante du marché canadien. C'est précisément en fonction de cette dépendance que l'État fédéral, surtout à partir des années 70, adopte toute une série de mesures visant à assurer à la bourgeoisie canadienne une plus grande emprise sur le développement économique. Les analyses de Jorge Niosi montrent bien que la bourgeoisie canadienne a pu se renforcer grâce à l'adoption de politiques nationalistes par l'État fédéral principalement :

La bourgeoisie canadienne a consolidé ses positions au cours des années 70, et ce tant à cause du déclin relatif de l'économie américaine comme de l'expansion du nationalisme économique canadien. Ce nationalisme économique, véhiculé par une fraction minoritaire mais politiquement influente de la bourgeoisie canadienne, s'est manifesté par une variété de mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux au cours des années 70 et qui ont eu comme

résultat une réduction du contrôle étranger de l'économie et un déclin conséquent de la bourgeoisie compradore du Canada ¹.

Deux modèles de développement aux stratégies différentes s'opposent donc à travers la lutte de deux États qui renforcent des nationalismes contraires et qui tentent à travers le jeu des images symboliques de solidifier l'identité nationale qui leur correspond. L'un de ces modèles a son assise dans l'État fédéral qui entend assurer à la bourgeoisie canadienne la position d'agent central du développement, l'autre prend appui sur les classes moyennes francophones en lutte pour l'obtention d'une souveraineté qui permettrait à l'État québécois de devenir l'agent principal de développement.

C'est là que réside tout le sens des revendications nationalistes du Parti québécois et le premier énoncé de politique économique est, à cet égard, très clair :

Cet énoncé de politique économique tente pour la première fois d'ouvrir et d'élargir le débat économique à sa véritable dimension, celle du développement au sens large et multi-sectoriel. Il n'en demeure pas moins qu'un tel document ne pouvait faire disparaître artificiellement cette contrainte fondamentale que représente le partage des pouvoirs économiques dans le régime fédéral [...]. Il est en effet essentiel de réaliser, dans une optique rigoureusement économique que le gouvernement du Québec n'est pas le gouvernement économique majeur et qu'il ne peut être en mesure, dans la cadre actuel de régler seul certaines faiblesses fondamentales de l'économie québécoise ².

C'est dans cette perspective qu'il faut également comprendre tout le débat qui a entouré le rapatriement de la Constitution canadienne. L'enjeu des nombreuses négociations qui ont eu lieu entre les provinces et le gouvernement central s'articulait fondamentalement autour d'une redéfinition des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement. L'État québécois espérait ainsi obtenir l'autonomie suffisante et nécessaire à l'édification d'un capitalisme périphérique. En autant qu'il pouvait acquérir un pouvoir économique plus grand, l'État québécois n'entendait pas nécessairement rompre tous les liens avec la fédération canadienne ³ et l'analyse de Louis Maheu rendait parfaitement compte de ce jeu politique :

Force est d'admettre que le mode d'intervention étatique des classes moyennes canadiennes-françaises s'inscrit dans cette conjoncture de crise du système politico-institutionnel canadien [...]. À ce titre, il pourrait même tout naturellement converger, au point d'y être enfermé vers le marché politique des négociations, plus ou moins aisées ou conflictuelles, entre les États provinciaux et l'État central [...]. D'une manière ou d'une autre, [...] ce mode d'intervention mènerait à un développement capitaliste périphérique plus auto-centré. Il

¹ Jorge Niosi, « Le contrôle des filières étrangères au Canada : nouvelles perspectives sur la bourgeoisie compradore », *Sociologie et Sociétés*, vol. 11, n° 2, octobre 1979, p. 122.

² Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 6.

³ C'est là tout le sens du thème péquiste de la « souveraineté-association ».

nécessiterait cependant que des pouvoirs accrus soient obtenus au cours de ces négociations globales, même s'ils ne rompaient pas vraiment toutefois avec la logique de la dépendance politique ¹.

Une telle stratégie se méprenait toutefois fondamentalement sur la dynamique de l'État fédéral et sur l'impossibilité de concilier deux modèles de développement aux assises divergentes. Le jeu des débats constitutionnels a abouti à l'inverse de ce que l'État québécois en attendait : l'État fédéral en est sorti renforcé. On comprend, dès lors, que le gouvernement dans sa rhétorique a depuis laissé tomber le thème de l'association pour centrer sa lutte uniquement sur la souveraineté du Québec.

La mobilisation nationale

[Retour à la table des matières](#)

Avec l'accession au pouvoir du Parti québécois, les relations (très tendues sous le gouvernement Bourassa) entre l'État et le mouvement syndical vont se modifier dans un premier temps. Soucieux de préserver l'image de son préjugé favorable aux travailleurs, le gouvernement péquiste adopte toute une série de mesures qui ont pour effet de réduire l'agressivité du mouvement syndical à l'endroit de l'État, même si la méfiance persiste à plusieurs endroits. En ce qui concerne le secteur public et parapublic qui constitue le point névralgique sur lequel ont achoppé tous ses prédécesseurs, le gouvernement s'empresse de mettre sur pied une Commission chargée de faire enquête sur l'épineux problème des négociations dans ce secteur ².

Le gouvernement cherche ainsi à mobiliser le mouvement syndical derrière sa stratégie de développement dont une des composantes repose précisément sur la concertation des différents acteurs économiques. C'est dans cet esprit que le gouvernement convoque un sommet économique (le premier d'une longue série) où sont invités à négocier les « partenaires sociaux » que sont l'État, le patronat et les syndicats. Si le gouvernement ne réussit pas vraiment à mobiliser l'ensemble des milieux syndicaux, il n'en a pas moins affaibli l'opposition des syndicats à l'endroit de l'action de l'État, puisque ceux-ci ressortent divisés quant à l'attitude à adopter suite à ce premier sommet économique.

À travers ses différentes actions de concertation et de consultation des acteurs économiques québécois, l'État cherche manifestement à consolider une mobilisation nationale qui lui permettrait de s'affirmer comme agent central de développement. La constante du discours sur la responsabilité de tous les acteurs économiques dans la dynamisation de l'économie québécoise ne laisse planer

¹ Louis Maheu, « La conjoncture des luttes nationales au Québec... », *op. cit.*, p. 139.

² Gouvernement du Québec, *Rapport de la Commission d'étude et de consultation sur la révision du régime des négociations dans les secteurs public et parapublic*, Éditeur officiel du Québec, février 1978.

aucun doute à ce sujet : l'État ; veut regrouper des partenaires qui s'associent derrière son leadership.

C'est probablement en raison de cette attitude populiste et nationaliste que l'État a réussi pour la première fois à négocier, en 1979, une convention collective (qui est pourtant loin d'être généreuse) avec ses employés sans qu'il n'y ait d'affrontement majeur. L'État a habilement manœuvré pour neutraliser l'opposition syndicale, et il faut bien ajouter qu'il se sentait également fort de l'appui presque inconditionnel qu'il reçoit des classes moyennes du secteur public.

Au niveau de sa politique budgétaire, l'État s'est particulièrement orienté vers la compression de la masse monétaire affectée aux services publics. Ses choix manifestent une volonté nette d'accélérer le soutien au développement économique et notamment au capital autochtone. L'État semble ainsi s'acheminer plus à fond dans la consolidation du capitalisme périphérique en réduisant, en quelque sorte, sa fonction redistributrice au profit des classes moyennes et en refoulant les demandes de participation sociale et économique accrue. Par suite des coupures massives de services, le mécontentement resurgit dans le secteur public et l'État doit trancher entre sa stratégie de développement économique et les revendications des couches sociales affectées par sa politique économique.

Avec l'accentuation de la crise, la distanciation de l'État par rapport aux classes moyennes est encore plus manifeste. Les dernières négociations dans le secteur public et parapublic se sont soldées par l'adoption de toute une série de décrets fixant unilatéralement les conditions de travail et imposant même des réductions de salaires. Comme partout ailleurs, l'État applique de sévères coupures dans les différents services publics et les classes moyennes en subissent durement les frais, de sorte que le rêve d'une mobilisation nationale semble plus que jamais s'effriter sous le choc d'une crise économique et politique qui renforce les positions d'un État fédéral de plus en plus soucieux de consolider sa propre stratégie de développement.

Mais il ne faudrait pas se méprendre sur les objectifs de l'État québécois : malgré les difficultés que lui causent une situation économique difficile et un rapport de forces politiques défavorable, il n'en continue pas moins de se débattre pour construire un capitalisme périphérique évoluant sous sa gouverne.

Ainsi, la trajectoire suivie par le Québec depuis la Révolution tranquille est modulée par l'entrée de l'État dans un développement volontariste et par l'action des classes moyennes qui y constituent une couche sociale d'autant plus importante que la bourgeoisie nationale est très faible. Ces classes moyennes détiennent un poids politique qui leur permet d'orienter la modernisation de la société québécoise en fonction de leurs intérêts, et leurs couches supérieures, atteignant les sommets de l'État, monopolisent la question nationale autour du problème de l'achèvement de l'État. Le mode d'intervention étatique ainsi produit par la combinaison de

l'intervention de l'État et de l'action des classes moyennes pousse au développement d'un capitalisme périphérique dont la réalisation est cependant bloquée par la structure politique canadienne en conséquence de quoi son élaboration évolue au gré du rapport des forces politiques qui se cristallisent en deux blocs : d'un côté, une force qui entend limiter le rôle de l'État à la régulation des effets de la dépendance ; de l'autre, une force qui aspire à l'édification d'un capitalisme périphérique d'État. À ces deux blocs correspondent deux projets politiques qui se polarisent autour de la définition des pouvoirs de l'État québécois : d'une part, un projet qui, tout en insistant sur la spécificité culturelle et nationale du Québec, n'en demeure pas moins solidaire de la stratégie fédérale de développement ; d'autre part, un projet souverainiste qui vise à doter l'État des pouvoirs indispensables à la canalisation d'une plus grande partie de l'accumulation en territoire québécois.

Ce dont il est question à l'intérieur de ce processus, c'est bien du mode de développement de la société québécoise. Il s'agit d'abord et avant tout du problème de la dépendance et de la direction du développement économique. En fonction de cette seule problématique, on ne peut toutefois pas ramener la société québécoise à une société industrielle, c'est-à-dire une société dont les rapports déterminants opposent bourgeoisie et prolétariat. Certes, les problèmes du développement sont prioritaires et cristallisent des positions différentes au sein des classes sociales, mais ils ne nous permettent pas d'ignorer la société programmée qui se met en place. C'est maintenant sur elle que nous allons nous pencher.

Premier acte

À l'ombre du rationalisme : l'articulation du mode de développement et du mode de production au sein de la société québécoise

Chapitre II

Le mode de production : vers la société programmée

[Retour à la table des matières](#)

Si nous avons établi que l'action des classes moyennes a donné naissance au Québec à un mode d'intervention étatique grâce auquel la société québécoise met fin, en partie, à la désarticulation qui l'a marquée depuis la Conquête anglaise, nous devons maintenant pousser davantage l'analyse pour scruter le type de société qui se construit à travers cette action de développement.

Certes, les problèmes du développement occupent une position prioritaire : tant que la société québécoise n'aura pas acquis une plus grande maîtrise de son développement économique, elle restera toujours soumise à la désarticulation produite par une économie dirigée de l'extérieur. Mais dans la mesure où précisément se consolide un État qui devient l'agent central de développement,

permettant ainsi à la société québécoise d'acquérir un plus grand contrôle sur son économie, il faut examiner plus à fond le mouvement dans lequel cette société est entraînée, car il ne va pas de soi que ce développement conduit inéluctablement à la structuration d'une société d'abord marquée par la domination et les conflits propres aux sociétés industrielles. En effet, comme le signale Alain Touraine :

Dans tous ces cas s'opère le passage d'un mode de développement à un mode de production sans pour autant que le premier soit seulement le chemin qui mènerait à une Rome qui demeurerait l'économie capitaliste classique. Il faut refuser tout privilège analytique au mode de développement libéral, tout en refusant aussi d'enfermer les modes de développement dans leur spécificité. Ils mettent en forme historique un mode de production ¹.

Nous sommes ainsi renvoyés à la question du système d'action historique suscité par l'action de développement entreprise depuis la Révolution tranquille. À ce chapitre, il appert de plus en plus que se met en place un nouveau type de société dans lequel les rapports de domination se transforment : le Québec passe à la société programmée et le conflit central et majeur qui le traverse et l'active oppose les grands appareils technocratiques de gestion issus de la Révolution tranquille aux populations gérées par ces appareils. Certes, l'action de modernisation s'exerçait d'abord en fonction de la montée sociale des classes moyennes soucieuses d'assurer un développement plus conforme à leurs intérêts et cette modernisation a bien permis d'opérer une redistribution en faveur de ces classes, mais cette action porte en elle les germes d'une société programmée, car de la prise en charge par l'État d'un nombre croissant d'aspects de la vie sociale (de la santé jusqu'aux loisirs et aux sports, en passant par l'éducation, les services sociaux, la recherche scientifique, etc.) émerge un ensemble d'appareils étatiques dans lesquels se forme une classe dirigeante technocratique. Le mode d'intervention étatique nous entraîne ainsi d'une société industrielle dépendante vers une société capitaliste périphérique de type programmé. Si une telle transformation est possible, c'est parce que le développement se définit comme « le passage d'une société d'un champ d'historicité à un autre. Il ne se réduit jamais à la modernisation, à la croissance, et la voie qu'il suit dépend des rapports de classes, des mécanismes politiques, du fonctionnement organisationnel de la société considérée et de ses rapports de domination ou de dépendance avec d'autres sociétés ² ».

Considérant la société québécoise et l'action étatique mise en œuvre, il ressort que le développement s'oriente vers la société programmée. En effet, le modèle culturel qui y prévaut n'a plus rien à voir avec celui du monde industriel : tout se conçoit désormais en termes de gestion, de planification, d'organisation, de système et de programmation. Ce qui autrefois était considéré comme « dépenses

¹ Touraine, Alain, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 160-161.

² Touraine, Alain, *Pour la sociologie*, Seuil, Paris, 1974, p. 59.

sociales improductives » se transforme, sous l'effet d'une connaissance accrue et d'une analyse systémique de la société, en « investissements productifs ». La frontière entre le public et le privé disparaît, de sorte que toute la vie sociale devient matière à gestion et à domination. La société programmée s'installe dans le cours d'une action étatique qui entraîne la mise en forme d'une capacité plus grande d'intervenir à partir de la systématisation de l'organisation sociale et de la mise à contribution des connaissances scientifiques. L'investissement et l'accumulation se déplacent du terrain de l'organisation du travail pour englober un champ plus vaste et dicter les conduites et les comportements adéquats pour la bonne marche de l'appareil.

Les problèmes du mode de développement interfèrent, bien entendu, avec la société programmée, mais ils n'empêchent pas sa formation. En fait, le mode de développement crée un enjeu autour de l'orientation de la gestion technocratique : ou bien la société programmée sera tournée vers l'extérieur et l'accumulation produite sera drainée dans les sillons du capital étranger, c'est-à-dire que la gestion des systèmes s'effectuera en vue d'augmenter la productivité mise au service d'une économie dirigée de l'extérieur et la gestion servira à consolider un développement plus auto-centré, c'est-à-dire à accroître la capacité de la société québécoise à se produire elle-même.

La priorité des problèmes de développement, répétons-le, n'empêche pas la construction d'une société programmée, et dans le cas québécois, la « modernité » dans laquelle il évolue semble tout naturellement l'orienter vers ce type de société qu'Alberto Melucci définissait ainsi :

Par rapport à la phase industrielle du capitalisme, la production qui caractérise les sociétés avancées n'est plus seulement transformation de la nature, mais elle devient de plus en plus production des rapports sociaux et production de l'identité. Le développement des sociétés avancées est assuré par l'extension du contrôle au-delà de la structure productive, dans la consommation, dans les services, dans les relations sociales. Les mécanismes de l'accumulation sont alimentés non plus par la simple exploitation de la force de travail, mais par la manipulation de systèmes organisationnels complexes, par le contrôle de l'information et des appareils symboliques, par l'intervention dans les relations interpersonnelles. Le rôle de la science et des systèmes d'information s'accroît dans le capitalisme avancé, mais on voit se développer en même temps une capacité d'intervention et de transformation qui dépasse l'environnement naturel et se porte sur les systèmes sociaux, sur les relations interpersonnelles et sur la structure même de l'individu (personnalité, inconscient, identité biologique ¹).

Si l'État est l'agent de formation d'une classe dirigeante, comme le souligne constamment Alain Touraine, le mode d'intervention étatique a bien produit un

¹ Melucci, Alberto, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, octobre 1978, p. 47.

nouvel acteur dirigeant face auquel va se positionner de plus en plus un nouvel acteur populaire. Cet acteur dirigeant se constitue au sein des appareils étatiques québécois qui prennent en charge un développement global ouvrant la voie à de nouvelles formes de domination sociale. Le conflit central des sociétés industrielles n'a certes pas disparu, mais il tend à se « péripétiser » par rapport à l'émergence d'une domination qui imprègne tous les aspects de la vie sociale. C'est bien ce à quoi référait Jean-Jacques Simard lorsqu'il soulignait que :

[...] par rapport aux propriétaires capitalistes et aux industriels, les technocrates avancent d'un cran : l'homme de la société capitaliste avancée n'est plus seulement prolétaire dans l'usine ou le bureau, mais puisque les déterminants de la croissance s'étendent à d'autres pratiques collectives, il faut poursuivre le prolétaire sur ces terrains-là et voir à la « mise en valeur » de ses ressources ¹.

L'action de l'État, au Québec, ne peut être détachée de l'instauration de nouveaux rapports de classes qui découlent du passage à la société programmée. Les problèmes du mode de développement ne doivent pas servir à masquer la présence active d'une technocratie qui organise, rationalise, gère « tout le travail que la société exerce sur elle-même ». Depuis la révolution tranquille, l'État n'a cessé d'accroître son emprise sur la vie des citoyens. Des organisations nouvelles sont nées, des anciennes ont été transformées et leur emprise a été étendue, de sorte que commence à poindre le conflit qui oppose les appareils aux populations qu'elles veulent domestiquer :

Dans cette société programmée, les conflits sociaux de classes sont plus généraux que dans les sociétés industrielles puisque des appareils de gestion et de domination sociale s'installent dans presque tous les domaines de la vie sociale. Surtout, ces conflits se transforment. Ils ne se situent plus à l'intérieur des entreprises pour opposer les travailleurs aux dirigeants. Ils opposent les *appareils* aux *populations* dont ils ont la capacité de définir les besoins dans un domaine particulier ou en général... C'est en termes d'usagers, d'habitants, voire d'êtres vivants, que cette base peut être le moins mal définie. Ce n'est en tout cas plus en terme de classe de travailleurs mais ces usagers sont bien une classe dans la mesure même où ils sont soumis au pouvoir d'une nouvelle classe dirigeante ².

Ce conflit entraîne dans son sillon la présence active de scientifiques, de professionnels qui refusent l'asservissement de leur compétence aux intérêts d'un appareil dont la direction cherche à canaliser la connaissance vers la réalisation de ses objectifs. Le projet actuel de rationalisation et de systématisation de tout le développement scientifique sous l'égide de l'État québécois est, à cet égard, fort instructif. Ce conflit se mêle, bien sûr, à des intérêts corporatistes ; il se combine avec les intérêts des classes moyennes dont les couches supérieures détiennent une influence politique considérable forçant ainsi l'État à manœuvrer docilement pour

¹ Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 57.

² Touraine, Alain, *op. cit.*, p. 176.

ne pas mettre en jeu son projet économique. Mais tout cela souligne également que nous entrons dans la société programmée où l'appropriation de la science, en raison de la domination qu'elle autorise, devient un enjeu majeur.

L'État possède ainsi une double face : il accepte ou transforme la relation au capital étranger et il assure le passage à la société programmée. Dans le premier cas, il est lié au problème de la dépendance et à l'action des classes moyennes ; dans le second, il suscite l'émergence de nouveaux rapports sociaux. À ce sujet, il ne se différencie guère du mouvement des sociétés capitalistes avancées où, selon Carol Levasseur, l'État devient le « principe central d'organisation de l'historicité ¹ ».

Nous pénétrons de plus en plus dans un type sociétal où l'État préside à la mise en forme d'une historicité supérieure, c'est-à-dire d'une capacité plus grande pour la société québécoise d'intervenir sur elle-même, à travers le développement de puissants appareils technocratiques qui étendent leur emprise et leur domination sur tous les aspects de la vie sociale. C'est ainsi que la société québécoise se voit de plus en plus commandée par une foule d'experts gestionnaires soucieux de régler tous les comportements de la vie quotidienne. La domestication ne connaît pas de limite et l'on pourrait étendre encore davantage la liste des spécialistes techniques que brossait Claude Lefort pour décrire l'aliénation technocratique :

L'homme en vient à se rapporter au travail par le médium de la technologie, à son désir par le médium de la sexologie, à la nourriture par celui de la diététique, à l'enfant ou au nourrisson par celui de la pédagogie ou de l'élevage rationnel, à la nature par celui de l'écologie, d'une façon générale à son corps, sa vie et les autres par mille petits modèles scientifico-psychologiques ou sociologiques. Un fantastique projet d'intimidation soutient ce discours de connaissance qui contraint le grand nombre à se soumettre aux représentations de l'expert, mieux : à les intérioriser sous peine soit de n'être rien, soit de se percevoir soi-même comme a-social ou déviant ou déchet ².

Dans le cas québécois, ce passage vers la société programmée est manifestement assuré par l'État, mais le rapport des forces politiques liées au mode

¹ « Il est communément admis aujourd'hui que l'élargissement spectaculaire des frontières du champ d'intervention de l'État constitue l'une des transformations fondamentales du capitalisme d'après-guerre et que la gigantesque prolifération de ses interventions est à l'origine d'une profonde mutation du mode d'organisation des sociétés capitalistes avancées. Jadis simple garant des grands équilibres sous-jacents au maintien de l'ordre social, il est graduellement promu au rang de principe central d'organisation de l'historicité des sociétés capitalistes occidentales. Tant et si bien que son action régulatrice est désormais au cœur même de la production des rapports sociaux, de leur reproduction dynamique et de leur transformation » (Carol Levasseur, « De l'État-providence à l'État disciplinaire », (sous la direction de) in Gérard Bergeron et Réjean Pelletier, *L'État du Québec en devenir*, Boréal-Express, Montréal, 1980, p. 283).

² Lefort, Claude, « Maintenant », *Libre*, vol. 77, n° 1, p. 20.

de développement ne joue plus ici de la même façon. On ne décèle plus d'hésitation, de rupture dans l'intervention étatique : de la Révolution tranquille à l'État péquiste, un mouvement continu opère une constante technocratisation de la vie sociale. Une solide technocratie d'État s'est implantée. Dans ce domaine, État fédéral et État québécois se rejoignent : leurs modèles de développement peuvent bien s'opposer, la gestion technocratique les lie. Dans cette trajectoire, les forces socio-politiques se brisent et se recomposent selon le nouveau système d'action historique qui se met en place. Les classes moyennes, par exemple, oscillent de plus en plus entre, d'une part, le soutien à un État national qui travaille à l'élaboration d'un capitalisme périphérique, et d'autre part, la lutte contre ce même État technocratique dont la domination envahit la vie quotidienne.

Il nous faut donc reprendre notre cheminement pour déceler comment, à travers l'action de développement, émerge la société programmée. En fait, il s'agit de retourner à la Révolution tranquille pour saisir comment « un État intégrateur et modernisateur [...] joue à la fois le rôle d'un État et d'une classe dirigeante en formation, (comment) agissant au nom d'un peuple, l'État "développementaliste", selon l'expression latino-américaine, dirige une mutation historique et crée, contrôle ou remplace une classe dirigeante ¹ ».

La Révolution tranquille : les fondations de l'édifice

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on veut retracer l'émergence de la société programmée québécoise, il convient d'abord de se rappeler les remous qui traversaient le Québec durant les années 50. C'est alors que prend forme, comme on l'a dit, un mouvement social de développement qui lutte contre une classe dominante et un ordre traditionnel soutenus par un État menant une généreuse politique d'ouverture au capital étranger. À la fois cause et effet d'une crise sociale, ce mouvement traduit l'impossibilité de réduire toute société à l'ordre, des forces sociales et historiques la travaillant continuellement. La récession économique vient porter un coup fatal à l'édifice, favorisant ainsi la fusion du mouvement social et de la transformation de l'État pour constituer ce mode d'intervention étatique que nous avons analysé.

Ce mouvement, on l'a déjà signalé, « possède à la fois une orientation de classe, une orientation nationaliste ou anti-impérialiste et une orientation modernisatrice ² ». Ces trois axes se combinent dans la lutte contre le régime Duplessis. En effet, le mouvement syndical est un des moteurs essentiels du combat contre le « duplessisme » ; les classes moyennes affirment un nationalisme économique conséquent avec le blocage de leurs débouchés d'emplois ; enfin, une intelligentsia critique s'élève contre l'obscurantisme dans lequel les classes

¹ Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, Grasset, Paris, p. 179.

² Touraine, Alain, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 163.

dominantes maintiennent le peuple québécois. En tension les uns avec les autres, ces éléments ne tarderont pas à se distancier si tôt le régime abattu et entreprises les réformes principales.

Le mouvement syndical sera le premier à prendre ses distances à l'endroit d'un État dont les largesses s'amenuisent au fur et à mesure de sa consolidation. Les classes moyennes serviront constamment de support à l'État national développementaliste et ne commenceront à se briser et à se distancier de l'État qu'au moment où la modernisation dirigée par l'intelligentsia technocratique atteindra le niveau où la domination prend le dessus sur une redistribution s'exerçant en leur faveur.

Mais n'anticipons pas : cette intelligentsia critique fortement modernisatrice ne représente au début du processus que les couches supérieures des classes moyennes, mais son installation aux sommets de l'État la détache de ce groupe dans la mesure où l'interventionnisme étatique, découlant d'abord de l'entrée de l'État dans un mode de développement volontariste, pousse aussi vers un nouveau type de société et une nouvelle cohérence :

[...] l'interventionnisme étatique agit pour réduire l'asynchronie des éléments, pour « moderniser » certains d'entre eux ou reconnaître leur transformation. Le conflit des acteurs historiques fait éclater le système d'action historique [...] De même que l'État comme agent de l'hégémonie tend à maintenir le système d'action historique dans sa forme présente, l'État interventionniste le pousse vers une nouvelle cohérence ¹.

Creuset d'une véritable technocratie d'État, les fractions supérieures des classes moyennes conduisent une transformation qui ne se rattache pas au modèle culturel des sociétés industrielles. Les sommets de l'État sont tournés vers la science, la rationalisation et la systématisation du fonctionnement social. Ces couches aspirent à se constituer en classe dirigeante et l'intervention de l'État au fur et à mesure qu'elle va se renforcer et s'achever va contribuer en retour à la constitution de cette nouvelle classe dirigeante, car si « (l'État) d'un côté est un agent de contrôle social d'une classe supérieure surtout dominante, d'un autre côté (il) est aussi un agent d'intervention de forces sociales qui aspirent à être dirigeantes ² ».

En ce sens, la Révolution tranquille introduit le Québec dans un nouveau type de société marquée par la prégnance des appareils technocratiques qui vont le modeler de plus en plus. La modernisation ne s'arrête pas aux intérêts des classes moyennes, elle porte également en elle un embryon qui va se développer davantage dans la mesure où la classe dominante sera éjectée des organisations sociales qu'elle contrôlait. Ainsi, en même temps que s'ébauche la voie qui peut

¹ Touraine, Alain, Production de la société, *op. cit.*, p. 481-482.

² *Ibid.*, p. 422.

conduire de la dépendance au capitalisme périphérique, se dessinent les traits d'un nouveau système d'action ¹.

Le modèle culturel : de l'esprit religieux à l'esprit scientifique

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle culturel dans lequel baigne le Québec avant la Révolution tranquille est, quant à l'essentiel, tout à fait conforme à celui des sociétés industrielles. Par-delà l'exploitation et les durs conflits qui opposent la classe ouvrière et le patronat, l'industrialisation n'en est pas moins vécue comme un progrès et c'est pourquoi d'ailleurs, Maurice Duplessis, représentant politique par excellence de la classe dominante, peut si bien vanter les bienfaits que le capital américain répand sur le Québec. En fait, l'achèvement de l'industrialisation à partir de la Seconde Guerre mondiale et la pénétration de la société de consommation concourent à ancrer définitivement la croyance au progrès par l'industrialisation entreprise à la fin du XIX^e siècle.

C'est au niveau de sa traduction idéologique que ce modèle culturel prend une coloration particulière. La puissance sociale et politique de l'Église entraîne la domination d'un discours religieux qui se subordonne, en quelque sorte, le modèle culturel. Aussi l'idéologie dominante sera-t-elle désarticulée par rapport à ce modèle : alors que l'industrialisation s'accomplira et progressera, l'idéologie dominante entretiendra une vision du monde essentiellement axée autour du respect des valeurs religieuses et traditionnelles.

Dans un tel contexte où la divine Providence est reine et maîtresse, on ne s'étonnera pas de la subordination du champ scientifique au champ religieux. Le développement des sciences (sociales et naturelles) est complètement obstrué par la domination du discours religieux. L'appareil scolaire constitue un véritable foyer de rayonnement de la philosophie et de la théologie thomistes auxquelles doit se subordonner tout le développement scientifique. Mais, le « mouvement scientifique », qui avait donné naissance en 1923 à l'Association canadienne-

¹ Jean-Jacques Simard s'inscrivait dans la même perspective lorsqu'il analysait la Révolution tranquille comme un débordement de la société industrielle : « La Révolution tranquille visait pour l'essentiel à ériger en ce pays un modèle de société fonctionnelle et techniquement parfaite, conforme aux impératifs du capitalisme avancé [...] Grâce à elle, certains membres des classes moyennes s'ouvrent à l'accès à la gestion de l'économie contemporaine, laquelle ne saurait se comprendre dans le seul cadre restreint des usines et de l'échange des marchandises, mais implique l'intégration délibérée à l'appareil productif de plusieurs domaines d'activité sociale comme l'éducation, la recherche ou les politiques sociales, hier encore considérées négligeables aux fins économiques mais aujourd'hui de plus en plus imbriquées aux déterminants de la croissance et de l'exploitation maximale des forces physiques et intellectuelles du travail » (op. cit, p. 13).

française pour l'avancement des sciences (ACFAS) dont la rhétorique nationaliste fait passer « le salut de la nation par l'Église au salut de la nation par la science », s'affirme davantage durant les années 50 et entre directement en lutte contre l'ordre établi. L'ACFAS contribue ainsi davantage à offrir aux Québécois de nouvelles représentations du fonctionnement social et naturel. La lutte pour l'autonomisation du champ scientifique mine sérieusement les fondements de l'idéologie dominante et c'est pourquoi le mouvement scientifique qui n'est qu'une composante du mouvement global de développement va fournir à ce dernier un contre-discours important ¹.

Au-delà de la lutte entre deux groupes au « capital culturel » différent qui combattent l'un contre l'autre, dans un cas pour assurer la « mise en valeur » de son capital et dans l'autre, pour maintenir sa domination, il apparaît tout aussi important de souligner que ce mouvement scientifique est porteur du modèle culturel qui va s'affirmer de plus en plus et triompher avec la Révolution tranquille.

Les fractions supérieures des classes moyennes contribuent en définitive, à l'autonomisation du champ scientifique par rapport au discours religieux. Elles entrent en lutte contre la classe dominante sur la base de leur savoir ; leur attaque ne s'appuie pas sur le blocage de l'industrialisation que pourrait entretenir la classe dominante, elle s'organise « au nom de la raison [...] et de la maîtrise des choses que libère la science ² ». Dans ce conflit, deux idéologies s'affrontent, mais plus importante encore est la structuration d'un nouveau modèle culturel qui fait passer du progrès par l'industrialisation au développement par l'acquisition et l'application de la connaissance scientifique.

Or, dans la mesure où ce sont ces fractions supérieures des classes moyennes qui prennent la direction de l'État avec l'avènement de la Révolution tranquille, l'intervention étatique s'articulera précisément autour de ce modèle culturel et son actualisation prendra les traits d'une gestion systémique du fonctionnement social. À cet effet, la réforme de l'éducation qui constitue une des transformations majeures de cette période doit être analysée non seulement dans le cadre de la lutte entre la classe dominante et la nouvelle élite dirigeante, mais aussi comme le moment où l'État pousse la société québécoise vers un nouveau modèle culturel. En effet, l'intervention étatique ne se contente pas uniquement de démocratiser l'enseignement, elle amorce tout un changement de la pédagogie et des programmes scolaires dont l'effet premier est de contribuer à la consolidation d'un modèle culturel scientifique qui recoupe l'instauration d'une nouvelle idéologie dominante dès lors qu'en conviant les classes populaires à s'instruire, l'appareil scolaire transforme le modèle en croyance qui contribue à créer l'unanimité derrière la direction de la nouvelle élite dirigeante. La majorité des analyses de la

¹ Cf. Fournier, Marcel, *op. cit.*, et Fournier, Marcel et Maheu, Louis, *loc. cit.*

² Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 29.

Révolution tranquille ont abondamment insisté sur cette transformation idéologique sans souligner l'émergence du modèle culturel dont la gestion et l'appropriation vont constituer ultérieurement un des enjeux majeurs du conflit opposant la technocratie d'État et les nouveaux mouvements sociaux.

Dans une perspective analytique différente de la nôtre, Louis Maheu et Marcel Fournier ont bien montré comment le développement de l'appareil scolaire se module sur l'esprit scientifique qui anime l'élite dirigeante. Le système universitaire, entre autres, s'ouvre et incorpore davantage le savoir scientifique et gestionnaire. De plus, cette ouverture ne se limite pas à l'expansion de nouveaux champs de connaissance, elle s'accompagne d'un soutien accru de l'État à la recherche. La Révolution tranquille a ainsi engendré un développement considérable de nouveaux champs du savoir, de même qu'un investissement étatique important dans le domaine de la recherche.

L'État québécois (ou plutôt la technocratie d'État) se situe d'ailleurs dans la continuité de ce déblocage pour légitimer son effort actuel de rationalisation du « complexe scientifique ». En effet, sous le présent gouvernement, la transformation introduite au moment de la Révolution tranquille atteint une sorte d'achèvement : la situation déblocquée doit maintenant être gérée et rationalisée pour contribuer davantage à l'action de développement. C'est là toute la perspective qu'élabore l'État péquiste en ce qui concerne le développement scientifique. Attribuant l'entrée tardive du Québec dans « l'ère scientifique » à la dépendance, l'État québécois s'inscrit toujours dans la foulée des années 60 où s'amorce, sous sa gouverne, un décollage scientifique national :

L'entrée du Canada et du Québec dans l'ère dite scientifique a été lente et timide. La dépendance de l'industrie canadienne par rapport aux géants de l'industrie américaine n'a guère favorisé les dynamismes locaux, les retombées des progrès scientifiques et technologiques américains nous étant assurés par ailleurs.

[...] le gouvernement québécois a été lent à manifester un réel intérêt pour la recherche scientifique : ce n'est qu'avec le début des années 60 que le gouvernement du Québec a vraiment cherché à assumer les responsabilités d'un État moderne en matière de recherche et a progressivement mis en place plusieurs mesures pour développer et soutenir la recherche dans les secteurs gouvernemental, universitaire et industriel ¹.

L'État péquiste poursuit donc, tout en l'achevant, le mouvement de gestation d'une « historicité scientifique » dans laquelle il se situe profondément et qu'il articule étroitement à son projet de développement. Il achève, en quelque sorte, cette ouverture à l'esprit scientifique perceptible, sous la Révolution tranquille, dans tous les domaines. En ce qui concerne, par exemple, le champ du service

¹ Gouvernement du Québec, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, op. cit., p. 20 et 79.

social, nous avons déjà analysé la transformation qui s'y opère au tournant des années 60 : alors que la légitimation première de l'intervention procédait antérieurement de la charité chrétienne, les travailleurs sociaux de formation universitaire contribuent à l'émergence d'une nouvelle légitimation à l'intérieur de laquelle l'intervention se fonde sur l'apport des sciences sociales et humaines ¹.

Ainsi, la Révolution tranquille s'accomplit sous le signe de l'émergence d'un nouveau modèle culturel que l'État contribue à organiser, à mettre en forme et auquel il convie également les classes populaires.

La fonction publique

[Retour à la table des matières](#)

On a souvent insisté pour mettre en relief la transformation qui intervient dans la fonction publique québécoise à partir de la Révolution tranquille. Non seulement connaîtra-t-elle alors un gonflement considérable de ses effectifs, mais elle sera également modifiée dans sa composition. En somme, à l'émergence d'un nouveau modèle culturel correspond la transformation de la main-d'œuvre de l'appareil d'État qui s'apprête à gérer le système global en voie d'élaboration :

Au cours des années soixante, dans la foulée de croissance des « instances administratives », la fonction publique québécoise connaissait des évolutions qualitatives fort significatives. Non seulement verra-t-on les effectifs « professionnels » (diplômés universitaires) gonfler remarquablement mais surtout, ce mouvement s'enrichit d'un bond spectaculaire des occupations rattachées à l'ingénierie sociale et économique comme à la régulation des appareils administratifs » ².

Ces tendances répondent, bien sûr, à la pression des classes moyennes sur lesquelles s'appuie le mode d'intervention étatique. De nombreuses études ont encore une fois insisté sur cet aspect. Mais les fractions supérieures de ces classes moyennes vont mettre en œuvre une puissante administration publique qui, se rattachant au modèle culturel des sociétés programmées, va se charger de gérer et contrôler un développement global conçu dans le cadre d'une société dont la croissance ne procède pas de la seule mise au travail industriel, mais englobe des déterminants beaucoup plus étendus.

En arguant que la technocratie relève d'une structuration propre aux sociétés dominantes, Louis Maheu refuse de reconnaître l'existence d'une technocratie québécoise et confine ainsi l'intervention étatique aux seuls intérêts des classes moyennes qui cherchent à consolider le capital autochtone et à moderniser l'appareil d'État par la mise en œuvre d'une « technologie du social ». Il postule

¹ Renaud, Gilbert, *op. cit.*

² Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 36.

ainsi que les classes moyennes se rattachent au modèle culturel des sociétés industrielles. Or, à travers l'intervention étatique qu'elles développent et qui répond, bien sûr, à leurs intérêts, ce qu'il faut d'abord repérer pour identifier le type de société qui se construit, ce sont d'abord les orientations sociales et culturelles qui animent ces classes moyennes et surtout, leurs fractions supérieures qui s'installent aux sommets de l'État. À ce niveau, il n'est guère permis de douter que l'élite dirigeante cherche à contrôler et à gérer une accumulation qui ne se limite plus à l'organisation du travail, mais qui s'enracine dans l'ensemble des ressources de la collectivité.

La logique qui préside à la transformation de l'État dépasse largement le domaine traditionnel de l'accumulation pour pénétrer dans le champ beaucoup plus vaste de la mobilisation de l'ensemble des ressources (naturelles, sociales et humaines) mises au service du développement des appareils. Le Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique est à cet égard significatif du changement de perspective qui s'opère ; alors qu'antérieurement, les dépenses sociales étaient considérées comme improductives, le Rapport, en associant développement social et développement économique, introduit la vision d'une société conçue comme un système dont les différents éléments sont interdépendants. Ce Rapport présente une optique tout à fait nouvelle dans la conception du rôle de l'État en matière de développement. Une de ses premières recommandations vise précisément à légitimer, dans une perspective développementiste, le rôle premier de l'État qui, en s'affirmant dans le domaine de l'assistance, assure en même temps un développement global harmonieux. La rupture est nette par rapport à toute la conception de l'assistance qui a prévalu jusqu'alors. C'est au nom du développement que l'État doit intervenir et doter la société québécoise d'une politique sociale d'ensemble qui s'intègre au développement économique. D'espace charitable, le social devient matière à développement et c'est pourquoi l'État entreprend de le gérer. Dès lors, sa direction doit s'appuyer sur une compétence scientifique indéniable et le Rapport recommande bien au ministère de la Famille et du Bien-être social de se doter d'un personnel spécialisé et compétent. C'est ainsi que se combinent dans l'intervention étatique les intérêts des classes moyennes et l'actualisation d'une nouvelle historicité.

L'État opère donc à partir d'un modèle différent de celui qui caractérise les sociétés industrielles. Les hommes qui en assurent la direction au départ ont été « formés aux "sciences" concrètes de l'économie, du social, de l'administration, de la pédagogie (et) ils jouissent, comme dit Fortin, "d'un monopole de moyens" qui sont mis en œuvre dans la gestion et la planification des sociétés contemporaines ¹ ». Ces experts qui envahissent l'appareil d'État vont imposer de plus en plus les choix que dicte leur compétence et soumettre à leur domination « toute rationnelle » ceux qui résistent au changement.

¹ *Ibid.*, p. 21.

Dans ce processus, il est évident que tout ne se structure pas du jour au lendemain. Les classes moyennes qui sont à la base de l'intervention étatique n'ont rien au départ d'une technocratie et c'est dans la mesure où l'intervention étatique va se développer, se structurer et s'achever que se formera une technocratie. À cet égard, il est significatif de constater que les cadres de l'État, issus principalement des facultés des sciences sociales qui ont joué un rôle important dans l'avènement de la Révolution tranquille, ne vont pas tarder à se tourner directement vers les sciences de la « gestion complexe des sociétés contemporaines ». Les sciences sociales peuvent bien fournir une représentation nouvelle de la société et un discours légitimant le rôle nouveau de l'État, elles sont cependant insuffisantes pour fournir des « outils efficaces de gestion scientifique » de la société. C'est pourquoi l'organisation étatique entreprend une nouvelle étape dans sa structuration ¹.

Les deux auteurs précédemment cités, souscrivant pleinement à l'idéologie du triomphe de la rationalité, illustrent à quel point s'est développé au sein de l'appareil d'État un véritable corps de gestionnaires qui non seulement prend en charge l'ensemble de l'organisation sociale, mais structure également le fonctionnement interne des appareils d'État sur le modèle des grandes organisations technocratiques. On comprend plus facilement que les ministres et hauts fonctionnaires québécois pourront désormais passer du secteur public au secteur privé et vice versa sans aucune difficulté.

L'intervention étatique entraîne ainsi un développement considérable de l'appareil administratif où se forme petit à petit une technostructure qui prend en charge la gestion d'une société que l'on conçoit de plus en plus comme système complexe aux éléments interdépendants et constitutifs d'un développement global. Le rapport des forces socio-politiques propres au mode de développement n'interfère guère dans ce processus. L'intervention de l'État dans l'économie, rappelons-le, balance au gré de ce rapport entre la simple régulation des effets de la dépendance et la construction d'un capitalisme périphérique. Les technocrates en herbe peuvent être en désaccord sur ce problème, ils n'en demeurent pas moins complices d'une gestion globale de la société québécoise. Et Louis Maheu a tort de réduire cette transformation « aux classes moyennes porteuses d'une technologie du social ». En effet, l'État développementaliste, peu importe son orientation, génère aussi une technocratie nationale dans le champ économique.

¹ Antoine Ambroise et Jocelyn Jacques ont analysé les transformations administratives qui s'opèrent à partir de la Révolution tranquille et ils signalent justement qu'« à (cette) époque, devant l'urgence d'améliorer la compétence de ses jeunes cadres, pour la plupart issus des facultés des sciences sociales et jusque-là tenus à l'écart de la fonction publique de la province, le gouvernement du Québec signa un accord avec l'École nationale d'administration de Paris par lequel cette institution recevait des stagiaires du Québec » « (L'appareil administratif », (sous la direction de) in G. Bergeron et R. Pelletier, *op. cit.*, p. 119).

Ainsi, le Québec peut bel et bien constituer une société dépendante sans pour autant être bloqué dans le passage à la société programmée. Mais il est également certain que la rupture de la dépendance, dans la mesure où elle met un terme à une désarticulation causée par un trop grand contrôle extérieur, ne peut que favoriser davantage la consolidation de la société programmée.

Agent de changement social, l'État québécois assure le passage de la société dépendante industrielle à la société capitaliste périphérique de type programmé. Il réarticule la société québécoise et la fait pénétrer dans un nouvel univers en intervenant sur son fonctionnement social qui se structure alors autour de l'appropriation et de l'orientation du développement et de l'historicité. L'État se constitue ainsi en composante de la classe dirigeante ¹ et il en crée les organes de formation. En effet, non seulement l'État va-t-il assurer le développement de l'enseignement universitaire et de la recherche scientifique, mais il va aussi doter la technocratie des gestionnaires de sa propre école. L'envoi de stagiaires à l'ENA va s'arrêter dès lors que va être créée l'École nationale d'administration publique qui « par ses programmes de formation et de perfectionnement, a contribué à familiariser les gestionnaires du Québec avec les méthodes et techniques qui doivent aider et encadrer la décision et l'action administrative ² ». De plus en plus, les liens se développent entre l'ÉNAP et les gestionnaires des organisations du secteur public. Dans le champ des services sociaux, les ententes de formation de cadres n'ont cessé de se multiplier au cours des dernières années, traduisant l'élaboration d'une véritable technocratie des services sociaux.

L'État créera également en 1969, l'Institut national de la recherche scientifique « conçu pour remplir les missions spécifiques de recherche que les ministères lui confieraient dans le but d'appuyer leurs politiques et leurs programmes de développement économique et social ³ ». Ainsi s'accroît la mobilisation de la connaissance par l'appareil d'État tout soucieux de mettre à contribution la science dans son projet de gestion sociale.

La fonction publique québécoise connaît donc à partir de la Révolution tranquille une impulsion qui, de la transformation de la main-d'œuvre à l'émergence de nouveaux appareils en passant par le développement interne d'une

¹ En effet, Alain Touraine rappelle que « la technocratie (étant) une classe dirigeante et non une forme d'État, (celui-ci) ne peut être réduit à la technocratie [...] » (Pour la sociologie, *op. cit.*, p. 77). Par ailleurs, l'État intervenant dans le champ d'historicité se constitue en composante de la classe dirigeante : « (Dans la société post-industrielle) l'État intervient dans le champ d'historicité comme composante de plus en plus importante de la classe dirigeante. Non seulement dans les sociétés dites socialistes, mais aussi dans les sociétés restées capitalistes où l'interdépendance de l'État et des grandes entreprises est de plus en plus marquée, aussi bien quand la planification est surtout privée que quand elle est surtout publique » (Production de la société, *op. cit.*, p. 269-270).

² Ambroise, Antoine et Jacques, Jocelyn, *op. cit.*, p. 386.

³ Gouvernement du Québec, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique, op. cit.*, p. 137.

gestion moderne, structure de plus en plus un appareil technocratique affirmant sa domination sur la société.

La société de participation

[Retour à la table des matières](#)

S'il est une utopie qui a traversé le Québec durant la Révolution tranquille, c'est bien celle de la société de participation. En effet, durant cette période, traversée par une forte reprise économique qui a fait croire à l'avènement de la société d'abondance, s'amorce un nouveau type d'intervention auprès des classes populaires des quartiers urbains et des régions éloignées. De partout naissent des comités de citoyens où l'on retrouve un personnage central : l'animateur social. Celui-ci est tout frais émoulu de l'université où il s'est formé aux sciences sociales et il plonge le cœur battant dans les nouveaux projets qui émanent tant de l'État que d'organismes privés. Désormais, la connaissance sera mise au service du peuple et surtout de ses fractions les plus pauvres qui sont invitées à faire valoir leurs droits et à s'intégrer dans la nouvelle société en construction.

De nombreuses études ont montré la mobilisation ainsi créée par les classes moyennes autour de leur lutte contre la classe dominante. Dans ce déploiement d'énergies animatrices, le combat premier est certes marqué du sceau des classes moyennes scolarisées qui cherchent à mettre en valeur leur « capital culturel » en délogeant la classe dominante de la direction des organismes chargés de gérer la pauvreté et en suscitant l'apparition de nouvelles organisations plus articulées à la société dont elle se réclament. Mais cette intervention contribue également, comme nous l'avons rappelé, à susciter de nouvelles formes de participation sociale où va s'exercer, surtout après la Révolution tranquille, une contestation de l'orientation du développement. Soucieux de « faire participer », les animateurs sociaux ne se détachent pas de leur appartenance de classe, mais ils favorisent aussi l'entrée des couches populaires dans la société qui se construit. Les premières analyses des animateurs sociaux reflètent d'ailleurs exactement leur souci d'ancrer au sein des populations avec lesquelles ils travaillent une « mentalité nouvelle ». Attribuant la pauvreté à l'apathie et à la persistance d'une mentalité traditionnelle inadaptée à la société moderne, les animateurs sociaux travaillent, en fait, à la pénétration du modèle culturel de la nouvelle élite dirigeante au sein des couches populaires. Exactement comme dans le cas de la réforme de l'éducation, les couches populaires bénéficient d'une attention soutenue qui vise à structurer une société articulée autour d'une nouvelle historicité. Et la domination prend forme, non pas dans le modèle culturel proposé, mais dans l'encadrement qui cherche à obtenir la soumission des populations aux projets qui s'élaborent en dehors d'elles.

Ce processus d'animation concourt donc au changement social, mais sa construction relève également de la mise en place d'un nouveau rapport social qui s'articule autour du conflit entre technocratie et population en regard de la gestion

du développement. L'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) est à ce titre fort éloquent. Jamais un groupe aussi important d'animateurs sociaux n'aura été mobilisé pour amener à la population de l'Est du Québec les lumières nouvelles de la planification qui se fomentent à Québec. Le B.A.E.Q., rappelons-le, constitue le premier projet de planification du développement régional au Québec. Il devait aboutir à un plan de développement issu de la concertation entre les différents acteurs impliqués dans le processus. Les planificateurs espéraient ainsi établir un système efficace d'organisation régionale qui associe la population à la gestion du territoire et de ses ressources.

En conformité avec le Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, émerge de ce projet l'image d'une société conçue comme un système dont les différents éléments sont interreliés et doivent être gérés comme un tout. Dans ce contexte, le rôle de l'animateur est de manipuler la demande et de l'orienter en fonction des objectifs du planificateur :

Le rôle de l'animateur est, en effet, d'amener la population avec laquelle il entre en contact, à comprendre les objectifs précis du planificateur. L'animateur rendra ainsi possible une participation dynamique, éclairée, intelligente et constructive de cette population dans la poursuite des objectifs définis par le planificateur ¹.

Le rapport de domination propre à la société programmée se met en place. Désormais, les besoins seront définis par l'appareil qui se charge de si bien manipuler la demande que l'un et l'autre se rejoignent ; il s'agit ni plus ni moins d'assurer la production d'une demande conforme à l'offre planifiée. Ainsi, comme le rapporte Jean-Jacques Simard :

Un document du Secrétariat d'État canadien fournit, ingrédient par ingrédient, la recette d'une telle cuisine. Prenez d'abord « des personnes qui viennent et sont encore attachées aux classes laborieuses », et ajoutez quelques animateurs qui « vont organiser des ateliers où on expliquerait que, depuis six mois, le gouvernement dispose d'une équipe spéciale (project team) qui essaie d'apprécier les besoins des nouveaux groupes de citoyens. En termes généraux, ils livreraient les conclusions de l'équipe, notamment que les besoins des groupes en question étaient : a) des ressources en information factuelle ; b) des ressources en formation ; c) des ressources matérielles et financières ² ».

¹ Montigny, J. P., *Une expérience d'animateur social auprès du clergé du territoire pilote*, BAEQ, annexe technique n° 25, Québec, août 1964, cité par Jean-Jacques Simard, *op. cit.*, p. 66 ; pour une analyse critique du BAEQ, cf. aussi Jean-Marie Gourvil, « Une version technocratique de l'animation sociale : le BAEQ, *Revue internationale d'action communautaire*, 2/42, automne 1979, p. 138-142.

² Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 41, citant : ministère du Secrétariat d'État, Project Team on New Citizen Groups, Ottawa, 1972. On peut apprécier en passant la convergence des projets de l'État fédéral et de l'État québécois. Tous les deux entrent dans le modèle des sociétés programmées. Cette convergence a été plusieurs fois soulignée (pour ce qui est du champ de la santé et des services sociaux, cf. Lesemann, Frédéric, *Classes dirigeantes et gestion des rapports sociaux : la réforme des services de santé et des services sociaux au Québec (1960-*

La formule mise au point par le BAEQ, de même que par l'animation sociale ayant cours dans les centres urbains s'inscrit ainsi dans l'articulation d'une société programmée mobilisant l'ensemble du corps social dans le développement tel que défini par l'appareil. Cette expérience sera sans cesse poursuivie et raffinée. Bientôt seront mis à contribution les moyens audio-visuels : dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, TEVEC se chargera d'instruire la masse qui n'a pas encore compris ce qu'on attend d'elle. La télévision « éducative » fait son apparition. À Montréal, Multi-Média déploiera toute sa panoplie d'instruments audio-visuels pour porter la bonne nouvelle partout où elle s'impose. Le Québec entre dans une ère nouvelle et tout le monde doit bien le comprendre : l'animation s'en charge.

Le renouvellement des formes de participation sociale s'accomplit donc dans l'établissement d'un nouveau rapport de domination par lequel la technocratie impose son emprise sur la société et met en œuvre différents moyens pour faire accéder la population aux services qu'elle dirige :

Comment ne pas conclure que l'idéal de la participation se trouve essentiellement faussé : loin de tendre à résoudre le problème des inégalités sociales, il cherche plutôt à les recouvrir sous la diffusion d'une idéologie réductrice des conflits latents grâce à des techniques non directives de conditionnement. En définitive, [...] l'animation devient un moyen d'assurer un *accès aux services*. Quels services ? Ceux qu'offrent les aménagistes-experts et l'État. Mais encore ? *Le service de s'inscrire dans l'appareil de planification et d'en accepter les préceptes*¹.

Ainsi prend forme le passage à une nouvelle historicité ; l'intervention étatique amène la société québécoise à une conscience renouvelée de son développement. Dans ce passage, les classes populaires animées seront d'abord subjuguées par la domination qui s'instaure et elles se réfugieront souvent dans un retrait défensif qui cherche à conserver intacte la communauté traditionnelle. Mais ces classes vont bientôt se restructurer pour présenter une résistance offensive qui lutte en vue d'une réappropriation collective du développement. Dans ce travail de la société, des animateurs sociaux abandonnent la technocratie à ses projets et refusent de servir de rouage à une mécanique de planification d'un appareil manipulateur. C'est alors que commencent à poindre de nouveaux mouvements sociaux qui apprendront confusément à pointer l'adversaire réel. Du repli défensif, on passe à la lutte offensive, lieu des rapports sociaux de la société programmée. Le contre-projet s'affirme dans la mouvance autogestionnaire qui prend appui sur l'historicité

1978), Thèse de doctorat de troisième cycle, EHESS, Paris, 1978). La divergence prend racine dans le problème du mode de développement : dans un cas, la société programmée sera dépendante et prendra place dans le développement canadien ; dans l'autre, elle se développera dans le cadre d'un capitalisme périphérique plus auto-centré.

¹ Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 66.

même des sociétés programmées. C'est en tout cas, ce que Jean-Jacques Simard, et plusieurs autres, ont décelé :

[...] nous avons partout constaté que le mouvement d'autodétermination incite ces fragments mêmes de la population encore hier les plus médusés par la technique, le savoir-faire et l'expertise, à se réconcilier avec ces choses ; c'est peut-être là un de ses aspects les plus subversifs : dans une société où le pouvoir se déguise sous la technicité, vouloir domestiquer et s'appropriier la technologie, mettre la main sur les machines, apprivoiser les méthodes contemporaines de gestion, c'est court-circuiter un mécanisme important de la domination ¹.

On le voit maintenant plus clairement : la Révolution tranquille ne constitue absolument pas une simple adaptation de la superstructure aux besoins du capital monopoliste, adaptation qui profiterait à la nouvelle petite bourgeoisie, mais elle ne se résume pas non plus à un projet de modernisation des classes moyennes qui cherchent à orienter l'intervention étatique vers une rupture de la dépendance. Elle se moule aussi sur le modèle des sociétés programmées et l'intervention étatique dépasse l'action des classes moyennes pour structurer de nouvelles orientations sociales et culturelles qui font émerger de nouveaux rapports sociaux. Ne pas distinguer l'un et l'autre de ces processus pour voir ensuite comment ils se combinent, c'est réduire la société québécoise à une seule de ses dynamiques. La Révolution tranquille doit donc d'abord être saisie comme action de développement d'une société désarticulée par la domination étrangère et c'est à l'intérieur de cette recherche d'une réappropriation partielle ou totale de son économie que se manifeste une nouvelle historicité dont l'actualisation opère des réformes importantes qui introduisent de nouvelles pratiques sociales et donnent ses fondements matériels à la nouvelle idéologie dominante.

L'avancée de la société programmée : la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social et ses suites

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution tranquille s'achève sur une rupture au sein de l'élite dirigeante : les enjeux entourant l'intervention étatique dans le domaine de l'économie se sont précisés et le rapport des forces en présence impose une régulation des effets de la dépendance et non le développement d'un capitalisme périphérique. L'État péquiste, on l'a vu, traduit un renversement de ce rapport de forces et oriente conséquemment toute son action vers le soutien au capital autochtone et l'orientation des capitaux étrangers en fonction de sa propre stratégie de développement.

¹ Simard, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 187.

Mais, en ce qui concerne l'émergence de la société programmée, cette évolution du rapport des forces socio-politiques n'interfère pas fondamentalement avec sa structuration et sa consolidation. Certes, les classes moyennes interviennent, comme nous le verrons, pour moduler la mise en place des organisations issues de l'intervention technocratique-étatique, et leur poids politique déterminant leur permet de faire valoir leurs intérêts, mais cette intervention ne modifie en rien le mouvement fondamental de pénétration dans la société programmée.

On peut ainsi déceler un mouvement continu de « technocratisation » de la société québécoise qui va de la Révolution tranquille jusqu'à l'État péquiste. Cette constance rend quelque peu arbitraire le découpage que nous effectuons ici, puisqu'il se calque sur la périodisation du rapport des forces socio-politiques liées au problème de la dépendance. Si nous le reprenons, c'est pour bien montrer que le mode de développement et le mode de production correspondent à deux niveaux analytiques différents et que le mouvement de développement, quelle que soit son issue, pousse vers la société programmée.

Toutefois, au sein d'une formation sociale, mode de développement et mode de production se combinent et il ne faut pas oublier que les problèmes de développement occupent une position prioritaire dans les sociétés dépendantes. C'est pourquoi la gestion de la dépendance oriente, sans la bloquer, la structuration de la société programmée. Ainsi, l'évolution du rapport des forces socio-politiques a comme effet de relancer la désarticulation dans la société programmée qui se met en place. Se retirant de la direction économique, l'intervention étatique se concentre sur la gestion sociale créant ainsi une sorte de sur-développement des instances de régulation sociale par rapport à l'emprise de la société québécoise sur son développement économique.

En somme, l'intervention étatique se concentre désormais sur le développement social et culturel, assurant ainsi au développement économique dirigé de l'extérieur une gestion efficace de l'ensemble des déterminants de la croissance. Le développement social en vient ainsi à occuper l'espace central de l'intervention étatique, car en fonction d'une organisation systémique du fonctionnement social, « les politiques sociales acquièrent une nouvelle dimension. Elles s'adressent à l'ensemble de la population. Elles prennent en charge, à côté du problème du travail et de la protection sociale, toutes les questions relatives au mode de vie. Elles mobilisent des ressources de plus en plus importantes et deviennent à ce titre l'un des éléments déterminants du fonctionnement global de l'économie ¹ ».

On comprend mieux maintenant pourquoi plusieurs analystes ont pu conclure à la subordination de l'État aux intérêts du capital monopoliste. Cependant, la correspondance entre ces intérêts et le développement de la gestion sociale ne

¹ Fournier, Jacques et Questiaux, Nicole, *Le Pouvoir du social*, PUF, Paris, 1979, p. 8.

permet pas de réduire la société québécoise à un ensemble déterminé par la contrainte extérieure. Comme toute société, celle-ci reste soumise à la dynamique de ses rapports sociaux internes qui rendent compte de l'orientation du mode d'intervention étatique. Ce dernier propulse la société québécoise vers la société programmée et la gestion systémique du « capital humain », qui s'établit à travers les modifications des appareils scolaires, sanitaires et sociaux, traduit la mise en œuvre d'une capacité accrue d'intervention se greffant à un développement économique décentré ou auto-centré.

La période qui s'ouvre après la Révolution tranquille n'en demeure donc pas moins traversée par l'actualisation des orientations culturelles propres aux sociétés programmées. L'intervention étatique travaille la société québécoise ; les réformes se poursuivent et l'on assiste à l'édification d'un système organisationnel de gestion d'ensemble de la société. Ainsi prend forme la vision technocratique dont parle Touraine :

Telle est la vision technocratique, dont la notion centrale est celle d'organisation. Le succès de ce mot est révélateur. Il se définit par l'identification de son sens actif et de son sens passif : une organisation est à la fois un organisme et une entreprise, une volonté et un équilibre. Et son symbole est l'ordinateur, qui répond à des objectifs, utilise des programmes, fait apparaître la structure d'un ensemble. L'unité du système est une unité concrète, celle d'un fonctionnement. La société doit être à l'image d'une grande entreprise, gérée comme la General Motors, décentralisée, sensible aux changements de la demande ¹.

Cette technocratisation privilégiée, on a vu pourquoi, le développement social. La réforme de l'éducation entreprise sous la Révolution tranquille sera ainsi complétée par une importante transformation des services sociaux et sanitaires. Au même moment, seront mis en place les éléments d'une politique de sécurité du revenu. En fait, le creuset de la société technocratique québécoise se trouve dans l'ensemble de ces dispositifs dont l'articulation donne lieu à une gestion intégrée de la société. L'administration des hommes se développe, supplantant les pouvoirs professionnels dans la direction des services. Les sciences humaines et sociales sont mises à contribution dans l'accumulation et le traitement d'informations qui permettent à l'appareil technocratique de développer ses programmes de gestion harmonisée. Dans le champ social (à défaut du champ économique), se déploie donc une gestion systémique qui intègre le développement des connaissances et l'accumulation d'informations pour assurer à la société québécoise une plus grande capacité de production.

Ce mouvement culmine dans le rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (CESBES) et dans les réformes auxquelles il a donné lieu. Rapport et réforme ont été maintes fois analysés, mais l'analyse a

¹ Touraine, Alain, *Pour la sociologie, op. cit.*, p. 134.

principalement cherché à démontrer la mise en place d'une domination technocratique à travers la subordination de l'État aux intérêts du capital monopoliste. On a vu que cette dernière interprétation est nettement insuffisante et en ce qui concerne la domination technocratique, il faut bien voir que sa présence suppose, au préalable, une pénétration des orientations sociales et culturelles propres aux sociétés programmées. L'analyse doit donc d'abord souligner le modèle culturel dans lequel s'inscrit la CESBES pour éclairer l'historicité à laquelle se rattache l'intervention étatique et déceler dans le même mouvement la domination qui s'instaure dans le système d'action historique. Autrement dit, avant de saisir les rapports sociaux comme rapports de reproduction, l'analyse doit d'abord les cerner comme rapports de production qui renvoient à l'action d'une classe dirigeante prenant en charge et mettant en forme l'historicité, c'est-à-dire la capacité qu'ont les sociétés de se produire, pour se transformer dans le même mouvement en classe dominante qui s'approprie cette historicité et la gère en fonction de ses intérêts. Somme toute, percer le fonctionnement social, c'est analyser « la pratique sociale (qui) renvoie toujours à la domination de classe et aux orientations de l'historicité ¹ ».

C'est également à cette double dialectique des rapports sociaux (rapports de production renvoyant à la gestion de l'historicité et rapports de reproduction où s'articule la domination) que nous sommes confrontés dans le mouvement de modernisation qui prépare le Rapport et les réformes de la CESBES. En effet, celle-ci s'inscrit non seulement dans le prolongement de l'intervention étatique, mais aussi dans la continuation du mouvement d'animation et de participation qui a travaillé la société québécoise à partir de la Révolution tranquille. La CESBES consacre, en quelque sorte, ce mouvement et l'organise à un niveau supérieur pour lui donner à la fois tout son dynamisme et ouvrir la voie à l'extension d'une nouvelle domination.

On a vu que la réforme de l'éducation a donné lieu à une ouverture des universités québécoises qui répandent et produisent de nouveaux savoirs aspirant à se « mettre en valeur ». Prenant appui sur ces nouveaux intellectuels, la Révolution tranquille entreprend une critique sévère de toutes les institutions traditionnelles de gestion sociale. À partir de cette critique qui vise directement l'ancienne classe dominante, se mettent en forme de nouvelles orientations culturelles qui privilégient l'intégration de nouveaux savoirs et de nouvelles techniques dans les interventions sur les problèmes sociaux. Donald McGraw ² a bien montré comment la première vague d'animation urbaine est le fruit d'intellectuels qui, s'arc-boutant sur les insatisfactions des milieux populaires, conduisent à

¹ Touraine, Alain, *Production de la société*, op. cit., p. 60.

² McGraw, Donald, *Le Développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978, « Les groupes populaires dans les quartiers St-Henri et Pointe St-Charles à partir de 1963 », chap. I., p. 45-73. Il est d'ailleurs significatif de retrouver plusieurs de ces premiers animateurs à la direction des organismes étatiques issus de ce processus.

l'établissement d'une nouvelle organisation de gestion sociale. Le phénomène est similaire à celui observé par les Castels et Ann Lovell dans la réorganisation du dispositif psychiatrique aux États-Unis :

L'éventail de ces mesures, qui s'ouvre avec le Juvenile Delinquency and Youth Control Act de 1961 et se déploie tout au long des années soixante, est impressionnant. Mais plus que le nombre et la diversité des dispositions prises, c'est l'unité de la stratégie qui les sous-tend qui est remarquable. La cible principale, ce sont les ghettos de la misère chronique et du désespoir, là où la violence affleure tous les jours et où gronde sourdement l'émeute. Le moyen, c'est la mobilisation d'un nouveau type de professionnels ou de volontaires qui créent de nouvelles institutions situées au sein des secteurs à contrôler. Le but, c'est d'obtenir la participation de la communauté elle-même en s'appuyant sur les leaders des minorités pour débloquer la situation et canaliser leur activisme dans le sens des réformes prévues. L'initiative et l'argent viennent de Washington et visent à court-circuiter les agences traditionnelles d'assistance et les services municipaux soupçonnés de vouloir maintenir le statu quo ¹.

Ce mouvement se déploie parallèlement à toute une série d'interventions étatiques qui ont comme effet de rationaliser davantage la gestion sociale. Un administrateur moderne capable de s'approprier le fonctionnement du système d'action historique se forme ainsi au travers de l'action étatique dont « la rationalisation aboutit à adapter l'ensemble de l'organisation aux décisions du pouvoir ² » et donc à l'emprise de la classe dirigeante. On est donc en présence d'une rationalisation où s'accouplent administrateurs modernistes prenant en charge la gestion d'un système intégré de développement et professionnels déployant une batterie de nouvelles techniques d'intervention auprès des populations désormais constituées sur la base des problèmes qu'elles risquent d'occasionner au fonctionnement harmonieux du système. Paraphrasant l'analyse des Castel et de Ann Lovell, on peut ainsi souligner que « dans (le cas des États-Unis, de la France et du Québec), on assiste à une alliance entre l'aile dynamique (des professions sociales) et des administrateurs modernistes. Dans les (trois) cas, cette conjonction aboutit à une loi ou à une circulaire ministérielle, c'est-à-dire que le pouvoir d'État entérine et reprend à son compte les termes du compromis ³ ».

Le mouvement de modernisation « *fait entrer des secteurs de plus en plus larges de la vie sociale dans le champ des conflits sociaux* ⁴ » : il opère une actualisation de l'historicité à travers l'élaboration d'un nouveau système d'action historique qui met en forme une capacité supérieure pour la société d'intervenir sur elle-même, mais dont la gestion relève principalement, dans le cas québécois, d'un

¹ Castel, Françoise, Castel, Robert et Lovell, Ann, *La Société psychiatrique avancée, le modèle américain*, Grasset, Paris, 1979, p. 93.

² Touraine, Alain, *Pour la sociologie, op. cit.*, p. 102.

³ Castel, Françoise, Castel, Robert et Lovell, Ann, *op. cit.*, p. 82.

⁴ Touraine, Alain, *Production de la société, op. cit.*, p. 236.

corps d'administrateurs publics qui établit dans le même mouvement sa domination sur la société.

On peut évaluer tout le chemin parcouru par l'État et la société québécoise en se rappelant qu'en 1956, « le rapport de la Commission Tremblay soutenait que l'État ne devait assumer qu'un rôle supplétif dans les programmes de bien-être Social ¹ ». Sept ans plus tard cette conception du rôle supplétif de l'État est complètement battue en brèche par le Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique qui sera suivi, trois ans après, de la mise sur pied de la CESBES dont les travaux constituent l'armature de la société programmée québécoise. Au terme de ce processus, la société québécoise a accru sa capacité de production, mais elle doit aussi faire face à une domination consolidée. C'est bien ce que pointait Jacques Godbout lorsqu'il déclarait :

Ainsi, tout se passe comme si, dans chaque secteur, les Québécois et leurs organisations avaient accru leur capacité d'intervention et d'influence sur leur environnement, mais cela au profit d'un appareil bureaucratique de plus en plus imposant et au détriment du contrôle communautaire, de l'enracinement local ².

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social : le modèle culturel des sociétés programmées

[Retour à la table des matières](#)

Créée le 9 novembre 1966, la CESBES reçoit comme mission de « présenter au gouvernement une conception d'ensemble de la sécurité sociale, à la fois dynamique et adaptée aux besoins, aux caractéristiques et aux ressources du Québec, dans les domaines de la santé et du bien-être social ³ ».

Cette mission découle du très vaste mandat gouvernemental qui autorise la Commission à :

[...] faire enquête sur tout le domaine de la santé et du bien-être social, et, sans restreindre son mandat, en particulier sur les questions relatives :

- a) à la propriété, à la gestion ainsi qu'à l'organisation médicale des institutions hospitalières et des institutions dites de bien-être social ;
- b) à l'assurance-hospitalisation telle qu'actuellement appliquée ;
- c) à l'établissement de l'assurance-maladie ;
- d) à l'acte médical ainsi qu'à l'évolution de l'activité médicale ;
- e) aux mesures d'aide sociale et à leur développement ;

¹ McRoberts, Kenneth et Posgate, Dale, *Développement et modernisation du Québec*, Boréal Express, Montréal, 1983, p. 85.

² Godbout, Jacques, « La Transformation du pouvoir au Québec : quelques réflexions en guise de synthèse », ACSALF, *La transformation du pouvoir au Québec*, op. cit., p. 338.

³ CESBES, *L'Assurance-maladie*, 1967, p. XI.

- f) à la structure et au rôle des divers organismes ou associations s'occupant de la santé et du bien-être social ;
 - g) aux mesures d'hygiène et de prévention ;
 - h) aux effectifs médicaux et paramédicaux ainsi qu'à l'équipement ;
 - i) à l'enseignement et à la recherche ;
- le tout en fonction des besoins de la famille et des individus ¹.

Dotée d'un tel mandat, la Commission présentera, selon ses propres termes, un véritable « projet de société » dont la cheville ouvrière se place dans une conception globale et intégrée du développement social. C'est en ce sens que la Commission participe du modèle culturel des sociétés programmées et ses recommandations visent à orienter l'intervention étatique vers la constitution d'une organisation qui assure la mise en œuvre de ce développement social. Saisissant la société comme un système aux éléments interdépendants, elle propose une transformation complète de l'organisation des services sociaux et sanitaires qui permette d'accroître l'emprise de la société québécoise sur son propre développement.

Pour réaliser son entreprise, la Commission mobilise un nombre impressionnant d'experts et Frédéric Lesemann a bien souligné l'étendue du travail effectué :

Ses travaux ont duré plus de cinq ans, donnant lieu à la publication d'un Rapport en sept volumes dont plusieurs comprennent de nombreux tomes ; des centaines de recommandations sont formulées à l'adresse du gouvernement ; de plus, vingt-huit annexes, dont plusieurs volumineuses, sont publiées ; des centaines de mémoires provenant de groupes d'intérêts sont déposés ; la Commission effectue plusieurs voyages à l'intérieur du pays et à l'étranger, tient des dizaines de séances de consultation et d'information, fait appel à plus de trois cents experts locaux et internationaux, gère un budget de plusieurs millions de dollars, etc. Ces quelques indications ont pour but de souligner l'importance politique et le caractère stratégique de la démarche de cette Commission dans le contexte historique du Québec des années soixante ².

Démarche d'autant plus importante qu'elle est celle d'une véritable classe dirigeante en formation et en voie de s'approprier une historicité qui reste à mettre en forme. Ce caractère doit être à nouveau souligné, parce que la majorité des analyses rate cette dimension en réduisant le travail de la Commission à une vaste entreprise de domination. Or « une classe supérieure est à la fois dirigeante et dominante. En tant que *dirigeante*, elle *prend en charge l'historicité*, c'est-à-dire qu'elle produit ou encourage un type d'accumulation, un mode de connaissance et un modèle culturel et qu'elle contrôle le fonctionnement du système d'action historique... Elle est donc l'agent privilégié de l'action de la société sur elle-même ;

¹ *Ibid.*, p. IX-X.

² Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, p. 154.

plus l'historicité d'une société est forte, plus cette action se rapproche du développement, donc d'une orientation vers l'avenir ¹ ».

Ne pas reconnaître dans le travail de la Commission les orientations sociales et culturelles qui traduisent l'action d'une classe dirigeante en formation cherchant à accroître la capacité d'action de la société sur elle-même, c'est se limiter à l'analyse des rapports de reproduction et se lier aux intérêts corporatistes des groupes professionnels en lutte contre la mise en forme de cette capacité, et ne pas y voir aussi la domination qui se met en place, c'est légitimer l'action technocratique d'appropriation de l'historicité. L'analyse doit donc rendre compte de cette double dialectique.

Le pivot central autour duquel s'articule le travail de la Commission réside dans la notion de développement et celui-ci prend racine d'abord dans la science, source essentielle du progrès d'un peuple. Reprenant les propos que B. A. Houssay tenait dans une conférence prononcée à l'ONU en 1963, le Rapport affirme que « la science et la technique sont maintenant devenues les facteurs essentiels de la vie car c'est d'elles que dépendent la santé, la production agricole et industrielle, le bien-être et la richesse ² ». En conséquence, la Commission cherche à promouvoir une utilisation plus rationnelle et efficace des ressources offertes tant par les sciences exactes et naturelles que par les sciences humaines. Une telle orientation traduit une volonté d'accentuer la capacité d'action sur la société et son travestissement résulte de l'appropriation de la connaissance aux fins de la reproduction et de la domination, ce qui place le complexe scientifique au cœur du conflit social. En fait, on verra ultérieurement que la technocratie n'étendra véritablement son emprise sur le champ scientifique qu'avec l'État péquiste. Le rapport des forces socio-politiques n'impose pas pour l'instant la nécessité de promouvoir une organisation rationnelle du champ scientifique et c'est peut-être pour cela que plusieurs analystes n'ont vu dans le discours scientifique de la Commission qu'une rhétorique idéologique, confondant ainsi le modèle culturel auquel se rattache la classe dirigeante et le rapport des forces socio-politiques avec lesquelles elle doit composer.

Par ailleurs, comme le souligne Frédéric Lesemann, une telle conception du développement social dépasse largement les cadres étroits du bien-être social et des services sociaux traditionnels :

Le développement social, concept issu de l'élargissement des fonctions de l'État dans la gestion des rapports sociaux inclut donc et dépasse considérablement les limites du strict domaine couvert auparavant par le bien-être social et les services sociaux. Il est quasiment devenu le projet de société de l'État technocratique, à partir de l'expérience du rôle considérable de régulations économique et politique

¹ Touraine, Alain, *Production de la société*, op. cit., p. 443.

² CESBES, *Le Développement*, 1971, par. 385, cité par Frédéric Lesemann, op. cit., p. 207.

que pouvaient jouer les politiques sociales pour peu qu'elles soient étendues et coordonnées ¹.

S'intégrant au développement social, les services sociaux acquièrent une nouvelle dimension : ils sont propulsés de la gestion de l'inadaptation à la production de la société. Le champ de la santé se voit soumis à la même logique : dans le premier volume qu'elle fait paraître, la Commission recommande la mise sur pied d'un régime public d'assurance-maladie au nom du rendement élevé d'un tel investissement dans le capital humain :

Instrument essentiel à la planification et à la coordination de la lutte contre la maladie, l'assurance-maladie constitue [...] un des mécanismes dont la société dispose pour obtenir un programme complet, intégré et optimal d'investissement dans les ressources humaines... La société a pris conscience de la nécessité de mettre en valeur, dans toute la mesure du possible, son capital humain collectif. Parmi l'ensemble des mesures prises à cette fin, celles qui sont destinées à hausser le niveau de santé et d'éducation de la communauté se situent au tout premier rang, car elles s'identifient aux préoccupations vitales des sociétés développées.

Les dépenses de consommation destinées au maintien de la santé sont [...] des investissements [...] des multiplicateurs du progrès économique et social [...]. La maladie affecte la société en la privant d'un potentiel de main-d'œuvre [...]. Le coût de la santé apparaît donc comme un investissement en capital humain. Comme tel, le rendement social qu'on peut en escompter est très élevé.

La relation qui existe entre la santé et la qualité des ressources humaines productives [...] est reconnue explicitement par la théorie économique qui attribue le rythme de croissance du progrès technique aux effets cumulatifs de l'amélioration du niveau des connaissances humaines, de la formation, de la santé et de la technicité du facteur travail. C'est pour cette raison qu'on insiste sur le caractère d'investissement des dépenses de santé et d'éducation, et qu'on attribue actuellement à ce mode de mise en valeur du capital humain des rendements supérieurs à ceux du capital physique [...].

La politique de santé [...] devient donc une précieuse alliée de la politique économique dans la perspective des objectifs de croissance à long terme ².

On le voit bien, une telle conception du fonctionnement social dépasse largement les cadres de la société industrielle. Elle s'inscrit dans une prise de conscience du rendement élevé que procure une gestion efficace du « capital humain ». Dès lors, les coûts engagés dans le traitement de la maladie et la promotion de la santé passent du statut de « dépenses improductives » à celui d'« investissements productifs ». Un tel déplacement renvoie non pas seulement à

¹ Lesemann, Frédéric, « De la communauté locale à la communauté multinationale : l'État des monopoles et ses politiques "communautaires" dans la gestion de la santé et des services sociaux », *International Review of Community Development*, 39-40, été 1978, p. 89.

² CESBES, *L'Assurance-maladie*, 1967, p. 40-42.

la domination étendue qu'il ouvre, mais aussi à la capacité plus grande de se produire qu'il inaugure. Une ère nouvelle s'amorce : pour peu que la santé devienne un champ d'investissements productifs, il importe de la planifier, c'est-à-dire d'accumuler des informations et de les traiter pour élaborer des programmes qui accroissent toujours davantage le rendement. La domination prend corps dans l'assise plus solide qu'acquiert la société programmée :

(La société post-industrielle) apparaît dès l'instant où l'investissement s'applique, au-delà de l'organisation du travail, à la capacité de produire elle-même. L'essentiel n'est pas le recours à la science et à la technologie ; c'est l'intervention globale sur un système de production, par le calcul, l'analyse d'un système et non plus seulement d'une activité, et donc le passage de la connaissance technique au traitement de l'information. La société post-industrielle conçoit les interdépendances entre les éléments d'un système et transforme cette connaissance en programmes et en scénarios ¹.

Conformément à sa vision systémique du développement social, la Commission ne peut limiter la transformation du champ de la santé à la seule instauration d'un régime public d'assurance-maladie. L'intégration de ce champ à la production de la société et non plus seulement au traitement des défaillances appelle inévitablement une réforme en profondeur de toute l'organisation du champ. Pour rentabiliser au maximum l'investissement, il faut rompre avec la « focalisation » médicale sur la maladie pour centrer le système de soins sur le concept de santé. Dans cette perspective, la médecine traditionnelle est remise en question et doit faire place à l'organisation d'une médecine globale que Marc Renaud a ainsi présentée :

Selon le rapport, l'objectif fondamental de la réforme de la santé doit être le développement d'une nouvelle conception de la santé, de la maladie et de la médecine. On y parle d'un modèle social ouvert par opposition au modèle médical fermé traditionnel... on suggère de rationaliser le système autour d'un nouveau concept ; celui de médecine globale. Cette médecine devra être fournie par une équipe multidisciplinaire de professionnels relativement égaux, et responsables de la santé d'une population prédéfinie. Contrairement à la pratique médicale traditionnelle, celle-ci sera centrée sur la personne dans sa totalité plutôt qu'uniquement sur sa maladie spécifique. Et elle cherchera à identifier et à agir sur les conditions de vie et de travail qui conduisent à la maladie. En conséquence, la priorité devrait être donnée aux soins de première ligne (médecine générale et travailleurs sociaux) regroupant services préventifs, curatifs et de réhabilitation tant au niveau mental que physique ².

Encore une fois, une telle orientation traduit l'émergence d'une historicité plus forte, d'une capacité plus grande de se produire, prise en charge par une classe

¹ Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 116-117.

² Renaud, Marc, « Réforme ou illusion ? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé », *Sociologie et Sociétés*, vol. 9, n° 1, avril 1977, p. 136-137.

dirigeante en formation au sein d'un État qui assure la mise en forme historique de cette historicité à travers son action de réforme. Le modèle proposé par la Commission nous renvoie ainsi au projet d'une classe dirigeante soucieuse de voir ses recommandations appliquées et d'y associer l'ensemble de la population. Frédéric Lesemann a constamment rappelé les fondements de ce modèle :

Un nouveau modèle de l'organisation des soins socio-sanitaires est avancé qui propose une approche globale et intégrée des problèmes et des soins, la primauté de la prévention sur le traitement, l'intégration et la hiérarchisation fonctionnelle des services de santé et des services sociaux, la décentralisation et la régionalisation des services, le travail d'équipe multidisciplinaire, la participation de la population à la définition de ses besoins et à la gestion des établissements : incluant des services d'action communautaire dont la fonction est de contribuer à mobiliser les populations sur l'expression de leurs besoins individuels et collectifs et favoriser la mise sur pied de ressources complémentaires...¹

En ce qui concerne le champ des services sociaux, le travail de la Commission se place à la même enseigne : il s'agit de les constituer en éléments du système de développement social. Leur action se trouve transformée du fait de leur participation à la production sociale et ils doivent, conséquemment, abandonner une intervention qui les fait travailler uniquement sur les marges de la société, et étendre leurs activités à un ensemble beaucoup plus vaste :

Deux grandes conceptions partagent ceux qui se préoccupent de services sociaux. La première, dite traditionnelle, ne fait intervenir les services sociaux que lorsque les structures normales de la société font défaut [...]. La seconde, dite institutionnelle, envisage les services sociaux comme « un système organisé de services et d'institutions, dont le but est d'aider les individus et les groupes à atteindre des standards de vie et de santé satisfaisants. Il recherche l'établissement de relations personnelles et sociales permettant aux individus le développement le plus complet de leurs capacités et la réalisation de leur bien-être en harmonie avec les besoins de la communauté » (W. A. Friedlander, *Introduction to Social Welfare*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 1955, p. 4).

Cette seconde conception ne voit plus les services sociaux comme des moyens mis à la disposition des anormaux physiques ou sociaux, mais leur ouvre des horizons tellement larges qu'il devient difficile d'en délimiter les frontières. Dans

¹ Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, p. 26. Il est frappant de constater que les Castel et Ann Lovell utilisent le même langage pour présenter le projet américain de réforme de la santé mentale : « En résumé, "l'approche audacieuse et nouvelle" des problèmes de santé mentale consistait, en théorie, à mettre en place sur l'ensemble des États-Unis des services publics diversifiés et accessibles à tous, programmés et gérés avec la participation active des usagers, et dispensés par des équipes pluridisciplinaires comprenant des membres de la population concernée, installés au sein de l'aire desservie et non plus centrés sur des institutions closes, portant leur impact sur la communauté plutôt que sur les individus, sur la prévention plutôt que sur les soins, sur des actions directes plutôt que sur un traitement direct des problèmes » (Castel, Françoise, Castel, Robert et Lovell, Ann, *op. cit.*, p. 155).

la pratique, la première conception cède lentement la place à la seconde [...] la tendance actuelle veut placer (les services sociaux) en amont des problèmes, c'est-à-dire au stade de la prévention ¹.

Les services sociaux accèdent ainsi à un autre statut corrélatif de l'historicité plus forte portée par la classe dirigeante et leur organisation, tout comme celle de la santé, traduit l'actualisation de cette historicité, en même temps qu'elle introduit de nouvelles formes de domination dans la mesure où l'appropriation de l'historicité par la classe dirigeante se constitue à l'intérieur même des perspectives de réorganisation.

Tout comme la médecine, l'organisation des services sociaux est directement attaquée par les travaux de la Commission. Accusés comme les médecins d'avoir centré les services sociaux sur une approche thérapeutique et curative de l'inadaptation sociale, les travailleurs sociaux sont rendus coupables d'avoir réduit les services sociaux à la définition du service social professionnel. On peut comprendre la lutte qui s'engage alors entre la technocratie et les groupes professionnels touchés par la réforme. Se joue ici l'affrontement entre deux groupes porteurs d'une historicité différente et soucieux, dans un cas, d'assurer sa domination, dans l'autre, de reproduire ses privilèges. La Commission a d'ailleurs bien saisi la menace au succès de son entreprise représentée par les groupes professionnels, puisque, proposant une réorganisation des structures professionnelles québécoises, elle affirmait que « la réforme proposée en matière de santé et de services sociaux serait compromise si le désordre de l'organisation professionnelle... se continuait ² ».

On voit poindre ici la distance qui séparera la réforme des services sociaux et sanitaires du rapport de la CESBES. L'actualisation du « projet de société » ne peut, en effet, passer outre aux rapports sociaux et politiques. Mais par delà cet écart souligné en plusieurs occasions, il importe de retenir que la CESBES nous renvoie d'abord à l'action d'une classe dirigeante technocratique ³ qui, prenant en

¹ CESBES, *Les Services sociaux*, Tome I, 1972, p. 14-15.

² CESBES, *Les Professions et la société*, Tome I, 1970, p. 32.

³ Frédéric Lesemann, même s'il associe le Rapport de la CESBES et la réforme au capitalisme monopoliste d'État, n'en a pas moins reconnu l'émergence de cette nouvelle classe dirigeante : « [...] c'est une véritable stratégie de classe qu'on voit s'organiser. Il y a une alliance d'intérêts, sous la direction d'un représentant du secteur économique, d'agents provenant de divers horizons professionnels qui ont en commun leur jeunesse relative, une formation universitaire récente axée sur l'analyse et la recherche, une approche technique et scientifique des problèmes socio-sanitaires. La compétence les rassemble, ainsi qu'un projet de société implicite, c'est-à-dire davantage constitué par une volonté de rigueur et de méthode dans l'approche des problèmes de la société que par un objectif ultime qu'ils s'efforceraient d'atteindre. C'est en cela que réside leur véritable pouvoir de classe dirigeante montante qui leur permet justement d'ignorer tout problème qui n'est pas spécifiquement technique, c'est-à-dire traitable techniquement. Le nouveau pouvoir technocratique prend forme [...] ». (Lesemann, Frédéric, « Centres locaux de services communautaires : dix ans de réforme socio-sanitaire au Québec », *International Review of Community Development*, 37-38, Été 1977, p. 165).

charge l'historicité, cherche à assurer sa mise en forme, structurant dans le même mouvement sa domination consécutive de l'appropriation de cette historicité à travers une réorganisation qu'elle définit principalement en fonction de ses intérêts. La société programmée prend ainsi corps dans l'action d'un État qui pousse vers de nouvelles orientations sociales et culturelles que gère une classe dirigeante se faisant dominante lorsque, occultant la dynamique des rapports sociaux, elle réduit le fonctionnement social à une dimension strictement technico-productiviste.

La réforme des services sociaux et sanitaires : la rationalisation productiviste

[Retour à la table des matières](#)

En 1970, le président de la CESBES, monsieur Claude Castonguay, devient ministre. Il cumule alors le ministère de la Santé et celui de la Famille et du Bien-être social, et il entreprend la formulation d'un projet de réforme qui aboutit à la présentation et à l'adoption, en 1971, de la Loi sur les services sociaux et de santé. Cette Loi procède à la réorganisation totale du champ socio-sanitaire qu'elle place sous l'autorité du ministère des Affaires sociales (issu de la fusion des deux ministères mentionnés plus haut). Avec une équipe de fonctionnaires recrutés dans le personnel de la CESBES, Claude Castonguay peut ainsi conduire la mise en œuvre du projet de société formulé par la Commission. La conjoncture politique est donc hautement favorable à l'actualisation des orientations de la CESBES et c'est à juste titre qu'on a pu parler de la Commission Castonguay au pouvoir, Marc Renaud soulignant même que « dans aucune autre province canadienne, le point de vue formulé par une commission d'enquête ne devint si rapidement et si totalement la matrice intellectuelle fondamentale pour engendrer le changement ¹ ».

Cependant, si la réforme reprend dans ses grandes lignes les orientations de la CESBES, il faut souligner, à la suite de plusieurs autres, qu'une distance considérable sépare les intentions des résultats obtenus. En effet, la réforme a donné lieu à la mise en place d'un système caractérisé par une bureaucratisation et une centralisation excessives et a conduit à une croissance vertigineuse de la consommation médicale, de même qu'à un développement de services sociaux spécialisés, alors que l'on souhaitait un système souple et décentralisé qui devait mener à une diminution des soins curatifs et à l'essor de services sociaux et sanitaires préventifs.

La plupart des analyses qui ont cherché à rendre compte de ce phénomène ont conclu trop rapidement. On y est toujours renvoyé d'une façon ou d'une autre à la soumission de la société et de l'État québécois à un ordre capitaliste national et

¹ Renaud, Marc, *op. cit.*, p. 138.

international. Encore une fois, on explique ultimement la dynamique interne par la pression extérieure. C'est cette perspective qu'il faut renverser pour rendre compte de l'écart qui sépare la réforme de ses résultats à partir des rapports sociaux et des particularités propres à la société québécoise.

Fondamentalement, cet écart traduit d'abord la distance qui, dans toute société, sépare le système d'action historique du système politique et organisationnel. On l'a déjà dit, les sociétés dépendantes sont marquées par une autonomie plus grande de l'espace institutionnel par rapport à l'espace économique, ce qui confère aux classes moyennes un poids politique déterminant. C'est en usant de leur influence et de leur résistance que les groupes professionnels menacés par la réforme réussirent à imposer un détournement des objectifs visés ; en retour, la technocratie se servira de méthodes autoritaires et centralisatrices qui, en fixant des règles précises et souvent tatillonnes, chercheront à briser les pouvoirs professionnels largement reconstitués dans les nouvelles organisations de services et à atteindre les résultats escomptés. Un tel jeu de lutte et de blocage ne peut conduire qu'à la bureaucratisation du système dont la configuration renvoie à une situation d'équilibre précaire établie entre les deux groupes. La réforme des professions et des organisations de services n'aura donc pas réussi à casser totalement les pouvoirs professionnels et l'État devra intervenir de plus en plus autoritairement pour briser la résistance corporatiste et imposer ses réformes ¹.

Le poids du corporatisme professionnel traverse la société québécoise et il ne peut s'expliquer qu'à partir de la situation historique de dépendance qui donne aux classes moyennes une situation privilégiée que ses fractions supérieures ont exploitée en s'organisant en corporations professionnelles. Ce développement y a atteint des sommets : une étude réalisée dans le cadre des travaux de la CESBES signalait, en effet, « qu'aucune autre juridiction n'utilise autant que le Québec la corporation professionnelle autonome comme moyen de contrôle d'une profession et aucune autre juridiction qui connaît des corporations professionnelles ne leur délègue autant de pouvoirs que le Québec ² ». Cette puissance des corporations est

¹ L'insistance continuelle du discours technocratique-étatique sur la transformation nécessaire des pratiques professionnelles dans les services sociaux est hautement significative de l'insatisfaction de la technocratie et de la résistance des travailleurs sociaux professionnels à la modification de leurs interventions. L'État interviendra, en conséquence, dans les centres de services sociaux, entre autres, pour imposer autoritairement le développement des services qu'il privilégie. Ainsi, par delà la transformation de l'organisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse, la Loi 24, que nous aborderons ultérieurement, est révélatrice de cette imposition, puisque, dans le texte même de la loi, sont fixés les conditions et les termes des interventions professionnelles. Ainsi, l'introduction de nouvelles techniques psychosociales de domination prend un caractère autoritaire au Québec, parce qu'elle s'inscrit dans une double problématique : il s'agit pour la technocratie d'assurer son emprise sur le fonctionnement social, tout en utilisant le pouvoir d'État pour briser la puissance des groupes professionnels.

² Sheppard, Claude-Armand, *L'organisation et la réglementation des professions de la santé et du bien-être au Québec*, CESBES, Annexe 12, Tome I, 1970, p. 111.

un indice du poids politique des groupes professionnels qui sont entrés en lutte, médecins en tête, contre le projet de réforme.

Ultimement, c'est donc le problème de la dépendance qui est ici en cause, mais ce problème ne joue pas à la manière d'une pression extérieure qui aurait forcé la technocratie à modifier ses plans ; il renvoie aux classes moyennes professionnelles qui interviennent dans l'espace politique et organisationnel pour faire valoir leurs intérêts. Touraine a bien éclairé, d'ailleurs, cet aspect qui marque les sociétés dépendantes :

Dans un autre domaine, des professionnels ou techniciens agissent beaucoup moins comme membres des classes moyennes que comme membres de la petite ou moyenne bourgeoisie, c'est-à-dire par référence plus directe à des intérêts de classe. Ainsi, en même temps que l'espace politique et l'espace intellectuel sont plus séparés de l'espace économique, l'autonomie de la technique, de la profession et de l'organisation par rapport à des intérêts de classes économiques, politiques ou idéologiques, semble particulièrement faible ¹.

La technocratie étatique s'est ainsi faite centralisatrice, autoritaire et pointilleuse, parce que les groupes professionnels ont présenté une forte opposition qui compromettrait l'entreprise de réforme. Le « phénomène bureaucratique » s'est installé, cercle vicieux de lourdeur et d'inefficacité où chacun défend sa rationalité dans un jeu continu d'imposition et de résistance.

Est-ce à dire qu'il faut en conclure, comme le fait Marc Renaud à propos du champ de la santé ², que la réforme aurait abouti à une sorte de match nul entre divers groupes d'élites qui y auraient trouvé chacun son compte ? Nous ne le pensons absolument pas, parce que, même si les groupes professionnels (et encore faut-il distinguer parmi ceux-ci les médecins des autres professions dont le statut est beaucoup plus faible) ont réussi à atténuer les effets de la réforme, il n'en demeure pas moins qu'un processus de rationalisation des services s'est mis en branle sous la direction de la technocratie. Celle-ci jouit d'une position avantageuse pour contrôler le système, et comme le fait remarquer Touraine :

¹ Touraine, Alain *Les sociétés dépendantes*, *op. cit.*, p. 56.

² « En définitive, malgré les slogans qui, à un moment, ont fait croire à une réforme fondamentale du secteur de la santé au Québec, cette réforme se résume [...] à une certaine réallocation des ressources entre divers groupes d'élites » (Renaud, Marc, *op. cit.*, p. 143). Reprenant la thèse de Robert Alford (*Health Care Politics : Ideological and Interest Group Barriers to Reform*, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 1975), Marc Renaud rappelle que « les rationalisateurs bureaucratiques [...] (sont) à la fois en conflit et en symbiose avec les monopoleurs professionnels » (*Ibid.*, p. 147-148). Nous divergeons, bien entendu, totalement de cette interprétation, parce que la bureaucratisation ne relève pas d'abord de la rationalisation et que le « professionnalisme technocratique et modernisateur » agissant en symbiose avec l'administration diffère profondément du professionnalisme traditionnel en conflit avec la technocratie. La symbiose émerge de nouveaux professionnels, tandis que le conflit procède des groupes en déclin.

La rationalisation aboutit à adapter l'ensemble de l'organisation aux décisions du pouvoir et non pas à créer un ensemble rationnel indépendant de toute volonté sociale et « transparent ». L'autonomie professionnelle disparaissant, les activités sont de plus en plus étroitement définies par la nature des objectifs sociaux dont elles sont les moyens de réalisation ¹.

C'est en ce sens que la réforme a atteint une partie de ses objectifs. Elle a contribué à mettre en place une vaste organisation des services sociaux et sanitaires qui, malgré sa lourdeur bureaucratique, n'en constitue pas moins une structure technocratique. Dans le domaine des services sociaux, par exemple, l'organisation actuelle se modèle de plus en plus sur les principes qu'avait établis la CESBES :

En économique, il faut assurer une production maximale à partir d'un effort minimal. Quant à l'efficacité, les problèmes doivent trouver leur solution dans le plus court espace de temps et le lieu le mieux adapté. Notre modèle doit alors éliminer les dédoublements de services, les services inadéquats de réponses aux besoins et aux problèmes actuels, les procédures bureaucratiques longues et compliquées, les établissements vétustes et non fonctionnels, l'esprit de routine, les ambiguïtés, les conflits de rôles et les blocages fréquents entre administrations centrale et locale, ou à l'intérieur de l'une et de l'autre, entre concepteurs, directeurs et exécutants. Positivement, il faut adapter le service aux tâches à accomplir, l'organisation des services aux milieux des besoins et des demandes, accélérer la production, former un personnel qualifié et plus soucieux du service à rendre que de ses intérêts professionnels ou syndicaux, améliorer ou construire les établissements là où le besoin existe et non en fonction du prestige ou des intérêts ² !

Ces principes sont à l'origine d'un réaménagement considérable du fonctionnement des services et de l'organisation du travail qui y prévaut, ce qui entraîne un affaiblissement des groupes professionnels. La réforme a ainsi donné lieu à une structuration des organisations qui fait place à une gestion moderne destructrice des assises du pouvoir professionnel qui, pour se maintenir, doit désormais s'appuyer sur son esprit de corps. Frédéric Lesemann a bien rendu compte de ce processus de déqualification opéré par la gestion administrative des services :

La nouvelle organisation socio-sanitaire devient une autre institution dont les produits (soins, services, recherche) sont évalués en termes de coûts et rendement, d'input-output et l'action planifiée sur le modèle PPBS (« (Planning Programming Budgeting System »). L'effort de rationalisation de l'organisation se répercute sur les agents de production des services et de gestion du nouveau système

¹ Touraine, Alain, *Pour la sociologie, op. cit.*, p. 102.

² CESBES, *Les Services sociaux*, Tome I, p. 205-206.

organisationnel. Ils perdent leur ancienne autonomie et tiennent désormais leur rationalité de la fonction qui leur est définie dans et par l'organisation ¹.

L'étude de Max Pagès (et al.) illustre particulièrement bien les assises du pouvoir et de la domination dans les organisations modernes sur lesquelles se calque la gestion des appareils publics ². Certes, il faut se garder d'en reprendre systématiquement les conclusions, parce que le secteur public des services obéit à des rationalités qui ne recourent pas toutes celles de l'entreprise privée et que dans le cas québécois, les groupes professionnels possèdent un pouvoir plus grand que les catégories occupationnelles du secteur privé et interviennent dans le système politique pour atténuer et combattre les effets de la gestion. Toutefois, ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que l'on retrouve à l'intérieur des établissements publics les mêmes tendances de gestion et d'organisation qui se modulent selon les caractéristiques propres à ce champ. Ainsi, dans les services sociaux, s'est mis en place un système de travail qui correspond à ce que Touraine a maintes fois décrit :

La notion de métier est remplacée par celle de rôle professionnel le poste de travail est défini par sa place dans un réseau de relations. Ce que manifestent à l'intérieur des politiques entreprises, les méthodes de *job evaluation* remplaçant les anciennes échelles de qualification, ou encore le lien de la rémunération avec des critères généraux de fonctionnement de l'entreprise plutôt qu'avec le rendement, individuel ou de groupe [...]. Le bureaucrate se voit à son tour privé de son autonomie, de ses « techniques » ou de son métier, pour être défini par sa place dans un circuit [...]. Ceci conduit à éliminer le plus complètement possible une définition « professionnelle » des postes de travail et, par conséquent, à diminuer les capacités de défense ou d'influence des membres de l'organisation ³.

Dans les Centres de services sociaux, la transformation est évidente : les postes de travail y sont définis en fonction d'un certain nombre de tâches découlant de la mission spécifique du service, définie elle-même à partir de la mission générale de l'établissement. Les qualifications pour remplir ces tâches sont désormais fonction

¹ Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, p. 28. La remise en question du PPBS dans la gestion actuelle des services publics québécois ne doit pas nous laisser croire à l'échec des efforts de rationalisation. En effet, « derrière le PPBS américain, comme derrière la RCB française et les différentes versions des mêmes techniques dans le monde, on n'a pas besoin de beaucoup chercher pour découvrir une volonté profonde et parfaitement justifiée de réformer des machines tellement alourdies par la complexité des ajustements mutuels qu'elles sont devenues impossibles à gouverner. Le PPBS, comme de nombreux mouvements de réforme antérieurs, a largement manqué son objet. Si on le juge à ses intentions, il peut être considéré comme le plus retentissant des échecs. Si, toutefois, on le considère simplement comme un mouvement pour remodeler un système de décision devenu inextricable, il n'a pas été sans avoir des effets positifs, aboutissant parfois à de vraies réformes et obligeant très souvent au moins à repenser les rapports entre les objectifs et les mécanismes d'information » (Crozier, M. et Friedberg, E., *L'Acteur et le système*, PUF, Paris, 1977, p. 271).

² Pagès, Max, Bonetti, Michel, de Gaujelac, Vincent, Descendre, Daniel, *L'Emprise de l'organisation*, PUF, Paris, 1979, 261 pages.

³ Touraine, Alain, *Pour la sociologie*, *op. cit.*, p. 99-101.

d'un savoir-faire technique parcellisé et non plus d'une compétence et d'un savoir professionnels. Pour le dire à la manière de Pagès, l'acte de travail se redéfinit : « ce n'est (plus) à travers (lui) mais au travers de la réalisation des objectifs (qui lui sont fixés) que le (praticien social jouera) sa reconnaissance par l'institution ¹ ». Cette modification du système de travail permit au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) d'amorcer à partir de la fin des années 70 un système d'évaluation du rendement des cadres qui devrait normalement être étendu à l'ensemble du personnel. Ce qui semble ainsi se dessiner dans toute cette recomposition du travail, c'est la mise en place de la direction participative par objectifs (DPO) qui constitue le sommet d'une organisation efficace ayant entrepris de mobiliser par l'auto-contrôle tous ses membres ².

On peut finalement noter que dans la réorganisation qu'il a dû entreprendre à partir de 1976, suite aux pressions du ministère des Affaires sociales, le CSSMM a adopté un fonctionnement sur le modèle staff/line propre aux organisations modernes ³. Il ressort ainsi clairement que les établissements publics québécois « organisent leur emprise » et que les technocrates y ont conduit une rationalisation qui a consolidé leur pouvoir tout en suscitant une tendance à la bureaucratisation. De leur côté, les professionnels ont réussi à moduler la rationalisation, mais ils n'ont pu empêcher le bris d'une partie de leur pouvoir par une organisation qui favorise une intégration poussée développant un « esprit maison » au détriment de l'« esprit de corps professionnel ».

¹ Pagès, Max *et al.*, *op. cit.*, p. 118.

² R. Laufer et C. Paradeise ont montré le déplacement qui s'opère dans le management avec le développement de la DPO : « C'est dans ce langage que l'entreprise "se parle", c'est-à-dire exprime ses objectifs généraux pour tous ses membres et les traduit en objectifs "personnalisés" assurant l'intériorisation par chacun d'entre eux de la mission globale et des tâches particulières qui lui reviennent, lui donnant simultanément une motivation générale et un instrument de contrôle de ses résultats particuliers au regard des objectifs particuliers et généraux. Le langage de la direction par objectifs permet ainsi de "substituer le management par l'autocontrôle au management par la domination" (Drücker, P. F., *The Practice of Management*, Londres, Heineman, 1955, p. 162)... L'entreprise organise la motivation en la négociant concrètement avec ses membres du point de vue de ses objectifs... elle va jusqu'à considérer son employé comme entrepreneur autogéré par la DPO » (*Le Prince bureaucrate*, Flammarion, Paris, 1982, p. 81).

³ « En fait, il s'agit d'un nouveau système décisionnel dans lequel responsables hiérarchiques et fonctionnels ensemble concourent à la prise de décision par l'intermédiaire du contrôle de l'application des règles, les uns dans une zone spécialisée, les autres d'une manière générale. Chaque responsable voit son pouvoir limité par l'ensemble des autres. Le pouvoir de décision personnel des hommes tend à disparaître au profit du pouvoir d'une structure abstraite de règles de fonctionnement. D'autre part, le pouvoir, tout en restant vertical [...] cesse d'être pyramidal ; il prend la forme d'un réseau de contrôle [...]. Ces responsables fonctionnels ne décident pas à proprement parler mais définissent les contraintes qui circonscrivent le rôle des responsables hiérarchiques et s'assurent de la conformité de leur action à ces règles... Le contrôle réalise la synthèse contradictoire entre la conception de la règle et son application. Il permet à la fois que la règle ne soit pas imposée brutalement et qu'elle ne fasse pas l'objet d'interprétations abusives » (Pagès, Max *et al.*, *op. cit.*, p. 63-64).

Ces perspectives ressortent également du Rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en Centre d'accueil (Rapport Batshaw ¹) dont on a dit qu'il constituait la suite du rapport de la CESBES au sujet d'un champ que celle-ci n'avait pas exploré. L'insistance de ce rapport ne porte pas tant sur la transformation des pratiques professionnelles (dans ce cas-ci, ce sont les éducateurs spécialisés et les psycho-éducateurs qui sont surtout visés), mais sur le manque d'organisation systémique du réseau des Centres d'accueil. L'accent est mis essentiellement sur l'absence d'un système moderne de gestion qui définirait clairement mission, objectifs et évaluation, et la majeure partie des recommandations vise précisément à combler cette lacune.

Le Rapport commence d'abord par définir « le centre d'accueil de l'avenir : c'est une entité administrative qui assume la gestion d'un ou de plusieurs services pour jeunes mésadaptés sociaux [...]. Le concept de "centre d'accueil de l'avenir", non plus institution, mais structure ouverte distribuant des services variés est l'axe central du programme de réforme proposé ² ». D'emblée de jeu se dégage donc une nette perspective administrative qui cherche à accroître l'efficacité des centres d'accueil dans le traitement des problèmes de réadaptation et qui découle des faiblesses observées par le Comité. Celui-ci constate, en effet, que « peu de centres ont défini leurs objectifs dans l'optique d'un réseau de services à l'enfance » et qu'il existe « une confusion entre les objectifs et les pratiques : ce sont les pratiques du centre qui dictent les objectifs et non l'inverse ». Il remarque également « que des objectifs vaguement formulés ou des objectifs que le personnel ne partage pas amènent souvent un choix irrationnel des activités et une organisation interne peu fonctionnelle ». Par ailleurs, certains centres « ont étudié la méthode "Management by Objectives" et l'ont appliquée à la définition opérationnelle des programmes des diverses unités, ce qui a permis l'articulation et la répartition des fonctions et des tâches », mais dans l'ensemble, « peu de centres définissent les objectifs en forme opérationnelle » et c'est pourquoi « la prochaine étape que les centres devront franchir est celle d'établir des objectifs qui permettront une évaluation permanente ³ ».

Le Comité considère donc qu'une des tâches prioritaires des centres d'accueil concerne la définition d'objectifs qui soient élaborés dans un esprit de réseau, incluant le ministère des Affaires sociales et les organismes régionaux intervenant dans la gestion de l'enfance et de la jeunesse (on voit ici se dessiner la structuration d'une organisation régionale qui permette une gestion coordonnée et planifiée des services destinés à une population-cible) et qui, en même temps, fasse l'objet d'une participation de toutes les instances des centres d'accueil (conseil d'administration, direction, personnel) :

¹ Gouvernement du Québec, *Rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en Centre d'accueil*, Québec, décembre 1975, 173 pages.

² *Ibid.*, p. 38-39.

³ *Ibid.*, p. 60.

Si, en effet, on veut opérer des changements dans le sens d'un esprit de service et de coordination, la définition des objectifs et leur révision ne peut s'opérer sans une participation adéquate et effective de toutes les instances ¹.

Quatre ans après l'adoption de la réforme des services sociaux et de santé, les centres d'accueil (constitués pourtant en vertu de la Loi sur les services sociaux et de santé) font ainsi l'objet d'une étude qui met en lumière la faiblesse de leur gestion et qui endosse une réorientation des services non plus d'abord sur la base de l'accessibilité des services, mais sur la base d'une ouverture des centres d'accueil à plusieurs modalités d'intervention et d'une intégration fonctionnelle des établissements chargés de gérer des populations ciblées à partir des informations recueillies par le ministère des Affaires sociales et traduites en indicateurs sociaux. Au cœur de ce dispositif, l'évaluation joue un rôle fondamental, parce qu'elle permet de réajuster continuellement le tir et assure l'intégration de tous les éléments de l'organisation dans la poursuite des objectifs :

C'est pourquoi l'évaluation devrait être une préoccupation majeure dans les années qui viennent. On devrait entreprendre l'évaluation systématique, rigoureuse et objective des services pour jeunes. On devrait aussi penser en terme d'évaluation à tous les niveaux : au niveau de l'éducateur et des praticiens, au niveau des équipes, au niveau des centres d'accueil et des Centres de services sociaux et au niveau de l'ensemble du réseau. À tous ces niveaux, l'évaluation devrait servir à la planification, à l'organisation, à la correction de l'action ².

Préoccupé d'assurer le succès de la réforme qu'il propose, le Comité recommande, en conséquence, la création d'une Commission d'évaluation et d'accréditation dont l'objectif serait précisément de contribuer à faire de l'ensemble des centres d'accueil un réseau intégré où chacun des intervenants se moulerait à l'organisation :

[...] la Commission d'évaluation et d'accréditation aurait pour mission d'évaluer et d'accréditer mais aussi de donner au réseau les moyens de s'évaluer et d'analyser la qualité des services. Elle fournirait à ceux qui œuvrent auprès des jeunes des concepts, des instruments, des principes, un vocabulaire commun qui les encouragerait à une constante remise en question et à un effort toujours soutenu pour améliorer la qualité des services. Ainsi, les praticiens en viendraient de plus en plus à penser en termes de résultats et de qualité ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui ³.

C'est ainsi qu'à travers la réforme des services sociaux et sanitaires, l'État conduit un processus de réorganisation qui, malgré la résistance des groupes professionnels, entraîne le développement d'une gestion moderne dominant

¹ *Ibid.*, p. 61.

² *Ibid.*, p. 135.

³ *Ibid.*, p. 137.

l'orientation du réseau des affaires sociales¹. Le processus de technocratisation s'accomplit sous la direction d'un État qui envahit tout le social désormais soumis à une logique fonctionnelle de gestion qui « systémise » dans un même ensemble organisations, interventions et populations à gérer.

La réforme des services sociaux et sanitaires a donc ouvert la voie à la constitution d'un réseau systémique des affaires sociales conçu et géré à la manière des grandes organisations modernes. La technocratie a ainsi consolidé ses positions à la direction d'un ensemble promu de plus en plus au rang des sociétés programmées. La structuration de ce système entraîne l'affaiblissement des groupes professionnels autrefois responsables de la production des services et suscite en retour l'émergence d'un nouveau type professionnel plus fonctionnel et efficace par rapport aux objectifs que l'organisation se donne. La domination prend ici une de ses nouvelles figures : la mise en forme du mouvement qui conduit vers une plus grande historicité se moule sur une appropriation par la classe dirigeante de cette capacité accrue d'intervention de la société québécoise sur elle-même. La classe dirigeante se fait dominante en orientant l'historicité vers la production d'une efficacité dictée par ses seuls intérêts et en réduisant les problèmes et résistances qu'elle rencontre à leur seule dimension technique et administrative.

¹ Vincent Ross décèle les mêmes tendances dans le système scolaire qu'il a analysé : « [...] plus le contrôle exercé par l'État sur les organisations de type professionnel est étendu, détaillé et direct, plus la distribution du rapport de pouvoir tendra à faire prédominer la branche administrative à l'intérieur de ces organisations » « (Les régulations réciproques des pouvoirs politiques, administratifs et professionnels dans les organisations de services publics : l'exemple du système d'enseignement québécois », ACSALF, *La transformation du pouvoir au Québec*, op. cit., p. 55). Et si nous avons abordé ici principalement le champ des services sociaux, il ne faudrait pas croire qu'en vertu de leur puissance, les médecins, contrairement aux professions sociales plus faibles, échapperaient à l'emprise technocratique. Marc Renaud a bien montré que le champ de la santé, depuis le rapport de la CESBES, s'est développé sous la même domination technocratique : « Cela se manifeste d'abord dans le vocabulaire administratif [...]. On parle maintenant "d'objectifs", de "programmes" pour les atteindre et "d'évaluation" de ces programmes. Ceux-ci sont conçus en fonction de "territoires" particuliers et de "populations-cibles" à couvrir [...] Bref, un nouveau vocabulaire apparaît, vocabulaire technocratique dont le dénominateur commun est la reconnaissance du fait que le système de soins est une industrie et doit être géré comme une industrie efficace, c'est-à-dire en fonction de décisions administratives fondées sur des critères statistiques de rendement et de productivité [...]. Cette nouvelle logique "industrielle" se manifeste également dans la composition socio-économique du personnel de gestion. Alors que médecins, infirmières et communautés religieuses avaient, à toutes fins utiles, le contrôle des institutions sanitaires à la fin des années 60, ce sont maintenant des économistes, des comptables, des démographes, des épidémiologues, des spécialistes de la recherche opérationnelle, des administrateurs certifiés et des sociologues qui fournissent le personnel d'un nombre croissant de bureaux de recherche, et le personnel d'encadrement du Ministère et des centres régionaux. Ce sont eux qui, maintenant, donnent le ton aux politiques gouvernementales, au grand dam d'ailleurs des anciens détenteurs du pouvoir » (Renaud, Marc, « Les réformes québécoises de la santé ou les aventures d'un État "narcissique" », in (sous la direction de) L. Bozzini, M. Renaud, D. Gaucher, J. Llambias-Wolff, *Médecine et société, les années 80*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, p. 524).

La gestion des populations

[Retour à la table des matières](#)

Prenant en charge une historicité plus grande qui s'affirme toujours davantage, la technocratie québécoise instaure son règne avec la mise en place d'une organisation systémique de gestion du social. À travers cette opération, toute la société québécoise devient elle-même un ensemble systémique qui doit être géré comme une immense organisation. La structuration de ce nouveau pouvoir appelle, comme on l'a vu, la constitution d'une administration moderne qui déploie toutes ses énergies pour abattre les résistances qu'elle rencontre et assurer la participation de tous et chacun à l'édification de son œuvre. Dans cette mutation, se dessine la figure de la domination : tout doit être rationalisé en fonction des objectifs de l'organisation. La connaissance devient un enjeu important : le complexe scientifique (et dans le cas qui nous intéresse ici plus particulièrement, les sciences humaines et sociales) est mobilisé par l'appareil afin de lui garantir une plus grande emprise sur la société. Gigantesque effort de domestication des comportements humains qui installe sa domination sur le quotidien. Traduit dans le langage de la sociologie des organisations qui ignore souvent le problème de la domination pour ne mettre en lumière que l'action triomphante de la rationalité technocratique, se trouve ici posé le rapport à un environnement que l'organisation se charge de définir et de travailler précisément dans le but de s'en assurer la maîtrise :

En effet, pour contrôler ces sources d'incertitudes extérieures, l'organisation doit tenter de stabiliser et de personnaliser ces univers abstraits et mouvants. Une première réponse possible à ce problème sera la création en son sein de services spécialisés dans les rapports avec tel ou tel segment de son environnement pertinent et chargés d'en connaître les problèmes et les tendances, bref, de l'informer sur ce qui s'y passe et de proposer des stratégies adéquates pour y faire face ¹.

La technocratisation ne se répercute donc pas uniquement sur la redéfinition des structures internes de gestion des organisations, elle inaugure une transformation du rapport aux populations qui doivent être gérées avec le maximum d'efficacité. Dans ce processus dont le substrat, rappelons-le, repose autant sur l'extension de la domination que sur la capacité plus grande de se produire qu'acquiert la société québécoise et qui rend justement possible cette extension de la domination, la gestion répressive et autoritaire des comportements non désirés s'adjoint une gestion douce, persuasive et normalisante des conduites humaines. On entre dans l'ère du pouvoir qui « ne s'impose plus par des interdits, la violence nue, le respect du sacré, mais (qui) dissout la contestation par la persuasion et la participation dépendante ² ». En ce sens, le rapport de la CESBES

¹ Crozier, M. et Friedberg, E., *op. cit.*, p. 141.

² Touraine, Alain, « Crise ou mutation ? », in (sous la direction de) Alain Touraine, *Au-delà de la crise*, Seuil, Paris, 1976, p. 55. Ce processus de transformation du pouvoir a été abondamment

avait bien cerné tout l'intérêt d'une intégration des populations aux structures décisionnelles des services sociaux et sanitaires :

L'intérêt de la participation décisionnelle réside dans sa valeur éducative. En effet, l'exercice de la responsabilité contribue à l'apprentissage politique : elle rend les demandes plus raisonnables, les participants plus patients à l'égard des réponses qui ne donnent pas entière satisfaction et remplace la contestation idéologique négative par une critique constructive et plus circonstanciée ¹.

La technocratie québécoise va ainsi reprendre à son compte, pour mieux le canaliser, tout le mouvement d'animation-mobilisation qui a travaillé le Québec des années 60. La réforme des services sociaux et sanitaires en reconnaissant le droit à l'accessibilité à des « services de qualité » se complète d'un dispositif de participation impliquant cependant les seuls « usagers » et non la population totale du territoire desservi par l'établissement. L'animation sociale est en passe d'aboutir : les conseils d'administration des services seront composés minoritairement de représentants des usagers auxquels se joindront les représentants du personnel, ceux des organismes sociaux et économiques intéressés par la mission de l'établissement et nommés par le ministère des Affaires sociales et, bien entendu, des représentants de ce dernier. On voit tout l'intérêt d'une telle participation qui organise l'adhésion à la fois des usagers et du personnel (dont la composante professionnelle jouit en plus du privilège d'être associée à la gestion des établissements via la création des conseils consultatifs du personnel clinique). La technocratie a donc su intégrer l'animation sociale (qui lui avait servi dans sa lutte contre les anciennes classes dominantes) à son projet de réforme qui met en œuvre une participation savamment orchestrée pour obtenir l'adhésion de ses « partenaires » à la gestion des services.

Ainsi se met en place un dispositif qui assure une légitimité à l'action administrative, tout en canalisant les revendications sur les institutions et en servant de relais d'information sur les besoins sociaux et sur l'action à entreprendre. Cependant, dès l'instant où la réforme s'amorce (1973) et se légitime

illustré dans l'ouvrage de Pagès *et al.*, qui concerne d'abord et avant tout « l'emprise de l'organisation » sur ses membres : « Ce qui est nouveau.... c'est la capacité des entreprises de pénétrer dans des sphères considérées jusqu'alors comme "privées", celle des idéaux, des valeurs, du style de vie et des structures de la personnalité. Dans le cours de l'histoire on est passé d'un pouvoir fondé sur la force et la violence physique, celui du mode de production esclavagiste et féodal, à la contrainte économique par le jeu du marché du travail, forme de violence déjà plus indirecte, dans le mode de production capitaliste. On est en train aujourd'hui de passer à des contraintes plus subtiles d'ordre politique, idéologique et psychologique. Après le règne de la répression et de la punition s'ouvre celui de l'intériorisation et de la normalisation » (Pagès, Max *et al.*, *op. cit.*, p. 249). C'est donc le même modèle de gestion qui guide à la fois le rapport aux membres de l'organisation et le rapport à l'environnement ; dans les deux cas, l'organisation technocratique développe des mécanismes qui lui permettent d'obtenir l'adhésion et le consentement de ceux qu'elle gère.

¹ CESBES, *Les Services sociaux*, Tome II, p. 60.

sur la base d'une participation des usagers aux structures décisionnelles, les officines ministérielles concoctent de tout autres projets qui rendent pratiquement inutiles les mécanismes de consultation, puisque l'information sera recueillie à partir des canaux plus sophistiqués et plus sûrs que la technologie informatique mettra bientôt à la disposition de l'État.

En fait, la participation devra se soumettre de plus en plus à la « sagesse informée » du savoir technocratique. La filière administrative en se développant et en se rodant s'assurera une emprise de plus en plus grande sur les décisions, et les mécanismes de participation exerceront en retour une simple fonction de légitimation et d'adhésion à des décisions prises ailleurs. Ainsi, à titre d'exemple, dans le *Mémoire de programmes sur les services à l'enfance* qu'il publie en 1973, le ministère des Affaires sociales, au moment même où entre en vigueur la Loi sur les services sociaux et de santé, annonce sa volonté de procéder, grâce aux moyens que lui fournit maintenant la réforme, à l'élaboration d'une politique de l'enfance :

Dans sa conception originale, le mémoire de programmes poursuivait un but : celui de la fabrication, à titre expérimental, d'un instrument de gestion des programmes. Cet instrument doit servir de base à la rationalisation des décisions concernant l'orientation et le développement des services, du moins en ce qui a trait aux programmes administrés par le ministère des Affaires sociales. De la sorte, le mémoire de programmes s'inscrit dans le processus d'implantation du budget programme au gouvernement du Québec. Or, il est devenu évident en cours de réalisation, étant donné l'impact du projet lui-même sur les décisions touchant le développement des services à l'enfance que ce document atteignait un deuxième but non retenu en tant que tel au début du projet. C'était celui de tracer les orientations spécifiques du développement de ces services... le mémoire de programmes devait se situer par rapport aux différents changements qui s'amorçaient et ainsi conduire à rendre opérationnelle une politique de l'enfance pour le Québec ¹.

L'implantation du PPBS appelle ainsi une rationalisation qui ne concerne plus uniquement le fonctionnement interne des services, mais aussi le traitement des problèmes sociaux. En fait, la mise en place de la réforme permettra au Ministère de recueillir une information précieuse qui lui servira de guide dans l'élaboration de ses politiques de gestion des populations. À cet égard, le mémoire de programmes souligne la faiblesse de l'état de l'information qui parvient au Ministère et il identifie précisément comme tâche primordiale l'élaboration d'instruments de mesure qui cernent les populations prioritaires et évaluent les interventions dont elles sont l'objet. La boucle se referme : le processus organisationnel mis en place devrait permettre d'accroître l'efficacité des services à partir du traitement et de l'analyse d'une information centralisée qui rend possible de sérier les populations et d'évaluer les interventions qui leur sont destinées,

¹ Ministère des Affaires sociales, *Les Services à l'enfance – Mémoire de programmes*, Québec, novembre 1973, pp. 3-4.

tandis que ce même processus se complète de mécanismes de participation et de consultation qui légitiment l'administration en faisant adhérer usagers et intervenants aux programmes établis sur la base de l'analyse mesurée de l'information.

Une telle organisation annonce le développement des indicateurs sociaux qui vont cerner les populations à risques (populations-cibles) devant faire l'objet de programmes prioritaires qui fixeront les objectifs à atteindre et les moyens les plus efficaces de les réaliser. Dans cette structuration, la mesure devient l'élément-clé : mesure des caractéristiques de la population, mesure du degré de dangerosité, mesure du risque social, mesure du temps d'intervention nécessaire, mesure évaluative des interventions les plus efficaces en fonction des coûts et avantages. Le social se quantifie par suite de l'introduction du PPBS qui appelle la justification chiffrée des budgets accordés. L'administration étend ainsi son emprise sur le social qui est soumis au langage de l'objectivité mesurée et mesurable, comme le font remarquer Laufer et Paradeise :

Après avoir quantifié le quantitatif on quantifie le qualitatif – le social – sous forme d'indicateurs. C'est la naissance des indicateurs sociaux, à partir de 1968 [...]. Indicateurs d'état ou d'impact, indicateurs de résultats, indicateurs de moyens concourent à l'élaboration de l'information bureaucratique sur les besoins sociaux. L'indicateur arme l'administration de toute la puissance du chiffre, de toute la rigueur de la mesure. Il lui donne un langage pour parler le social dans les mêmes termes que l'économique et par rapport à l'économique. Ce langage postule l'existence d'un rapport univoque entre nature de la prestation sociale fournie et satisfaction du besoin objectif. En ce sens, il est le langage de l'objectivité ¹.

On assiste donc à la mise en place d'un réseau de services qui assure à son centre administratif la fourniture des informations qui permettent de planifier le développement des services, de coordonner les ressources en vue d'un traitement plus efficace des populations à risques ² et d'évaluer les pratiques professionnelles

¹ Laufer, R. et Paradeise, C., *op. cit.*, p. 140. Cette quantification constitue selon Pagès *et al.*, une des caractéristiques du management moderne : « Une des caractéristiques du management moderne consiste à ne considérer la réalité qu'à travers les méthodes quantitatives, à croire qu'on ne peut maîtriser un problème que si on arrive à le formuler en termes quantitatifs, comme si ce qui était chiffré était indiscutable parce que scientifique. On considère souvent qu'il suffit de quantifier pour trouver la solution aux problèmes posés parce que l'on atteint ainsi l'"objectivité" par opposition à la subjectivité du poète ou du politicien. Cette conception, qui se veut rationnelle, tend à ne reconnaître l'individu qu'en fonction de son utilité pour l'organisation, utilité mesurée par l'évaluation quantifiée de son rendement et de son adaptation aux règles et mécanismes qui véhiculent les exigences du système » (*op. cit.*, p. 123). Encore une fois, on doit reconnaître que le « management social » se moule sur celui des grandes organisations, et ce, tout autant pour la gestion de son personnel que dans son rapport aux populations.

² Dans le secteur des services de réadaptation de l'enfance, le mémoire de programmes établit ainsi la nécessité d'établir une coordination des services et une collaboration entre les établissements : « Une pareille optique de travail nécessite, d'une part, une étroite collaboration entre les centres d'accueil et les autres composantes du réseau de services (CSS, CLSC, centres

qui seront dès lors fortement incitées à se transformer. Dans ce dispositif, le discours préventif auquel ne cessait de se référer la CESBES devient dominant, parce que la « systématisation » du réseau permet d'intégrer dans le traitement des problèmes sociaux des ressources non professionnelles que l'on peut contrôler et orienter.

En fait, la volonté étatique de développer un dispositif de prévention traverse au Québec toute la période des années 70. Ceux qui n'y voient qu'une extension du contrôle social oublient trop facilement que s'affirme à travers ce dispositif une capacité plus grande d'intervention qu'autorise le développement des connaissances et la structuration d'une organisation systémique qui met en relation des éléments interdépendants. La technocratisation n'est, en effet, possible que sur la base d'une plus grande historicité acquise par la société québécoise et mise de l'avant par l'État dans son action de développement. Par ailleurs, ceux qui jubilent devant le triomphe de la rationalisation et l'ouverture du système à une capacité supérieure d'intervention sont aveugles : la domination s'installe dans tous les recoins de la vie sociale. La prévention se constitue en travail de contrôle et de domination dès lors que la technocratie l'incorpore à son langage administratif, réduisant ainsi les problèmes sociaux à une seule et même dimension technico-productiviste. L'appareil technocratique monopolise tout le travail d'une société en fonction de ses intérêts. La prévention devient alors une « programmation offensive » : elle ne cherche qu'à normaliser les conduites humaines et à happer le plus tôt possible les populations qui risquent de perturber l'ordre social. On est alors en présence de la mise en place de la « gestion prévisionnelle » des risques analysés par Robert Castel :

Les nouvelles stratégies médico-psychologiques et sociales se veulent surtout préventives, et la prévention moderne se veut, avant tout, dépistage des risques. Un risque ne résulte pas de la présence d'un danger précis, porté par une personne ou un groupe d'individus, mais de la mise en relation de données générales impersonnelles ou facteurs (de risques) qui rendent plus ou moins probable l'avènement de comportements indésirables... Ainsi, prévenir, c'est d'abord surveiller, c'est-à-dire se mettre en position d'anticiper l'émergence d'événements indésirables (maladies, anomalies, comportements déviants, actes de délinquance, etc.) au sein de populations statistiques signalées comme porteuses de risques. Mais le mode de surveillance promu par ces politiques préventives est tout à fait nouveau par rapport à celui des techniques disciplinaires traditionnelles... ¹

hospitaliers) et, d'autre part, une complémentarité dans le partage des rôles et tâches qui incombent à chacune des instances») *Mémoire de programmes*, p. 99). Le rapport Batshaw viendra ainsi entériner ce que les milieux technocratiques avaient déjà conçu ; ces derniers pourront alors mieux légitimer leur attaque contre les pratiques professionnelles traditionnelles.

¹ Castel, Robert, *La gestion des risques, de l'an ti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Minuit, Paris, 1981, p. 145. La stratégie préventive n'est pas propre à la seule administration des « affaires publiques », puisque les organisations du secteur privé en usent abondamment : « Ainsi la direction du personnel analyse la situation de manière à prévoir les revendications susceptibles de se développer et les conflits qui risquent d'éclater dans les années à venir : elle

L'historicité se met donc en forme dans la domination et la prévention se réduit au dépistage et à la mesure des facteurs de risques, de même qu'à celle de l'efficacité des interventions. La réforme ouvre cette trajectoire et la crise économique qui battra bientôt son plein contribuera à accentuer cette technocratisation. Mais la crise n'est pas le facteur déclenchant, la cause première des nouvelles orientations données aux politiques sociales. La plupart des spécialistes québécois en la matière lui ont attribué la responsabilité fondamentale de la transformation des interventions étatiques. On est à nouveau pris ici dans le jeu d'un État servile à l'endroit du capital international et faisant payer la crise aux classes ouvrière et populaire. Loin de nous l'idée de prétendre que la crise n'a aucun effet sur les politiques sociales, mais nous voulons souligner que la situation actuelle de la gestion des populations découle d'abord des orientations sociales et culturelles des sociétés programmées et que la réduction de ces orientations à leur seule dimension administrative entraîne, crise économique ou pas¹, une survalorisation de la mesure et ouvre la possibilité d'un contrôle qui se fait de plus en plus précoce. La crise intervient, en fait, comme catalyseur de ce processus d'administration normalisante de la société et force la classe dirigeante à développer les initiatives les moins coûteuses et les plus efficaces.

L'informatisation des données aidant, le système technocratique perfectionne ses instruments de mesure. Les indicateurs sociaux révélant désormais les populations porteuses de risques, s'accompagnent du développement des « profils statistiques » qui mesurent l'écart à la norme de tous et chacun et qui servent à orienter-définir l'intervention et à organiser la prévention. Ainsi pourra se déployer tout un travail de réduction de l'écart à la norme par l'emploi de techniques de plus en plus sophistiquées et appropriées à la déviance de chacun. De la répression brutale à la « thérapie pour le normaux », selon l'expression de Robert Castel, toute une gamme d'interventions correctrices, dispensées par des institutions et des

envisage les solutions à y apporter et programme leur mise en place [...]. La prévention consiste d'abord à se montrer prévenant. La sollicitude nous autorise à solliciter en retour l'adhésion comme le rappelle Baudrillard : on donne pour faire du bénéficiaire "son obligé", obligation morale beaucoup plus efficace que toute forme d'imposition » (Pagès, Max *et al.*, *op. cit.*, p. 144). Au Québec, cette stratégie préventive des entreprises privées a dépassé le cadre de la sollicitude envers le personnel pour s'adresser aussi aux consommateurs. En effet, la brasserie Labatt a orchestré toute une campagne publicitaire qui incite à la « modération », reprenant ainsi le slogan de la Société des Alcools : « La modération a bien meilleur goût ». Un des plus grands fabricants canadiens de bière nous invite donc régulièrement à la télévision à consommer moins de bière : quelle prévenance à notre endroit !

¹ En ce qui concerne le champ de la santé, par exemple, Frédéric Lesemann a bien montré que la réforme québécoise s'inscrit dans la droite ligne des initiatives fédérales qui recommandent, dès le début des années 60 (C'est-à-dire en pleine période de croissance économique), la réorganisation du champ (cf. Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, pp. 251-271). On peut de la même manière démontrer que les réformes actuelles étaient inscrites dans les projets technocratiques bien avant l'accentuation de la crise ; on ne peut donc pas les associer d'abord au dérèglement de l'instance économique. Celui-ci les rend, en fait, plus urgentes et son effet de perturbation de l'ordre social permet à la technocratie d'imposer sa direction-domination.

professionnels de plus en plus nombreux qui ne relèvent pas du seul secteur public, sera produite en vue d'assurer le contrôle et la domination sur chaque individu. De la prison à l'apprentissage en cabinet privé des normes de comportement sexuel adéquat se tissent les mailles qui quadrillent notre existence quotidienne. L'action sociale se limite ainsi de plus en plus à ce continuum qui propose d'abord des modèles et intervient éventuellement pour corriger le comportement grâce à la technique appropriée déterminée par le calcul du degré de dangerosité et d'écart à la norme. Éventail de mesures dont les pôles ont été fixés par Robert Castel :

Nous assistons à l'avènement de stratégies inédites de traitement des problèmes sociaux à partir de la gestion des particularités de l'individu. À une extrémité de cet éventail, on trouvera l'administration autoritaire, encore directement orchestrée par l'appareil d'État, de populations « à risques » à partir de l'établissement d'un profil qui trace pour elles les filières sociales qu'elles seront obligées d'emprunter. C'est la gestion des risques sociaux. À l'autre pôle fleurissent des innovations à caractère apparemment quasi ludique : exercice d'intensification du « potentiel humain », techniques de développement du capital relationnel, production d'une culture psychologique de masses que des consommateurs boulimiques ingurgitent comme un analogon de formes de sociabilités perdues. C'est la gestion des fragilités individuelles. Il faudra montrer qu'il y a là un clavier de possibilités articulées en fonction des types de populations qu'elles touchent, et y resituer comme des intermédiaires et des relais les anciennes positions hégémoniques, psychiatrique et psychanalytique, maintenant détrônées ¹.

Le processus de réforme des affaires sociales inaugure donc une transformation importante de la gestion des populations. La rationalisation qui en découle renforce le pouvoir administratif qui élabore un rapport quantitatif à son environnement. Les populations se voient de plus en plus traitées sur le registre de la mesure et c'est pourquoi les interventions professionnelles sont également appelées à se modifier. La mesure de toutes choses appelle celle du rendement des techniques d'intervention. L'organisation en tentant « de contrôler ces sources d'incertitudes extérieures » dont parlent Crozier et Friedberg les a définies de façon à s'en assurer la maîtrise et à « proposer des stratégies adéquates » pour mieux les dominer. Dans ce redéploiement du rapport aux populations, les services sociaux qui, autrefois, étaient manifestement sous la direction et le contrôle des travailleurs sociaux professionnels passent aux mains de la technocratie, et dans ce passage, la maîtrise

¹ Castel, Robert, *op. cit.*, p. 14. La profusion d'instituts de culture et de croissance personnelle répandant la bonne nouvelle psychologique de l'affirmation de soi est une des manifestations de la gestion des fragilités individuelles qui ouvre la culture populaire à la vulgate psychologique. Ainsi, l'« Institut de Culture personnelle du Québec Inc. » offre, grâce à la méthode Sylva Bergeron, une session en « relations humaines » qui comprend douze séances : une démonstration « gratuite », dix rencontres régulières, une journée « graduation » spéciale et gratuite. Cet institut ambulante sillonne le Québec et dispense ses enseignements dans les sous-sol d'églises ou d'écoles. À la fin de son apprentissage, l'étudiant se voit décerner, au cours d'une soirée publique de « graduation » (nous avons assisté à une de ces soirées pour laquelle sont invités parents et amis du groupe de gradués, de même que les « anciens » gradués du secteur), un diplôme attestant qu'il possède maintenant « un art de vivre avec soi et les autres » !

de l'acte professionnel leur échappe, et s'accomplit ainsi leur réduction au statut d'exécutants :

[...] le rapport de maîtrise aux techniques est également en train de se modifier profondément dans le sens où certaines d'entre elles échappent de plus en plus au contrôle des professionnels. Si ceux-ci ont été souvent pris à partie récemment dans le cadre d'une critique sociale ou politique de leur mandat, c'est qu'on les supposait les principaux agents de l'instrumentalisation des dispositifs qu'ils mettaient en place. Or, en raison même de l'autonomisation des technologies, il se produit dans certains secteurs une inversion du rapport des professionnels et des administrateurs qui, s'il n'innocente pas les premiers, les subordonne aux seconds. Il devient désormais possible, spécialement en matière de prévention de programmer des protocoles d'intervention affranchis de toute référence à un sujet concret : détermination des facteurs de risque par exemple, qui permet de planifier à l'avance des opérations concertées sur tel ou tel flux de population, et qui ne sont à l'évidence pas du ressort du technicien lui-même ¹.

En 1976, la réforme connaîtra son premier ajustement d'importance. Après avoir laissé les différents établissements (centres de services sociaux, centres locaux de services communautaires, centres d'accueil et départements de santé communautaire) lutter entre eux pour définir et s'approprier des territoires privilégiés d'intervention, le ministère des Affaires sociales intervient de façon autoritaire pour fixer les rôles et fonctions de chacun des établissements dans le traitement des populations jugées prioritaires ². De plus, le Ministère annonce qu'il entend procéder à une décentralisation administrative. Certains ont vu dans ces différentes initiatives une contre-réforme. À notre avis, il n'en est rien. Les directives du ministre Forget s'inscrivent dans la droite ligne du processus amorcé par la réforme. La conjoncture s'étant toutefois modifiée et le Ministère jouissant maintenant d'une information plus précise, il peut franchir une nouvelle étape et assurer au réseau une rationalisation qui le rende encore plus efficace. La façon brutale de procéder traduit, de son côté, l'exaspération des technocrates devant la résistance des groupes professionnels qui ont reconstitué une partie de leurs anciens pouvoirs à l'intérieur des structures issues de la réforme.

On voit mieux comment la fin de la Révolution tranquille concerne surtout le mode de développement et ne marque pas de la même façon le passage vers la société programmée. Si l'action étatique, dans le premier cas, s'oriente vers une « modernisation conservatrice » qui découle d'une rupture au sein de l'élite dirigeante et du rapport des forces socio-politiques imposant une régulation des effets internes de la dépendance, plutôt que le passage au capitalisme périphérique, dans le deuxième cas, l'intervention étatique permet à la société d'acquérir une plus

¹ *Ibid.*, p. 206. Nous verrons ultérieurement que cette dépossession atteint son point ultime au Québec avec l'adoption et la mise en application de la Loi sur la protection de la jeunesse.

² Ministère des Affaires sociales, *Schème d'organisation d'un CSS*, annexe à la lettre adressée à Madame Achille, présidente du Conseil d'administration du CSSMM, Québec, 5 juillet 1976 ; ministère des Affaires sociales, *Perspectives à l'égard des CLSC*, Québec, juillet 1976.

grande emprise sur elle-même, corrélative de la mise en forme d'une historicité plus forte. Une nouvelle classe dirigeante prend ainsi naissance dans le mouvement d'organisation d'une capacité supérieure d'intervention.

Le mode de développement limite toutefois l'emprise de la société québécoise sur elle-même. En effet, son économie est fortement dirigée de l'extérieur et sa souveraineté nationale est limitée. C'est pourquoi la technocratie se développera d'abord sur une base restreinte qu'elle cherchera par ailleurs à accroître constamment. Dans cette action de développement, les classes moyennes trouvent abondamment leur compte : la croissance de l'appareil d'État leur ouvre sans cesse des portes nouvelles qui ne viendront se fermer qu'avec l'accentuation de la crise.

Quoi qu'il en soit du problème de la dépendance et de son issue, le mode de développement volontariste, qui entraîne l'État dans une intervention économique que le rapport des forces socio-politiques module, pousse donc la société québécoise vers une cohérence qui structure un nouveau système d'action historique. L'État met en forme, organise, systématise le fonctionnement social et assure du même coup une capacité supérieure de la société québécoise à se produire elle-même. Capacité supérieure limitée toutefois par la dépendance économique et politique. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que la majorité des grands commis de l'État qui ont été associés à la Révolution tranquille se tournent vers le Parti québécois, dès lors que le mode de développement en est réduit à une régulation des effets internes de la dépendance. Ce sont eux qui accèdent au pouvoir au moment de la victoire du Parti québécois à l'élection du 15 novembre 1976 et la tâche qu'ils se donnent vise précisément à accroître l'emprise de la société sur son propre développement en poursuivant le passage à la société programmée, mais surtout en essayant d'assurer un contrôle québécois sur le développement économique.

Le mode de développement et le mode de production que l'analyse dissocie se combinent donc étroitement dans une formation sociale. La « modernisation conservatrice » n'empêche pas la société programmée de se mettre en place, mais elle limite, par la dualisation qu'elle continue d'entretenir entre l'espace économique et l'espace social, la capacité d'emprise de l'organisation qui se met en place et elle l'oriente vers l'accroissement d'une accumulation drainée vers l'extérieur. Par contre, la construction d'un capitalisme périphérique, parce qu'il cherche à étendre l'emprise de la société québécoise sur son développement économique, accentue davantage le passage à la société programmée.

Dans cette action de l'État se forme une nouvelle classe dirigeante qui gère l'historicité, mais se l'approprie et l'oriente en fonction de ses intérêts. La capacité supérieure de se produire atteinte grâce à la mise en place d'une organisation systémique qui, reliant entre eux des éléments épars, leur transmet une énergie constructive, se renverse en une domination qui récupère chaque initiative pour les besoins de l'appareil et étend son territoire sur tous ces éléments interreliés. Le

développement social qui se met en place dans la période de l'après Révolution tranquille constitue ainsi une vaste entreprise de réduction aux fins prescrites par l'appareil des possibilités nouvelles offertes par le passage à la société programmée. Cette domination prend corps, entre autres, dans l'émergence d'une administration publique qui développe, sur le modèle des organisations du secteur privé, une emprise croissante à la fois sur son personnel et sur les populations qu'elle doit gérer. Désormais, tout est circonscrit par cette administration qui cherche à dicter ses objectifs à tous et chacun, qu'il s'agisse des membres exécutants de l'organisation ou des populations travaillées. Le développement des sciences humaines (et celles-ci ne peuvent plus l'ignorer) est ainsi conditionné par le pouvoir d'une technocratie qui réduit de plus en plus l'action sociale aux seuls critères qu'elle valorise.

En se consolidant, l'entreprise de la classe dirigeante ne peut toutefois conduire qu'à une plus grande appropriation de l'historicité et ce mouvement entraîne inévitablement l'émergence de nouveaux mouvements sociaux qui chercheront à récupérer cette historicité galvaudée par les intérêts de la classe dirigeante. Nouvelle classe populaire en formation qui entre en lutte contre la technocratie pour orienter le développement vers ses propres intérêts. L'après Révolution tranquille verra ainsi poindre des mouvements contre-culturels qui s'élèveront de plus en plus vers leur rôle d'acteur social contestant la direction technocratique de la société. Et les groupes professionnels seront traversés par l'action de ces mouvements : une partie importante de leurs effectifs accentuera certes ses tendances corporatistes, mais une minorité active joindra les rangs des mouvements sociaux en formation et fera surgir des contre-modèles de développement des services qui s'opposent au modèle technocratique.

La consolidation de la société programmée : l'État péquiste

[Retour à la table des matières](#)

La victoire du Parti québécois à l'élection du 15 novembre 1976 manifeste une importante modification du rapport des forces sociopolitiques qui agissent dans le champ de la dépendance et elle rétablit au sein de l'État la priorité donnée à la construction d'un capitalisme périphérique. Cette victoire ne produit toutefois pas des effets uniquement au niveau du mode de développement, elle se répercute aussi dans le champ du mode de production. En effet, la victoire péquiste charge l'État d'un projet de développement autonome et une telle perspective contribue inévitablement à accélérer l'emprise de la société québécoise sur elle-même. C'est pourquoi l'État péquiste, tout en ne différant pas de ses prédécesseurs dans le champ du mode de production, inaugure par ailleurs une période de structuration plus complète de la société programmée. Somme toute, il reprend à son compte toutes les initiatives antérieures pour les soumettre davantage à son projet de développement, accélérant du même coup l'organisation systémique du

fonctionnement social. C'est ainsi que les processus de gestion que nous avons examinés auparavant prennent véritablement toute leur ampleur sous le gouvernement péquiste.

Le développement devient ainsi le maître-mot de l'État péquiste et ce mot-clef cristallise, en fait, la combinaison des deux axes de notre analyse : il fait appel à la récupération du développement économique et à la rupture de la dépendance, en même temps qu'il rattache plus solidement la société québécoise au train des sociétés programmées où la mort des garants métasociaux du fonctionnement social renvoie à la conscience de la capacité de se produire qu'ont acquise les sociétés modernes et que traduit la notion de développement planifié. Dès le début de son mandat, le gouvernement a d'ailleurs clairement manifesté l'optique dans laquelle il entendait s'inscrire. Quatre super-ministères d'État furent, en effet, créés qui tous renvoient au contrôle du développement : ministères d'État au développement économique, au développement social, au développement culturel et à l'aménagement du territoire. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un gouvernement entreprend, à partir des moyens limités qui sont les siens, de soumettre le champ économique à sa planification. La technocratie s'affirme davantage et étend le champ de son action sous la conduite d'un État développementiste.

Du coup, l'État poursuit les réformes déjà mises en branle : la décentralisation et la gestion des populations-cibles sont conduites à leur terme par une technocratie qui peut, en plus, s'appuyer sur une solide rhétorique nationaliste. En conséquence, la domination creuse davantage ses traits, d'autant plus que la crise économique force l'État à rationaliser davantage le fonctionnement social afin de soutenir encore plus son projet économique.

Le mariage des classes moyennes et de l'État s'abîme de plus en plus. Les coupures de services, qui sont rendues possibles, entre autres, parce que l'État mobilise des ressources moins coûteuses, affectent surtout les classes moyennes. D'une part, celles-ci doivent faire face à la diminution de leurs débouchés d'emplois (et on se rappellera qu'en raison de la dépendance, le développement du secteur public assure une importante fonction de régulation à ce niveau) et, d'autre part, elles se voient retirer plusieurs privilèges étant donné qu'elles sont les plus grandes consommatrices des services de l'État. La volonté de rationaliser s'accroissant également, les classes moyennes et surtout les groupes professionnels œuvrant dans les secteurs public et parapublic se voient soumis à une pression de plus en plus forte. Aussi voit-on se développer, sous la direction des médecins ¹,

¹ La presse écrite est régulièrement bombardée de chroniques émanant du corps médical qui reprend, à son compte, l'analyse de la sociologie critique pour dénoncer la technocratie étatique et revendiquer la restauration des pouvoirs médicaux. Le 15 juillet dernier, paraissait dans *Le Devoir*, un long article signé par trois médecins invitant leurs confrères à se mobiliser contre « ce monstre bureaucratique qu'est le M.A.S. d'une part, les conseils régionaux et les CLSC

un corporatisme de plus en plus arrogant qui n'hésite pas à certains moments à se couvrir d'une idéologie gauchiste pour revendiquer un pouvoir plus grand (les médecins) ou pour exiger le retour à la croissance du secteur public (les travailleurs sociaux professionnels). Par ailleurs, si ce corporatisme s'accroît et devient dominant sous l'effet de la crise, une partie des classes moyennes semble évoluer de son côté vers la jonction avec les mouvements sociaux qui revendiquent une réappropriation de l'historicité (projet autogestionnaire). Les fondements socio-politiques de l'État péquiste se trouvent sérieusement ébranlés.

Toutefois, cet ébranlement (qui ne peut conduire qu'à l'émergence d'un nouveau mouvement social de développement qui pose d'une façon nouvelle la question de la dépendance et de la domination technocratique) n'émousse pas encore le projet péquiste qui se fonde essentiellement sur le passage à une société capitaliste périphérique de type programmé réquisitionnant fortement l'État comme agent d'articulation du mode de développement et du mode de production.

Le modèle culturel : son affirmation et son appropriation

[Retour à la table des matières](#)

Dans la trajectoire de structuration d'une société programmée, l'État péquiste consolide manifestement l'emprise de la technocratie québécoise sur le système d'action historique qu'il contribue à mettre en place. Nous avons trop insisté sur l'action de développement qui pousse à l'émergence de nouvelles orientations sociales et culturelles pour ne reconnaître dans cet État technocratique que la domination qu'il inaugure. Cette domination va de pair avec la mise en forme d'une historicité plus forte, c'est-à-dire d'une capacité supérieure de se produire dont le terme ultime réside dans la rupture de la dépendance qui s'accomplit dans une société consciente de son autoproduction.

Le processus développementiste dans lequel se moule l'État péquiste traduit ainsi la consolidation d'une technocratie qui gère l'historicité et contrôle le système d'action historique, en même temps que cette impulsion fondamentale débouche sur une plus grande possibilité de domination. Mais avant d'éclairer cette appropriation de l'historicité par une classe dirigeante qui se constitue en classe dominante, il importe de mettre en lumière le travail d'un État qui mobilise et rationalise de nouveaux secteurs de la vie sociale, actualisant ainsi cette capacité supérieure de se produire qui émerge d'une organisation systémique du fonctionnement social.

d'autre part », le tout servi sous un titre qui en dit long : « Un idéal terni par une bureaucratie dirigiste ».

C'est dans cette perspective qu'il faut d'abord comprendre tout le projet étatique qui concerne le développement scientifique. L'organisation du complexe scientifique débouche sur une contribution plus élevée de la science à la construction de la société québécoise. Les gouvernements antérieurs avaient certes tous affirmé le primat de la science comme facteur de développement et on a vu que la CESBES s'en réclamait pour fonder son projet de développement social, mais aucun de ces gouvernements n'a vraiment procédé à la mise en forme de cette contribution essentielle à la construction d'une société programmée. L'État péquiste, au contraire, affiche ouvertement son intention de rationaliser, organiser, planifier le développement scientifique.

Dans l'élaboration de sa politique de recherche scientifique, l'État québécois se place d'emblée dans la perspective d'une société dont le potentiel scientifique constitue le véritable garant de la maîtrise qu'elle exerce sur son propre destin :

[...] c'est sous le signe d'un projet global de société que (le présent gouvernement) a voulu donner une impulsion renouvelée à chacun des aspects majeurs de la vie collective : développement culturel, développement social, développement économique, aménagement du territoire. Ce sont là les principales facettes de ce projet d'ensemble et elles sont toutes étroitement conditionnées par la santé de la recherche scientifique. Aussi faut-il voir dans la formulation d'une politique de la recherche scientifique un impératif très étroitement lié à l'ensemble des politiques de chacun des grands secteurs de la vie collective et, à travers elles, au projet fondamental d'une société politiquement souveraine, maîtresse de son propre destin ¹.

Cette affirmation de la centralité du développement de la recherche scientifique dans la construction d'une société souveraine connaît maintenant son aboutissement, puisque l'État exprime clairement sa volonté de procéder à l'organisation rationnelle du complexe scientifique, organisation qui doit accroître l'impact de la science sur le fonctionnement de la société québécoise. C'est pourquoi depuis la parution de ce Livre vert sur la politique de la recherche scientifique, l'État n'a de cesse de mettre en œuvre le projet qu'il y a formulé :

Nos analyses de la situation de la recherche scientifique au Québec nous ont conduits à reconnaître l'urgence d'une organisation rationnelle, d'une véritable planification dont on attendrait qu'elle détermine les objectifs, les priorités et les principales étapes d'une entreprise collectivement acceptée ².

Du coup, le complexe scientifique est transporté au cœur du conflit social. En effet, sa rationalisation, comme celle des secteurs qui l'ont précédée, conduit à son administration. L'organisation systémique qui se met en place assure à la

¹ Gouvernement du Québec, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, op. cit., p. 8.

² *Ibid.*, p. 177-178.

technocratie son emprise sur le champ scientifique qu'elle pourra orienter en fonction des objectifs qu'elle se donne, puisque :

Organiser rationnellement les structures de recherche, c'est rendre l'organisation de la recherche conforme aux buts et aux fonctions qu'ont veu lui faire jouer, c'est viser la plus grande efficacité possible des structures et des modes de gestion, c'est définir avec autant de précision que possible les tâches et les statuts des divers agents ¹.

Mais avant de déceler la domination, il faut révéler l'effort soutenu d'un État qui cherche à assurer à la société québécoise le déploiement de toutes ses potentialités dans le travail de développement. C'est dans ce sens premier que la planification, en tant qu'elle est un essai de contrôle de l'avenir, représente l'organisation d'une capacité supérieure de se produire qui se travestit sous l'effet des rapports sociaux de reproduction. Les sciences sociales critiques réduisent toute la portée de cet effort en soulignant uniquement la domination à laquelle il donne lieu. Et lorsque l'État affirme son désir de planifier le développement scientifique, les milieux intellectuels et universitaires font preuve de corporatisme en criant trop facilement à l'ingérence de l'État dans le monde scientifique. Quand l'État se positionne face à la planification, il ne fait pas œuvre de domination, mais de travail en vue d'accroître le potentiel productif de la société :

En premier lieu, la planification est un processus qui permet à une collectivité, soit au niveau de l'État, soit au niveau d'une entreprise, de déterminer les objectifs, soit entièrement partagés, du moins largement reconnus et liés aux buts poursuivis par les divers partenaires. Le concept de « planification » fait donc référence à un certain projet commun. *Deuxièmement*, la planification entend éclairer les décisions à long terme, les perspectives qu'elle dégage constituant un ensemble précieux d'informations sur l'avenir. Qui dit planification dit donc aussi prise en compte de la dimension temporelle. *Enfin*, le « Plan » est avant tout un outil qui permet à chaque partenaire de situer son effort par rapport à celui des autres. Il constitue un cadre de discussion et de concertation et comporte donc essentiellement un encadrement des actions. En somme, la planification est une technique d'organisation qui permet aux agents de décision de faire des choix plus éclairés à partir d'objectifs bien définis, d'établir un état prévisionnel des diverses ressources nécessaires à leur réalisation et de prévoir les conséquences de leur mise en œuvre. Comment alors ne pas accepter une certaine part de planification, si celle-ci contribue à rendre plus efficace les efforts de chacun ? Assurer les convergences nécessaires, harmoniser les activités, éviter les gaspillages, définir les priorités : n'est-ce pas le propre de toute organisation soucieuse d'un bon fonctionnement ² ?

Un tel discours renvoie d'abord à la volonté d'organiser une emprise supérieure de la société sur son fonctionnement et il est dominant davantage par ce qu'il ne dit

¹ *Ibid.*, p. 62.

² *Ibid.*, p. 66.

pas que par ce qu'il exprime. Les rapports sociaux y sont occultés et la planification y est réduite à sa stricte dimension technique. Or, ce sont les rapports sociaux qui peuvent orienter cette planification. C'est pourquoi l'émergence d'un mouvement social qui conteste directement la technocratie présente une plus grande urgence que jamais. En effet, son absence donne à la technocratie une liberté d'action que viennent, par ailleurs, contrecarrer les réflexes corporatistes des milieux universitaires notamment (car ceux-ci constituent, en fait, les principaux centres de recherche scientifique au Québec, étant donné la faiblesse de la recherche industrielle découlant de la dépendance), qui réussissent ainsi à bloquer le passage à une organisation supérieure de la société programmée. Un mouvement social pourrait ainsi pourfendre cette résistance corporative et assurer la prise en compte des intérêts des classes populaires dans la structuration et le développement de la société programmée. C'est ainsi que pourront être contrebalancés le pouvoir technocratique et le corporatisme des fractions supérieures des classes moyennes. Faisant peser les intérêts des classes populaires, un mouvement social de contestation de la direction du champ scientifique éviterait la définition par la seule classe dirigeante, obligée de négocier avec des intérêts corporatistes, des objectifs à fixer au complexe scientifique.

Avec l'État péquiste, la science se voit donc introduite au cœur du fonctionnement social et cette centralité se répercute dans tout le discours étatique portant sur le développement. Ainsi dans son premier énoncé de politique économique, le gouvernement répète constamment qu'un des facteurs les plus importants de la croissance réside dans « l'accumulation des connaissances et du savoir-faire ». La science pénètre le champ de l'accumulation et la construction d'un capitalisme périphérique qui assure un plus grand contrôle québécois sur l'économie passe donc non seulement par une stratégie de soutien au capital autochtone, mais aussi par une impulsion donnée à la recherche scientifique qui doit davantage être mise à contribution dans le projet d'un développement national plus auto-centré.

Le Livre blanc sur le développement culturel n'échappe pas à la règle de la dominance du discours scientifique. Rappelant la place fondamentale de la science dans la culture des sociétés contemporaines, l'État réitère le soutien qu'il entend lui accorder, en même temps qu'il exprime sa volonté de soumettre son développement aux objectifs de la société :

Pour ses propres besoins, l'État doit faire appel lui-même, et de plus en plus, aux ressources de la science et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise en application de ses politiques ; ses interventions auront d'autant plus d'effet qu'elles procéderont d'un stock suffisant de connaissances et d'une direction éclairée. D'autre part, il n'est pas possible de laisser totalement à elle-même la recherche scientifique, qu'elle soit universitaire ou industrielle, notamment lorsqu'elle compte, pour se développer, sur l'appui direct ou indirect des pouvoirs publics : ce serait perdre de vue les objectifs de la société québécoise, comme ce

serait les négliger que de refuser à l'activité scientifique l'appui dont elle a besoin ¹.

L'État péquiste entreprend donc de mettre en œuvre, d'organiser un développement qui se fonde sur l'accumulation des connaissances, livrant ainsi le champ scientifique à l'espace de la domination technocratique qui entend l'utiliser pour ses propres fins de développement. C'est dans ce mouvement que la science est constituée comme enjeu social déterminant et l'on ne peut acquiescer à un projet qui, mené à terme, signifie la sélection des projets scientifiques les plus rentables pour la domination technocratique. Le tollé général des milieux universitaires suscité par le projet gouvernemental traduit cette crainte, mais il y a lieu de distinguer ce qui, dans cette réaction, manifeste la défense d'intérêts corporatistes de la lutte offensive qui conteste l'appropriation de la science aux fins de l'extension de la domination. C'est là que réside toute l'ambiguïté du repli des milieux universitaires sur la sacro-sainte liberté académique.

Au chapitre du développement économique, l'action de l'État fait également ressortir que celui-ci ne se positionne pas en fonction de la société industrielle où l'accumulation et l'investissement se fondent sur l'organisation du travail. Le développement dans lequel s'inscrit l'État péquiste procède plutôt de la société programmée ou « l'investissement, au lieu de modifier seulement l'organisation du travail, transforme la capacité de création elle-même en inventant des produits nouveaux à partir de connaissances scientifiques et technologiques et en agissant sur la gestion générale de l'entreprise conçue comme un système de production, de transport et d'utilisation d'informations... dans l'économie programmée, le maître est le technocrate, dirigeant un appareil de production et de gestion qui a la capacité d'imposer des produits, un mode de vie ou d'organisation sociale à un public ² ».

La rupture de la dépendance par la construction d'un capitalisme périphérique d'État s'exerce à travers le soutien au capital autochtone (public et privé), la maximisation des effets d'entraînement, la création d'un marché national et l'imposition d'un contrôle du capital étranger, mais cette rupture ne s'inscrit pas dans la trajectoire d'une société industrielle, et l'action de l'État s'oriente en conséquence vers l'émergence d'une économie programmée québécoise. C'est pourquoi « l'effort (de dynamisation des entreprises autochtones) doit porter sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise et non pas seulement sur l'aide à l'investissement, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant ³ ».

¹ Gouvernement du Québec, *La Politique québécoise du développement culturel*, op. cit., vol. II, p. 286.

² Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 30.

³ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 152.

On voit ainsi poindre l'action d'une technocratie qui accroît son emprise sur le système d'action historique en dépassant les limites que lui imposait le rapport des forces socio-politiques pour émerger directement dans le champ économique et y susciter une consolidation de l'économie programmée autochtone :

[...] le gouvernement entend d'abord privilégier « une approche entreprise » c'est-à-dire offrir aux entreprises dynamiques et compétentes une gamme de services pouvant leur permettre de se développer plus rapidement. L'accent est mis sur chacune des fonctions de l'entreprise : le financement, la recherche, l'innovation, la mise en marché ; mais une attention toute particulière est accordée au capital humain et à l'amélioration de la qualité de la gestion des entreprises ¹.

C'est dans cet esprit que l'État procède à l'élaboration de sa politique économique et son deuxième énoncé viendra renforcer cette tendance qui privilégie le soutien au capital autochtone à travers une aide qui améliore la gestion, le marketing, la recherche et l'innovation, parce que l'organisation et le renforcement de ces fonctions génèrent une plus forte accumulation. Nous pouvons ainsi affirmer que le développement économique mis en œuvre par l'État péquiste ne vise pas une économie industrielle, mais l'instauration d'une économie programmée où la technocratie se préoccupe d'intégrer les connaissances scientifiques à la production, d'agir sur la gestion des entreprises nationales pour les constituer en véritables systèmes et de façonner une demande conforme aux produits nationaux.

Ce développement économique programmé se déploie également à un niveau supérieur. En effet, la mise en œuvre de la politique économique péquiste s'accompagne de la structuration d'une organisation systémique qui relie habilement entre eux tous les éléments susceptibles de contribuer à la rupture de la dépendance. Se met ainsi en forme une capacité supérieure de se produire pour la société québécoise, en même temps que s'ouvrent toutes grandes les portes de la domination.

Si l'on examine, par exemple, le secteur agro-alimentaire, il est évident que le premier souci de l'État s'inscrit dans une perspective de modifier la dépendance du Québec à l'endroit des marchés extérieurs et de développer une plus grande auto-suffisance dans ce domaine. En conséquence, l'action de l'État vise à diversifier la production agricole et à soutenir l'industrie autochtone de transformation. L'État espère ainsi renforcer le marché interne : « Dans tous les cas, on voulait que les entreprises, en diversifiant leur production et en augmentant leur productivité, occupent de plus en plus le marché québécois, en remplacement de produits importés d'Ontario et d'ailleurs ² ». En fonction de cet objectif, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Agriculture doivent travailler de

¹ *Ibid.*, p. 159.

² *Ibid.*, p. 307.

concert : le premier agit au niveau du financement, tandis que le second a mis sur pied deux vastes programmes de rationalisation de l'industrie laitière et de celle des viandes ; la Société québécoise de l'industrie agricole, de son côté, « cherche... à favoriser l'implantation et la consolidation de sociétés œuvrant dans des activités de production, de transformation ou de commercialisation de produits agricoles ; elle s'efforce également de garder sous contrôle québécois les firmes déjà bien implantées chez nous ¹ ». Par ailleurs, cette stratégie n'atteindra vraiment son objectif que si elle s'accompagne « d'efforts accrus au niveau de la promotion des produits et du développement des marchés ² ? ». On voit ainsi se mettre en œuvre une campagne publicitaire qui intervient pour modeler la demande et modifier les habitudes alimentaires des Québécois :

Déjà les campagnes « parapluie » de promotion des produits québécois ont démontré leur efficacité, que ce soit dans le cas des œufs, du fromage, des produits de l'érable ou du lait. Ces campagnes seront intensifiées et pourraient être étendues à d'autres denrées dont on voudrait augmenter la demande [...]. La promotion des ventes devra s'appuyer sur la qualité supérieure du produit et une meilleure identification de l'origine. L'acceptation par le consommateur des produits de nos usines est un prérequis essentiel à la conquête de tous les segments du marché (détail, néo-restauration et institutions) ³.

Et ce travail produira tous ses effets dès lors que « le gouvernement, grâce aux efforts conjugués des ministères de l'Agriculture et des Affaires sociales, (mettra) en œuvre une politique alimentaire qui encourage la consommation de produits issus de l'industrie agroalimentaire québécoise ⁴ ». Chef-d'œuvre de programmation qui, tout en consolidant le développement d'un capitalisme périphérique, entend nous convaincre que manger québécois améliore notre santé et nous prodigue un bien-être supérieur !

Puisque l'État péquiste s'occupe si bien de notre santé, voyons comment son action dans ce domaine nous renvoie également à la mise en forme d'une capacité supérieure de se produire qu'acquiert la société québécoise et que s'approprie de plus en plus une technocratie avide de solidifier son emprise et sa domination sur la société québécoise. L'État péquiste, « comme la grande majorité des pays industrialisés, (a) pris conscience que le concept de l'État-providence a ses limites ⁵ ». Aussi son action dans le champ de la santé s'inscrit-il profondément dans l'arrêt de la croissance du complexe médico-hospitalier :

[...] le complexe médico-hospitalier québécois, monument de la technologie moderne, n'a guère d'influence sur les causes profondes de nos problèmes de

¹ *Ibid.*, p. 308.

² *Ibid.*, p. 309.

³ *Ibid.*, p. 309.

⁴ *Ibid.*

⁵ Gouvernement du Québec, *Le Virage technologique, op. cit.*, p. 215.

santé. Depuis quelques décennies, nous avons associé le niveau de santé de la population et le niveau de développement de la médecine au point d'investir toutes les ressources affectées au secteur de la santé dans un système curatif extrêmement coûteux. Il faut réévaluer cette orientation dans les plus brefs délais ¹.

L'État péquiste reformule ainsi les conclusions de plusieurs études qui ont démontré la « contre-productivité » du complexe pharmaco-médico-hospitalier ² et la nécessité d'entreprendre une intervention qui agisse plus près des causes de la maladie et non seulement sur le traitement curatif des défaillances. On assiste de la sorte à une reformulation importante des politiques de santé qui ne se fondent plus sur le droit de chacun à obtenir des soins de qualité, mais plutôt sur la responsabilité des individus à l'égard de leur santé. Une telle orientation traduit, à notre avis, la structuration d'une capacité supérieure d'intervention. Ce qui se donne ici, c'est d'abord et avant tout une historicité plus forte que la technocratie actualise par une action plus globale sur la santé. On ne peut ignorer que de nombreuses recherches ont abondamment illustré l'échec de la médecine occidentale dans l'amélioration effective de notre état de santé et l'intervention étatique relève de la prise en compte de cette connaissance nouvelle qu'elle cherche à mettre en forme. Dans la pratique, cette intervention ne se démarque pas de la domination technocratique qui entend exercer son emprise jusque sur nos comportements quotidiens, mais l'analyse sociologique qui se centre sur le contrôle et la reproduction rate une partie du donné social en ignorant le travail de l'historicité. C'est pourquoi elle peut être si facilement reprise par les groupes professionnels menacés par ces transformations.

¹ Gouvernement du Québec, *La Politique québécoise du développement culturel, op. cit.*, vol. II, p. 179-180.

² Il importe de souligner, par ailleurs, que l'État péquiste reprend à son compte tous les éléments du document de travail présenté en 1974 par monsieur Marc Lalonde, ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social : « Face à tous ces dangers pour la santé qui tirent leurs origines dans l'environnement et le comportement humain, le système actuel des soins ne sert guère à autre chose qu'à accueillir et à soigner les victimes de ces abus [...]. Il nous apparaît maintenant manifeste que l'assainissement du milieu, la réduction des risques auxquels l'individu s'expose délibérément et la connaissance approfondie de la biologie humaine, constituent des préalables essentiels à la réalisation d'une vie meilleure, plus longue et plus saine, pour un nombre accru de Canadiens [...]. L'expression selon laquelle les individus sont « maîtres de leur propre sort » semble devoir se confirmer dans les faits. Si l'on compte véritablement améliorer la situation, il est indispensable que les Canadiens prennent davantage conscience des dangers pour la santé que constituent leurs propres habitudes de vie et le milieu dans lequel ils évoluent... Le gouvernement du Canada se propose dorénavant d'accorder à la biologie humaine, à l'environnement et aux habitudes de vie, autant d'importance qu'au financement du système de soins... L'État doit s'employer non seulement à prolonger la vie des citoyens mais à rendre celle-ci plus saine, de sorte que tous jouissent pleinement des mesures toujours plus nombreuses de progrès économique et d'équité sociale ». (Lalonde, Marc, *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens*, Gouvernement du Canada, avril 1974, p. 5-6). Deux États conjuguent ainsi leurs efforts pour nous assurer une meilleure santé et nous apprendre les comportements adéquats pour jouir de la vie !

De son côté, la technocratie cherche manifestement à diminuer l'emprise de la médecine sur le système sanitaire, mais elle reconnaît, en quelque sorte, sa faiblesse devant la puissance du corps médical et, de ce fait, son action se tourne vers l'éducation :

Il est extrêmement difficile pour un gouvernement de diminuer les ressources humaines et financières traditionnelles consacrées au domaine curatif afin de réaliser des programmes de prévention ou d'amélioration de la santé. Le seul fait d'exprimer cette intention soulève des tollés de protestations, et l'État est alors accusé de mettre en péril la qualité de la médecine et la vie des citoyens. C'est pourquoi la plupart des gouvernements n'ont pu affecter que des sommes dérisoires à des programmes de santé axés sur l'évolution du milieu et la modification des habitudes de vie tandis que les coûts de la médecine ont atteint des proportions effarantes du produit national brut [...] à la mesure des nouveaux aspects [...] (il s'agit d'investir autant que possible dans une action culturelle qui influencera la santé des Québécois. Cette action culturelle prendra d'abord, comme il est naturel, la forme de l'éducation, de façon à faire prendre conscience des liens très étroits qui unissent la santé et les habitudes de vie, dans l'espoir d'obtenir la modification de certains comportements nocifs [...]. L'intervention du gouvernement dans les habitudes de vie des citoyens sera donc marquée par le souci d'obtenir leur consentement, leur adhésion convaincue aux objectifs suggérés [...]. Les écoles, les lieux de travail et les centres locaux de services communautaires (CLSC) serviront de courroie de transmission et seront utilisés pour l'implantation des programmes de santé axés sur les habitudes de vie et sur la transformation de l'environnement. De nombreuses études déjà réalisées comportent des objectifs, des politiques d'amélioration de la santé et parfois même des stratégies [...]. Le gouvernement accélérera ce processus de réflexion et veillera à ce qu'il aboutisse à des actions concrètes et des programmes précis orientés sur les besoins des citoyens et des diverses régions du Québec. Les départements de santé communautaire (DSC) seront mis à contribution ainsi que tous les groupes de citoyens intéressés ¹.

Il faut concéder ses mérites à la technocratie québécoise : depuis le rapport de la CESBES, son emprise sur le fonctionnement social s'est considérablement accrue. La planification de notre santé s'organise maintenant sur la base d'un système qui mobilise tout le travail exercé dans ce champ par un vaste ensemble d'éléments qui vont des groupes de citoyens aux établissements spécialisés en passant par tous les autres lieux susceptibles de rallier la population aux objectifs de la technocratie. Chef-d'œuvre, encore une fois, de mise en œuvre d'une capacité de production et d'intervention très forte qui n'a d'égal que la domination sans limites ouverte en l'absence d'un puissant mouvement social de contestation.

Dans ce programme qui mobilise une énergie supérieure, la participation se fait de plus en plus dépendante. En vingt ans, le rêve d'une « société de participation » où des groupes multiples de citoyens devaient intervenir pour influencer les

¹ Gouvernement du Québec, *op. cit.*, p. 180-181.

décisions du pouvoir se renverse en cauchemar d'une société habilement manipulée pour obtenir des groupes de citoyens un travail qui adhère aux objectifs de la technocratie. Dans le champ de la santé, le centre de l'action se déplace de la construction d'un système de services accessibles à tous à l'élaboration d'un système où l'éducation « culpabilisante » d'une population invitée à s'autoréguler et à s'auto-contrôler constitue l'élément de base. La planification (que rendait possible l'établissement d'un régime public d'assurance-maladie complété par une politique de santé préventive qui a connu un échec retentissant ; en raison du corporatisme professionnel) se redéploie donc en court-circuitant le blocage de l'appareil médico-hospitalier et en rejoignant l'ensemble d'une population que de nouveaux professionnels, épaulés par une stratégie de marketing social, éduqueront et mobiliseront autour des objectifs fixés par la technocratie. Capacité supérieure d'intervenir et de se produire qui crée une domination tout aussi supérieure :

Nous n'apprendrons rien à personne en soulignant que, depuis l'instauration d'un régime universel d'assurance-maladie au Québec, la pratique traditionnelle de la médecine a été profondément bouleversée. Nos hôpitaux sont devenus trop souvent des milieux inhumains, malgré un appareillage extrêmement coûteux et un personnel qualifié mais débordé [...]. Aussi parle-t-on de plus en plus de « médecine préventive ». Plutôt que de se borner à soigner les maladies causées par nos genres de vie déréglés, il s'agirait de modifier nos façons de manger, de dormir, de travailler, de se divertir, de concevoir l'existence. Il s'agirait de réapprendre à chacun à veiller lui-même à sa santé et à ne recourir qu'à bon escient aux établissements et aux personnels spécialisés. En somme, la « médecine préventive » suppose la faculté d'agir sur les genres de vie, sur la culture ¹.

Une domination nouvelle s'installe à partir de cette stratégie technocratique qui cherche à imposer une domestication des modes de vie. La santé mobilise de nouveaux professionnels éducateurs-animateurs chargés d'inculquer à tous et chacun les bonnes façons de vivre. La majorité des analyses critiques de la gestion du social par l'État (dont les politiques sociales constituent le point nodal) montrent ainsi que prend forme une nouvelle idéologie dominante centrée, d'une part, sur la « responsabilisation » des individus et des groupes invités à s'autoréguler et à prendre en charge la gestion de leurs comportements inadéquats, et d'autre part, sur la culpabilisation de ceux qui éprouvent des difficultés à s'auto-contrôler et à se conformer à la moyenne, et qui sont, par conséquent, incités à consommer le service professionnel spécialisé en mesure de les rééduquer. Idéologie de la culpabilisation de la victime qui prend place au cœur de la gestion technocratique de nos sociétés et ce, quelle que soit l'orientation du système politique. En effet, néo-libéraux et socialistes se rejoignent en cette matière et ils ne divergent, en somme, que sur la façon la plus appropriée de soutenir la mainmise technocratique sur la société ; les premiers, s'appuyant sur la crise d'un État-providence bureaucratique et inefficace, misent sur la force et la souplesse

¹ Gouvernement du Québec, *op. cit.*, p. 172.

d'un marché capable de dispenser à chacun les services qu'il requiert ; tandis que les seconds cherchent à renforcer l'État et le réseau des services publics pour obtenir une adhésion au projet technocratique. Ce débat nous renvoie donc d'abord et avant tout au problème des modalités grâce auxquelles s'achèvera la structuration de la société programmée.

À cet égard, la fascination que le Québec exerce sur plusieurs socialistes français est tout à fait significative :

L'usager demande en somme une garantie de santé. Pour la lui procurer, il manque à l'organisation médicale un échelon essentiel. C'est celui qui, construit autour de la conception moderne de la médecine générale, apporterait à l'usager, près de chez lui, la panoplie de services de base qui inclut les spécialités courantes, l'éducation sanitaire et le service social.

L'étranger nous fournit sinon des modèles du moins des expériences de ces équipes de santé. Le lecteur en trouvera quelques exemples dans le dossier de la revue *Autrement* : « Francs-tireurs de la médecine » (Note des auteurs : Mai 1977. Nous faisons référence particulièrement à l'article de F. Canonne, « Au Québec, une révolution »). La maison médicale de Grenoble, la maison de quartier de Bruxelles, l'organisation confiée à des associations de quartier dans la ville de Boston, les centres locaux de services communautaires du Québec, contribuent à en dessiner les contours.

[...] le centre local de services communautaires du Québec est le point d'implantation principal d'une réforme qui va beaucoup plus loin.

Nous préconisons la remise en ordre de l'offre de santé à partir de ce que les Canadiens appellent la médecine de première ligne.

C'est l'atout théorique des formules britannique, suédoise ou québécoise que d'associer la population locale au système de santé. Ne nous cachons pas qu'il n'est pas facile de l'habituer à gérer quotidiennement sa santé et à des rapports nouveaux avec le pouvoir médical.

Revenons sur l'exemple canadien. Le centre local de services communautaires traite en première ligne de l'entrée du patient dans le système et est le lieu où se discutent entre les professionnels et la population les actions à mener dans le quartier ¹.

On croirait entendre le discours de la Commission qui, au Québec, a inauguré l'ère de la domination technocratique. Or, faut-il le rappeler : cette époque de réformes prend place dans une conjoncture où la direction de l'État ne relève aucunement d'un projet socialiste, mais d'un gouvernement qui a bloqué la

¹ Fournier, Jacques et Questiaux, Nicole, *op. cit.*, p. 214-218. Nicole Questiaux, rappelons-le, fut la première ministre de la Solidarité nationale du gouvernement socialiste français.

structuration d'un capitalisme périphérique et s'est contenté de réguler les effets de la dépendance. Si le Québec fascine tant les socialistes français, c'est parce que la dépendance a entraîné une forte prégnance de l'État où se forme et se concentre une technocratie qui jouit ainsi d'une position politique lui donnant les moyens de la mise en œuvre de son projet. Dès lors, misant sur l'État, les technocrates socialistes ne peuvent qu'envier leurs collègues québécois ¹.

Ceux-ci orchestrent savamment leur domination sur tout le travail que la société québécoise exerce sur elle-même : pas un domaine n'échappe à leur bienveillante attention planificatrice qui fait appel à la manipulation de l'éducateur-animateur chargé d'orienter les « citoyens » vers la participation que l'on attend d'eux :

Un des éléments fondamentaux d'une politique d'ensemble, que le gouvernement entend préciser par étapes, est la nécessité d'une planification de l'environnement construit [...]. Pour être féconde, cette planification devra s'appuyer sur une large participation des citoyens dépassant l'exercice pur et simple des droits démocratiques. Dans cette oeuvre de la reconstruction du milieu, il est impérieux d'assurer une intelligence commune entre les citoyens, les spécialistes de l'aménagement, les administrateurs et les responsables politiques [...]. Cependant, dans l'état de déculturation avancée où nous nous trouvons, il n'y a guère à espérer d'une participation à l'aménagement qui ne serait pas précédée et accompagnée d'une large circulation de l'information et d'une animation appropriée. Il appartient au ministère des Affaires culturelles d'assumer un rôle important dans ce domaine [...] ce ministère se propose d'entreprendre de vastes campagnes d'information et d'éducation, de façon à rendre le citoyen conscient de son identité culturelle et de la nécessité de façonner son environnement en conséquence [...]. ²

Ainsi, la participation communautaire dont se réclamait la CESBES (et qui inspire certains socialistes français) se transporte du terrain de l'expression de ses besoins par une communauté à la mobilisation de cette communauté autour des besoins définis par l'appareil. Entre l'État technocratique péquiste et le projet

¹ Les socialistes québécois, de leur côté, semblent éprouver une certaine admiration pour le gouvernement français. Lors du passage de M. Mauroy au Québec (1982), ils ont exprimé le souhait que le premier ministre français semonce son vis-à-vis québécois et l'invite à prendre exemple sur les mesures adoptées par le gouvernement français (c'était avant que le gouvernement Mauroy ne s'engage dans la voie de la rigueur !). Et alors que le gouvernement québécois se fait accuser de mener une politique néo-libérale, on apprend que les socialistes français vont appuyer la demande d'adhésion du Parti québécois à l'Internationale socialiste, parce que le Parti socialiste estime que le projet de société du PQ se rapproche du sien ! Une seule façon de démêler cet écheveau, c'est de reconnaître le projet technocratique qui lie socialistes et nationalistes : « (ils) sont du côté du peuple dans les combats que celui-ci a menés il y a un siècle mais, dans les luttes d'aujourd'hui, ils sont du côté de l'État dont ils espèrent devenir les maîtres, et ils s'apprêtent à faire peser leur pouvoir sur tous ceux qui ne s'inclineront pas devant l'État rationalisateur et la raison d'État » (Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 24).

² Gouvernement du Québec, op. cit., p. 168-169.

socialiste français, la marge est si mince que les deux discours peuvent être confondus :

Il n'est pas donné à tous de se réaliser. Mais nous apprenons aujourd'hui qu'il y faut un apprentissage. Ce savoir ne se transmet plus parce qu'il met en mouvement trop d'informations, trop de possibilités... Il y faut une formation, des services disponibles, du personnel qualifié. De là, une nouvelle demande faite aux politiques sociales, une nouvelle ouverture de leur champ. Cette demande s'adresse d'abord au système éducatif [...]. Mais cette demande s'exerce aussi tout au long de l'existence. Nous sommes tous devenus clients des actions sociales [...]. Nous sommes tous demandeurs de conseils, de services, d'une thérapie, destinés à rétablir notre autonomie. Ce soutien nous paraît nécessaire à toutes les étapes de l'existence pour accéder à la vie active, avoir une vie de famille, vieillir. Il faudrait au nom de l'action sociale tout faire, des terrains de sports à l'information sexuelle en passant par les boutiques de droit ¹.

Ce « pouvoir du social », qui éduque tout au long de l'existence et qui étend son emprise sur tous les aspects d'une vie sociale se confondant avec la vie quotidienne, rime bien avec les propos de l'État capitaliste québécois en passe d'établir sa domination jusqu'au domaine des loisirs qui doivent eux aussi s'organiser sous l'égide d'éducateurs professionnels fusionnant avec la participation populaire pour l'orienter vers de plus nobles objectifs (!) :

La volonté politique de garantir, par des législations concrètes, la santé et la sécurité des travailleurs, de leur assurer des conditions humaines de travail, d'affirmer le droit de la jeunesse au respect et à la justice, de libérer les personnes âgées et les handicapés du fardeau de vieillir sans utilité, ne suffit pas à combler toutes les aspirations et les besoins légitimes des citoyens de tous âges et de toutes conditions. De concert avec les nouvelles mesures déjà adoptées dans ces domaines et avec celles qui le seront dans l'avenir, une politique du loisir doit d'abord témoigner du droit à l'expression individuelle et collective de tous.

[...] l'orientation du loisir organisé est passée aux mains de professionnels mieux préparés pour ce qui est de la théorie et de la pédagogie [...]. On s'inquiète de ce processus de professionnalisation [...]. Le danger du professionnalisme n'est pas illusoire. Ne faut-il pas admettre pourtant que, malgré des risques certains, les professionnels du loisir sont aussi nécessaires que les professionnels des autres domaines de la vie sociale ? Ils peuvent, en effet, exercer une action salutaire sur la conjugaison de la culture populaire et des connaissances des experts [...]. En fait, si l'on croit à la nécessité du loisir comme instrument privilégié de développement culturel des Québécois, comment ne pas admettre que c'est de la rencontre de l'inspiration populaire et de l'organisation professionnelle, de l'habileté spontanée et de la technique réfléchie, que sera le mieux assuré le progrès ² ?

¹ Fournier, Jacques et Questiaux, Nicole, *op. cit.*, p. 223.

² Gouvernement du Québec, *op. cit.*, p. 190-194-195.

Même langage technocratique qui se donne sous l'apparence de la neutralité généreuse pour mieux construire la domination qu'il inaugure avec la mise en forme d'une historicité plus forte. L'ambiguïté de tels discours tient à leur double registre : ils renvoient en même temps à une historicité plus forte que prend en charge une classe dirigeante organisant l'intégration de connaissances nouvelles dans le fonctionnement social, mais ils sont empreints également d'une domination qui cherche à orienter le comportement de l'autre dans la direction souhaitée. Et dans la mesure où la classe dirigeante a davantage constitué ses assises grâce à l'action d'un État modernisateur, intégrateur et destructeur des « traditions », la domination se fait plus forte. La résistance s'est estompée et la classe dirigeante a la voie plus libre pour « organiser le monde à sa manière ». C'est pourquoi l'État péquiste renvoie plus à la domination que ses prédécesseurs. Ceux-ci lui ont ouvert la voie, ont entrepris la formation d'une nouvelle classe dirigeante qui, parce qu'elle peut s'appuyer sur un certain nombre d'acquis et sur un État à la rhétorique nationaliste de libération, exerce une domination encore plus forte.

Même volonté technocratique de tout gérer, y compris nos loisirs. À l'heure où nous entrons dans une société dont la croissance économique est destructrice d'emplois (informatique, bureaucratique et robotique diminuent, en effet, la masse d'emplois disponibles), nous connaissons inévitablement une augmentation du temps libre et l'espace du non-travail est d'ailleurs déjà en expansion sous nos yeux ¹. Un des plus graves problèmes de nos sociétés encore trop centrées sur le travail (et les politiques sociales keynésiennes, fruit d'un compromis entre classe ouvrière et bourgeoisie de la société industrielle, s'avèrent de plus en plus inadaptées à nos sociétés, parce qu'elles se sont largement élaborées sur la base du plein emploi qu'autorisait une croissance fondée sur le couple travail-consommation ²) concernent précisément la mauvaise répartition de ce temps libre. En effet, le chômage élevé et accentué de certaines catégories de la population (femmes et jeunes notamment) est le produit de la concentration du non-travail sur ces catégories. C'est pourquoi le thème du partage du travail occupe une place centrale dans les débats actuels sur le chômage ³ et les perspectives ouvertes par André Gorz s'avèrent des plus précieuses pour la construction d'un mouvement

¹ Cf. Gorz, André, *Adieux au prolétariat, Au delà du socialisme*, Galilée, Paris, 1980, 241 pages.

² Cf. Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, Seuil, Paris, 1981, 192 pages ; Gilbert, Claude et Saez, Guy, *L'État sans qualités*, PUF, Paris, 1982, 189 pages.

³ Au Québec malheureusement, ce thème ne s'est pas encore développé avec la même vigueur qu'on lui connaît ailleurs. Le corporatisme syndical a bloqué jusqu'à présent cette perspective et les milieux intellectuels québécois n'ont guère plus contribué à ouvrir le chemin d'un tel débat. En effet, deux économistes de l'Institut de recherche appliquée sur le travail ont entrepris, en collaboration avec les milieux syndicaux, une recherche visant à démontrer que les Québécois continuent d'accorder une valeur centrale et fondamentale au travail et que l'État doit, par conséquent, mettre en œuvre des politiques qui rétablissent le plein emploi. Le succès remporté par la publication de cet ouvrage qui réclame la consolidation d'un État-providence par ailleurs fortement contesté, est révélateur de l'orientation actuelle du débat sur le chômage (cf. Bellemare, Diane et Poulin Simon, Lise, *Le plein emploi : pourquoi ?* Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1983, 273 pages).

social qui vise à s'appropriier la gestion de ce nouvel espace que la technocratie cherche inévitablement à contrôler. En effet, la société dualiste, en même temps qu'elle bloque l'émergence de la société duale, renvoie à l'image d'une société qui s'organise pour gérer l'espace ouvert par l'augmentation du temps libre et en faire un espace d'autonomie qui se soumet la zone d'hétéronomie où s'exerce la production du nécessaire. Si un mouvement social ne revendique pas la gestion du temps libre, la technocratie se l'appropriera et pourra s'appuyer sur une sociologie du loisir déjà heureuse de contribuer à la planification de notre espace de non-travail ¹.

Même projet technocratique de planification globale et totale qui s'appuie, à l'instar des grandes organisations économiques, sur la manipulation des stratégies de marketing. Oui, la société québécoise (et la société française) se gère comme la « General Motors » : la technocratie y met en œuvre de vastes campagnes de marketing social qui cherchent à concilier l'offre et la demande de services. Au Québec, les intellectuels de l'ÉNAP évaluent même qu'il s'agit là d'une des tâches prioritaires de l'État :

Bref, c'est à un triple défi que les dirigeants du Québec des années quatre-vingts devront faire face : consentir à accentuer le mouvement de dé-bureaucratization en cours de l'appareil administratif et la démystification du culte de l'expertise dont la pratique remonte à la Révolution tranquille et entreprendre, à l'exemple des entreprises privées, de vastes opérations de marketing ².

De la même façon que la dictature du prolétariat s'est renversée en dictature sur le prolétariat, le « pouvoir du social » s'affirme comme pouvoir sur le social. Et contrairement à ce qu'un certain discours analytique laisse entendre, le redéploiement actuel des politiques sociales ne signifie aucunement la fin du social géré par l'État technocratique. En ce sens, la crise de l'État-providence ne saurait être confondue avec la possibilité offerte à la technocratie de prendre appui sur le choc de la crise économique pour accentuer la restructuration du fonctionnement social et mobiliser de nouvelles énergies dans la conquête d'un espace plus étendu de domination. Pierre Rosanvallon a parfaitement raison de souligner que « les limites de l'État-providence ne peuvent être que sociétales ou culturelles ³ » ; et si la crise qu'il traverse renvoie bien au remodelage des rapports État-société, cette dernière n'en reste pas moins soumise à la domination d'une technocratie (privée et publique) qui expérimente à la faveur de la crise économique de nouvelles formules de gestion sociale.

Ce qui se dessine ainsi à travers la crise, c'est la capacité de nos sociétés de mettre en œuvre une organisation supérieure capable de mobiliser toutes les

¹ L'ouvrage de Roger Sue nous renvoie exactement à cette contribution sociologique (cf. *Vers une société du temps libre ?*, PUF, Paris, 1982, 175 pages).

² Ambroise, Antoine et Jacques, Jocelyn, *op. cit.*, p. 145.

³ Rosanvallon, Pierre, *op. cit.*, p. 18.

énergies pour les mettre à contribution dans le fonctionnement social ; et du même coup, s'ouvre la possibilité d'une domination sans limites. À cet égard, la modernisation des services sociaux québécois qui, suite aux pressions du mouvement homosexuel, ont dû mettre en place des services non discriminatoires et adaptés à l'orientation sexuelle des usagers, est hautement significative ¹ : alors que l'État rappelle constamment la nécessité de « dégraisser » les services publics, ces mêmes services voient leur emprise s'étendre à de nouvelles catégories de population. Les homosexuels connaissent maintenant la programmation. Puisant dans l'expérience du mouvement homosexuel qui a donné naissance à un nouveau type de professionnel en mesure de gérer et de « normaliser » les comportements homosexuels et luttant contre le discours psychanalytique et psychiatrique de répression souvent violente de l'homosexualité, l'État technocratique s'assure l'intégration et l'adhésion des anciens exclus. D'ores et déjà, on voit s'affirmer un modèle de l'homosexuel « normal ² » contribuant sur la base même de son orientation sexuelle à la production de la société. Les tabous reculent et l'homosexuel en mal de mieux-être peut maintenant lui aussi compter sur le savoir professionnel : à celui des classes moyennes et supérieures, le cabinet privé des psychologues, psychanalystes et sexologues, à celui des classes populaires, les travailleurs sociaux des services publics... Et « si la modernisation fait entrer des secteurs de plus en plus larges de la vie sociale dans le champ des conflits sociaux », les homosexuels auront gagné de passer du statut d'exclus à celui d'acteur social pouvant revendiquer la gestion de ses comportements...

L'État péquiste, on le voit mieux maintenant, s'articule sur le pouvoir d'une technocratie nationaliste qui a étendu considérablement le champ de son emprise sur la société québécoise. Avec lui, c'est un nouveau modèle de régulation sociale qui s'élabore et se consolide à l'image de celui qui se dessine en France :

¹ Cf. Dorais, Michel, « Mouvement social gai et luttes institutionnelles : des services sociaux pour les personnes d'orientation homosexuelle », *Revue internationale d'action communautaire*, 7/47, 1982, p. 132-135 ; Renaud, Gilbert, « Mouvement homosexuel et modernisation technocratique : l'exemple des services sociaux spécialisés pour les homosexuels », *Ibid.*, p. 136-140, Hocquenghem, Guy, enfant terrible du mouvement homosexuel français, a montré comment la gestion de l'homosexualité connaît aussi en France une transformation importante qui inaugure le règne d'une « homosexualité blanche » : « Un stéréotype d'homosexuel d'État, intégré à l'État, modelé par l'État et proche de lui par les goûts, rassuré d'ailleurs par la présence au pouvoir de tel ou tel sous-ministre lui-même homosexuel sans fausse honte [...] remplace progressivement la diversité baroque des styles homosexuels traditionnels. Viendra enfin le temps où l'homosexuel ne sera plus qu'un touriste du sexe, un gentil membre du Club méditerranée qui a été un peu plus loin que les autres, à l'horizon de plaisir un peu plus élargi que la moyenne de ses contemporains » (Hocquenghem, Guy, *La dérive homosexuelle*, Delarge, Jean-Pierre, Paris, 1977, p. 131).

² Commentant la vie gaie de la capitale mondiale de l'homosexualité, Alain-Emmanuel Dreuilhe a cerné les traits du modèle homosexuel qui émerge à San Francisco : il appartient à la classe moyenne blanche, il est raciste et constitue un parfait consommateur de biens et de services. Plus rien ne le sépare de la majorité (cf. Dreuilhe *La société invertie ou les gais de San Francisco*, Flammarion-Canada, Ottawa, 1979, 323 pages).

Un autre modèle de régulation se développe, l'incitation à collaborer, de sa place et selon ses besoins, à la gestion des contraintes dans le cadre d'une division du travail entre les instances de domination et ceux qui y sont assujettis. « Et si chacun créait son emploi ? » Ce slogan né dans une période de chômage pourrait passer pour une plaisanterie de mauvais goût. Il est en fait une illustration limitée de cette stratégie générale qui consiste à mobiliser les individus soumis aux contraintes pour qu'ils prennent eux-mêmes en charge l'exigence de les réguler [...]. Ainsi, dans un nombre croissant de situations, l'étayage de l'obligation sur l'individu ne passe pas par la coercition, mais par sa mobilisation volontaire. L'alternative n'est pas de se soumettre ou de se révolter, mais de rassembler son potentiel personnel au service de la tâche à accomplir, ou d'être marginalisé [...]. L'analogie est pour le moins troublante entre ce nouvel *homo psychologicus* et la mobilité requise d'un être sans histoire et sans racines, capable de ce fait de se reconvertir ou de se recycler à tout instant pour répondre aux exigences de n'importe quelle planification technocratique ¹.

La revue *Autrement* ² est ici appelée à la barre des témoins, mais c'est maintenant pour se faire reprocher sa collaboration avec l'instance de domination. La gauche orthodoxe française (et québécoise) a vivement réagi à la publication de ce numéro sur le « chômage créateur ». Et à vrai dire, il y a lieu de s'inquiéter, non pas parce que nos sociétés voient se développer un espace de temps libre et un chômage qui obligent à créer, mais parce que l'absence d'un puissant mouvement social de contestation adapté à la société programmée se fait lourdement sentir et autorise l'appropriation par la technocratie des plages nouvelles qui s'ouvrent. Maîtresse incontestée de la société programmée dans laquelle nous entrons toujours plus, la technocratie doit rencontrer sur sa route l'opposition d'un mouvement social qui bloque l'installation de la société duale et fasse peser sur l'organisation sociale les intérêts des classes dirigées et dominées ³.

¹ Castel, Robert, *op. cit.*, p. 208-209.

² « Et si chacun créait son emploi ? » *Autrement*, n° 20, sept. 1979.

³ La recherche sur les politiques sociales peut contribuer à la construction de ce mouvement social, seul en mesure d'éviter l'établissement d'une domination « totalitaire ». Pour ce faire, elle doit cependant se décentrer de l'analyse de l'État, c'est-à-dire de l'institué, où se réfléchissent d'abord le pouvoir et la domination technocratique, pour se tourner vers l'acteur-instituant qui travaille à l'élaboration de nouveaux mécanismes de solidarité rompant avec l'emprise de l'État et qui bien souvent, de façon confuse, cherche à se réappropriier l'historicité de la société programmée. Mouvement autogestionnaire en formation, qui invente dans le quotidien de sa lutte de nouvelles façons de vivre. C'est, en tout cas, la perspective que nous entendons développer au Groupe d'analyse des politiques sociales de l'École de service social de l'Université de Montréal.

La gestion des populations-cibles : la Loi sur la protection de la jeunesse

[Retour à la table des matières](#)

Sous l'État péquiste, la gestion des populations-cibles par les services publics connaît elle aussi une sorte d'aboutissement qui se situe dans la continuité de l'action entreprise antérieurement. En fait, c'est même sous ce gouvernement que le processus de technocratisation atteint sa véritable dimension. La réforme des services sociaux et de santé a posé les éléments d'un vaste développement organisationnel que l'État péquiste complète en fonction des objectifs d'une technocratie soucieuse de parachever son emprise sur le fonctionnement social.

On a vu qu'à la veille de l'élection qui devait mener le Parti québécois au pouvoir, le ministre des Affaires sociales, monsieur Claude Forget, a signifié aux établissements du réseau les priorités auxquelles ils devraient se conformer, espérant ainsi mettre un terme à la lutte des établissements et des groupes professionnels pour se tailler des « monopoles » d'intervention. C'est d'ailleurs à la suite de ces directives que le plus important CSS du Québec, le CSSMM, a dû entreprendre une importante réforme administrative qui en a fait, en somme, une véritable organisation. Le gouvernement du Parti québécois reprend exactement les mêmes orientations tout en les accentuant : le réseau des Affaires sociales se structure davantage sur le modèle des organisations et l'État intervient de différentes manières pour forcer l'entrée dans une telle structuration. La gestion des populations-cibles amorce une nouvelle envolée soulignée par Frédéric Lesemann :

Comme l'État en a fait l'expérience, il ne suffit pas de provoquer le regroupement organisationnel sur une base régionale de ressources jusque-là dispersées, de créer de nouveaux établissements concurrentiels des ressources existantes et de les soumettre à un processus de division technique du travail pour obtenir une transformation en profondeur des pratiques qui les rende à la fois plus efficaces et moins onéreuses. L'État doit intervenir jusque dans la définition des objectifs, des modalités d'exercice et des conditions de production des pratiques. C'est ce qu'il fait par des législations sectorielles appropriées ou des directives qui définissent toutes très précisément la nature, les fonctions, les objectifs, les modalités de la gestion technique des populations désignées. Ainsi en est-il de la loi relative à la protection de la jeunesse (1977), du projet de loi concernant les handicapés (1977), des directives qui ont trait à la création de sections pour malades chroniques dans les centres hospitaliers (1976), au maintien des personnes âgées à domicile et aux services d'aide familiale attribués aux CLSC (1977), aux

politiques de la petite enfance et aux services de garderie et d'hébergement (1978) qui doivent faire prochainement l'objet d'une nouvelle loi ¹.

Cependant, contrairement à ce que toutes les analyses soulignent, cette envolée ne s'inscrit pas ou dans la domination la plus exécrationnelle, ou dans une oeuvre de rationalisation qui assure un traitement supérieur et moins aliénant des problèmes sociaux ; tout compte fait, l'analyse des interventions de l'État se départage au couteau : d'un côté, tout y est blanc, de l'autre, tout y est noir. La sociologie critique québécoise a abondamment illustré la domination qui s'installe dans les services publics du seul fait que l'État cherche à « organiser » ce secteur ; en opposition à cette thèse, une autre analyse met en valeur les possibilités nouvelles offertes par l'intervention et insiste pour souligner que le traitement des problèmes sociaux se fait maintenant moins oppressif et inaugure une intervention plus respectueuse des populations traitées. Deux groupes se renvoient ainsi continuellement la balle et s'accusent réciproquement d'être l'objet d'une vision idéologique déformante. L'un sert d'appui aux groupes professionnels traditionnels qui revendiquent le maintien de leurs privilèges ; l'autre légitime l'action technocratique qui établit sa domination. Il faut rompre avec ces deux discours unilatéraux, et toute notre perspective analytique cherche précisément à souligner que les pratiques sociales sont le fruit d'une historicité et d'une domination qui se conjuguent dans la même mouvance. La capacité supérieure de la société de se produire et d'intervenir sur elle-même se met en place dans la domination. Dans notre développement antérieur, nous avons insisté pour montrer comment le « péquisme » met en oeuvre une historicité plus forte qui se terre au creux des rapports sociaux et s'installe dans la domination. Il en va de même pour la gestion des populations-cibles, et la Loi sur la protection de la jeunesse (Loi 24), adoptée en décembre 1977 et entrée en application en janvier 1979, constitue un bel exemple de cet entremêlement profond.

La Loi 24 fait suite à deux avant-projets de loi (1972 et 1975) qui avaient été soumis à la discussion des établissements et des acteurs impliqués dans la gestion de l'enfance et de la jeunesse. Elle constitue donc un point d'aboutissement d'un cheminement entrepris de longue date et elle inaugure une étape nouvelle dans la gestion des populations-cibles, ainsi que l'a fait remarquer Frédéric Lesemann :

La loi marque en effet un tournant significatif en ce qu'elle inaugure une gestion hypercentralisée, puis déconcentrée sur une base régionale, une gestion non plus d'établissements mais d'une catégorie de population au nom de la protection de laquelle sont soumis et coordonnés entre eux certains services de plusieurs catégories d'établissements sous l'autorité d'un coordonnateur en chef qui s'appelle un directeur de la protection de la jeunesse. Ce nouveau mode de gestion entraîne un véritable démantèlement des services de certains établissements, comme c'est le cas des centres de services sociaux et des centres d'accueil de jeunes. Il n'est pas difficile d'imaginer, à partir de là, un modèle de gestion, à base de décentralisation

¹ Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, p. 399.

et de commissions administratives régionales, qui fonctionnent par populations-cibles ou problèmes prioritaires et dont l'autorité soit légalement confiée non plus à des directeurs d'établissements, mais à des directeurs de la protection du troisième âge, de la protection des handicapés, des femmes chefs de foyer et des femmes battues, des services de première ligne, etc. ¹.

La Loi 24 fut reçue au moment de son adoption comme une des lois les plus progressistes en matière de protection de la jeunesse. Sa mise en application devait, par ailleurs, susciter beaucoup d'animosité au sein des CSS et des Centres d'accueil et ce, davantage chez les professionnels qui y ont vu avec raison une atteinte directe à leur autonomie de pratique. Nous avons nous-même mené avec Frédéric Lesemann une recherche qui établit clairement que la Loi sur la protection de la jeunesse instaure un processus administratif qui pousse à la transformation des pratiques professionnelles en service social (y compris les interventions qui sont faites en vertu de la Loi sur les services sociaux et de santé) et qui concerne l'ensemble des agents œuvrant dans ce champ ². De plus, au fur et à mesure que se rodait l'application de la Loi, un certain nombre de lacunes et de faiblesses contribuèrent à accentuer l'insatisfaction des milieux professionnels. C'est pourquoi le gouvernement entreprit de mettre sur pied une commission parlementaire spéciale qui a rendu son rapport (Rapport Charbonneau) en novembre 82 ³. Ce Rapport propose un certain nombre de modifications à la Loi, notamment en matière de gestion de la délinquance, mais jamais il ne remet en question les principes de base qui ont guidé l'élaboration de la Loi. D'emblée, le Rapport souligne le caractère « progressiste » de la législation et s'il propose des ajustements, c'est, en somme, pour assurer une plus grande efficacité au progressisme de l'intervention auprès des jeunes.

Outre la reconnaissance de l'enfant comme sujet de droits ⁴, la Loi 24 se fonde sur une nouvelle articulation des rapports entre le social et le judiciaire. Deuxième élément central de la Loi, le principe de « déjudiciarisation ⁵ » établit la priorité de

¹ Lesemann, Frédéric, « La décentralisation demain : les communautés locales », in (sous la direction de A. P. Contrandriopoulos), *La Décentralisation dans le domaine des Affaires sociales*, Actes du 2^e colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, le 25 avril 1980, Les Éditions Administration et Santé, Montréal, 1981, p. 78.

² Lesemann, Frédéric et Renaud, Gilbert, *Rapport final de la recherche sur les effets de la mise en application des dispositions de la Loi 24 sur les pratiques professionnelles dans les services de prise en charge des cas confiés par la Direction de la protection de la jeunesse*, Centre des services sociaux Richelieu et École de service social de l'Université de Montréal, avril 1980, 98 pages.

³ Assemblée nationale du Québec, *Rapport de la Commission parlementaire spéciale sur la Protection de la Jeunesse*, ministère des Communications, Québec, novembre 1982, 649 pages.

⁴ Le Rapport Charbonneau souligne que cette reconnaissance constitue le cœur d'une réforme qui actualise ainsi un des vœux du Rapport Batshaw qui demandait que la « la Loi de Protection de la jeunesse soit une véritable charte des droits de l'enfant » (cf. Rapport Batshaw, *op. cit.*, p. 51-54).

⁵ La déjudiciarisation de l'intervention auprès des délinquants (mineurs et majeurs) n'est pas propre au Québec, puisque le gouvernement canadien, de son côté, ne cesse lui aussi d'articuler

l'intervention sociale sur l'intervention judiciaire. Même si le Rapport Charbonneau recommande des modifications de l'application de ce principe au niveau de la délinquance, il ne va pas jusqu'à remettre en question une orientation qui prend appui sur l'apport des sciences humaines et le développement d'une organisation qui rend possible le recours à cette connaissance :

L'évolution des sciences humaines et le développement d'un réseau social solidement implanté sur l'ensemble du territoire québécois allaient rendre possible l'évolution de 1977 qui consistait à rendre au social ce qui appartenait au social et à confirmer le judiciaire dans un rôle qui lui était propre. La déjudiciarisation [...] n'était pas le rejet d'un système inadéquat, mais la clarification d'une ambiguïté rendue possible par l'émergence d'un réseau d'aide indépendant du pouvoir judiciaire ¹.

Comme on l'a souligné plus haut, la Loi crée dans chaque CSS du Québec une direction de la protection de la jeunesse. Elle actualise ainsi les recommandations du Rapport Batshaw qui insistait pour que les services auprès des jeunes mésadaptés sociaux soient constitués en véritable système régional dont l'efficacité serait assurée par la prise en compte des principes suivants : une évaluation constante, l'utilisation optimale des ressources disponibles, la désinstitutionnalisation et la coordination régionale des services, l'intégration des organismes privés par le développement de contrats de services et la planification des ressources à partir de l'étude des besoins au niveau ministériel. Toutefois, craignant une centralisation excessive, le Comité Bastshaw recommandait la création d'une direction régionale jouissant des pouvoirs nécessaires à la constitution de ce système de services (publics et privés). C'est ainsi que la Loi 24, en même temps qu'elle structure une organisation supérieure qui permet une intervention plus articulée et mieux coordonnée auprès de la population enfance-jeunesse, force les CSS et les travailleurs sociaux professionnels à se conformer aux priorités établies par le ministère des Affaires sociales. Ce faisant, elle donne suite aux conclusions du Rapport Batshaw qui jugeait sévèrement l'organisation des services dans les CSS, de même que les professionnels y œuvrant.

la gestion de la délinquance autour de ce concept (cf. Commission de réforme du droit du Canada, *Études sur la déjudiciarisation*, Informations Canada, Ottawa, 1975, 243 pages ; Gouvernement du Canada, ministère du Solliciteur général, *La déjudiciarisation : vers un concept et une expérience propres au Canada*, Rapport de la première Conférence nationale sur la déjudiciarisation du 23 au 26 octobre 1977, à Québec, 1978, 63 pages ; ministère du Solliciteur général, *Cahier communautaire pour le développement d'un projet de déjudiciarisation juvénile*, Approvisionnements et Services Canada, 1979, 61 pages). On voit à nouveau qu'en ce qui concerne le champ de la société programmée, État fédéral et État provincial se complètent.

¹ Rapport Charbonneau, *op. cit.*, p. 4. Le Rapport Batshaw allait exactement dans le même sens lorsqu'il recommandait, entre autres, que « des cours de psychologie, de sociologie, de criminologie, de relations humaines soient inclus dans les programmes de formation des policiers » et que « le travail de collaboration entre les policiers et le CLSC... se développe dans tous les milieux urbains » (Rapport Batshaw, *op. cit.*, p. 130).

Finalement, la Loi sur la protection de la jeunesse fait une large place à la « communauté » et à sa mobilisation dans la gestion des problèmes relatifs à l'enfance et à la jeunesse. On aura compris que la Loi 24 s'associe ainsi les différentes initiatives qui peuvent surgir de la prise en charge communautaire des problèmes sociaux :

[...] la Loi sur la protection de la jeunesse ménageait une place importante à la communauté dans l'éventail des interventions à développer face aux jeunes en difficulté. C'est parmi les membres de la communauté que furent choisis la plupart des personnes désignées par le ministre de la Justice. C'est aussi avec le concours des organismes communautaires que plusieurs innovations ont pu être réalisées dans le champ du traitement de la délinquance et dans le domaine de la prévention ¹.

La Loi 24 inaugure donc une importante transformation de l'organisation des services destinés à la jeunesse et à l'enfance. Elle cherche à prendre en compte l'apport des sciences humaines dans la connaissance des problèmes de cette population. Elle met en place une structure qui représente une imbrication et une articulation étroite des domaines relevant des ministères de la Justice et des Affaires sociales. Elle favorise la coordination des énergies et elle y englobe les initiatives nées en dehors du réseau des Affaires sociales, ce qui leur confère un impact plus grand ². Elle entraîne une modernisation des pratiques professionnelles d'intervention auprès des jeunes et les réactions corporatistes qu'elle a suscitées ne doivent pas être confondues avec la résistance offensive à l'endroit d'une administration de la Loi qui s'en approprie les bénéfices. Elle permet d'ouvrir la voie au développement d'expérimentations communautaires qui traduisent une capacité supérieure d'organiser le travail d'une société sur elle-même.

¹ Rapport Charbonneau, *op. cit.*, p. 7. À nouveau la Loi 24 reprend les conclusions du Rapport Batshaw qui soulignait, à maintes reprises, la nécessité d'intégrer la « communauté » au traitement des problèmes sociaux : « Il faut encourager les parents, les professeurs, etc., à prendre en charge les jeunes qui posent des problèmes. Les services spéciaux ne doivent être utilisés que s'il est clair que la communauté ne peut faire face aux difficultés qui se posent » (Rapport Batshaw, *op. cit.*, p. 30). Cette « communautarisation » du travail auprès des délinquants ressort également des orientations actuelles de l'État canadien en matière de justice pénale : cf. Commission de réforme du droit du Canada, *La participation communautaire à la réadaptation du délinquant*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1976, 197 pages ; Gouvernement du Canada, ministère du Solliciteur général, *La participation communautaire dans le domaine de la justice pénale*, Rapport du groupe d'étude sur le rôle du secteur privé dans le domaine de la justice pénale, 3 tomes, Approvisionnement et Services Canada, 1977, 235, 173 et 200 pages.

² Ainsi en est-il du Bureau de Consultation-Jeunesse. Organisme privé né au début des années 70 en réaction contre l'inefficacité et l'inadéquation des services publics, il est à l'origine de plusieurs projets originaux subventionnés par l'État (fédéral et provincial), qui ont servi de légitimation à la critique des pratiques professionnelles traditionnelles et qui ont influencé l'élaboration de la Loi 24.

La mise en application d'une telle réforme ne peut s'opérer du jour au lendemain. C'est pourquoi son implantation a donné lieu à la création d'une mission provinciale et de missions régionales qui ont sillonné le Québec pendant plus d'un an pour mobiliser les organismes, les informer des modifications entraînées par la Loi et former les intervenants à de nouveaux modes d'intervention auprès des jeunes. Ces missions se sont transformées ultérieurement en tables de consultation et de concertation des organismes impliqués auprès de l'enfance et de la jeunesse.

S'il y a lieu d'analyser la domination qui découle de la nouvelle structuration de la protection de la jeunesse, ce n'est pas tant à travers les différents éléments que nous venons de souligner qu'il faut la chercher. Ceux-ci nous renvoient bien plus à la capacité supérieure d'intervenir auprès d'une population précise, qui se met en place au sein de la société québécoise. Certes, ces éléments ouvrent la voie de la domination, mais ils n'en sont pas les lieux principaux d'actualisation. En effet, l'implantation de la Loi 24 est l'occasion d'un vaste travail administratif qui soumet plus solidement la réorganisation de ce champ à l'emprise de la technocratie.

L'implantation de la Loi 24 se déroule dans le cadre de l'élaboration d'un processus administratif¹ qui travestit la réforme et la constitue en entreprise de domination. Une des premières tâches que devront ainsi accomplir les CSS concerne la présentation d'un plan d'organisation de la Direction de la protection de la jeunesse qu'ils doivent créer. Ces plans d'organisation relèvent d'abord et avant tout d'administrateurs soucieux d'efficacité, de rentabilité et de productivité. Opérant une jonction avec de jeunes professionnels dynamiques et formés aux techniques qu'encouragent les gestionnaires, ces derniers entreprennent d'appliquer la Loi 24 à travers une procédure qui leur assure une complète maîtrise de tous les éléments du système.

Si la Loi spécifie les modalités d'intervention, donne le cadre général qui doit guider la protection de la jeunesse et vise à structurer une organisation systémique qui coordonne l'ensemble des énergies œuvrant dans ce secteur, l'administration qui en prend charge accentue, par contre, la domination en orientant l'application de la Loi vers la consolidation de son pouvoir. C'est ainsi que se détermine une organisation du travail, qui, en parcellisant les tâches à l'extrême, assure à la branche administrative un véritable contrôle de l'appareil au détriment des pouvoirs professionnels. Lorsque Robert Castel souligne que « le technicien apparaît comme un simple expert, c'est-à-dire qu'il établit le profil sans maîtriser la filière (et que) se creuse ainsi une division du travail entre ceux qui constituent les

¹ Il n'est pas inutile de souligner, à titre d'exemple, que le CSSMM nomme comme Directeur de la protection de la jeunesse un de ses cadres, monsieur Jacques Perreault, qui vient d'obtenir une maîtrise en administration publique à l'ÉNAP où il a justement présenté comme projet d'intervention une étude sur la Loi 24 (cf. Bégin, Monique et Perreault, Jacques, *Étude du projet de Loi 24 sur la protection de la jeunesse*, Projet d'intervention présenté à l'ÉNAP en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique, février 1978, 82 pages).

dossiers et ceux qui décident, ceux qui soignent et ceux qui gèrent¹ », il décrit exactement les mécanismes mis en place dans l'application de la Loi 24. Dans tous les CSS que nous connaissons, l'implantation de la DPJ s'est, en effet, constituée sur la base d'une organisation du travail où l'administration contrôle une chaîne qui débute par un intervenant chargé d'évaluer la recevabilité du cas qui lui est signalé, de même que le degré d'urgence et de dangerosité de ce cas ; une fois passée cette étape, le cas est acheminé à un second intervenant qui procède à une analyse sommaire et à une orientation qui, sur la base d'un contrat (exigé par la Loi), établit des mesures volontaires (définies dans la Loi) que le client s'engage à respecter ; le cas est ensuite délégué à la prise en charge (interne ou externe au CSS) qui doit veiller à l'application des mesures volontaires et au redressement de la situation ; finalement, après une période de trois ou six mois selon le cas (ce délai est fixé par la Loi), un dernier intervenant de la DPJ évalue le dossier et statue s'il y a toujours matière à protection.

Une telle façon de fonctionner assure à la DPJ un grand pouvoir de contrôle sur des intervenants qui ne sont plus que les rouages d'une mécanique sur laquelle ils n'ont guère de prise. La recherche que nous avons menée avec Frédéric Lesemann démontrait que la DPJ exerçait une pression directe sur les cadres des autres services du CSS pour les amener à se conformer aux attentes qu'elle avait. Il s'avérait que la DPJ accentuait un processus de technocratisation qui définit la qualité des services strictement dans les termes d'une efficacité mesurée. Il n'est guère étonnant de constater alors le développement de techniques (thérapie comportementale et analyse transactionnelle) qui sont jugées sur la base des critères d'efficacité de l'administration, et dont les Castel et Ann Lovell ont montré qu'elles constituent de vastes entreprises de contrôle social :

(Les technologies de modification comportementale) reposent sur le principe que tout comportement [...] a été appris et que, s'il est mal adapté, il peut donc être désappris et remplacé par un autre plus conforme [...]. Au nom de l'efficacité et de la science, cette méthode étend ainsi l'emprise des contrôles dans la vie ordinaire et est susceptible d'applications quasi illimitées. À la limite, toute la vie sociale devient la scène d'une vaste entreprise de rectification idéologique. Une analyse transactionnelle est brève. Très souvent, le « contrat » entre le thérapeute et le client (la formalisation préalable de leurs attentes mutuelles) est limité dans le temps, et au bout de quelques semaines, les objectifs peuvent être révisés. La compétence professionnelle est très limitée [...]. En fait, l'analyse transactionnelle est sans doute, avec la modification comportementale, la technique la plus normalisatrice qui règne sur les États-Unis aujourd'hui².

¹ Castel, Robert, *op. cit.*, p. 135.

² Castel, Françoise, Castel, Robert et Lovell, Ann, *op. cit.*, p. 300-302-310-311.

C'est ainsi que l'application de la Loi 24 se réduit à la « mesure » de toutes choses conformément à l'administration technocratique qui la gère ¹. Et malgré les difficultés qui ont surgi en cours de route, le Rapport Charbonneau reconnaît que les mécanismes issus de la Loi ont fait la preuve de leur efficacité et atteint leurs objectifs :

L'avènement du DPJ a résulté en un modèle d'intervention adapté aux besoins de l'enfant qui nécessite aujourd'hui certains ajustements. L'avènement du DPJ a aussi permis d'instituer un processus d'intervention efficace, mais qui nécessite certains ajustements au moment de la réception du signalement, de l'évaluation, de l'orientation, de la prise en charge, et quant aux modalités relatives à l'application des mesures volontaires, au moment d'une fermeture de dossier, de la révision, dans la définition du rôle des établissements ².

Parmi les tâches effectuées par la Mission provinciale d'implantation, il faut souligner la réalisation d'une vaste entreprise de recensement de tous les enfants relevant du système de protection. Connue sous le nom d'Opération 30 000, ce travail :

[...] avait pour objectif général de colliger en date du 19 avril 1978, des éléments de connaissance sur une partie de la clientèle enfant des Centres de services sociaux du Québec à savoir les enfants placés dans un contexte d'aide volontaire et tous les enfants référés aux Centres de services sociaux par l'intermédiaire de l'appareil judiciaire. Conséquemment, l'OPÉRATION 30 000 visait aussi à permettre aux établissements sociaux et au ministère des Affaires sociales de mettre en place des politiques et des programmes répondant aux besoins de ces enfants et de leurs familles, de développer, de réorienter et de créer des ressources et des services adéquats pour les clientèles-cibles prioritaires. Dans le contexte de la mise en application de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, l'OPÉRATION 30 000 visait également à amorcer les processus de révision continue prévu dans les dispositions de la Loi et à identifier la clientèle admissible ³.

C'est ainsi que l'implantation de la Loi 24 donne lieu à une « mesure complète » des caractéristiques des enfants soumis au système de protection. Bien entendu, un tel travail s'accomplit grâce à l'informatisation des données qui ne s'arrête pas avec l'Opération 30 000, car :

L'institution graduelle d'un système informatisé de collecte continue et de stockage des informations concernant les bénéficiaires des Centres de services

¹ Au moment où nous menions notre recherche au CSS-Richelieu, la DPJ faisait l'objet d'une étude, conduite par une firme privée de consultants en administration, SORECOM, qui cherchait à « mesurer » le temps moyen d'intervention requis pour chacune des étapes relevant de la DPJ.

² Rapport Charbonneau, *op. cit.*, p. 309-386.

³ Ministère des Affaires sociales et Association des Centres de services sociaux du Québec, *OPÉRATION 30,000*, Rapport final, octobre 1979, p. 11.

sociaux devrait, dans l'avenir, produire les connaissances requises de façon régulière ¹.

La technocratie québécoise jouit désormais de tous les instruments qui assurent une emprise complète sur le système de protection de la jeunesse. L'informatique la dispense de plus en plus de recourir à des sources d'information qui pourraient échapper à son contrôle. C'est, en tout cas, ce que soulignait Robert Castel :

L'informatique est sans doute en train de donner à l'administration, dans les secteurs de l'action sanitaire et sociale, sa technologie autonome, alors qu'elle était auparavant réduite à réinterpréter-détourner des innovations mises en œuvre d'abord par les praticiens... C'est à partir du moment où elles se dotent de technologies propres que les exigences gestionnaires peuvent s'autonomiser complètement par rapport au point de vue des praticiens.

Et il ajoutait :

Le traitement informatique dissout le sujet pour ne retenir que des données abstraites interprétées comme des facteurs dans une série [...]. Le vis-à-vis de l'intervention, avant d'être une personne, est une cible abstraite : une population à risques [...]. La collaboration des professions médico-psychologiques aux nouvelles politiques préventives passe par la destruction de leur objet. En tant qu'elle collabore à une politique de gestion préventive, la participation du praticien se réduit à une simple évaluation abstraite : il signale des facteurs de risques. En somme, il procède comme un agent administratif qui constitue une banque de données ².

La domination atteint un point d'achèvement et la gestion des populations-cibles se réduit à leur administration comptable. Que ce soit dans le cadre d'une pratique préventive qui cherche à mobiliser les énergies communautaires et personnelles autour d'un professionnel-éducateur fonctionnel par rapport aux objectifs de la technocratie ou que ce soit dans le cadre d'une intervention plus directe sur les problèmes sociaux, la gestion des populations-cibles s'opère sous l'égide d'une technocratie en mesure de dominer tous les éléments du système qu'elle a développé. La programmation s'accroît, les problèmes sociaux sont instrumentalisés et la capacité supérieure d'intervenir se travestit en une application mécanique de techniques qui participent d'une efficacité quantifiée. Dans ce contexte :

¹ Larin, Jacques, « Avant-propos », *Ibid.*, p. 2.

² Castel, Robert, *op. cit.*, p. 150-151. Évidemment, l'analyse de la contribution de l'informatique à la gestion des affaires publiques prend une coloration différente pour les formateurs de l'ÉNAP : « L'informatique, à cause de sa grande capacité de délivrer une information quasi instantanée, a pu, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, faire tomber certaines barrières bureaucratiques et assouplir la traditionnelle rigidité administrative. Elle est aussi devenue pour le gestionnaire québécois un instrument indispensable à la décision, particulièrement aux phases pré et post-décisionnelles » (Ambroise, Antoine et Jacques, Jocelyn, *op. cit.*, p. 132-133).

Le sujet disparaît en tant que vis-à-vis de l'intervention, les individus concrets sont décomposés selon tel ou tel objectif défini dans le cadre d'une programmation administrative et recomposés en flux abstraits de populations. Qu'il s'agisse plutôt d'intervenir directement [...] ou de prévenir des risques [...] le paradigme commandant la pratique est toujours un objectivisme qui se justifie au nom de l'efficacité : disposer d'un ensemble mobilisable d'informations fiables afin de modifier une situation définie à partir d'éléments que l'on peut instrumentaliser ¹.

La décentralisation : l'autogestion technocratique

[Retour à la table des matières](#)

La décentralisation constitue un autre domaine d'importance où l'État péquiste continue, en l'achevant, la poussée de ses prédécesseurs. C'est sous sa gouverne qu'est entreprise, notamment, la création des municipalités régionales de comté (MRC) ; cette réforme pose la pierre angulaire d'un système qui cherche à se débureaucratiser sur la base d'une décentralisation qui donne plus de souplesse à son fonctionnement.

Dans le domaine des Affaires sociales, le ministre Forget avait clairement signifié aux directeurs des services de santé et des services sociaux son intention de procéder à une décentralisation administrative qui assure une plus grande liberté d'action aux établissements sans toutefois abandonner tout contrôle central :

Un organisme public est un organisme responsable de la réalisation de certains objectifs publics [...] mais c'est aussi un organisme qui jouit d'une grande liberté quant aux moyens qu'il met en oeuvre pour réaliser ces objectifs. Ces deux caractéristiques, responsabilité et liberté de gestion, sont aussi importantes l'une que l'autre [...]

Une gestion décentralisée n'est pas synonyme d'une gestion qui échappe au contrôle de Québec. Pour en valoir la peine, un effort de décentralisation doit éviter de recréer au-dessus de chaque établissement une bureaucratie nouvelle, aussi réelle que la bureaucratie gouvernementale qu'elle prétend remplacer.

La décentralisation [...] suppose qu'à défaut d'un contrôle direct et immédiat sur les activités courantes des établissements, le ministère des Affaires sociales dispose d'une image aussi fidèle que possible de la performance de tous les établissements chargés d'utiliser des deniers publics pour donner à la population des services de santé et des services sociaux ².

¹ Castel, Robert, *op. cit.*, p. 202.

² Discours de monsieur Claude E. Forget, ministre des Affaires sociales, devant l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec, Montréal, le 15 octobre 1976.

C'est ainsi que la décentralisation s'opère sous le signe à la fois de la responsabilité publique au nom de laquelle le Ministère doit exercer une surveillance qui garantisse le respect de la « volonté collective » par les établissements, et de la liberté d'action qui permette à chaque établissement de mettre en œuvre les moyens qu'il juge les plus appropriés pour atteindre les objectifs que la « volonté collective » lui fixe. Ces perspectives nouvelles annoncées par le ministre Forget un mois avant la fin de son mandat, seront reprises et développées par le successeur péquiste de celui-ci, monsieur Denis Lazure, dans un document de consultation sur la décentralisation administrative du réseau des Affaires sociales qu'il présentera en mars 1980 ¹.

Décentralisation et « débureaucratiation » marquent le discours de l'État péquiste. Ainsi, dans son Livre vert sur la recherche scientifique, dont on a vu qu'il proposait la rationalisation et la « systématisation » du complexe scientifique, le gouvernement adopte des vues similaires en présentant « un modèle qui laisserait aux diverses instances du système de recherche toutes les responsabilités se rattachant aux finalités spécifiques qu'elles poursuivent et qui, en même temps, compterait sur un organisme central disposant de pouvoirs réels pour tout ce qui a trait à la coordination et à la concertation des différentes instances ² ».

De même, dans son Livre blanc sur le développement culturel, le gouvernement s'explique longuement sur son projet. La centralisation s'avère onéreuse et destructrice de dynamismes et c'est pourquoi l'État compte mettre en œuvre une politique de décentralisation qui, en procédant à une débureaucratiation, revivifie le tissu social :

Décentraliser, ce n'est pas transcrire sur des aires plus petites ce qu'on fait déjà dans un espace plus vaste. C'est consentir vraiment à la diversité, aux problèmes concrets, aux groupes et aux régions capables de prendre en charge leur destin. Ne faut-il pas admettre, du même coup, que la décentralisation, et dans tous les secteurs, ne se réduit pas à modifier des schémas d'organisation, qu'elle doit faire appel à des dynamismes locaux et régionaux qui témoignent de la vitalité d'une culture ? La centralisation n'est pas seulement la conséquence d'une poussée de technocratie et de bureaucratie que l'on observe partout en Occident. En se développant aussi grâce au vide créé par la déperdition des cultures locales et régionales, elle a, à son tour, perpétué et accentué cette déperdition. À l'uniformisation des genres de vie correspond tout naturellement la centralisation étatique. Seule la reviviscence vigoureuse des genres de vie pourra assurer la décongestion de l'État ³.

¹ Gouvernement du Québec, ministère des Affaires sociales, *Éléments pour une politique de décentralisation administrative*, mars 1980, 60 pages.

² Gouvernement du Québec, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, op. cit., p. 61.

³ Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel*, op. cit., vol. I, p. 105.

Mais, encore une fois, l'État précise le sens de cette décentralisation lorsqu'il prend soin de souligner qu'en matière d'éducation, par exemple, il ne renoncera pas à l'exercice d'un contrôle qui vérifie l'atteinte des objectifs fixés au niveau central :

La volonté du gouvernement à ce sujet est sans équivoque : le système d'éducation doit être décentralisé. Mais la décentralisation véritable suppose le partage des pouvoirs en fonction des niveaux de responsabilité. Elle n'est pas l'anarchie. Dans le domaine de l'éducation, elle nécessite que les partenaires reconnaissent à l'État l'exercice de fonctions qui assureront à tous les Québécois une qualité d'éducation, diversifiée certes, mais équivalente partout sur le territoire. Des seuils minimaux seront reconnus ; des contrôles vérifieront l'atteinte des objectifs à la grandeur du pays ¹.

Il fallait bien s'y attendre : l'annonce et la mise en œuvre du projet étatique de décentralisation a alimenté un vif débat au sein de la communauté des sciences sociales. À nouveau, les mêmes discours ont refait surface : d'un côté, la crise de l'État-providence suscite un renvoi à un palier inférieur de la gestion des compressions budgétaires ; de l'autre, la « sagesse éclairée » de l'administration conduit une réorganisation de l'appareil d'État qui assure à un moindre coût une plus grande efficacité. L'analyse se fait ainsi complice encore une fois de la position et de la défense des intérêts de certains groupes sociaux. Par conséquent, il faut reprendre cette analyse et voir dans la décentralisation l'autogestion technocratique que Pierre Rosanvallon, dans la typologie qu'il a établie à partir du discours social de l'autogestion, décrivait comme un des six langages autogestionnaires :

Le langage technocratique. L'autogestion est définie comme un modèle de gestion décentralisée des entreprises qui prend acte de la faillite des schémas d'organisation centralisés et hiérarchiques. Elle se présente comme une sorte de contrepoids à la rationalité technocratique des grands systèmes. C'est la démocratisation du management, la version « socialiste » de la direction participative par objectifs (DPO). Dans le même langage, la planification démocratique est réduite à la mise en œuvre de techniques efficaces de marketing et de rationalisation des choix budgétaires (RCB) ²

S'alignant ainsi sur le dynamisme propre aux grandes organisations économiques du secteur privé, la technocratie étatique modèle sur ces organisations le fonctionnement du système social qu'elle gère. Et c'est pourquoi la décentralisation s'accompagne d'une déconstruction de l'État-providence dont le développement s'est accompagné d'une bureaucratisation et d'une professionnalisation excessives rendant inefficaces et coûteuses les mesures sociales adoptées ³. Et dans le cas québécois, ce gonflement de l'État-providence a

¹ *Ibid.*, vol. II, p. 429.

² Rosanvallon, Pierre, *L'Âge de l'autogestion*, Seuil, Paris, 1976, P. 10-11.

³ Pierre Rosanvallon rend bien compte de cette mécanique inflationniste instaurée par un État-providence qui professionnalise la solidarité : « Aujourd'hui l'interface étatique est devenu

pris une ampleur considérable en raison de la situation particulière des classes moyennes francophones qui ont pesé sur la croissance du secteur public.

Pour comprendre les enjeux qui entourent la décentralisation, il faut d'abord lever la confusion souvent entretenue par la technocratie étatique elle-même, de même que par certaines analyses sociologiques, entre bureaucratisation et technocratisation. Ces deux phénomènes sont souvent associés ; or ils renvoient à des problématiques tout à fait différentes qui, dans la pratique, peuvent se conjuguer mais ne doivent jamais être assimilées par l'analyse. La technocratie renvoie au système d'action historique et à sa classe dirigeante, tandis que la bureaucratie émerge au niveau organisationnel et politique.

Dans le secteur public québécois, la bureaucratisation relève du processus de blocage et de résistance grâce auquel les groupes professionnels ont réussi à faire valoir leurs intérêts corporatistes et ont reconstitué une partie de leurs anciens pouvoirs menacés par la réorganisation des services. La bureaucratisation est donc le résultat des relations entre professionnels et technocrates au niveau des organisations et du système politique, de sorte que, paradoxalement, l'appareil bureaucratique est le garant « pervers » des pouvoirs professionnels traditionnels. Et la déconstruction de cet appareil centralisé, dirigiste et autoritaire, bref ce processus de débureaucratisation que vise la décentralisation signifie une technocratisation plus poussée qui attaque directement l'assise reconstituée des pouvoirs professionnels dont l'emprise sur l'organisation diminuera en proportion du succès remporté par la décentralisation. Voilà pourquoi les groupes professionnels reprennent à l'heure actuelle une guerre très vive contre l'État technocratique qui brise l'équilibre du jeu. Le corporatisme ¹ fait son chemin qui réclame le développement des services et, par conséquent, le gonflement de l'appareil bureaucratique (c'est le cas de la majorité des professions sociales) ou le contrôle de ces services et le retour à un état antérieur (cas des médecins et des corporations à usage exclusif ²). Débureaucratisation ne signifie donc aucunement

largement opaque et surtout les mécanismes d'expression de la solidarité mécanique sont de plus en plus disjoints des formes de sociabilité intermédiaires. Il en résulte un coût de plus en plus élevé des services sociaux de l'État-providence par rapport à ce que représenteraient les coûts d'une prise en charge de ces services à un niveau plus décentralisé. La prise en charge d'une personne âgée à l'hôpital est beaucoup plus élevée que si elle restait insérée dans son espace social habituel par exemple. La « professionnalisation » de ces services collectifs, qui croît naturellement quand les « métiers du social » se développent, ne fait en outre qu'accentuer ce coût de la solidarité mécanique » (Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, *op. cit.*, p. 48).

¹ Le dernier Front commun du secteur public et parapublic a révélé, de façon dramatique, la lutte à mort que se livrent l'État québécois et les milieux syndicaux. L'autoritarisme de l'État (que certains ont abusivement qualifié de fascisme) n'a eu d'équivalent que le corporatisme des groupes professionnels syndiqués.

² Le Code des professions reconnaît deux types de corporations : celles à usage exclusif qui assurent à leurs membres un monopole de pratique et celles à titre réservé (nettement plus faibles que les premières) qui réservent un titre (mais pas la pratique) à leurs membres.

« détechnocratisation ». Bien au contraire, parce qu'elle vise à déstructurer un système de relations qui assurent à certains groupes professionnels une emprise sur le fonctionnement organisationnel, la débureaucratiation-décentralisation ne peut que consolider l'emprise de la technocratie sur le système organisationnel et politique, et donc aussi sa domination.

Ainsi, la crise de l'État-providence qui se conjugue avec l'urgence de consolider le capitalisme périphérique est une occasion rêvée pour la technocratie de décongestionner l'appareil d'État et d'établir de nouvelles pratiques sociales qui répondent davantage à ses intérêts et à sa domination. La crise sociale aidant, qui remet en question la solidarité mécanique que construit l'État-providence¹, la technocratie peut espérer établir une rupture du mécanisme étatique de redistribution généreuse à l'endroit des classes moyennes.

Fidèle à la perspective analytique qui a guidé notre démarche jusqu'ici, nous tenons à souligner que la décentralisation s'inscrit sur le double registre de l'historicité et de la domination. En effet, comment ne pas reconnaître que l'intervention étatique conduit la mise en forme d'une capacité plus grande d'intervenir par la mobilisation d'éléments nouveaux qui contribuent à accroître la cohérence du fonctionnement social. Ainsi en est-il à notre avis du soutien apporté par l'État au bénévolat dont le développement est facilité par la décentralisation. Celui-ci traduit d'abord une capacité de faire agir des forces nouvelles dans le fonctionnement social et il n'y a pas lieu de se scandaliser d'une telle ouverture. Mais il faut rappeler, à l'encontre du discours libérateur qui en fait la louange, que le bénévolat est intégré au fonctionnement d'un appareil administratif qui lui dicte ses objectifs. Fondamentalement, ce qui se construit à travers l'action étatique de réforme, c'est un conflit social nouveau autour d'un enjeu dont le centre est l'appropriation de l'historicité. Deux modèles d'autogestion devraient s'affronter (la décentralisation technocratique et l'autogestion populaire) dans la mesure où émerge un mouvement social d'appropriation de la capacité de se produire qui est maintenant celle de nos sociétés.

La société québécoise se gère de plus en plus comme une seule et même grande organisation aux éléments interdépendants dont le centre est principalement constitué par l'appareil d'État que la technocratie contrôle et gère en fonction de sa domination. Et comme dans la grande entreprise multinationale qu'ont analysée Max Pagès et ses collaborateurs, le pouvoir décentralise pour assurer l'intégration et l'adhésion de tous aux buts de l'organisation sans que disparaisse pour autant le contrôle central. Le pouvoir moderne sait concéder l'autonomie nécessaire à l'accroissement de l'efficacité et à l'obtention d'une adhésion aux objectifs de l'organisation, tout en fixant les règles qui lui assurent une forte autorité. Telle est l'autogestion technocratique sur laquelle se modèle le discours péquiste de décentralisation : la technocratie assure ainsi sa domination en élaborant un

¹ Cf. Rosanvallon, Pierre, *op. cit.*, « Les limites de la solidarité mécanique », p. 41-48.

système de règles et les objectifs que doit atteindre la société tout en laissant à chacun le soin de s'autogérer. La bureaucratisation cède le pas à un système plus souple et dynamique qui transforme l'exercice du pouvoir sans en diminuer l'emprise.

À propos de la décentralisation du réseau des Affaires sociales, Frédéric Lesemann abondait dans le même sens lorsqu'il écrivait :

C'est dans la mesure où l'État affirme son autorité sur la détermination des orientations prioritaires, la formulation des objectifs généraux, l'exercice des fonctions de planification et de programmation générale qu'il propose ensuite de décentraliser les mécanismes de la gestion des programmes ¹.

Sur le plan de la société programmée, le Québec n'a donc rien à « envier » aux sociétés dominantes. Comme elles, il participe de plus en plus d'une historicité où la « société... se définit par sa capacité d'agir sur elle-même (et n'est) plus... commandée par un ordre transcendant métasocial, qu'il soit celui des dieux, celui de la Raison, ou celui de l'Histoire auquel a recouru l'époque industrielle ² ». L'autogestion abandonne le domaine de l'utopie et du rêve, elle entre dans le fonctionnement social et son appropriation par la technocratie en fait une entreprise de domination. Ce qui devient évident sous l'État péquiste, c'est la capacité d'une mobilisation plus forte qui se structure, l'organisation systémique plus achevée que gère la technocratie et l'ouverture plus grande à la domination qui s'installe dans tous les replis de l'existence. L'œuvre amorcée sous la Révolution tranquille par l'État qui poussait vers une nouvelle cohérence et travaillait à la formation d'une nouvelle classe dirigeante s'achève et il faudrait, à présent, se mettre à l'étude de cette technocratie formée.

¹ Lesemann, Frédéric, *op. cit.*, p. 408. Et Robert Castel exprime les mêmes constatations à propos du système médico-psychologique français : « Il s'agit moins de créer, exécuter et financer directement, que de centraliser et planifier les données, de rationaliser l'implantation des services, de leur fixer des normes strictes de fonctionnement et de contrôler leurs résultats tout en les laissant gérer leur affaire comme une entreprise [...]. L'État s'est dessaisi de certaines tâches qui sont aussi bien ou mieux assumées autrement et à un meilleur coût, tout en renforçant son monopole sur la définition des grandes options impératives, de planification de la carte d'ensemble des services, et le contrôle *a posteriori* de la conformité des réalisations aux objectifs qu'il a posés. Il existe ainsi une relation entre le resserrement de nouvelles formes de contrôle centralisé, à travers en particulier les systèmes informatiques, et le développement de secteurs en liberté sous surveillance, c'est-à-dire invités à autogérer les contraintes qui leur sont imposées. Conjonction, donc, d'un pôle d'organisation stricte et d'un pôle d'initiatives circonscrites » (Castel, Robert, *op. cit.*, p. 137-207).

² Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, *op. cit.*, p. 59.

Conclusion

L'État national technocratique et la construction d'un mouvement social

[Retour à la table des matières](#)

De la Révolution tranquille à l'État péquiste, s'affirme une action étatique continue qui se module sur le rapport des forces sociopolitiques œuvrant dans le champ de la dépendance. Action étatique qui amorce la Révolution tranquille, pousse au développement en se conjuguant à l'action des classes moyennes et fait pénétrer la société québécoise dans un nouveau système d'action où se structurent de nouveaux rapports sociaux qui opposent deux acteurs en lutte pour le contrôle de l'historicité. Le développement occupe la place centrale dans cette trajectoire : il fait appel à la mise en forme, de même qu'à la conquête par la société québécoise d'une capacité supérieure de se produire elle-même. Mode de développement et mode de production se combinent pour donner à la formation sociale québécoise ses conflits et ses enjeux spécifiques.

En ce sens, l'État péquiste constitue une sorte d'achèvement de la marche entreprise sous la Révolution tranquille : son action renvoie à la mise en forme d'une organisation sociale supérieure qui cherche à mobiliser l'ensemble de la société autour de la conquête d'une capacité encore plus forte de se produire par la construction d'un capitalisme périphérique de type programmé. Tout son discours s'inscrit dans cette perspective : la dépendance bloque la capacité de la société québécoise de se construire et entraîne une dépossession qui dépasse le champ économique pour englober tous les aspects d'une vie sociale (du travail aux loisirs) soumise aux impératifs d'un développement dirigé de l'extérieur ; par conséquent, l'État doit travailler à mettre en œuvre un changement planifié qui assure à la société une réappropriation de son développement global à travers l'organisation d'un mécanisme de coordination (centralisation planificatrice) de toutes les énergies disponibles et la mobilisation de tous grâce à un dispositif de consultation-participation (décentralisation). La capacité supérieure de se produire s'organise en vue d'une rupture de la dépendance. Tel est le projet péquiste qui

combine profondément dans son action de développement la rupture de la dépendance par la construction d'un capitalisme périphérique et le passage à la société programmée par la mise en place d'une organisation systémique du fonctionnement social.

Mais cet État éprouve actuellement d'énormes difficultés, non seulement à cause de la crise économique, mais aussi parce que le mouvement national qui l'a porté semble se défaire. La victoire du Parti québécois aux élections de 1976 inaugurerait une correspondance plus forte que jamais entre État et mouvement national ; pourtant, le mouvement national semble présentement en crise et plusieurs de ses éléments ont rompu avec l'État péquiste. En fait, État et mouvement national se sont trop confondus et, comme le soulignait Touraine, « lorsque l'État se confond avec une volonté collective, s'identifie avec un mouvement social ou national, il dévore la société civile et d'abord les mouvements sociaux populaires ¹ ».

Il faut chercher dans l'État technocratique la source de ce bris avec le mouvement national. En effet, l'État péquiste se confond avec le pouvoir d'une technocratie qui joue du sentiment national pour accroître son emprise et sa domination sur la société québécoise. La mise en forme et la conquête d'une capacité supérieure s'organise ainsi dans une domination qui s'articule sur deux registres : la libération nationale et sa programmation. À la façon des nouvelles thérapies qui prennent appui, selon Robert Castel, sur la « critique sociale » et le « prestige révolutionnaire » pour enseigner à « devenir libre en appliquant un programme, (à) construire la spontanéité à coups de technologie (et à) combattre l'aliénation en déployant une batterie d'exercices ² », l'État péquiste table sur un mouvement de rupture de la dépendance et reprend l'appel à la libération nationale en essayant de la programmer. En fait, « l'État national-populaire » répond à la demande de modernisation du mouvement de développement en renversant l'utopie libératrice en domination technocratique. Toutefois, cette action ne se limite pas aux seuls rapports de reproduction qui font appel à l'ordre et au contrôle social. Nous avons déjà souligné que Jean-Jacques Simard faisait remarquer à propos de l'animation sociale qu'elle constituait un terrain d'apprentissage pour le développement d'un mouvement social autogestionnaire. Le changement dirigé par l'État suscite ainsi un apprentissage nouveau qui mène à l'acquisition d'une capacité supérieure de se produire devenant l'enjeu d'un affrontement entre la technocratie et les mouvements sociaux.

Un nouveau système d'action prend forme, « ce qui donne une importance croissante [...] (aux) rapports de production, affrontement de classes pour le contrôle social de l'historicité, par rapport aux rapports de reproduction qui opposent ceux qui dominent l'ordre social et ceux qui défendent leur autonomie

¹ Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 196.

² Castel, Robert, op. cit., p. 171.

professionnelle et culturelle¹ ». Voilà pourquoi la sociologie québécoise doit maintenant se décentrer de l'action étatique qui réfléchit de plus en plus l'ordre et le contrôle pour retracer les rapports de production qui travaillent la société. Elle pourra ainsi contribuer à leur renforcement, mais pour ce faire, elle doit emprunter de nouveaux sentiers qui l'amènent sur le terrain encore fragile d'initiatives culturelles et sociales qui ne se déploient pas nécessairement au grand jour, mais qui n'en constituent pas moins l'amorce d'une réappropriation du développement. Il est temps de rompre avec une perspective analytique qui marque encore trop les sciences sociales québécoises : la lutte contre les appareils technocratiques est plus qu'un simple mouvement social nouveau qui doit opérer sa jonction avec la classe ouvrière (ce qui a produit le concept de classe ouvrière et populaire associée au mouvement du même nom) pour produire tous ses fruits. Au contraire, cette lutte prend place au cœur même d'une société hautement dirigée et dominée par une technocratie dont l'emprise s'étend à tous les comportements et pénètre partout, de sorte que les luttes sociales se redéplient pour mettre en scène un acteur populaire combattant pour la réappropriation et le contrôle des capacités nouvelles de se produire, c'est-à-dire pour cette capacité que l'on nomme confusément autogestion.

Ainsi se dessine une lutte contre la technocratie qui s'approprie les capacités nouvelles offertes par le développement des connaissances et l'organisation systémique du fonctionnement social. Mais cette lutte, pour porter le conflit au cœur de la société, doit sortir du repli défensif qui vise la défense et la conservation de la communauté, pour aller vers la contestation offensive qui cherche à se réapproprier l'historicité. La recherche sociale peut jouer un rôle important dans cette dynamique, mais elle doit rompre avec sa critique de la domination qui conforte les positions des groupes professionnels dans la défense de leur autonomie et de leurs privilèges, pour intégrer cette critique à la contribution qu'elle peut apporter à l'éclosion d'un mouvement de contestation autogestionnaire. Dans cette optique, la recherche sur les politiques sociales et les services sociaux (en tant que ceux-ci constituent une des composantes de ces politiques) prend une autre tournure : elle cesse d'interagir avec l'État, soit pour souligner sa domination et mettre en perspective le changement qu'introduirait un « contrôle populaire » des politiques sociales, soit pour travailler à « l'amélioration » et au « progrès » du système de sécurité sociale ; dans un cas comme dans l'autre, la recherche s'adresse à l'État et vise une rationalisation supérieure du système qui passe ou par son allègement (discours néo-libéral) ou par sa croissance et son extension (discours socialiste). Rompant avec cette interaction, la recherche se met en position de rencontrer ces « mouvements sociaux qui refusent d'en appeler à l'intervention de l'État et cherchent au contraire à la limiter² », étant donné que cette intervention est au cœur du projet

¹ Touraine, Alain, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 17.

² Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 83.

technocratique¹. Jusqu'à présent, les sciences sociales québécoises sont restées piégées par cette culture politique de « demande d'État » que Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret ont nommé le « social-étatisme² ». En interaction féconde avec les mouvements sociaux, la recherche doit donc renoncer à s'intéresser d'abord à l'État, ce qui l'amène forcément sur le terrain des rapports de reproduction-dominance, pour pointer le travail qui s'exerce dans la société et renvoie aux rapports de production. Ce qui peut ainsi s'activer à travers ce processus, c'est la construction d'un mouvement social qui conteste le développement que monopolise la technocratie et qui ouvre la voie d'un contrôle plus large de ce développement.

Ce mouvement social ne pourra d'ailleurs se consolider que s'il peut compter sur une élite anti-technocratique et revendicative en mesure de contester l'utilisation de la connaissance par la technocratie, mais incapable, selon Touraine, de constituer à elle seule un mouvement social³. Seule la rencontre de cette élite avec les nouveaux prolétaires de la société programmée peut mener à la construction d'un mouvement social de luttes anti-technocratiques :

Ces luttes anti-technocratiques seront menées par la combinaison de deux catégories d'acteurs. De la même manière le mouvement ouvrier reçut sa force de

¹ À titre d'exemple, une recherche sur le chômage menée dans cette perspective rompt avec le discours technocratique (de gauche et de droite) qui associe la perte de travail à une catastrophe sociale et qui s'obstine à vouloir rétablir le plein emploi aux moyens de politiques économiques et sociales adéquates. Sans vouloir nier les difficiles problèmes et les tensions souvent énormes qui surgissent de la perte d'emploi, il faut rappeler qu'un « chômage créateur », capable d'utiliser à son profit les ressources institutionnelles tout en échappant à leur emprise, s'exerce un peu partout dans nos sociétés. Espace du non-travail qui crée, selon Gorz, une « non-classe de non-travailleurs » expérimentant de nouvelles formes de solidarité. Espace que la recherche doit rencontrer si elle veut échapper elle aussi à l'emprise technocratique. Paul Grell du Groupe d'analyse des politiques sociales mène actuellement une recherche en ce sens (cf. Paul Grell, *Les stratégies anti-chômage : vers une nouvelle définition des rapports entre travail et non-travail*, Groupe d'analyse des politiques sociales, Université de Montréal, ronéo, février 1983, 49 pages).

² Cf. Rosanvallon, Pierre et Viveret, Patrick, *Pour une nouvelle culture politique*, « Naissance d'une culture politique : le social-étatisme », Seuil, Paris, 1977, p. 33-56.

³ Alain Touraine a insisté à plusieurs reprises sur le rôle de cette élite anti-technocratique qui refuse de se mobiliser derrière la technocratie et qui lance ainsi la contestation sans produire toutefois un mouvement social : « L'élite anti-technocratique ne peut pas constituer à elle seule un mouvement social. Cadres et même professionnels sont le plus souvent soucieux de défendre leur niveau, leur autorité, voire leurs privilèges. Mais dans les centres de recherche, les hôpitaux, les universités existe un nombre important d'experts qui refusent d'identifier la connaissance à son utilisation sociale. Leur rôle est important parce qu'il arrache les mouvements défensifs à leur retrait, contribue à lancer une contre-offensive et donc à donner forme à un contre-projet de société. Ils ne remplissent ce rôle que dans la mesure où ils peuvent en appeler à la connaissance, à la science et à la technologie contre les appareils [...] leur opposition [...] (est menée) au nom de la connaissance, qui n'est pas pour l'essentiel produite par les appareils de production mais plutôt par des organisations particulières et dont les règles de fonctionnement sont bien différentes. Ces professionnels anti-appareils peuvent donc apparaître comme des marginaux » (*Pour la sociologie*, op. cit., p. 164).

la conjonction des ouvriers de métier, défenseurs du travail productif contre le capital, et des ouvriers sans qualification, soumis le plus directement à l'exploitation patronale, sans pouvoir appuyer leur contestation sur la défense d'un métier. Dans la société programmée c'est une fraction des professionnels qui joue le rôle qui avait été celui des ouvriers qualifiés dans la société industrielle. Ils parlent au nom de la connaissance [...] et s'allient à ceux qui sont rejetés à la périphérie par les appareils centraux, et qui sont soumis à la puissance de ceux-ci¹.

Cette rencontre pose toutefois une difficulté importante en raison du corporatisme qui peut marquer la contestation de cette catégorie sociale². Experts, professionnels et cadres peuvent ainsi user de leur influence pour obtenir des avantages considérables sans nécessairement fusionner avec les groupes sociaux dominés et exclus du développement. C'est bien ce qui marque d'ailleurs la situation actuelle au Québec. En effet, si l'on peut compter sur une crise économique et étatique qui bouleverse l'échiquier politique et peut favoriser la jonction de l'élite revendicative et des prolétaires de la société programmée, la difficulté de leur rencontre subsiste et est amplifiée par le problème de la dépendance qui confère aux classes moyennes un poids politique déterminant qu'elles utilisent pour la défense de leur autonomie professionnelle. Il n'est donc pas surprenant de voir les groupes professionnels s'orienter davantage vers le

¹ Touraine, Alain, *La Voix et le regard*, *op. cit.*, p. 35.

² Alain Touraine inspire encore une fois notre réflexion. En effet, soulignant le rôle de l'élite revendicative dans la lancée du mouvement social, il rappelle cependant que cette élite reste tentée par le corporatisme : « C'est cette élite revendicative qui lance le nouveau mouvement social. Mais elle est aussi, comme l'ancienne aristocratie ouvrière, fragile et sujette soit à la défense corporative, soit aux illusions moralistes, soit plus simplement aux pressions de la réussite et de la carrière professionnelle... Dans tous les cas, le problème principal pour la formation d'un mouvement social est la rencontre de l'élite revendicative et des prolétaires. Presque tout oppose ces deux catégories, dont les intérêts, à l'intérieur de l'ordre social existant, sont souvent opposés. Leur rencontre ne peut donc se faire que sous l'effet de certaines pressions, d'une crise économique, politique ou militaire » (*Pour la sociologie*, *op. cit.*, p. 192-192-195).

Cette tendance à osciller entre le corporatisme et la formation d'un mouvement social marque, entre autres, les catégories professionnelles et Robert Castel a précisément fait remarquer à propos des membres des professions médico-psychologiques qu'ils adoptent une attitude « techniciste » et corporatiste ou développent une résistance à l'égard du projet technocratique : » [...] l'imaginaire professionnel [...] alimenté de références psychanalytiques et sociales, même ambiguës, est en passe de devenir une ligne de résistance face à la montée de nouvelles stratégies d'intervention qui s'annoncent toujours sous la bannière du mieux-être et de l'intérêt des personnes, mais s'accomplissent à travers la déstabilisation du sujet et la désarticulation de son histoire, personnelle ou sociale [...] De plus en plus, les membres des professions médico-psychologiques se pensent comme des techniciens qui ont à promouvoir une politique professionnelle autonome. Ils défendent et illustrent leur technique comme représentant le fondement d'une compétence neutre, cautionnée par sa seule efficacité, qui garantit l'objectivité d'un statut dans l'institution et pose ceux qui le tiennent en interlocuteurs des administrateurs et des commanditaires privés. La stratégie professionnelle des cadres moyens du secteur sanitaire et social tend ainsi à renforcer le technicisme, qui est une caractéristique marquante de l'évolution de ce champ » (*op. cit.*, p. 115-141-142).

corporatisme plutôt que vers la consolidation d'un mouvement social anti-technocratique. Et le mouvement syndical n'échappe pas à ce corporatisme des classes moyennes du secteur public qui cherchent à maintenir la redistribution que l'État opère en leur faveur. Dans ce contexte, la sociologie du contrôle et de la domination ne peut plus accepter de servir de caution à ces stratégies corporatistes et la seule façon d'y échapper, c'est de se tourner vers les rapports de production qui mettent de l'avant la thématique de l'autogestion court-circuitant ainsi les pratiques professionnelles de domination.

C'est ainsi que pourra également être reformulée la question nationale. La rupture de la dépendance repose, on l'a vu, sur l'État qui est l'agent central de développement prenant en charge de construire une économie plus auto-centrée (que ce soit selon le mode capitaliste ou le mode socialiste de développement). Ce rôle essentiel de l'État dans la rupture de la dépendance pose une difficulté particulière dans la mesure où ce même État s'affirme aussi comme le noyau central de la technocratie¹. Pas question, bien entendu, de renoncer à l'interventionnisme de l'État : ce serait accepter la domination étrangère et le développement contrôlé de l'extérieur. Le problème est d'autant plus important que l'État fédéral jouit d'un rapport des forces politiques qui lui est favorable et qu'il peut ainsi déployer une stratégie de développement centrée sur les intérêts de la bourgeoisie canadienne. L'enjeu est de taille et le gouvernement canadien sautait à pieds joints sur la défaite référendaire du Parti québécois et le succès de son entreprise constitutionnelle pour mettre sur pied une Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Cette Commission qui doit déposer son rapport en 1985 s'adressait récemment par la bouche de son président, monsieur Donald McDonald, ancien ministre du gouvernement fédéral, aux Québécois pour solliciter leur plus grande « participation » aux travaux de la Commission. Selon ses propres termes, c'est le Canada du 21^e siècle qui est en train de se dessiner et les Québécois ont tout intérêt à faire valoir leur point de vue :

Les éléments du mandat sont de trois ordres : les perspectives d'avenir dans lesquelles les réflexions de la commission doivent se situer, les objectifs de développement que les Canadiens nous aideront à définir et les moyens institutionnels et légaux qui nous apparaîtront les plus appropriés à la réalisation de ces objectifs... C'est le Canada du 21^e siècle que nous avons la tâche de définir avec la plus grande précision possible [...]. Son mandat n'est donc pas seulement

¹ On peut mieux saisir ici les dangers des approches néo-libérale et socialiste. Une utilisation rigoureuse de la première ne peut conduire qu'à l'accroissement de la dépendance, alors que la seconde, sous prétexte d'une rupture de cette dépendance, risque de mener à un « social-étatisme » confortant le pouvoir technocratique. En fait, l'une et l'autre de ces approches menacent d'accroître la domination extérieure dans un cas, intérieure dans l'autre. Seule la consolidation d'un nouveau mouvement national de développement qui se positionne dans le cadre d'une société programmée peut assurer l'équilibre indispensable au projet de rupture de la dépendance et de contestation technocratique.

de définir des objectifs de croissance du Canada mais de s'assurer que tout les intervenants sur le marché commun canadien [...] contribuent, chacun dans leur domaine et le plus efficacement possible, au bien-être de tous les Canadiens [...] (cette commission) devrait rallier la plus grande unanimité autour d'elle au Québec. Tous les Québécois en effet, quel que soit l'avenir politique qu'ils envisagent pour leur province, s'intéressent au fonctionnement du marché canadien auquel, d'une manière ou d'une autre, ils veulent rester associés [...]. Voilà justement le défi extraordinaire qui attend cette commission : définir ce que les Canadiens entendent par leur « bien commun » et s'assurer que tous les partenaires de l'Union y travaillent le plus efficacement possible [...]. De loin, cette commission est déjà la plus importante que le Canada ait jamais connue [...].¹

Face à un État fédéral qui s'oriente vers la mise en place d'une stratégie de développement articulée autour de la consolidation du capitalisme canadien centré à l'extérieur du Québec et face à un État national technocratique qui, sous prétexte de la rupture de la dépendance, établit une domination sans limites, doit surgir un mouvement social de développement qui réarticule l'utopie libératrice autour d'un nouveau projet qui tienne compte de la structuration de la société programmée, contrairement à celui qui a produit la Révolution tranquille et qui restait marqué par la société industrielle².

Ce nouveau mouvement social de développement devra combiner lui aussi les trois axes propres aux mouvements nationaux : classe, nation et modernisation, mais cette combinaison articulera mode de développement et mode de production en tenant compte des caractéristiques de la société programmée. C'est ainsi que la classe du mouvement devrait se redéfinir à partir des nouveaux mouvements sociaux et non plus à partir du mouvement ouvrier. Et si ce mouvement doit prendre appui sur le modèle socialiste, en tant que celui-ci peut assurer à la société québécoise une plus grande emprise sur son économie, il doit, par ailleurs, rompre avec la tradition « social-étatiste » qui ne peut conduire qu'à la domination de la vie quotidienne et à la destruction des énergies créatrices en renforçant les privilèges des classes moyennes du secteur public. Ce mouvement doit, en ce sens,

¹ Donald MacDonald, Président de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, « Redéfinir le Canada du 21^e siècle : un mandat d'un intérêt majeur pour le Québec », *Le Devoir*, 4 août 1983. Il n'est pas inutile de souligner, par ailleurs, que le gouvernement québécois songe actuellement à mettre sur pied sa propre commission d'enquête (cf. Paule des Rivières, « Contrepoids à la Commission MacDonald, Québec s'apprête à lancer sa propre enquête sur l'économie », *Le Devoir*, 20 octobre 1983). La lutte autour de la gestion économique reste donc engagée : l'État québécois s'apprête à contrebalancer les perspectives développementistes de l'État fédéral.

² C'est pour cette raison d'ailleurs que le mouvement socialiste qui vient de naître au Québec semble éprouver des difficultés à s'imposer sur la scène politique. Il reste, en effet, trop marqué par la culture du « social-étatisme » propre au mouvement ouvrier et, en conséquence, il offre peu d'attraits pour des mouvements sociaux en lutte contre une gestion technocratique-étatiste. Le danger le guette même de constituer l'instrument politique des catégories sociales liées à l'appareil d'État et orientées vers la défense de leurs intérêts professionnels.

s'appuyer sur une action de classe qui revendique et promeut l'autogestion. L'axe de la nation reste évidemment le même et il doit assurer la construction d'un État capable d'établir le contrôle de la société québécoise sur son économie. L'axe de la modernisation doit viser, de son côté, la consolidation de la société programmée, puisque celle-ci est le lieu de l'autogestion ; cet axe assure ainsi paradoxalement le renforcement de la technocratie, en tant que celle-ci prend en charge l'historicité et conduit sa mise en forme dans une organisation qui cherche à intégrer plus complètement le champ économique. La modernisation favorise ainsi la formation de la technocratie comme classe dirigeante dont la domination est limitée par l'action de classe du mouvement. En tension les uns avec les autres, ces éléments sont indispensables à la construction d'une société québécoise capable de se produire plus fortement elle-même et exerçant une emprise réelle sur son développement. À la jonction de l'élite revendicative et des nouveaux prolétaires doit donc s'ajouter la jonction de la question nationale et des nouveaux mouvements sociaux.

Deuxième acte

À l'ombre du rationalisme : ouverture sur la face ombragée de la société québécoise

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'envers de la rationalité progressiste, le jeu des passions humaines et l'œuvre du vouloir-vivre social : tels sont les axes fondateurs de la réflexion qui s'ouvre ici. Deuxième acte d'une trajectoire intellectuelle qui ne relègue plus derrière la scène les « résidus » qu'une sociologie rationnelle a évacués pour en nier l'efficace. Deuxième acte qui en interroge un premier puisant sa fécondité de la prise en compte d'une seule partie du donné social et réduisant, de ce fait, la richesse plurielle de ce même donné. Deuxième acte qui origine de la crise que traversent nos sociétés et qui, du même coup, taraude les discours « globalisants » sur le fonctionnement social et sur le sens de l'action. Ouverture sur l'imaginaire qui vient détruire nos fantasmes d'unité et qui révèle l'inépuisable vouloir-vivre social. Ouverture sur le quotidien qui dévoile le contradictoire humain et la supercherie des constructions théoriques rationnelles. Ouverture qui ne s'enracine pas dans les « grandes gestes » historiques, mais dans le « menu quotidien » des passions... Voilà résumées, en quelque sorte, les pistes d'analyse qu'inaugure la présente réflexion.

Un tel renversement appelle forcément un autre type d'écriture (qu'il me reste d'ailleurs encore largement à inventer-découvrir) et parce que ce renversement fait corps avec l'histoire personnelle d'un individu, c'est le « je » qui sera ici utilisé.

Différenciation importante par rapport au « nous » d'un premier acte qui se place dans la tradition d'une communauté scientifique rationnelle dont l'objectivité entend écarter toute apparence de subjectivité. Le « nous savant » me fut enseigné dès mes premières dissertations et il m'a été difficile de m'en départir ; mais si j'ai néanmoins opté pour cette « individualisation », c'est parce que je veux signifier que je ne peux plus dissocier, à l'encontre de toute la méthode scientifique qui m'a été inculquée, l'analyse de la passion qui m'anime. Paradoxalement, toutefois, le « je » qui s'exprime ici ne s'inscrit pas dans un individualisme « libérateur ». Bien au contraire, il est le fruit d'une réflexion puisant aux sources vives d'une expérience humaine au terme de laquelle la communauté, employée dans le sens de la *Gemeinschaft* de Tönnies, se révèle dans sa puissance créatrice. L'individualité retrouvée au sein d'une communauté qui ordonne la différence de ses composants dans un tout organique : voilà le « je » qui se dit ici. C'est donc un « je » qui renvoie au « nous » de la socialité.

Cependant, ce « je-nous » s'affirme encore bien timidement et l'analyse qui s'amorce dans les pages qui vont suivre ne prétend aucunement à l'exhaustivité, car mes premiers pas dans cette direction de recherche sont encore trop récents pour être pleinement assurés. Il s'agit plus, en fait, de jalons (qu'il importera de consolider ultérieurement) s'inscrivant dans la perspective de la critique du rationalisme hérité des Lumières qui commence à travailler le discours sociologique québécois.

C'est Michel Maffesoli (à qui je dois largement ce deuxième acte) qui faisait remarquer qu'« il est possible d'analyser une structuration sociale à partir de grandes catégories économiques ou culturelles, mais ces grandes catégories ne sont que des squelettes, et c'est la passion toujours à l'œuvre qui donne à ces squelettes quelque consistance ¹ ». Un peu à sa manière, je voudrais poser les repères de cette autre forme d'analyse qui correspond à l'autre de la rationalité technocratique :

En effet, à côté d'une représentation homogène et englobante du donné social, il existe, souterraine mais tenace, une socialité multiforme qui se vit dans un tragique plus ou moins conscient. La première culmine dans la rationalisation de l'existence dont la technostucture contemporaine est l'expression achevée, la seconde, de diverses manières, perdue et exprime l'irrépressible et mystérieux vouloir-vivre de toute existence individuelle et sociale. À ces deux « réalités » correspondent deux formes d'analyse spécifique que l'on retrouve constamment dans la tradition occidentale ².

L'analyse présente s'enracine donc dans une sensibilité différente qui fait apparaître la futilité d'une entreprise rationnelle incapable de rendre compte de la passion qui active le corps social. Deux « réalités » coexistent dans le donné social et elles se structurent dans une unité contradictoire qui renvoie à deux pôles que la

¹ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, PUF, Paris, 1979, p. 154.

² *Ibid.*, p. 14.

tradition intellectuelle a su analyser sans jamais pouvoir les unifier. Si la première partie de cette analyse correspond au premier de ces pôles, la seconde amorce une réflexion qui privilégie davantage la socialité, c'est-à-dire le vouloir-vivre social qui se joue dans le quotidien, le banal et l'imaginaire. C'est ainsi que je m'inscris dans la perspective de Michel Maffesoli qui soulignait que la pensée sociale héritée des Lumières a atteint une limite inaugurant un nouveau point de départ :

Si on suit ainsi l'histoire de la critique sociale depuis le XVIII^e siècle, on voit qu'une piste inaugurée par les Lumières, et centrée sur la thématique de la libération, est en train de s'achever. Progressivement des notions, des concepts tels qu'exploitation, aliénation, domination, etc., ont montré leur limite, mais souvent la limite peut être point de départ, c'est bien ici notre programme. Ainsi plutôt que de partir du primat de l'aliénation, qui ressort d'une ontologie du péché originel, sans tomber dans la réaction béate d'un optimisme inébranlable ou d'une canonisation de l'ordre établi, il convient de s'interroger sur l'ambiguïté de tout phénomène humain, il convient de restaurer un paganisme pluriel face à un monothéisme réducteur et simpliste ¹.

Limite, point de départ, sensibilité différente... L'analyse qui perce ainsi doit s'écrire sous un autre mode. Et comme l'anthropologie dont Fernand Dumont a rappelé que, malgré sa scientificité, elle participe du roman ², la sociologie devrait se rapprocher de l'univers romanesque. S'ouvrant alors à ce qu'il faudrait peut-être nommer une anthropologie sociale, le sociologue « s'humanise » et se détourne des seuls éclairages de la raison triomphante pour découvrir un mode vivant qui échappe à l'emprise du pouvoir et du discours scientifico-rationaliste qui lui correspond ³. Et c'est pourquoi l'histoire de ma démarche et de son renversement mérite d'être exposée dans ses grandes lignes pour montrer que la trajectoire intellectuelle d'un individu ne s'enracine pas uniquement dans le silence des bibliothèques, mais qu'elle se forge aussi dans l'expérience quotidienne de la vie (ce que la pesanteur académique et rationnelle nous oblige à taire en vertu d'une « méthodologie scientifique » dont Paul Feyerabend a, par ailleurs, montré qu'elle tuait la créativité ⁴).

¹ *Ibid.*, p.22.

² « Aussi soucieuse de méthode qu'elle se veuille, aussi fidèle au réel qu'elle se proclame, l'anthropologie n'est-elle pas de même espèce que le roman ? » (Dumont, Fernand, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, PUF, Paris, 1981, p. 10.

³ Dans une perspective très proche de la mienne, Nicole Laurin-Frenette faisait récemment ressortir la symbiose qui unit pouvoir et rationalisme : « Depuis son origine, en effet, la science sociale théorique est animée par un projet politique : la reconstruction rationnelle de la société, fondée sur sa connaissance objective. Peu importe que la science sociale conçoive cette reconstruction comme une restauration, une réforme ou une révolution, suivant les époques et les écoles de pensée, elle demeure par ce projet, solidaire du pouvoir et particulièrement de l'État, dans l'illusion du règne de la raison » (« Les intellectuels et l'État », *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1, avril 1983, p. 124).

⁴ Cf. Feyerabend, Paul, *Contre la méthode, Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Seuil, Paris, 1979, 350 pages.

À son origine, cette recherche projetait de montrer, à partir de la nouvelle loi québécoise de protection de la jeunesse, que les politiques de gestion des populations (c'est-à-dire les politiques sociales) s'articulent à la structuration d'un État technocratique qui étend sa domination sur l'ensemble de la vie sociale. Couplant la « sociologie du contrôle » (Robert Castel) à la sociologie de l'action (Alain Touraine), je voulais mettre en lumière le faisceau d'éléments qui préside à la gestion des populations-cibles.

En m'inspirant largement des travaux d'Alain Touraine, qui me semble avoir le mieux développé la thèse de la société programmée et qui, en plus, présente une réflexion sur les sociétés dépendantes, j'ai entrepris dès le début de mon séjour à Paris de construire le cadre théorique de cette recherche. Il s'agissait ni plus ni moins de reconstituer le système d'action historique, c'est-à-dire la structure à l'intérieur de laquelle se travaille la société québécoise afin d'établir qu'à la domination technocratique s'oppose l'action de nouveaux mouvements sociaux qui, de façon balbutiante, cherche à se réappropriier l'historicité.

J'étais toutefois confronté au problème de la dépendance qui occupe, comme on l'a vu, une importante partie du discours sociologique québécois. Problème délicat puisqu'un des spécialistes de la sociologie n'avait de cesse de rappeler qu'en raison même de sa dépendance, la société québécoise ne pouvait prétendre à l'action d'une technocratie : ce sont les classes moyennes et leurs fractions supérieures qui, accaparant l'appareil d'État, se donnent comme mission de rationaliser le fonctionnement social¹. J'ai résolu la difficulté en m'appuyant sur la distinction établie par Touraine entre mode de production et mode de développement. En jouant sur ces deux variables, j'ai dialogué avec la sociologie québécoise pour montrer que ses divergences tenaient à la confusion de ces deux niveaux d'analyse.

Première année de labeur au terme de laquelle le chemin était ouvert pour développer ma recherche : le regard était balisé et la voix assurée ! Se combinait avec le problème de la dépendance le passage de la société québécoise à la société programmée. Le travail amorcé dans le bouillonnement de la Révolution tranquille devait nous conduire d'une société industrielle dépendante à une société capitaliste périphérique de type programmé. Le sens de l'action sociale se révélait ainsi dans

¹ Bien entendu, je fais référence à Louis Maheu dont j'ai rappelé les positions dans la première partie de ce texte. Il convient, par ailleurs, de souligner que Maheu semble s'être « converti » récemment à la thèse d'une « technocratie d'État ». En effet, dans la communication qu'il a présentée en mai 83 au congrès de l'ACFAS, Maheu ne fait aucune allusion à la thèse de la dépendance dont il s'était fait le défenseur acharné au cours des dernières années et il articule une réflexion sur la « crise sociale, (les) mouvements sociaux et (les) pratiques de changement social » qui nous met en présence d'une « technocratie d'État » et de mouvements en lutte pour l'appropriation collective du tissu social (cf. Maheu, Louis, *Crise sociale, mouvements sociaux et pratiques de changement social*, ACFAS, Congrès 1983, texte ronéo, mai 1983, 30 pages). Il semble également développer cette perspective plus à fond dans son article sur « les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social » (*Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1, avril 1983, 77-92).

la démonstration : la société québécoise devait nécessairement évoluer au gré des rapports entre la technocratie étatique et le mouvement social « en formation » luttant pour s'approprier et contrôler l'historicité, chacun de ces deux acteurs étant lui-même travaillé par la question nationale et la ramenant à ses propres intérêts. On l'aura compris cette analyse est développée dans la première partie de ce texte. Premier acte qui doit beaucoup à Alain Touraine dont l'œuvre sert de point d'appui pour récapituler et débattre avec la production sociologique québécoise.

Ainsi furent posées les prémisses de cette recherche qui devait normalement me conduire, au cours d'une deuxième année de « vie parisienne », à compléter ma réflexion théorique et à amorcer le dépouillement et l'analyse de l'action et du discours auxquels a donné lieu la Loi 24. Il s'avérait plutôt simple alors de suivre la piste antérieurement tracée : épluchant le matériel qui entoure l'élaboration, l'adoption et l'application d'un nouveau mode de gestion de la jeunesse, il était relativement facile d'établir que les politiques sociales constituent le point culminant du contrôle et de la domination sociale. En m'appuyant sur Robert Castel (qui connaît, de plus, la société américaine dont l'influence au Québec est indéniable), j'entendais cerner toute la texture contrôlante qui prend corps au sein des réformes de l'organisation de la gestion des populations. De là, il n'y a qu'un pas à faire pour conclure que les mouvements sociaux, qui vont du mouvement homosexuel au mouvement écologique en passant par le mouvement des femmes, constituent l'envers d'une domination technocratique qui s'approprie la capacité supérieure de se produire qu'acquiert la société québécoise. Le jeu était simple et la démonstration facile...

Pourtant, le doute allait bientôt surgir. Au fur et à mesure que je procédais au dépouillement de mon matériel de recherche, une interrogation nouvelle se dessinait. Le donné social quotidien, de même que mes expériences de militant et de travailleur social semblaient venir contredire profondément mes rigoureuses démonstrations. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier la volonté de contrôle et la domination qui s'exerce, mais de voir aussi que le réel se dérobe à cet univers dont font partie les mouvements sociaux. En creux, ce qui se tramait n'était rien d'autre que le travail de la crise, de l'exil et... de Paris.

Travail de la crise : dans un monde aux sociétés en crise, le discours tombe en panne et semble fonctionner à vide, parce qu'il s'est constitué sur la base d'un social qui s'effrite ; pour le dire comme Michel Maffesoli, « dès le moment où l'on ne saisit plus le devenir historique comme le déroulement rationnel d'un dessin (Raison ou Providence), l'on est renvoyé à l'éclatement du fait social ¹ ». *Travail de l'exil* : la confrontation à l'étranger, à l'Autre, à la différence interroge l'appauvrissement d'une identité nationale qui se ferme de plus en plus sur elle-même sous la conduite d'un État mesquin et arrogant qui prétend à la « libération ». *Travail de Paris* : « reine du monde », je me suis éveillé à sa vie

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, PUF, Paris, 1979, p. 20.

quotidienne et ses charmes allaient me conquérir, bouleversant ma quiétude rationnelle.

Le doute allait devenir fantasme. L'assurance allait céder le pas à l'angoisse. Et sans le vouloir ni le comprendre, j'allais entreprendre une sorte de déambulation qui allait m'entraîner vers la littérature romanesque bien plus que vers la littérature sociologique. Errance dans Paris plutôt qu'arpentage de ma salle de travail... Découverte du Paris nocturne dont la « noirceur » recèle souvent une vie plus riche et plus intense que la clarté éblouissante de ses milieux académiques... Le donné social échappait de plus en plus à l'emprise rationaliste et une sensibilité nouvelle se tissait dans l'angoisse.

Doute existentiel qui me ramenait sur le terrain de mes expériences de travail en service social. En effet, les différents discours sur la pratique (qu'il s'agisse de l'analyse professionnelle insistant sur les vertus « libératrices » de l'intervention ou de l'analyse sociologique qui illustre abondamment la mise en place d'un dispositif toujours plus raffiné de contrôle social) reposent sur un postulat d'efficacité des services sociaux et d'adhésion des « clientèles » aux valeurs qui leur sont proposées. Parler du travail social, c'est souvent en faire une apologie : « monstrueuse » comme pratique de contrôle social ou « bienheureuse » comme pratique d'émancipation de la clientèle. Or, l'expérience de chaque intervenant social lui apprend vite que l'efficacité de son intervention est loin d'être garantie. Le résultat lui échappe et on aura beau surdévelopper le quadrillage social, la clientèle, dans sa docilité même, résiste profondément à tous les plans de traitement qu'on peut lui proposer. Les travailleurs sociaux ne sont pas dupes des discours sur leur pratique ; ils y puisent certes abondamment pour soutenir et défendre leur image professionnelle, mais ils savent que la clientèle se dérobe à leur emprise. Ils voudraient bien contrôler l'émancipation des « partenaires » de leur « acte professionnel », mais chaque expérience vient leur rappeler qu'ils ne contrôlent rien d'autre que leurs dossiers. Claude Gilbert et Guy Saez ont bien décrit ce jeu entre des travailleurs sociaux bien intentionnés et une clientèle qui acquiesce à l'intervention pour ruser avec elle :

Partout les travailleurs sociaux sont assaillis de demandes de natures diverses. Prises ensemble, ces demandes font naître un sentiment de découragement : les habitants jouent de leur pauvreté et de leur misère pour en soutirer quelques bénéfices. Assujettis est le mot qui convient le mieux pour les définir. Personne n'échappe vraiment à l'assujettissement... Mais beaucoup y voient une limitation insupportable de leur liberté. Ce principe semble inconnu dans les quartiers les plus pauvres où l'assujettissement est plutôt synonyme d'une manne que d'un contrôle. Les travailleurs sociaux s'épuisent à dénoncer cette dépendance au nom du discours de la « prise en charge par soi-même »... Ce rêve d'en finir avec l'assujettissement multiple des individus, des familles, aux institutions existantes, a traversé tous les travailleurs sociaux. Dans la réalité n'apparaît que l'envers de ce rêve, un dilemme tout pratique : comment faire pour que Madame X... qui sait très bien comment s'adresser à chacun pour obtenir ce qu'elle veut, ne soit plus en

mesure de bernier tout le monde. Une telle attitude est la limite de tout discours et de toute pratique d'action sociale comme si, pour reprendre le langage de J. Habermas, la planification administrative des symboles avait épuisé leur force normative ¹.

Doute qui me ramenait également sur le terrain de mes militances et de leurs pratiques-désirs de libération. Militant marxiste au début d'une formation universitaire qui nous assomait de Poulantzas, Althusser et compagnie, sans oublier, bien entendu, les pères fondateurs, et qui entretenait notre culpabilité de petit-bourgeois complice de l'exploitation du peuple, j'ai rompu les amarres avec une doctrine impérialiste qui projetait ses fantasmes de pouvoir sur une classe ouvrière et populaire « aliénée » qu'il faut éduquer pour lui montrer le chemin de sa « libération ». Cercle vicieux d'un discours qui se prend pour le réel et se développe à partir d'une ignorance profonde des milieux populaires dont je suis issu. Toujours « aliéné », le « peuple » révèle aussi la puissance d'une ruse sur laquelle achoppe la théorie :

Face à une naïve et combien dogmatique « théorie » de l'aliénation qui fait du peuple le sujet historique toujours floué mais potentiellement victorieux d'un progrès historique continu, il faut reconnaître qu'au regard des diverses histoires humaines, ce bon peuple, dont nous sommes, a toujours su composer et ruser avec cette éternelle aliénation ².

Ma rupture d'avec le marxisme n'a cependant pas signifié la fin de ma lutte pour la « libération ». J'ai été trop moulé par une tradition intellectuelle qui fait des hommes de perpétuels aliénés pour renoncer d'un coup au combat qui doit mener à un avenir plus radieux. C'est ainsi que mon « énergie libératrice » fut investie dans le mouvement homosexuel et à nouveau, le fantasme de la libération m'est apparu comme une entreprise totalitaire, dès lors qu'il prétend éduquer et uniformiser les comportements humains en vue du bonheur promis à tous. Le mouvement homosexuel n'a pas échappé à la construction d'un moralisme unifiant la communauté dans une même identité et excluant toute différence. Il a mis à jour une histoire de domination et d'oppression homosexuelle dans la société québécoise, et il a puisé sa force de l'affirmation de ses membres. Toutefois, il a aussi contribué à détruire la richesse d'une solidarité organique qui s'exprimait clandestinement avant la « libération ». L'histoire des homosexuels n'est pas faite que de répression ; dans le flot des conversations que j'ai pu avoir avec mes aînés, j'ai découvert une vie intense faite de complicité et de ruse qui n'a pas attendu sa libération pour débrider sa passion. Le « progrès » s'est accompli dans la formation d'un modèle honorable et respectable que mille et un professionnels s'empressent maintenant de conformer. Je l'ai déjà souligné : de l'exclusion (qui reste à prouver), les homosexuels « libérés » sont maintenant conviés à la domination. C'est ainsi que la fable du progrès nous amène à croire à une transformation qualitative qui

¹ Gilbert, Claude et Saez, Guy, *op. cit.*, p. 97.

² Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent, op. cit.*, p. 21.

nous incite à investir dans une quête sans fin du bonheur à venir, en oubliant la jouissance de l'instant présent et en identifiant le passé à l'infériorité.

Et que dire de la libération nationale ? Marqué par une expérience parisienne où j'ai été confronté à l'étranger, à l'Autre, j'ai senti les limites d'une perspective de libération qui a conduit le Québec à l'affirmation d'une identité unificatrice achevée dans un État national qui, sans tomber dans le discours facile d'une certaine gauche, n'est pas exempt de germes totalitaires.

Voilà les interrogations qui m'ont assailli au cours de ma deuxième année de séjour à Paris. Je jouissais de cette ville, de ses quartiers, de sa vie et j'abandonnais petit à petit la sociologie à son discours rationaliste. Finis les salles de séminaires, le travail acharné et le fantasme intellectuel de donner sens à tout. L'extraordinaire quotidien se révélait. La sociologie québécoise m'apparaissait de plus en plus comme une vaste entreprise de construction de l'État et du pouvoir. Même lorsqu'elle se fait critique, elle se positionne toujours dans l'orbite de ce pouvoir et de ce fait, elle le conforte ¹. Aveuglée par le problème national et l'idéologie du progrès, elle n'est pas encore parvenue à dire aussi la socialité, la passion qui anime la société québécoise.

J'ai donc quitté Paris au terme de cette deuxième année presque résolu à abandonner ma recherche. À quoi pouvait servir, en effet, la poursuite d'un travail qui se situait en droite ligne de tout ce qui maintenant me faisait horreur ? Désarmé, je ne savais plus à quel saint me vouer... Un immense bouillon mijotait dans une angoisse insupportable...

De retour au Québec, j'ai repris l'enseignement et je me suis joint au Groupe d'analyse des politiques sociales (GAPS) où j'ai trouvé un terrain propice à mes interrogations. De façon tâtonnante, le GAPS cherchait à définir une problématique sur les politiques sociales qui ne soit pas une analyse de l'institué, mais qui se centre davantage sur l'instituant et sur le travail qui s'exerce en dehors des institutions pour recréer des mécanismes de solidarité. C'est ainsi que de fil en aiguille, j'ai été conduit à la lecture (encore récente) des ouvrages de Michel Maffesoli. Comme je l'ai déjà dit : ce deuxième acte lui est largement redevable et

¹ Encore une fois, Nicole Laurin-Frenette développe une perspective similaire au sujet du rôle des intellectuels et des sciences sociales dans la construction de l'État : « Parlons du Québec qui a fait une certaine expérience du réformisme, à sa manière modeste et discrète : la Révolution tranquille d'abord et ensuite, la social-démocratie péquiste. Dans les deux cas, une gauche politique étroitement associée à un groupe d'intellectuels a pris en main l'appareil d'État. Ces intellectuels de gauche sont ceux qui ont forgé les discours de l'identité, de l'autonomie, du progrès et du développement de la nation dont l'État s'est nourri et nous a nourris, par l'intermédiaire du Parti libéral dans les années soixante et du Parti québécois depuis 76 [...] De l'identité, de l'autonomie, du progrès et du développement, nous en avons eu relativement peu ; de l'État par contre nous en avons à revendre [...]. Mon intention était de montrer [...] que la critique participe du pouvoir aussi bien que de l'apologie du pouvoir lorsqu'elle sert d'opposition loyale au pouvoir, sur son terrain et dans ses termes » (*loc. cit.*, p. 126 et 128).

il m'a ouvert la voie de toute une tradition intellectuelle que j'ai l'intention de travailler plus à fond.

En fait, on pourrait dire que Maffesoli m'a « connecté » sur un filon qui donne à mon angoisse intellectuelle une énergie nouvelle, parce qu'il vient calmer mon trouble en rejoignant le vécu qui a commencé à m'interroger au milieu des « charmes » de Paris. En quelque sorte, j'ai « exorcisé » suffisamment la pensée rationnelle pour plonger dans une nouvelle appréhension qui se fonde sur la puissance créatrice de la socialité en action. Ma longue déambulation et mon malaise intellectuel auront servi à préparer une ouverture sur un « monde nouveau ». Fruit d'une expérience et d'une interrogation, ma réflexion actuelle se contredirait cependant, si elle prétendait élaborer un nouveau cadre théorique. Elle voudrait plutôt poser les jalons d'une pensée qui dise simplement la richesse et le contradictoire du donné social qu'aucune construction théorique ne peut complètement traduire. « Dire son temps à sa manière », c'est le projet que je me fixe à la suite de Maffesoli :

Il s'agit moins de créer une théorie « prête à penser », que d'actualiser ou, *stricto sensu*, d'imaginer ce qui par ailleurs est largement répandu dans l'existence quotidienne. Nombre d'ouvrages expriment, avec brio, la prétention d'être le fruit d'une théorie ou d'une pensée ; celui-ci se contentera donc du souhait de donner à penser. Déterminer théoriquement ce qui « doit être » a souvent conduit aux pires des tyrannies, et ce, de quelque bord que ce soit. Il semble plus sage que l'intellectuel s'attribue la simple fonction, à côté de bien d'autres discours, de dire son temps à sa manière ¹.

Et l'on aurait tort de penser que je veux nier la construction rationnelle qui est développée en première partie de cette recherche. Je la soutiens toujours en ajoutant toutefois qu'il s'agit d'un pan du donné social et que la Raison n'est pas le seul élément qui agite nos sociétés. Pour reprendre les termes de Maffesoli, cette première partie correspond à la face éclairée de l'existence et elle obscurcit encore davantage une face d'ombre où s'affirme la passion du quotidien :

À côté de la direction linéaire et assurée qu'essaie d'organiser la gestion politique et économique officielle, il y a un processus hasardeux, fait de mollesse et de passivité, qui avance au rythme des passions, des rencontres, des contraintes, des petits mots de tous les jours... Il y a la face éclairée, politique, économique, dans tous les sens du terme, de l'existence, celle qui fait l'objet de l'investigation de tous les spécialistes de la planification ou de la prospective, et il y a une face d'ombre, une face cachée, faite de multiples et minuscules situations et pratiques, qui est le lieu de la conservation de soi et de l'espèce ².

¹ Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos, contribution à une sociologie de l'orgie*, Méridiens/Anthropos, Paris, 1982, p. 9-10.

² Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 78.

Face d'ombre qui renvoie à une tradition intellectuelle à laquelle ne m'a aucunement initié le discours sociologique dominant qui m'a formé. Et ce n'est pas, bien entendu, par les seules vertus de « mon intelligence » que j'ai pu accéder à cette autre parole qui trouve une vigueur nouvelle dans la crise que vivent nos sociétés. L'édifice rationaliste, productiviste et « progressiste » qui a forgé la civilisation occidentale, s'ébranle et entraîne dans son vacillement le discours sociologique qui l'a nourri.

La crise actuelle pose, au fond, toute la question de la modernité qu'inaugure la théorie du contrat social qui rend désormais possible de penser la société comme fruit d'une « Raison » qui s'étatisera toujours plus. Analysant les fondements de la pensée libérale, Pierre Rosanvallon souligne, fort à propos, que cette question de la modernité renvoie essentiellement au problème de la laïcisation du monde :

La grande question de la modernité c'est de penser *une société laïque, désenchantée*, pour reprendre l'expression de Max Weber. Plus précisément encore, c'est de penser la société comme auto-instituée, ne reposant sur aucun ordre extérieur à l'homme. Grotius parlait en ce sens *d'établissement humain*, par opposition à un établissement divin ¹.

Cette laïcisation atteint un point culminant dans la sociologie tourainienne. En effet, lorsque Touraine déclare : « [...] c'est maintenant seulement que commence vraiment l'histoire sociale de la société, une histoire qui n'est rien d'autre que l'ensemble des rapports et des conflits dont l'enjeu est le contrôle social d'une nouvelle culture, d'une capacité accrue de la société d'intervenir sur elle-même ² », il se place dans une perspective d'achèvement de la pensée laïque et rationnelle qui pose la société comme pleinement auto-instituée ³.

C'est sur la base de ce mythe rationnel du contrat social que nos sociétés se pensent. Mais le mythe fondateur en se rationalisant a ouvert la voie à la domination scientifique et Paul Feyerabend nous rappelle qu'une des façons de lutter contre le totalitarisme technocratique-scientifique, c'est de reconnaître aux mythes leur efficacité créatrice :

[...] nous savons que les mythes sont infiniment supérieurs à ce que les rationalistes sont prêts à admettre [...]. Un examen révèle que la science et le mythe se chevauchent de bien des manières [...]. La science, comme le mythe,

¹ Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique, critique de l'idéologie économique*, Seuil, Paris, 1979, p. 11.

² Touraine, Alain, *op. cit.*, p.10.

³ Cette laïcisation et ce « désenchantement du monde » moderne envahissent également la théologie protestante dès lors que Rudolf Bultmann entreprend la « démythologisation » du Nouveau Testament. L'influence de Bultmann s'étendra sur la pensée théologique catholique à partir de Vatican II. Cette « scientification » destructrice de mythe conduirait ainsi au foisonnement de sectes religieuses dont l'emprise se fonde sur la réactivation des grands mythes qui viennent colorer la monotonie d'une existence réduite à son expression scientifique.

coiffe le sens commun d'une superstructure théorique [...]. Construire une théorie consiste à casser des objets de sens commun et à en recoller les éléments d'une manière différente [...]. Il est donc nécessaire de revoir notre attitude envers le mythe, la religion, la magie, la sorcellerie, et toutes ces idées que les rationalistes voudraient voir disparaître de la surface de la Terre (sans même les avoir tant soit peu regardées ce qui constitue une réaction tabou typique ¹).

La modernité a accompli son œuvre : le monde semble complètement désenchanté et la froideur de la réaction sociale à la crise nous indique l'essoufflement d'une société qui a cessé de croire au projet de la classe dirigeante et de l'État. Les réactions à la crise proviennent surtout des secteurs protégés de la société qui cherchent à défendre leurs privilèges acquis. De son côté, la masse reste passive : pas de grand tumulte semblable aux remous sociaux des années 30. Et le pouvoir s'en inquiète profondément : il commande sondages par-dessus sondages pour aller saisir le pouls des masses et il se met même à organiser une réaction qui le rassure quant à son emprise sur le social ². La société a déjoué tous les calculs des experts technocratiques et les discours des sociologues qui se mettent en tête de faire surgir le mouvement social de contestation à la classe dirigeante !

La crise de la modernité laïque nous force à interroger les rapports entre individus, société et État, nés de la représentation rationnelle du fonctionnement social. En effet :

Analyser cette crise est aujourd'hui un exercice d'économie politique, qui met en jeu non seulement toutes les ressources de la science économique pour juger des risques que fait peser l'alourdissement du budget social, mais aussi la façon dont ont été théorisés depuis deux siècles, à partir de l'économie politique, les rapports entre individus, société et État ³.

Mais interroger seulement les rapports de la triade issue de la mythologie rationnelle du contrat social ne suffit pas, car la crise s'enracine aussi dans le mythe du progrès qui a conduit au productivisme et à la « dynamique » même de la

¹ Feyerabend, Paul, *op. cit.*, p.333-336.

² L'organisation du sommet québécois de la jeunesse au mois d'août 1983 est, à cet égard, fort significative : de concert avec l'État fédéral, l'État québécois s'est chargé de regrouper une jeunesse fortement touchée par le chômage et sur laquelle il n'a guère d'emprise. En dehors des organisations militantes, la jeunesse semble complètement passive et l'État se préoccupe plus que jamais de lui donner une présence et un corps qui rende possible sa gestion. L'État panique et demande à la jeunesse de revendiquer. Les groupes militants qui ont décidé de boycotter le sommet répondent à la même logique : tout en contestant, ils se prétendent représentatifs et confortent le pouvoir en parlant au nom d'une jeunesse qui reste la grande absente de ce sommet. Majorité silencieuse plus active que jamais...

³ Gilbert, Claude et Saez, Guy, *op. cit.*, p. 183. C'est aussi à l'évolution des rapports de cette triade (individu, société et État) que Pierre Rosanvallon attribue la naissance et la crise de l'État-providence qui représente le point d'aboutissement du processus de mise en forme de la société par l'État (cf. Rosanvallon, Pierre, *La crise de l'État-providence*, *op. cit.*).

civilisation occidentale qui s'est achevée au Québec avec la Révolution tranquille. Aujourd'hui, c'est cette dynamique qui se renverse : le bonheur promis brûle d'angoisse, ainsi que le fait remarquer Michel Maffesoli :

L'inquiétude sociale, pour ne pas dire plus, qui caractérise la société contemporaine commence peu à peu à prendre conscience de son origine. À la manière de l'apprenti sorcier qui a déchaîné des éléments qu'il ne peut plus maîtriser, l'angoisse devant le devenir [...] est de plus en plus ressentie comme résultant du fanatisme de ce progrès dont on avait tant attendu ¹.

La Révolution tranquille réapparaît sur notre chemin, mais il importe désormais de prendre une distance face aux discours qui l'ont accompagnée. En effet, ces discours, même lorsqu'ils se veulent critiques, s'enracinent dans l'idéologie du progrès et ils se font complices du pouvoir naissant en associant la période antérieure à une tradition dépassée et à un état d'infériorité. Tous sont victimes du piège d'une grande « noirceur » combattue par un mouvement social porteur du progrès. Or, il convient de rappeler que dans toute structuration sociale, « fonctionne l'affrontement ou la dialectique entre la tradition et le développement [...] (et que) ce rapport se retrouve d'une manière quasi invariable dans presque toutes les formes historiques, seule la modulation change ² ».

La Révolution tranquille se présente sous cet angle comme un processus de circulation des élites qui vient moduler de façon différente le rapport entre tradition et développement. Et c'est le progrès comme idéologie fondatrice d'une existence sociale rationalisée et technocratisée qui est ici interrogé.

Somme toute, ce progrès aura surtout été le creuset d'un État carnivore, anthropophage et destructeur de vie sociale, ce qui faisait dire à un des protagonistes de la Révolution tranquille qui a aussi contribué aux travaux de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social :

En vingt ans, la population du Québec a appris à être dépendante de l'État et de ses techniciens. Il en résulte une résignation peut-être pire que celle qu'on a connue sous Duplessis. Ce n'est plus un homme qui nous écrase, c'est maintenant une machine qui, tout en devenant plus « humaine », devient plus omniprésente ³.

Dans la démarche qui est ici présentée, il ne s'agit donc pas de cerner l'historicité qui prend forme à travers l'action d'une classe dirigeante dont la domination est contestée par un mouvement social qui participe de la même

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 209.

² *Ibid.*, p. 137.

³ Fortin, Gérald, *loc. cit.*, p. 9. Gérald Fortin fut un des conseillers en développement social de la CESBES. Il a rédigé une annexe qui, selon Frédéric Lesemann (*op. cit.*, p. 205), a servi de support principal au projet de développement de la Commission Castonguay (cf. Fortin, Gérald, *La Société de demain : ses impératifs, son organisation*, Annexe 25, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Gouvernement du Québec, octobre 1979, 99 pages).

historicité et donc du même processus de rationalisation qu'il vise à perfectionner en y intégrant les intérêts des classes populaires. C'est cette historicité même, pour ainsi dire, qui renvoie à la domination, en tant qu'elle complète la « dynamique totalitaire de l'Occident », c'est-à-dire l'achèvement de ce processus « d'organisation de la société en État » qu'analyse Norbert Elias ¹ et que Pierre Rosanvallon appelle la « mise en forme de la société par l'État » divinisé au point de se faire Providence ². L'historicité tourainienne s'inscrit, en définitive, dans ce mouvement de modernité laïque qui cherche à planifier le bonheur des hommes, que ce soit par leur éducation émancipatrice (mouvements sociaux) ou par leur éducation dépendante (État).

Le progrès achevé dans une société auto-instituée qui cherche à contrôler toujours plus son avenir, qui mobilise toutes ses énergies dans la conquête sans fin d'un bonheur toujours plus grand et qui camoufle, de ce fait, la jouissance de l'instant présent : voilà le germe de l'entreprise totalitaire moderne. Achèvement de la modernité laïque qui établit le règne absolu de la raison scientifique. Reprenant la distinction de Tönnies (communauté-société), la sociologie doit se mettre désormais à l'écoute de la communauté, de la socialité, de la solidarité, de ce collectif qui exprime l'intensité du présent et le vouloir-vivre social qui échappent à l'entreprise totalitaire. Il ne s'agit pas d'adopter une attitude de nostalgie romantique qui glorifierait le passé, mais de reconnaître dans nos sociétés la perdurance de la *Gemeinschaft*. Une telle démarche nous invite à embrasser une position phénoménologique qui se contente de retracer et de dire la socialité en action, non pour l'organiser (ce qui y mettrait fin) ou pour lui apporter un « surplus de conscience » qui en ferait un acteur social authentique, mais pour jouir simplement de sa présence, pour lui redonner ses titres de noblesse et pour rappeler à la communauté intellectuelle que ses fantasmes théoriques s'inscrivent dans l'ordre d'un pouvoir mortifère et uniformisant auquel échappe, d'une façon ou d'une autre, la vie sociale, car :

[...] au-delà du contrôle et de la domination, au-delà du pouvoir et de la contestation ou de sa « révolution »..., il y a toujours de la vie, et c'est cela qui véritablement pose problème. Malgré les impositions mortifères, les normes et les devoir-être, en un mot malgré tout ce qui bride l'expansion naturelle on observe la perdurance sociale qui s'exprime de multiples façons. C'est ce qui amène à faire ressortir dans ce qui nous paraît le plus soumis au totalitarisme les éléments de résistance comme autant d'éléments de la socialité. La domination « directoriale » en s'étendant suscite ces brèches qui sont la parole, l'orgie, la violence, l'éclat de rire, etc., toutes choses qui permettent de dire le désir, l'amour ou le collectif. Tout cela fonde rigoureusement le social, le régénère rituellement, et par là souligne que le social ne fonctionne pas sur un dualisme manichéen mais bien sur un pluralisme structurel ³.

¹ Elias, Norbert, *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1975, 328 pages.

² Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, op. cit., p. 44.

³ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 16.

Du coup, j'entends interroger le discours sociologique québécois ; cependant, il ne s'agira plus de débattre avec lui pour l'amener à une appréhension plus complète de son objet, mais de montrer qu'il s'inscrit dans le travail de la Raison scientifique triomphante qui, depuis les Lumières, cherche à domestiquer toujours davantage les passions humaines. Car tels sont bien les fondements de l'entreprise de laïcisation qui préside à la naissance des « sciences sociales » : contrôler les passions et les domestiquer pour les mettre à contribution dans la construction de la Cité parfaite¹. Entreprise de l'Un, du pouvoir, du devoir-être venant se fracasser sur une socialité qui, même de façon perverse, trouve toujours son chemin d'expression. « Métaphysique de l'unité qui entend dépasser ou dénier l'ambivalence structurelle dont est pétri l'individu ou la société² ».

En fait, il s'agit de reconnaître la structure anthropologico-sociale qui est à l'œuvre dans toute société et qui nous renvoie à un archétype où se module de façon différenciée à travers l'histoire le rapport constant entre le pouvoir étatique et la puissance sociale :

Il y a, dans la circulation des êtres et des biens, une tension permanente [...] qui s'établit entre deux pôles dominants et qui sont celui du social (ou de la société) où dominant l'interdépendance, la subordination et même l'asservissement »... pôle qui permet l'accomplissement de l'individu dans sa relation à autrui, et le pôle de l'État ou de l'individualisme qui fonctionne sur le rationnel, sur l'égalité, etc., qui entend limiter l'interdépendance et réduire de fait l'impact du social³.

Deux pôles dominants s'attirent et se repoussent donc continuellement dans toute structuration sociale et si l'on peut parler à l'heure actuelle de changement civilisationnel⁴, c'est parce que l'un de ses pôles s'est développé à l'excès entraînant le bouleversement de nos sociétés. Prométhée céderait enfin le pas à Dionysos afin de rétablir le jeu équilibré du pouvoir et de la socialité...

¹ Selon Norbert Elias (*op. cit.*), la construction de l'État moderne en Occident s'amorce avec la curialisation-domestication des guerriers du Moyen Âge. C'est ce mouvement qui franchit une nouvelle étape avec les Lumières. Désormais la Raison complètera ce que la monopolisation étatique de la violence avait entrepris : la domestication des passions grâce au concours d'une science qui étendra son emprise sur l'ensemble des comportements humains.

² Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 34.

³ *Ibid.*, p. 48.

⁴ C'est ce « changement civilisationnel [...] en train de s'opérer » que Michel Maffesoli (*L'Ombre de Dionysos*, *op. cit.*, p. 24) explore dans ce dernier ouvrage. Jean Baudrillard souligne lui aussi « l'échec du système d'explosion et d'expansion dirigée qui fut le nôtre en Occident depuis quelques siècles » ; or, « selon un processus d'emballement et d'accélération, ce processus explosif est devenu incontrôlable, il a atteint une vitesse ou une amplitude mortelle, ou plutôt il a atteint les limites de l'universel, il a saturé le champ d'expansion possible et, de même que les sociétés primitives furent ravagées par l'explosion pour n'avoir pas su maîtriser plus longtemps le processus implosif, ainsi nos cultures commencent d'être ravagées par l'implosion pour n'avoir pas su maîtriser et équilibrer le processus explosif » (Baudrillard, Jean, *À l'ombre des majorités silencieuses, La fin du social*, Denoël/Gonthier, Paris, 1982, p. 63-64.

À travers le jeu de ces deux pôles s'exerce aussi la modulation de deux temporalités : la richesse de l'instant présent vient narguer la volonté de contrôler l'avenir. Comme le souligne Maffesoli, tout pouvoir dont le rôle consiste à planifier le futur se bute ainsi au présent qui s'épuise en lui-même :

C'est la danse circulaire des instants, particules élémentaires du corps social, qui par l'orbe toujours mouvante qu'elle décrit fait qu'il est impossible aux diverses formes du pouvoir d'asseoir avec assurance leurs dominations. État, partis et syndicats, Églises, institutions et appareils vont essayer soit par la contrainte, soit par la participation de créer une entité (peuple, société...) dirigeable, possible de prospective et de prévision, mais celle-ci se brise dans le tragique de l'instant et de sa circularité. De même que l'enfant est déjà mort depuis longtemps dès sa naissance, l'instant vécu est fini dans son actualisation même et c'est cela, pour l'exprimer brièvement, qui fait que cette métaphore que l'on appelle le social – condensation d'instants éphémères – ne peut pas être dirigée, ne peut pas être planifiée. Et l'intérêt et la beauté du rituel sont de nous faire voir qu'à la manière d'une bulle de savon mordorée au soleil, ou encore comme un rêve éclatant et riche en excroissances, le social éclate ou s'évapore dès que l'on entend s'en saisir ou en réguler les développements ¹.

Vue sous cet angle, l'actuelle crise sociale, marquée par une « panne de futur ² », libère le présent en dénouant le « contrat social » qui fonde une société gérée par l'État à travers l'émergence d'individus égaux et elle instaure un nouveau processus qui revalorise la communauté. L'hypothèse tourainienne d'une crise qui condense, en quelque sorte, le passage à la société programmée est renversée : nos sociétés n'accèdent pas d'abord à une plus grande auto-institution à l'intérieur de laquelle elles s'assurent une emprise supérieure sur leur développement et leur avenir, mais elles voient rejaillir le jeu passionné de la socialité par suite de l'excès totalitaire qui les a envahies.

Dans le même mouvement, tout l'édifice rationaliste s'écroule, parce qu'il est lié à la conquête de l'avenir et à l'État. Claude Gilbert et Guy Saez ont, en ce sens, raison de faire ressortir la quintessence étatique du discours sociologique :

Le « dévoilement » opéré par le sociologue, la connaissance qu'il produit, est d'abord connaissance de l'État [...] (les sociologues) épousent la lucidité de l'Administration et la traduisent dans leur propre discours ; discours apparemment « dévoileur » qui ne dévoile rien sauf que l'État agit. J. Monnerot affirme que les sociologues, qu'ils le veuillent ou non, travaillent pour des politiques futures.

¹ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 112.

² J'emprunte cette expression à Roger Sue qui associe cette panne au drame de nos sociétés : « Le drame véritable ne réside pas tant dans la crise que dans l'absence d'espoir, dans notre impossibilité à nous projeter dans le futur, à construire une alternative. Nous sommes littéralement en "panne de futur" » (*op. cit.*, p. 20). En fonction de l'analyse ici développée, « l'absence d'alternative » ne renvoie aucunement au drame : seule la technocratie étatique vit dans l'angoisse d'être désormais incapable de planifier l'avenir. Sans futur, sans direction à pointer, comment dominer un présent qui risque alors de se débrider ?

Peut-on admettre à travers nos exemples que ce « futur » est plus proche qu'il n'y paraît ? Ainsi, l'incapacité de remédier à la crise, l'impuissance sont à leur tour « dévoilées » au bénéfice d'un discours de la domination, c'est-à-dire du discours d'une action pensée, pesée, orientée vers un but. À quelle autre reconnaissance de lui-même un État peut-il prétendre ¹ ?

Comment ne pas reconnaître dans cette critique l'essence même du discours sociologique québécois issu de la Révolution tranquille ? Sociologie de l'État, du pouvoir, du devoir-être, de l'emprise sur l'avenir qui ne peut reconnaître qu'un social toujours ramené à l'ordre de l'État. Paraphrasant Gilbert et Saez, on peut dire que « les intellectuels (québécois) [...] ont la folie de trop croire en l'État et encore plus au politique ² » occultant, de ce fait, l'autre de ce pôle, c'est-à-dire le vouloir-vivre qu'exprime la socialité.

La sociologie québécoise doit donc se saisir de la crise pour entreprendre un questionnement méthodologique et épistémologique qui ouvre de nouvelles voies. Les succès qu'elle a pu connaître ne doivent pas l'illusionner : c'est dans sa complicité (même contestataire et « révolutionnaire ») avec l'État qu'elle s'est édifiée. Du coup, son discours ne peut que dévoiler l'État et s'appauvrir toujours davantage. En fait, la sociologie n'est pas le seul champ de connaissance qui « tourne en rond », parce que sa méthode relève du « rationalisme étatique » ; s'appuyant sur un tout autre champ de connaissance, Paul Feyerabend, dont j'ai déjà souligné qu'il insiste sur le totalitarisme scientifique, arrive à la même conclusion :

[...] il est évident que cette apparence de succès ne peut en aucune façon être considérée comme un signe de vérité et d'adéquation à la nature. Tout au contraire, on commence à suspecter que l'absence de difficultés majeures résulte de l'appauvrissement du contenu empirique, provoqué par l'élimination de propositions alternatives, et des faits qui peuvent être découverts grâce à elles. On commence à suspecter que cette prétendue victoire survient parce que la théorie, quand elle a été étendue au-delà de son point de départ, s'est transformée en une idéologie rigide ³.

N'est-il pas temps de reconnaître la faillite d'une entreprise scientifique qui ignore tout un pôle de la réalité sociale ? N'est-il pas temps d'enrichir notre discours de la socialité sans prétendre lui donner un sens qui ne peut appartenir qu'à l'ordre du pouvoir ? Pour ce faire, il faut rompre avec la méthode scientifique qui nous a guidés jusqu'à maintenant. À cet effet, Paul Feyerabend nous indique le chemin d'un joyeux anarchisme riche en découvertes :

¹ Gilbert, Claude, et Saez, Guy, *op. cit.*, p. 62-63.

² *Ibid.*, p. 112.

³ Feyerabend, Paul, *op. cit.*, p. 43.

La condition de compatibilité qui exige que les nouvelles hypothèses s'accordent avec les théories admises est déraisonnable en ce qu'elle protège la théorie ancienne, et non la meilleure. Des hypothèses qui contredisent des théories bien confirmées nous fournissent des indications qu'on ne peut obtenir d'aucune autre façon. La prolifération des théories est bénéfique à la science, tandis que l'uniformité affaiblit son pouvoir critique ¹.

Michel Maffesoli nous convie à la même perspective (« au même festin ») avec « la méthode du comme si » qu'il utilise dans *L'ombre de Dionysos* :

[...] il s'agit ici d'appliquer la méthode du « comme si » qui a permis des avancées scientifiques considérables. Faisons « comme si » les faisceaux d'indices proposés, ou l'articulation des images, étaient convaincants. Il est alors possible que prennent sens nombre d'attitudes que l'on avait rangées dans la catégorie des faits provisoirement inexplicables. Il est possible que naisse alors cette intuition qui, en un éclair, rend compte d'une configuration que l'on considérerait comme obscure ou comme le résultat d'un monde en décadence. Il est possible enfin que l'on prenne conscience de ce mécanisme de saturation qui fait qu'une valeur ou un ensemble de valeurs fatiguées laissent la place, pour un temps, à d'autres principes dynamiques ².

Dans son plaidoyer *Contre la méthode*, Paul Feyerabend démontre que Galilée a suivi exactement la même voie : c'est en rusant avec la raison contre le discours dominant qu'il a pu donner à la connaissance un nouvel essor. À l'heure où le rationalisme scientifique est devenu le discours dominant, en reconnaître les limites, n'est-ce pas ouvrir la connaissance à de nouvelles dimensions ?

[...] montrer la limitation d'une science limitée dans le temps tout en soulignant sa fécondité ponctuelle dans un certain domaine, c'est faire œuvre de lucidité, c'est reconnaître que le donné est bien plus riche que ce que l'investigation rationaliste analyse et donne à voir, c'est surtout affirmer que l'on ne peut réduire le perfectionnement individuel et social à l'idéologie du progrès ³.

Ce faisant, l'intellectuel retrouve son enracinement humain, car, à travers la reconnaissance des limites de son discours, il participe de cette limite ultime de toute expérience humaine qu'est la mort. En effet, l'entreprise de modernité laïque qui ouvre l'histoire des « sciences sociales » et du « progrès scientifique » prend souche dans le mythe prométhéen d'une maîtrise de la nature qui conjure la mort. L'avenir radieux de l'immortalité et du bonheur parfait a aveuglé la communauté intellectuelle. On redécouvre aujourd'hui l'essence mythique de ce rêve ⁴ qui nie

¹ *Ibid.*, p.32.

² Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos*, *op. cit.*, p. 28.

³ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 204.

⁴ À propos des sciences sociales, Paul Claval a montré qu'elles s'enracinent dans la reformulation laïque du mythe fondateur de nos sociétés. D'abord liée à l'expérience de la Réforme (« Lorsqu'on remonte l'histoire du contrat social jusqu'à ses origines calvinistes, le doute disparaît : la philosophie nouvelle sort d'un grand récit fondateur, celui du sacrifice

l'indéniable, c'est-à-dire la limite, la mort et l'angoisse qui l'accompagne. L'absolu scientifique qui a permis le productivisme et la négation de la mort en canalisant l'angoisse de la communauté humaine vers un futur à parfaire constamment se retourne aujourd'hui contre lui-même : il est devenu la source de l'angoisse devant la mort qui ramène à la surface de nos sociétés l'incalculable richesse du présent. À cet effet, Michel Maffesoli, à l'appui de sa thèse du changement civilisationnel en train de s'opérer, souligne que :

[...] le productivisme, dans ses diverses formes, est maintenant l'objet de critique. Le travail, le progrès ne sont plus des impératifs catégoriques. Économistes, experts, philosophes s'accordent pour constater que même dans une perspective linéariste de l'histoire, ces formes ont fait leur temps. La suspicion pèse sur Prométhée [...]. Tout comme celle de la libération, la thématique de l'« énergétisme » a fait son temps ¹.

C'est ainsi que les sciences sociales sont maintenant conviées à une sorte de « leçon d'humilité humanisante ». Paradoxalement, cette mort à soi-même propulse l'intellectuel vers le présent et sa vivante exubérance. En rompant avec le fantasme de la conquête du futur et de l'immortalité, il plonge dans la socialité qui ruse quotidiennement avec la mort en affirmant l'éternité de chaque instant vécu intensément.

N'est-ce pas ce renversement qui commence à s'opérer dans la « méthode sociologique », lorsque Maffesoli et Rosanvallon inversent le sens des concepts durkheimiens de solidarité mécanique et organique ?

d'Abraham » (Claval, Paul, *Les Mythes fondateurs des sciences sociales*, PUF, Paris, 1980, p. 57), la théorie initiale du contrat social « fait de la société une création volontaire : dans la mesure où elle est gérée conformément à la raison dont Dieu a doté les hommes, elle les aide dans leur œuvre sur terre » (*Ibid.*). C'est ainsi que « les sciences sociales modernes apparaissent comme le résultat d'une méditation sur la Chute, le péché et le rachat. Elles fondent, en liaison avec la théologie protestante, une nouvelle façon de concevoir les rapports des hommes entre eux et mettent au premier plan la nécessité de l'action rationnelle » (*Ibid.*, p.58-59). Petit à petit, elles vont se laïciser davantage en décrétant la déchéance et la mort des dieux et en élaborant un construit qui permet de calmer l'angoisse devant la mort. La quête de l'immortalité se déplace constamment des cieux vers la terre où il devient désormais possible d'entreprendre une action rationnelle qui y instaure le bonheur et le paradis. Cette ambition rationnelle n'échappe cependant pas à la structure mythique qui lui a donné naissance : « [...] le récit fondateur définit le temps et l'espace dans lesquels la discipline se meut ensuite ; il indique le lieu du bien et celui du mal. La neutralité des méthodes n'efface pas l'engagement premier que précisent ces mythes. Dans leurs fonctions sociales, les sciences humaines sont ainsi beaucoup plus proches des religions qu'elles ne veulent bien l'admettre. Leur rôle est tout autant de fournir une interprétation du monde, de l'histoire et du temps que d'expliquer des régularités ou de découvrir les lois ». Il conviendrait donc de relativiser nos discours et la prétention conquérante qui les sous-tend, les sciences sociales se présentant comme les grands mythes du monde moderne laïque qui s'évertue à occulter la mort.

¹ Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos*, op. cit., p. 31.

Ainsi pour reprendre d'une manière inversée la terminologie de Durkheim, au-delà du social où s'exprime la solidarité mécanique (culminant à la fin du siècle dernier), on essaiera d'observer la socialité qui renvoie à la solidarité organique où se correspondent dans un mouvement sans fin le rapport au cosmos et le rapport à l'autre ¹.

Solidarité organique qui structure la communauté ; *Gemeinschaft* qui traverse l'histoire et trouve sa voie d'expression, même dans la modernité laïque. La sociologie doit retrouver ce social, cette socialité qui n'est qu'une manière différente de nommer la perdurance de la vie malgré l'aplatissement que veut lui dicter le pouvoir. Centré sur cet autre horizon indépassable du donné humain, le sociologue doit ainsi se rapprocher de l'ethnologue, car « c'est au moment où une culture n'a plus les moyens de se défendre que l'ethnologue ou l'archéologue apparaissent ² ».

Crise et changement civilisationnel pointent dans cette direction d'une recherche phénoménologique qui retrace le double du pouvoir où s'affirme la créativité de l'existence :

La duplicité qui ruse avec le système, qui se raconte de belles histoires, qui « se débrouille » (système D) face au travail, à la consommation, au sexe, qui est fascinée par le fictionnel filmique ou le spectaculaire sous toutes ses formes, même si elle est de pacotille, cette duplicité est un des facteurs essentiels de la création d'un espace et d'un temps fantastiques de notre vie quotidienne. Donc, face à une gestion de l'existence qui est avant tout linéaire, planifiée, pleine de sens et rationnelle, le *double* introduit la discontinuité, le non-sens, l'accentuation sur le présent ³.

¹ *Ibid.*, p. 13. Pierre Rosanvallon (*La Crise de l'État-Providence*, *op. cit.*, p. 41-42) inverse de la même façon le sens des deux concepts : la solidarité mécanique renvoie chez lui au social-étatique qui culmine avec l'État-providence, alors que la solidarité organique est l'œuvre d'une société qui cherche à se déprendre de la pesanteur de l'État.

² De Certeau, Michel, *L'Écriture de l'histoire*, placé sans plus de référence en exergue de l'ouvrage de Madeleine Gagnon, Lueur, roman archéologique, VLB éditeur, Montréal, 1979.

³ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 82. C'est en ce sens que la lecture de Maffesoli constitue pour moi une invitation à relire deux « classiques » que ma formation « scientifico-marxiste » en service social ne m'avait jamais permis d'apprécier à leur juste valeur. Je pense d'abord à Asiles de Erving Goffman (*Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Minuit, Paris, 1968, 447 pages) qui, en même temps qu'il illustre la domination des « institutions totalitaires », montre comment le jeu, la ruse, la débrouillardise sont à l'œuvre au sein même de l'asile. De même, Richard Hoggart (*La culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970, 420 pages) que Michel Maffesoli cite d'ailleurs abondamment dans *La Conquête du présent*, retrace le quotidien d'un quartier populaire dont il est originaire et en fait ressortir la vitalité structurante. Alors que je possédais la « vérité scientifique du sens de l'Histoire, comment pouvais-je ne pas snober un auteur qui pense « que les ouvrages (traitant) de la "culture populaire" souffrent généralement d'une méconnaissance de la condition et de la vie du "peuple" » (p. 29). Hoggart n'était pas encore initié à Marx, Lénine et Mao...

Sans y voir uniquement l'œuvre de la domination, de l'aliénation et de la libération à entreprendre, juste perspective dont la suprématie a entraîné, par contre, le freinage du développement d'une perspective intellectuelle aux accents différents, il importe désormais de voir comment la socialité continue de s'exercer dans nos sociétés :

En fait, il s'agit de voir si, compte tenu de la domination, de la contrainte, de l'oppression, etc., qu'il faut voir comme « effet de structure » de tout ensemble social, il n'y a pas toujours et à nouveau une manière de s'en protéger qui est faite de duplicité, de ruse, de double jeu, etc. [...]. Sans forfanterie, il y a dans l'attitude qui consiste à « approuver ce qui de toute manière doit arriver » une ténacité éprouvée et parfois bien plus de ruse que dans la négation aveugle qui, on le sait, conforte avec (en plus) bonne conscience cela même qu'elle conteste. Ce que l'on appelle en France le système « D » et les multiples illégalismes qui ponctuent la vie sociale en sont les indices les plus sûrs. En effet, rien n'est contesté dans les grandes valeurs qui structurent le social, et pourtant, sans bruit, de minuscules détournements dans la vie courante sont là comme autant de gages de la vitalité de la masse ¹.

Il se pourrait bien que l'on découvre alors que le vol, la délinquance, la prostitution, le vagabondage, la mendicité que l'État voudrait voir disparaître et qu'il s'applique à mâter par une politique sociale répressive ou douce, sont autant de façons perverses qu'emprunte aujourd'hui la socialité étouffée par un État-providence soucieux de domestiquer l'échange organique de corps, de biens et de paroles qui fonde une communauté puissante s'épuisant dans la jouissance de l'instant-instinct présent. La socialité se révèle dans la marge du discours dominant... La marginalité et l'hyper-conformisme deviennent ainsi les nœuds actuels (parmi d'autres) de la puissance sociétale et sont propulsés au cœur de nos sociétés.

¹ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, op. cit., p. 103.

Deuxième acte

À l'ombre du rationalisme : ouverture sur la face ombragée de la société québécoise

Chapitre 1

La Révolution tranquille et ses suites : l'État-providence national et « la fin du social »

[Retour à la table des matières](#)

J'avais neuf ans lorsque s'est amorcée la Révolution tranquille et je me souviens encore du climat qui s'est alors emparé du Québec. L'atmosphère était à la fête : nous allions enfin sortir de la « grande noirceur » pour nous ouvrir au progrès. Dans ma famille, l'élection, en juin 1960, du Parti libéral fut accueillie par un grand soupir de soulagement : mon père avait accumulé une trop forte charge agressive à l'endroit de Duplessis pour ne pas respirer d'aise à l'annonce de la défaite de l'Union nationale. Le « Cheuf » avait beau être mort en septembre 1959, son fantôme venait hanter ses ennemis.

Nos espoirs de changement n'allaient pas être déçus. Le Québec entrait de plus en plus dans le XX^e siècle. L'image de la libération s'installant, une fierté nationale nouvelle se forgeait. Un nationalisme progressiste, diront les sociologues, supplantait alors le nationalisme conservateur de l'époque antérieure. Les réformes se succédaient à un rythme foudroyant. Tout devait changer : mon père imaginait

ses enfants vivant dans un bonheur parfait. Se jouant autour de « la nationalisation de l'électricité », l'élection de 1962 devait confirmer la volonté du peuple québécois de poursuivre sa « lancée révolutionnaire ». Le Parti libéral avait coiffé sa campagne électorale du slogan « Maîtres chez nous » et je revois les panneaux publicitaires où apparaissait en grosses lettres rouges ce nouveau mot d'ordre national.

La réforme de l'éducation m'a, bien entendu, beaucoup marqué. Je reconnais que, sans elle, je ne serais probablement pas, à l'heure actuelle, en train de rédiger ce texte... Dieu merci ! le progrès est arrivé durant mon enfance. Je n'allais pas être comme mes ancêtres : un « nègre blanc d'Amérique ». Je m'instruisais et « qui s'instruit, s'enrichit », ce qui permettait à mon père de prendre plaisir à dire à ses amis : « Celui-là, c'est mon bâton de vieillesse ».

De son côté, ma mère commençait à s'inquiéter du vent de laïcisation qui soufflait sur le Québec. Les plus vieux de ses sept enfants faisaient de plus en plus la sourde oreille aux propos des curés et abandonnaient même la pratique religieuse. Vatican II aidant, la modernisation de l'Église du Québec se faisait à grands pas : en dix ans, les rangs des curés allaient se dégonfler à une vitesse foudroyante. Aujourd'hui, ma mère a renoncé à ramener ses ouailles dans le giron de l'Église ; notre salut viendra peut-être de ses prières puisqu'elle nous dit régulièrement prier pour nous...

La « libération sexuelle » prenait aussi sa place dans ce monde en changement. La jeunesse du Québec expérimentait les plaisirs de l'amour libre et s'en donnait à cœur joie. Au diable les tabous des aînés ! Le sexe accédait au statut de conversation sérieuse, même s'il a toujours continué de subsister (au grand dam de ses « libérateurs ») sous sa forme grivoise et gaillarde. Il est devenu tellement sérieux ce sexe qu'il a fallu se mettre à former des experts en techniques d'une libération dont on se mettait à constater qu'elle n'en était pas une « vraie » : la sexologie est apparue dans les années 70 pour nous montrer enfin la voie des véritables joies de l'orgasme à quatre phases de Masters et Johnson (l'excitation, le plateau, l'orgasme et la résolution, selon ce qu'enseignent certains sexologues !).

Bref, le Québec « se libérait » ! La passion était à l'œuvre et l'effervescence sociale marquait chacun des recoins de nos vies. Toutefois, un nouveau pouvoir s'installait : l'État sera bientôt en mesure de calmer cette effervescence et le « logos » de tout acabit viendra nous apprendre à discerner le vrai du faux. C'est ainsi qu'à mon avis, la Révolution tranquille, tout en n'étant pas caractérisée par le niveau de violence que l'on associe généralement aux processus révolutionnaires (ce qui affaiblit son effet symbolique et son essence mythique ¹), n'en participe pas moins de la structure de ces processus. Et comme le souligne Michel Maffesoli :

¹ Par ailleurs, il est temps de reconnaître que la violence a exercé son rôle au cours de la Révolution tranquille. En effet, tout en n'atteignant pas le niveau des grandes révolutions

[...] la fin d'un processus révolutionnaire est le remplacement d'un pouvoir faible, qui s'effiloçait, qui ne répondait plus aux exigences élémentaires d'une société, son remplacement donc, par un pouvoir fort ou mieux armé, plus rationnel, qui peut, pour s'établir, utiliser l'effervescence sociale, mais dont la logique est tout autre que celle de cette effervescence [...].¹

L'histoire contemporaine du Québec s'amorce ainsi dans le bouillonnement d'une effervescence sociale qu'un pouvoir nouveau a su utiliser pour établir sa domination. Traversée par l'idéologie du progrès et par l'affirmation d'un nationalisme modernisateur qui conduit à l'État péquiste, la Révolution tranquille prend d'abord et avant tout la figure protectrice de l'État-providence. Somme toute, le Québec « rattrape son retard » et adhère au mouvement civilisationnel de l'Occident. La « noirceur » fait place au progrès dont la dimension sociale recoupe la construction d'un État qui instaure la justice en se faisant Providence. Le « bien-être » social et national inspire la gestuelle étatique qui se propose désormais de planifier le bonheur des Québécois. En ce sens, la Révolution tranquille et ses suites sont façonnées par l'idéologie du progrès national et sa mise en œuvre dans un « programme de bien-être social »².

Comme tous les Québécois, j'ai été « mobilisé » dans ce projet (que les socialistes de toutes catégories chercheront à raffiner, rationaliser et perfectionner davantage) où sécurité sociale et nationale se confondent. Mobilisation d'une

historiques, la violence n'a pas complètement manqué le rendez-vous révolutionnaire : les années 60 ont vu défiler les bombes du FLQ, un certain nombre de manifestations violentes, de même que l'enlèvement par le FLQ, en 1970, d'un diplomate britannique et d'un ministre québécois, monsieur Pierre Laporte, dont la séquestration s'est terminée par son assassinat. La sociologie québécoise s'est souvent contentée de reprendre à son compte la « tranquillité » de la Révolution pour démontrer que cette dernière n'en fut pas une. Il importe peut-être de renverser maintenant la position et de pointer, pour l'analyser, la violence d'une Révolution qui n'en fut pas une de toute tranquillité.

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p.116.

² Michel Maffesoli établit une correspondance entre le progrès, la domination et le bien-être social : « Le progrès est une vaste matrice qui comprend en vrac la science, la technique, la production, la raison, le bonheur et l'égalité, et paradoxalement ce sont tous ces éléments que l'on retrouve dans ce que l'on a pu appeler ailleurs la société de contrôle et de domination. D'autre part, les protagonistes principaux qui mettent en œuvre, dans la planification sociale, un programme de bien-être social se réfèrent plus ou moins explicitement au mythe du progrès et à ses derniers avatars » *Ibid.*, p.136. Par ailleurs, Roger Sue intuitionne que cette foi dans le progrès est une des assises du pouvoir : « La foi dans un *progrès* continu est un élément essentiel à la croissance. Le discours économique a toujours fait miroiter des *lendemain* qui chantent pour mobiliser la force de travail et les énergies. Le sacrifice du présent à l'avenir est à l'origine même du système capitaliste. Soustraire la consommation immédiate à l'investissement futur a permis l'accumulation capitaliste nécessaire au développement. Cette logique du XIX^e siècle demeure. La satisfaction immédiate, la qualité de la vie sont toujours reportées à une date ultérieure. Demain, demain... toujours demain » (op. cit., p.17-18). Mais il retombe dans la même volonté sociologique d'organiser-planifier un futur rempli de temps libre. La jouissance du temps présent qui accepte de se perdre obsède les intellectuels trop rationnels...

société derrière un État qui lui assure vie et protection, comme le rappellent Gilbert et Saez :

Le rapport entre l'État-providence et l'État de guerre ne se limite pas à une coïncidence historique : le premier est l'envers « positif » du second. Si l'État de guerre se caractérise par la mobilisation des hommes, par le déploiement des moyens dégradant les hommes ou les supprimant, l'État-providence se fonde lui sur le plein emploi, la protection contre les maladies et contre la mort (contre l'usure naturelle des hommes)... Par le Welfare State s'affirme une utopie moderne : la possibilité d'inversion de la guerre en paix, et de fil en aiguille de la mort en vie, reposant sur l'homologie de ces deux états. La capacité vérifiée de détruire sans limite a pu se transformer en perspective de construire sans limite. L'homme s'étant fait Dieu dans la guerre, dans le don de la mort, il a suffi que des intellectuels comme Beveridge proposent la conversion de ces nouvelles qualités divines pour que l'on puisse croire à la maîtrise de l'état de paix, de la vie ¹.

La modernité laïque trouve ainsi toute sa vigueur au Québec. Le contrat social s'achève : l'État québécois naît en prenant en charge, en organisant la survie nationale d'une communauté qui doit, en retour, renoncer à sa puissance. On est donc en présence des caractéristiques essentielles de la société occidentale telles que les décrit Michel Maffesoli :

« deux axiomes [...] paraissent guider la marche de la civilisation occidentale dès son aurore : le premier pose que la vraie société se déploie à l'ombre protectrice de l'État ; le second énonce un impératif catégorique : il faut travailler ». Voilà bien résumé le mixte que nous essayons d'approcher depuis le début de notre investigation, mixte où se conjuguent le travail comme fin en soi, le contrôle des pulsions, la protection et la domination, l'ensemble donnant cette idéologie du progrès et de l'État qui sont bien les caractéristiques de la société occidentale ².

On commence à apercevoir aujourd'hui que le progrès n'aura donc été que celui de l'État ³. Pour paraphraser Norbert Elias, la Révolution tranquille achève le processus « d'organisation de la société québécoise en État ». État-providence et État national se complètent pour faire accéder la communauté québécoise à la

¹ Gilbert, Claude et Saez, Guy, *op. cit.*, p.129. La filiation entre le Rapport Beveridge et le *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique* a été faite par les analystes des politiques sociales canadiennes et québécoises. Le Rapport Beveridge a, en effet, inspiré le Rapport Marsh (*Rapport sur la sécurité sociale au Canada*, Ottawa, 1943) et on a prétendu que le Rapport Boucher constituait l'application québécoise de ce dernier rapport.

² Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p.187, citant Clastres, P., *La société contre l'État*, Minuit, Paris, 1974, p. 164 sq.

³ Nicole Laurin-Frenette exprime le même constat à propos de la construction de l'État : « L'histoire des derniers siècles nous a légué le cadavre desséché de telles puissances idéales qui se sont succédées sur le trône des papes, des empereurs, des princes, des présidents de la république et des présidents du soviet suprême : Dieu, la Raison, le Progrès, l'Humanité, la Révolution... Il n'en reste pas grand-chose ; il reste l'État » *op. cit.*, p. 128.

modernité. Ce faisant toutefois, la conscience collective, organique des Québécois s'annulera de plus en plus dans le construit étatique :

En ce sens, l'État prend naissance quand une structuration sociale ne saisit plus sa spécificité, on pourrait dire, ne se remémore plus sa « fondation », il devient alors cet instrument essentiel au renforcement de la conscience collective, intuition qui a servi de base aux développements d'E. Durkheim sur ce problème ¹.

L'État péquiste représente l'aboutissement logique de cette trajectoire progressiste. Parce que la société québécoise est dépendante, l'État a pu mobiliser plus fortement la société dans un projet de survie contre ses « ennemis » intérieurs et extérieurs. Le paradoxe dans tout cela, c'est que cet État qui se présente comme le rempart de la nation, le levier essentiel à la survie nationale, structure une organisation technocratique toujours plus raffinée qui achève la destruction de la socialité, de la puissance et de l'échange fondant la communauté ². On arrive ainsi à cette ultime situation où l'État national devient la négation et le principe même de la mort d'une communauté qui, sans lui, a toujours survécu à la domination en puisant ailleurs son structurant et en se dotant des mythes fondateurs nécessaires à sa vie et à sa régulation.

Par rapport au premier acte, l'analyse se renverse : si la société québécoise acquiert une capacité plus grande d'intervention sur elle-même, le processus conduit aussi à l'affaiblissement d'une communauté qui se vide de sa substance créatrice. La Révolution tranquille amorce le développement de cette contradiction.

Aujourd'hui, l'État cherche par tous les moyens à faire revivre cette communauté qu'il ne peut, par ailleurs, penser que comme son double, c'est-à-dire comme société civile. Il supplie les individus de participer à la résurrection d'une

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 163.

² On peut au passage souligner la différence entre le nationalisme « progressiste » qui conduit à l'État péquiste et cet autre nationalisme que Michel Maffesoli associe à Max Weber : « Il y a un enracinement qui est porteur de dynamisme parce qu'il sait rejoindre les structures anthropologiques communes à l'individu social universel, et parce que, ce faisant, il peut briser la rationalité étriquée du centralisme étatique et bureaucratique. C'est en ce sens que l'insertion au collectif, à la tradition séculaire du donné social peut être résistance à ce qui n'en a que l'apparence... Si pour (Max Weber) le germanisme était autre chose qu'un « État de puissance national » [...] c'est qu'il dépassait l'État allemand, et appartenait aussi à des communautés qui participaient du dynamisme de la culture germanique sans pour autant adhérer à des limites géographiques ; reconnaître que l'art de caractère allemand n'est pas forcément issu du centre politique allemand, c'est reconnaître de facto qu'il existe un structurant social qui échappe à la délimitation du pouvoir [...] » *Ibid.*, p. 46-47. N'est-ce pas un autre structurant que l'État qui a permis à la communauté québécoise de continuer à vivre malgré la conquête et la domination anglaise ? Identifier ce nationalisme à la tradition et lutter contre lui, même au nom d'un nationalisme progressiste, n'a pu mener qu'à la destruction d'une communauté qui a dû remettre à l'État son principe structurant.

société que son action protectrice a détruite, mais jamais la socialité ne renaîtra de ce faux-semblant, ainsi que le rappelle Maffesoli :

Le pouvoir, dans le cadre de ses organes bureaucratiques, écoute une opinion qu'il n'entend pas, et la multiplicité des sondages d'opinion, enquêtes et autres subterfuges d'animation sociale s'inscrit dans le leurre généralisé. Donner la parole, la concéder c'est déjà en empêcher l'irruption violente, c'est la châtrer de sa vertu subversive. D'une part [...] parce que la médiation de spécialistes, de clercs de l'opinion, en s'assurant le monopole du pouvoir, en s'inscrivant comme passage obligatoire, brise la potentialité de communication sociale, atomise la conscience collective et par là structure la séparation, d'autre part, parce qu'est mise en place une technique qui fait dire au peuple infantile et primitif ce qu'il convient de dire et par là de penser. Cette mise en scène de l'échange social désamorce toute possibilité d'échange réel, et participe de cette spectacularisation de la vie sociale dont G. Debord a mise à jour les divers ressorts ¹.

C'est ainsi qu'on est conduit à interroger ce « social-étatique » né de la triade moderne État-société-individu et culminant dans l'État-providence. Il se nourrit de la destruction de la communauté et le « progrès social » renvoie en ce sens à la perte d'organicité. Jean Baudrillard résume fort bien cette histoire du social qui se fonde sur la désintégration communautaire :

Aussi voit-on le social grandir au cours de l'histoire comme gestion « rationnelle » des résidus, et bientôt *production* rationnelle des résidus. 1544, c'est l'ouverture du premier grand bureau des pauvres à Paris : vagabonds, déments, malades, tous ceux que le groupe n'a pas intégrés et a laissés comme restes y seront pris en charge sous le signe naissant du social. Celui-ci s'élargira aux dimensions de l'Assistance publique au dix-neuvième, puis de la Sécurité sociale au vingtième siècle. À mesure du renforcement de la raison sociale, c'est la collectivité entière qui devient bientôt résiduelle et donc, par une spirale de plus, le social qui s'élargit. Quand le reste atteint les dimensions de la société entière, on a une socialisation parfaite. Tout le monde est parfaitement exclu et pris en charge, parfaitement désintégré et socialisé. L'intégration symbolique est remplacée par une intégration fonctionnelle, des institutions fonctionnelles prennent en charge les résidus de la désintégration symbolique – une *instance* sociale apparaît là où il n'y en avait pas et même pas de nom pour le dire ².

¹ *Ibid.*, p. 42. De son côté, Jean Baudrillard souligne la mort du pouvoir qui découle de la mort du social auquel il a donné naissance : « La stratégie du pouvoir a pu longtemps se fonder sur l'apathie des masses. Plus elles étaient passives, plus il était assuré. Mais cette logique n'est caractéristique que de la phase bureaucratique et centraliste du pouvoir. Et c'est elle qui se retourne aujourd'hui contre lui : l'inertie qu'il a fomentée devient le signe de sa propre mort. C'est pourquoi il cherche à inverser les stratégies : de la passivité à la participation, du silence à la parole. Mais c'est trop tard. Le seuil de la masse critique, celui d'involution du social par inertie est franchi » *op. cit.*, p. 28.

² Baudrillard, Jean, *op. cit.*, p. 77-78.

Le social est rivé à l'État et à l'individu, et l'histoire des politiques sociales traduit, en ce sens, l'élaboration « progressiste » (il faudrait plutôt dire « progressive ») d'un social qui se fonde sur un individualisme et un étatismes dont les développements se correspondent et s'appellent mutuellement en se nourrissant de la destruction d'une puissance communautaire basée sur l'échange et l'organicité. « La dynamique de l'Occident », qui prend racine dans l'émergence de l'État moderne au XII^e siècle, atteint son apogée avec l'État-providence et passe par l'instauration d'un contrat rationnel entre une société constituée d'individus égaux renonçant à leur puissance pour la transmettre à l'État, semble aujourd'hui se renverser. Le mythe rationnel s'épuise : l'État se meurt de son pouvoir, « l'individualisme semble exténué (et) le social est quant à lui "bien fatigué" »¹.

Dès lors, on comprend mieux l'essoufflement du mouvement national québécois, parce qu'il s'appuie sur les mêmes éléments. La communauté québécoise pour retrouver sa puissance créatrice doit peut-être renoncer à l'État qui lui assure un poids comme société...²

Les fondements du mouvement civilisationnel occidental et leur aboutissement totalitaire

[Retour à la table des matières](#)

À côté du mythe rationnel posant l'origine de nos sociétés dans un contrat social entre des individus qui mettent ainsi fin à l'état de nature pour inaugurer l'état civil, il existe un autre mythe fondateur qui s'appuie sur une communauté idyllique et fusionnelle dont le structurant majeur repose sur l'échange et la différence. À la sociologie du contrat social correspond ainsi une sociologie de l'échange, et il importe de bien saisir la structure à laquelle cette dernière renvoie pour cerner les mécanismes qui inaugurent la communauté :

L'échange n'est pas une valeur morale, au sens simple du terme, c'est une structure sociale qu'il est difficile de dépasser et que l'on ne peut pas nier. C'est une structure déterminante pour l'analyse sociologique, on peut même dire qu'elle est à la base de toute démarche sociologique. Pour reprendre l'expression d'un penseur du siècle dernier, qui autant que Hegel influença l'œuvre de K. Marx,

¹ Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos*, *op. cit.*, p. 13. Le socialisme représente l'achèvement total de ce processus où le social n'a d'autre substance que l'État et l'individu. À ceux qui pourraient prétendre que le socialisme marxiste échapperait à cette trajectoire, je rappelle que Pierre Rosanvallon a brillamment illustré l'essence libérale et individualiste de la pensée marxienne (cf. Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique*, *op. cit.*, « Marx et le retournement du libéralisme », p. 179-207.

² Dans la mesure où la société et l'État canadiens participent de la même crise civilisationnelle, la menace de mort que pourrait brandir l'État technocratique québécois est annulée. Le Québec doit peut-être craindre davantage deux États qui se renforcent en se combattant que deux communautés qui vivent en reconnaissant leur différence.

Lorenz von Stein, l'individu est « être infiniment limité » [...] et c'est pour dépasser la limite sociale et naturelle ou pour dépasser sa pauvreté essentielle [...] que se constitue le commerce avec les autres, avec l'altérité, commerce qui inaugure la communauté. Mais la communauté n'est pas une simple multiplication des solitudes et des pauvretés, la communauté est une entité organique, elle est une « unité en soi », une personnalité collective, qui obéit à des tendances ou des lois structurelles qui lui sont propres, des archétypes, des structures anthropologiques (G. Durand) qui peuvent se moduler historiquement, mais qui restent suffisamment invariants pour assurer sa perdurance ¹.

La communauté est donc ce tout organique qui se structure dans l'échange. Par opposition à l'indifférenciation égalitaire résultant de l'individualisme et de l'étatisme, niant l'altérité qui reconnaît la richesse différente de chacun et instaurant, de ce fait, une commutativité fonctionnelle des êtres, la communauté renvoie à la spécificité individuelle qui fusionne dans une entité plurielle et puissante rompant l'uniformisation monotone. Par rapport à l'échange abstrait et mécanique qu'organise un social qui rend dépendant de l'État, la communauté met en œuvre un échange de biens, de paroles et de corps qui vient signifier l'interdépendance organique du tout ². C'est ainsi que la communauté constitue la structure d'expression de la socialité, c'est-à-dire de la vie, du vouloir-vivre, de la passion, de l'incontrôlable, de l'altérité, autant de signifiants qui posent problème

¹ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, op. cit., p. 48.

² L'image du « quêteux » qui sillonnait les villages québécois encore au début du siècle illustre bien la structuration communautaire à laquelle je me réfère. Durant mon enfance, j'ai toujours été fasciné par le personnage de « Jambe de bois », quêteux du célèbre téléroman *Les belles histoires des pays d'en-haut*. Questionnant un jour ma mère à ce sujet, elle m'a raconté un de ses souvenirs d'enfance : dans son village natal, le « quêteux » était un personnage respecté qui passait environ une fois par mois. Chacun lui donnait quelque argent, certains le logeaient et le nourrissaient. Il semble de plus que chaque territoire avait son « quêteux ». La communauté québécoise paraît donc avoir suscité un personnage qui lui permettait de matérialiser l'échange et qui avait comme fonction de préserver les liens communautaires en rappelant, à la fois, la condition différente de chacun et l'interdépendance qui assure la survie.

Il existe certainement une filiation directe entre ce « quêteux » et l'assisté social contemporain (une recherche en ce sens devrait être entreprise). Mais, entre les deux, le « progrès social » est venu discréditer la valeur salutaire de ce personnage. La société moderne marque d'abord l'assisté social du signe de la honte. Pâle reflet de son ancêtre, cet assisté l'est en vertu d'un « droit social » (et non d'une tradition) qui vient abstraire l'échange indispensable à la vie communautaire. Enfin, il est exclu de la vie sociale et c'est de l'État qu'il dépend pour sa subsistance. On peut mieux discerner ici comment la politique sociale s'érige à partir d'une substance communautaire qu'elle vient appauvrir en consacrant un égoïsme corrélatif de l'appréhension économique du social. Les clochards contemporains qui quêtent pour gagner leur subsistance et dont le nombre ne cesse d'augmenter (au grand désespoir de tous les « esprits progressistes ») ne sont-ils pas là pour nous rappeler la faillite des politiques sociales et l'échange fondateur de toute vie communautaire ? L'État (et ses intellectuels de toute orientation politique) voudrait bien les voir disparaître en les ramenant à la condition d'assisté social ou, mieux, en les mettant au travail (suprême réussite sociale), mais ils viennent continuellement talonner l'instinct communautaire.

au pouvoir dont la fonction est de rappeler le devoir-être, l'avenir, la planification, le contrôle et l'homogénéité du groupe ¹.

Ces deux pôles contradictoires s'équilibrent et se contrebalancent continuellement. Ils se régulent dans un mouvement constant d'attraction-répulsion et le développement excessif de l'un ou de l'autre fait planer sur le groupe une menace totalitaire. À l'heure actuelle, l'excès de pouvoir étouffe une socialité qui s'exprime, par ailleurs, de manière perverse, et l'on pourrait probablement démontrer que le mouvement civilisationnel que nous connaissons origine d'un excès communautaire, ainsi que le suggère Maffesoli :

Ainsi, il est bien certain que c'est pour parer à l'inégalité naturelle trop prononcée que la civilisation par le biais de ses divers organismes a une fonction de régulation, mais [...] cette fonction devient nécessairement contrôle social dès le moment où l'idéal démocratique de l'égalité devient une fin en soi, devient égalitarisme ².

Cette inégalité naturelle s'accroît et menace la cohésion sociale au fur et à mesure que se structure « l'homo oeconomicus ». La modernité est, en effet, indissociable de l'idéologie économique qui atteint son apogée avec le capitalisme actuel et son prolongement logique, le socialisme. Pourtant, à son origine, le capitalisme assure l'essor d'un commerce fructueux entre régions éloignées ; somme toute, il amorce un échange économique qui structure une communauté plus étendue. Fernand Braudel a retracé cette trajectoire qui, à partir du XI^e siècle, ordonne un espace d'échange « international » (économie de marché) se développant sous la gouverne du capitalisme marchand ³. Ainsi ce qui s'inaugure à Bruges, Anvers et Venise au XI^e et XII^e siècles, c'est la structuration d'un espace économique d'échange entre territoires éloignés sous la direction d'un capitalisme qui imposera de plus en plus sa loi. C'est pourquoi Braudel souligne qu'« avec la modernité, la primauté économique se fait de plus en plus pesante : elle oriente, elle trouble, elle influence les autres ordres ⁴ ». L'idéologie économique vient donc travestir, en quelque sorte, l'expansion de l'échange. Et Braudel a raison de rappeler la distinction qui doit être faite entre économie de marché et capitalisme : la première renvoie à la puissance créatrice d'une communauté qui organise un échange de biens, tandis que le second réduit tout échange à sa dimension économique. Le léninisme apparaît alors comme le point culminant de l'anticommunauté :

¹ On peut ici mieux saisir ce à quoi renvoie aussi mon « je-nous » : par opposition au « nous » d'une société moribonde (social-étatique) qui renvoie à un « je » égalitaire, indifférencié et faible (individualisme), le « je » qui se reconnaît comme altérité et différence (individualité) renforce le « nous » communautaire (puissance sociale).

² Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p.281.

³ Braudel, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Tome 3, *Le Temps du monde*, Armand Colin, Paris, 1979, 607 pages.

⁴ *Ibid.*, p.36.

On prête (à Lénine) [...] le mot : « le capitalisme commence au marché du village ». Conclusion : pour se débarrasser du capitalisme, il faut extirper, jusqu'à leurs racines, la production individuelle et la liberté des échanges. Ces remarques de Lénine ne sont-elles pas, en fait, un hommage à l'énorme puissance créatrice du marché de la zone inférieure des échanges, de l'artisanat et même, à mon avis, de la débrouille ? Une puissance créatrice qui, pour l'économie, est non seulement une richesse de base, mais aussi une position de repli durant les périodes de crise, les guerres, les pannes sérieuses de l'économie qui exigent des changements structurels ¹.

Par ailleurs, Pierre Rosanvallon et Norbert Elias ont insisté sur le fait que l'État-nation s'érige sur la base d'un monopole fiscal qui appelle la destruction de l'économie de troc, c'est-à-dire de l'espace économique d'échange propre à des communautés locales et régionales. Ce faisant, l'État amorce la déconstruction de communautés organiques structurées par de multiples réseaux d'échange et de solidarité, et au fur et à mesure que l'économique étendra son emprise et sa prééminence sur le fonctionnement social, l'État moderne et l'individu auquel il donne naissance émergeront de plus en plus fortement en parachevant l'anéantissement de la puissance communautaire.

En rappelant ainsi que l'État moderne et l'individu se nourrissent de la même essence ², Pierre Rosanvallon peut renvoyer dos à dos le néo-libéralisme et le socialisme, en tant que ceux-ci participent de la même idéologie économique relevant de la modernité qui inaugure une atomisation que le social-étatisme devra continuellement combler :

En participant à la libération de l'individu de ses formes antérieures de dépendance et de solidarité, (l'État) développe l'atomisation de la société dont il a besoin pour exister. C'est, en effet, dans le mouvement de cette atomisation que l'État peut s'affirmer comme méta-structure différenciée de sociabilité ; il tend à égaliser la société dans le sens où son but est d'assigner tous les individus à la même faiblesse devant lui. Sa formation est ainsi indissociable de la constitution d'une société civile indifférenciée, moulée, atomisée. L'État accompagne l'affirmation de l'individu comme sujet suffisant, encaissant les dividendes d'une mutation culturelle qu'il a contribué à accélérer, voire à susciter [...]. ³

À son origine, le mouvement « d'émancipation » de l'individu qui permet à ce dernier d'échapper à une dépendance communautaire (devenue inévitablement étouffante dès lors que l'équilibre des réseaux d'échange a été rompu) vient

¹ *Ibid.*, p.547.

² « La naissance de l'individu et celle de l'État moderne participent ainsi du même mouvement. L'un ne saurait exister sans l'autre. C'est l'État qui fait exister l'individu comme sujet, et donc avec ses droits, parce qu'il se donne pour objet de protéger ceux-ci : pas d'État-protecteur sans individu porteur de droits, pas d'individu réalisant ces droits sans État-protecteur » (Rosanvallon Pierre, *La Crise de l'État providence*, *op. cit.*, p. 21).

³ Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique*, *op. cit.*, p. 116.

rétablir, en quelque sorte, un nouvel équilibre qui se fera de plus en plus précaire dans la mesure où s'affirmera constamment « l'homo oeconomicus ». Le mouvement civilisationnel est ainsi porteur du développement d'une conscience individualiste qui affaiblit en retour la conscience collective. Michel Maffesoli rappelle, en ce sens, que l'idéologie du progrès s'enracine dans une émancipation de l'individu qui s'affermirait à partir de la déstructuration d'une puissance communautaire devant désormais s'appuyer sur l'État comme structurant collectif des atomes émancipés :

C'est donc progressivement qu'une propriété collective corollaire d'une « personnalité collective » va s'individualiser à mesure que l'individu empirique s'émancipant du groupe s'érigera en individu moral, devenant ainsi acteur primordial de son histoire et de l'histoire humaine [...]. (Cet individualisme) se développe au détriment de la conscience collective ou, plus exactement le seul sentiment commun qui tend à s'intensifier quand les autres s'affaiblissent, c'est celui qui a pour objet l'individu [...]. (La valeur sociale de l'individualisme) est à la mesure de l'affaiblissement de la conscience collective et de l'efficace qui lui est corollaire. Il faut ajouter, pour bien comprendre la particularité de l'individualisme, qu'il s'inscrit dans une survalorisation d'un devenir linéaire de l'histoire, le temps n'est plus vécu dans son immobilité, ou dans sa répétition cyclique que le rite venait ponctuer, il est le champ de l'activité individuelle [...] qui donne sens à l'histoire et à l'existence [...]. Par là nous retrouvons l'idéologie du progrès [...] mais il faut bien le dire le progrès est surtout celui de l'individu et dans un mouvement inéluctable celui de son corollaire l'État ¹.

« On ne le dira jamais assez que ce qui fonde l'État est ce qu'on peut appeler le monisme social ² », c'est-à-dire ce « surplus de conscience » individuelle qui renforce la fonction étatique de « réunification abstraite du consensus social déstructuré ³ ». Le devenir économique de nos sociétés qui, à son origine, fut le déterminant principal d'une « explosion » civilisatrice considérable, est confronté à l'inévitable « implosion » communautaire qui, à l'heure actuelle, cherche à reformuler un nouveau consensus social. Et il ne sert à rien de se rabattre sur une voie socialiste qui viendrait perfectionner les prémisses du totalitarisme. En effet, le socialisme constitue l'aboutissement de l'individualisme économique qui entraîne, comme le fait remarquer Maffesoli, une surorganisation étatique devant compenser la perte d'organicité communautaire corrélative des excès de « l'homo oeconomicus » :

(Le socialisme) représente un perfectionnement de l'organisation capitaliste, une rationalisation de son économie, et [...] il amorce la surorganisation que peut être le totalitarisme bureaucratique. Il n'y a pas antinomie entre le capitalisme, le

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 228-229.

² *Ibid.*, p.161.

³ *Ibid.*

socialisme et le totalitarisme, il s'agit d'un développement logique et continu de prémisses tout entières contenues dans l'organisation économique de la société ¹.

L'autonomisation de plus en plus grande du champ économique qui s'accomplit dans le mouvement de structuration de l'État et de l'individu conduit certes au spectre totalitaire, mais limiter ainsi l'analyse du mouvement civilisationnel à ses seuls éléments de pouvoir, de coercition et de domination s'avère incomplet. En effet, plusieurs analystes ont rappelé que le pouvoir se fonde aussi sur le consentement :

Il nous semble que tout pouvoir de domination se compose de deux éléments indissolublement mêlés, qui en font la force et l'efficacité : la violence et le consentement. Nous pensons que de ces deux composantes du pouvoir, la force la plus forte n'est pas la violence des dominants, mais le consentement des dominés à leur domination ².

On est ainsi renvoyé à la dynamique de relations sociales ambivalentes qui sont tissées par une violence dominatrice tout autant que par un désir de soumission. Le pouvoir apparaît alors comme le produit d'un mouvement d'attraction-répulsion : il rencontre l'opposition d'une puissance communautaire qui refuse sa domination, en même temps qu'il se fonde, comme le souligne Maffesoli, sur un appel social à la sécurisation :

[...] large est le champ d'investigation de ce désir de soumission qui fonde le pouvoir. Et même si [...] la puissance sociale est la perpétuelle réaction à ce processus, on ne peut pas expliquer par la coercition violente la perdurance de l'ordre, il y a une approbation de cet ordre qui le justifie. Ces quelques notations ont pour seul but de servir de contrepoint à la détermination du pouvoir comme abstraction légalisée [...]. Par là est pointée l'ambivalence de la solidarité sociale qui fait que le pouvoir n'éclot pas spontanément ou par un acte arbitraire, mais qu'il s'origine et fonctionne dans et par un appel social. La lutte contre la faim et le besoin de sécurité se médiatisant dans l'organisation du travail servent de linéaments à une typologie du pouvoir. Reste à voir comment il s'abstractise par rapport à ce qui lui donne naissance ³.

Ce à quoi nous sommes ici renvoyés, c'est paradoxalement, à ce que j'appellerais « la société du pouvoir ». Les deux termes sont contradictoires, mais il faut bien admettre que le pouvoir se structure sur la base d'un appel à la sécurisation et à la soumission qui origine des rapports sociaux. Et paradoxe des paradoxes, Norbert Elias rappelle que « la dynamique de l'Occident » se complète d'une augmentation de la puissance sociale corrélative de la monopolisation de la violence par l'État :

¹ *Ibid.*, p.271.

² Godelier, Maurice, « L'État : les processus de sa formation, la diversité de ses formes et de ses bases », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXII, n° 4, 1980, p. 657.

³ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 29-30.

[...] plus augmente le nombre d'individus qui, par le jeu du mécanisme monopoliste, perdent leur indépendance et plus s'accroît aussi la puissance sociale, non pas certes de chaque individu tombé dans la dépendance, mais de la totalité des dépendants par rapport au petit nombre des monopolistes ; cette puissance se fonde tant sur le nombre que sur la dépendance des monopolistes par rapport à la masse des dépendants pour le maintien et l'exploitation des chances monopolisées ¹.

On comprend mieux par là la tentation individualiste et individualisante du pouvoir. Réduire chaque individu à la même faiblesse, pour les gérer à travers un dispositif de sécurité sociale, complète une atomisation qui, par ailleurs, se renverse aujourd'hui en se « massifiant ». C'est pourquoi Jean Baudrillard peut prétendre que la masse des individus (la majorité silencieuse) n'a peut-être jamais été aussi puissante :

[...] le pouvoir ne manipule rien, les masses ne sont ni égarées ni mystifiées. Le pouvoir est bien trop content [...] de prendre sur lui la responsabilité diabolique d'abrutissement des masses. Cela le conforte dans son illusion d'être le pouvoir, et détourne du fait bien plus dangereux que cette indifférence des masses est leur vraie, leur seule pratique, qu'il n'y en a pas d'autre idéale à imaginer, qu'il n'y a rien à déplorer, mais tout à analyser là-dedans comme fait brut de rétorsion collective et de refus de participer aux idéaux pourtant lumineux qu'on leur propose [...]. À aucun moment les masses ne sont engagées politiquement ou historiquement sur un mode conscient [...]. Et ce n'est pas là une fuite devant le politique, mais l'effet d'un antagonisme inexpiable entre la classe (caste ?) porteuse du social, du politique, de la culture, maîtresse du temps et de l'histoire, et la masse informe, résiduelle, dénuée de sens. Continuellement l'une cherche à perfectionner le règne du sens, à investir, à saturer le champ du social, continuellement l'autre détourne tous les effets de sens, les neutralise ou les rabat. Dans cet affrontement, celui qui l'a emporté n'est pas du tout celui qu'on pense ².

Il faut également noter que cette « socialité du pouvoir », qui répond au désir de soumission et de sécurisation (que la thématique de la libération occulte dans sa recherche prométhéenne du « surhomme ») met en œuvre un jeu de séduction qui s'exerce notamment dans la théâtralité politique. Claude Gilbert et Guy Saez ont bien cerné cette incapacité (fréquente dans l'analyse parce qu'elle reste marquée par le mythe de la libération) d'appréhender l'œuvre de la séduction :

L'hypothèse d'un pouvoir qui s'établirait non sur la contrainte, mais par exemple sur la séduction, sur la fascination, sur l'adhésion, ne peut guère être posée tant est fort le consensus qui se fait autour du discours de la guerre. Ainsi, la séduction, la fascination ne sont appréhendées que comme effet de l'aliénation, de l'idéologie, ce qui les fait entrer dans le discours de la guerre ³.

¹ Elias, Norbert, *op. cit.*, p. 34.

² Baudrillard, Jean, *op. cit.*, p. 19-42-43.

³ Gilbert, Claude et Saez, Guy, *op. cit.*, p. 122.

C'est ainsi que par le jeu de la séduction s'exprime la socialité, c'est-à-dire le vouloir-vivre social, la passion, la vie qui œuvre également dans le champ du pouvoir ¹. « Socialité du pouvoir », pour ainsi dire, qui n'est ici qu'effleurée afin de rappeler que le donné social n'est pas uniforme, mais qu'il se présente de façon éclatée et contradictoire, ce que l'analyse tend souvent à faire oublier.

Pour reprendre notre cheminement, il convient de se remémorer que le pouvoir s'est abstraitisé de ce qui lui a donné naissance, et aujourd'hui, en fait, sa séduction constitue une menace d'autant plus totalitaire que sa « puissance tient à son invisibilité », comme le rappelle Maffesoli :

[...] c'est bien cela que l'on est amené à observer dans ce que l'on peut appeler le rationalisme instrumentalisé, à savoir le remplacement de l'autorité individualisée par le pouvoir abstrait de normes et de contrôle, qui tient sa force et son intangibilité du fait qu'il est dilué dans le corps social [...] le pouvoir n'est plus un rôle passible de réversion et de changement, il est une fonction dont la puissance, à la manière kafkaïenne, tient à son invisibilité ².

Cette invisibilité du pouvoir atteint son paroxysme dans l'organisation technocratique-étatique qui achève la structuration de l'individualisme par le développement d'un psychologisme se substituant au social :

¹ Comment ne pas acquiescer à la présence active de ce jeu, lorsqu'en tant que Québécois, nous sommes actuellement confrontés à ce paradoxe de l'adhésion simultanée des masses à deux projets qui se contredisent : élire simultanément Trudeau et Lévesque ne relève d'aucun projet rationnel, mais traduit le jeu d'une séduction et, en plus, d'une résistance très grande à l'unification du pouvoir.

² Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 197. Alain Touraine a lui aussi fait remarquer la puissance relative du « pouvoir absolu du pharaon » par rapport à la puissance du pouvoir moderne : « Le pouvoir absolu du pharaon est très limité par les systèmes de parenté, les rites et l'organisation sociale des villages, alors que l'objectif impersonnel de développement économique entraîne une manipulation plus profonde des comportements, des relations sociales et des formes de personnalité » *Pour la sociologie*, op. cit., p. 124. Par ailleurs, la recherche menée par Max Pagès et son équipe (op. cit.) indique également que le pouvoir dans une organisation hypermoderne est dépersonnalisé et diffusé dans l'ensemble de l'organisation contrairement à l'entreprise classique ; cette étude met aussi en lumière la dépendance totale engendrée par l'individualisation du fonctionnement organisationnel, et la sécurisation très grande que cette organisation apporte à ses membres. Et lorsque Gérard Fortin compare le Québec de la technocratie au Québec duplessiste (cf. *supra*, p. 216, note 22), ne fait-il pas la même constatation d'un pouvoir total qui a succédé au pouvoir absolu mais personnalisés (et donc réversible) de l'époque antérieure ? L'époque duplessiste, malgré toute la domination (étatique et cléricale) qui la marquait, reflète, me semble-t-il, une structuration où la puissance sociale et communautaire trouvait le chemin de son expression et pouvait équilibrer le pouvoir du « Cheuf », tandis que le Québec de la Révolution tranquille met en œuvre le social-technocratique et la perte d'organicité d'une communauté individualisée et dépendante d'un pouvoir dépersonnalisé. Communauté domestiquée grâce à l'absorption d'un puissant analgésique : le progrès.

[...] la psychologie se constitue en analogon du social [...] le psychologique est en train de devenir le social d'un monde sans social [...] le psychologique envahit et sature de nouveaux espaces libérés par le reflux du social, *il fait fonction de social* en mimant le statut d'une sociabilité complète lorsque les facteurs proprement sociaux échappent à la prise des acteurs ¹.

C'est ainsi que le mouvement civilisationnel qui s'amorce au Moyen Âge par la domestication des passions des guerriers (ou pour le dire comme Elias, par la curialisation de ces derniers) poursuit inlassablement sa trajectoire de domestication de toutes les passions humaines pour atteindre aujourd'hui, selon Castel, son point culminant dans l'auto-programmation de l'individu :

L'avènement de formules inédites de gestion et de manipulation des populations, l'emprise croissante des entreprises de programmation qui culminent dans le projet de se programmer soi-même, l'exigence de rapporter le sens de toute initiative à une rentabilisation immédiate selon des critères d'efficacité inspirés des calculs marchands, ont progressivement recouvert, ces dernières années, les espaces désertés par une autre conception de la pratique personnelle et collective ².

Cette auto-programmation complète la domestication des individus et elle est rendue possible grâce à la sécurisation produite par un État-providence qui appelle en retour la dépendance totale de l'individu qu'il a créé. Telle est la trajectoire civilisationnelle consécutive d'une domestication sécurisante et mortifère :

En effet, l'individu isolé peut être traité comme un enfant, manipulé comme tel et trouver sa sécurisation dans une organisation rigide qui joue le rôle de puissance tutélaire. La sécurisation est acquise en contrepartie de la dépendance totale à une entité surplombante. En réalisant l'Un et l'homogénéité, l'État centralisateur

¹ Castel, Robert, *op. cit.*, p. 184.

² *Ibid.*, p. 211. Pagès et son équipe ont également décrit la domestication individualisée à laquelle procède l'organisation économique hypermoderne : « L'individu est lié à l'organisation hypermoderne non seulement par des liens matériels et moraux, par les avantages économiques et les satisfactions idéologiques qu'elle lui procure, mais aussi par des liens psychologiques. La structure inconsciente de ses pulsions et de ses systèmes de défense est à la fois modelée par l'organisation et se greffe sur elle, de telle sorte que l'individu reproduit l'organisation, non seulement pour des motifs rationnels, mais pour des mobiles plus profonds, qui échappent à sa conscience. Elle tend à devenir la source de son angoisse, de son plaisir. Il y a là un des aspects les plus importants de son pouvoir. Son emprise réside dans sa capacité à influencer l'inconscient, à le lier à elle de manière quasi indissoluble, plus fortement et en tout cas de façon différente que dans le cas de l'entreprise classique » (Pagès, Max *et al.*, *op. cit.*, p. 157). De son côté, Jean Baudrillard souligne lui aussi la domestication extrême de l'homme contemporain : « l'abstraction du contrôle orbital ne doit pas nous cacher que cet équilibre de la terreur est présent au niveau infinitésimal et individuel : nous sommes rendus responsables *de l'ordre qui règne en nous*. Si cet ordre venait à être sérieusement menacé, nous sommes psychologiquement programmés pour nous détruire [...] » (Baudrillard, Jean, *Les Stratégies fatales*, Grasset, Paris, 1983, p. 55). Un Fritz Zorn habite en chacun de nous... (cf. Zorn, Fritz, *Mars*, Gallimard, Paris, 1979).

promet la sécurité et il la donne, mais à quel prix ! La prise en charge totale de la vie et des passions des hommes en est le prix. L'État assurance, l'État-providence entend décharger l'individu des soucis que lui donnait sans cesse l'aléa. Mais une telle domestication de l'avenir incertain, une telle planification de l'existence sociale nécessite le nivellement plus ou moins total comme condition de possibilité. Le prédateur qu'est l'homme tend ainsi à devenir un animal domestique sous le niveau égalisateur [...]. Nous sommes bien à l'ère de « l'homme sans qualité », où la prise en charge par l'État de l'ensemble de la vie sociale et individuelle réduit l'individu à être le spectateur passif de son propre destin¹.

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 297-298. Récemment, *Le Devoir* nous apprenait que le taux de suicide a considérablement augmenté au Québec au cours de la dernière décennie (André Noël), « Le nombre de suicides au Québec grimpe parmi les plus élevés au monde », *Le Devoir*, 15 août 1983. Tout le monde (gauche et droite) s'entend généralement pour attribuer à la crise et au chômage qui en découle, la cause du « taux dramatique » de suicides. En l'associant de plus à la détérioration de la vie sociale et à l'anomie caractéristique de nos sociétés, l'unanimité jaillit pour imputer le suicide à l'insécurité (accentuée par la crise) qui règne dans l'organisation sociale. Cette unanimité interdit souvent toute autre interrogation. Les faits sont là pour le prouver : courbe de chômage et courbe de suicides coïncident (notons bien que les faits sont chiffrés et donc objectifs !). L'occasion est excellente pour réclamer des services sociaux et communautaires (l'individu faillit : donnons-lui du social de support) et revendiquer une politique de plein emploi.

L'article du *Devoir* souligne l'inquiétude du ministère des Affaires sociales qui a commandé une enquête à ce sujet. Deux rapports ont déjà été publiés. L'un d'eux (*Le suicide au Québec* par Marie-France Charron) mentionne que « le taux de suicide a triplé depuis la fin des années 50, soit depuis le début de la Révolution tranquille » et ajoute qu'« il est possible qu'il y ait un lien entre ces deux phénomènes [...]. Avant, les valeurs étaient bien définies par les traditions et la religion [...]. Aujourd'hui, les gens, et en particulier les jeunes, se trouvent plongés dans un monde où tout est en bouleversement, où il n'y a pas de bornes auxquelles se référer ». Le Ministère s'affaire et à sa suite « des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et divers intervenants se réunissent pour étudier les recommandations du Comité de la santé mentale ». Bien entendu, un groupe de travail sur la prévention a été mis sur pied et il « se dirige vers une meilleure utilisation des ressources existantes », pendant qu'un organisme privé, le Centre de prévention du suicide de Québec, mobilise 200 bénévoles derrière l'expertise de sept spécialistes. C'est ainsi que l'État s'achemine vers la mise en place d'un réseau « communautaire » de contrôle et d'action sur le suicide. La réponse aux problèmes sociaux réside dans le « progrès du social ». Il est temps d'explorer de nouvelles pistes de recherche et de trouver l'unanimité pauvre du discours scientifique. Pour ce faire, il faut renverser l'hypothèse sur laquelle s'appuie l'État et que confortent ses intellectuels (de gauche et de droite). En effet, le suicide n'est-il pas aussi le fruit du mouvement civilisationnel de domestication qui a conduit à la sécurisation et à la dépendance totale de l'individu ? Il ne s'agit plus de chercher à expliquer le suicide à partir de l'insécurité, mais en tenant compte de la sécurisation et de l'uniformisation monotone de la vie contemporaine. Si un lien peut être établi entre l'augmentation du suicide et la Révolution tranquille, c'est d'abord parce que cette dernière a structuré un État-providence technocratique et anthropophage qui se charge de procéder maintenant à l'organisation communautaire qu'il souhaite. Le social se nourrit de la mort communautaire que les suicidés, à la manière des clochards mais dans un plus grand tragique, viennent souligner. Image du refus de la mort étatique par le choix de la vie dans sa propre mort, appel à la socialité que le social-étatique vient détruire. Le progrès social et industriel nous tue ainsi en détruisant l'harmonie sociétale et naturelle, tandis que le « suicidant » nous rappelle le choix et l'insécurité qui accompagne la passion de vivre.

Le totalitarisme ne brille pas qu'à l'Est. En fait, comment pourrait-il en être autrement, alors que les fondements du socialisme et du capitalisme résident dans les mêmes éléments ? Selon Michel Maffesoli, « il semble que ce soit ces deux éléments, l'économique comme activité séparée et systématisée et l'individu comme personnalité autonomisée et référentielle qui aboutissent à ce que l'on peut appeler le totalitarisme ¹ ». Et ce sont ces deux mêmes éléments qui activent le corporatisme actuel de nos sociétés : celui-ci se présente en effet, comme la socialisation économiste de l'individualisme.

Détruisant la vie communautaire, le totalitarisme appelle le contrôle social en remplacement de l'harmonie sociétale qui organise un support et une surveillance de ses membres. L'individualisme conduit ainsi à l'action préventive de l'organisation technocratique qui, devant l'emballement actuel de ses éléments fondateurs, doit gérer un social qui s'étend à la mesure de la perte d'organicité découlant de l'individualisme et de l'économisme. Le totalitarisme devient, en fait, la seule réponse possible à la dynamique maintenant dévastatrice de l'Occident :

[...] (le totalitarisme) peut prendre la forme paroxystique que l'on retrouve dans le stalinisme ou dans les différents fascismes, il peut aussi avoir le caractère plus diffus, mais non moins pernicieux, du contrôle social qui étend son emprise sur la vie sociale [...]. C'est la réponse affolée que trouve l'organisation économiste à un individualisme qui lui a été nécessaire au début, mais qui porte en lui des éléments d'anarchie, de désagrégation qui ne sont pas intégrables [...]. Le totalitarisme [...] entend ainsi réaliser, autour d'une valeur dominante, une unité nécessaire à la perdurance sociale ; cependant cette unité, il vaudrait mieux dire cette interdépendance, va être obtenue par le haut, par un organe centralisateur, et non plus à partir de la spontanéité sociale ².

Le mouvement d'émancipation qui a donné naissance à l'individu se renverse aujourd'hui : il devient la négation même de l'individu et la source d'un totalitarisme mortifère. Le mythe rationnel du contrat social atteint la limite où il se pervertit : à l'origine, source de libération, il a permis le développement d'une entreprise prométhéenne qui prend maintenant figure de mort ; mais resurgit alors le mythe dionysiaque qui anime la communauté humaine, car si totalitaire soit-il, le pouvoir contrôle de moins en moins la masse informe qu'il a créée...

¹ *Ibid.* La jonction de l'individualisme et de l'économisme ne culmine-t-elle pas aujourd'hui dans les nouvelles thérapies qui, selon Castel, « promeuvent une vision de l'homme par laquelle il se conçoit lui-même comme un possesseur d'une sorte de capital (son potentiel), qu'il gère pour en extraire une plus-value de jouissance et de capacités relationnelles » (Castel, Robert, *op. cit.*, p. 170). Individualisme et économisme atteignent ainsi leur apogée dans l'idéologie de la « croissance personnelle », suprême négation de toute vie sociétale.

² *Ibid.*, p.230-231.

De la Révolution tranquille à l'État péquiste : la structuration du social-étatique et sa crise

[Retour à la table des matières](#)

Le mouvement civilisationnel occidental tire ainsi son dynamisme de la curialisation de plus en plus poussée de l'*homo oeconomicus* et de la domination progressive de l'État, ces deux entités se nourrissant des restes de plus en plus menus de la vie sociétale et communautaire. Atteignant maintenant la limite où la socialité et l'échange ne peuvent s'exprimer que de façon abstraite dans le « social-étatique » ou de manière perverse (et je formule ici l'hypothèse suivante : les problèmes que l'État s'efforce de colmater au moyen de politiques sociales et de services sociaux sont l'expression d'une socialité détruite qui resurgit de manière violente à travers différentes formes de délinquance signifiant la passion, l'échange et l'interdépendance toujours à l'œuvre), cette trajectoire progressiste se fonde sur l'émancipation d'un individu complètement assujéti à l'État. Nous sommes donc en présence d'un mouvement d'assujettissement qui se pare des attributs de l'émancipation en s'alimentant de l'échange, de l'interdépendance et de l'altérité qui s'harmonisent au sein d'un collectif vigoureux. Au fur et à mesure que le mouvement s'accomplit, les frontières de ce collectif reculent au point d'en appeler constamment à l'État comme structurant social. Le social se confond alors avec l'État-providence, comme seul lieu possible de gestion, de prise en charge et d'affirmation de la vie sociale.

À terme, c'est donc l'espace communautaire qui est détruit et seul subsiste le « social-étatique », c'est-à-dire la « socialité artificielle » (Maffesoli), la « solidarité mécanique » (Rosanvallon) et la « simulation sociale » (Baudrillard). En ce sens, les politiques sociales et les services sociaux prennent une toute autre coloration : nés de la destruction communautaire enracinée dans le développement de l'idéologie économique occidentale, les lois et les métiers du social, qui se donnent comme autant de possibilités rationnelles qu'ont nos sociétés de se gérer, apparaissent comme cause et effet des problèmes sociaux... Effet d'une perte de socialité qu'ils contribuent en retour à accentuer par la rationalisation constante de la vie qui toujours cherche à s'exprimer, fût-ce par la délinquance.

On est ainsi conduit à s'interroger sur l'envers du mouvement progressiste, développementaliste et nationaliste qui structure son pouvoir au Québec à partir de la Révolution tranquille et nous mène directement à l'État péquiste (technocratique et bureaucratique). Somme toute, il s'agit de questionner le discours progressiste qui accompagne la Révolution tranquille en pointant plutôt le mouvement civilisationnel qui s'achève au Québec par la construction d'un État-providence

national accomplissant la prise en charge totale des individus qu'il forge sur la base d'une vie sociale extraite de l'espace communautaire détruit.

Pour opérer ainsi une distance critique à l'égard de l'idéologie progressiste, il importe d'abord de rompre avec un des mythes fondateurs de la Révolution tranquille : le mythe de la grande noirceur cléricale. En effet, le mythe progressiste se fonde en grande partie, au Québec, sur la fin de la domination étouffante et aveuglante de l'Église qui, à partir de la Conquête anglaise, s'est alliée à l'envahisseur pour mieux nous dominer et retarder notre entrée dans le monde du progrès industriel. La Révolution tranquille apparaît alors comme le moment de la libération du mensonge. La sociologie historique québécoise a abondamment fait mention de cette tutelle cléricale à laquelle se sont opposés organisations ouvrières et intellectuels progressistes¹ et la lutte de cette dernière force sociale nous est présentée, en quelque sorte, comme un combat mené contre l'obscurantisme et l'aliénation du peuple québécois. Histoire sociologique officielle, pour ainsi dire, qui relate la gestuelle historique d'une élite en lutte contre la domination. Bien sûr, il n'est pas question d'occulter ici le pouvoir cléricale qui prévalait alors au Québec : l'Église y était omniprésente et imprégnait son empreinte partout.

Par ailleurs, il me semble que cette histoire officielle en occulte elle-même une autre : l'histoire quotidienne d'un peuple qui ruse et résiste au pouvoir de ses curés. La grande noirceur me semble respirer aussi de la force vivante d'une communauté qui n'a pas l'héroïque vertu des mouvements de libération, mais qui sait faire obstacle à l'ordre cléricale tout en donnant l'apparence de l'acceptation². Un tel défrichage d'un passé encore récent est peut-être nécessaire pour exorciser l'idéologie du progrès, du développement et de l'évolution qui hante toujours les replis de nos analyses. Il ne s'agit évidemment pas de canoniser l'ordre ancien, mais de prendre le pouls d'une communauté qui, par-delà son aliénation et sa domination, s'organisait pour vivre. C'est ainsi que l'on pourra mieux jauger la

¹ Cf. mon propre développement dans le premier acte de cette analyse.

² À titre d'exemple de cette acceptation apparente qui se donne toutes les possibilités de résister au pouvoir, je me réfère à deux souvenirs d'enfance concernant les propos de mes aînés au sortir des prêches dominicaux. À L'Abord-à-Plouffe, le curé tenait en grand amour l'alcool et les femmes. Les ragots du village allaient bon train sur les ébats sexuels de notre curé avec madame la mairesse (le pouvoir faisait bon ménage !). Et combien de fois n'ai-je pas entendu, sur le perron de l'église : « Le curé était saoul aujourd'hui ». Je me demandais régulièrement comment on pouvait savoir que le curé avait trop bu. J'avais beau l'examiner sous tous les angles, il me semblait, au contraire, fort correct. Je réalise maintenant que ce commentaire bref et lapidaire exorcisait tout simplement un sermon qui n'avait plu à personne. Façon de dire à la manière du brave soldat Chvéïk : « Cause toujours, tu m'intéresses » (cf. Hasek, Jaroslav, *Le Brave Soldat Chvéïk*, Gallimard, Paris, 1948). Dans la paroisse voisine où nous avions déménagé, le curé était fort différent. On ne lui connaissait aucun défaut et, pire encore, il était un ardent militant du mouvement Lacordaire. La créativité paroissiale s'exerçait ici de façon différente : le curé était canonisé. Au sortir de la messe, j'entendais souvent : « C'est un saint homme ». Et les saints, tout le monde le sait, sont fort rares en notre monde qui doit se contenter du purgatoire. Autre curé, autre ruse...

Révolution tranquille et saisir la mystification profonde du discours libérateur qui l'accompagne. Un tel retour historique nous permet également de mieux cerner la trame de ce « social » qui, aujourd'hui se résume à l'État. En effet, ce qui s'amorce sous la Révolution tranquille, c'est bien la construction d'un État national qui se fonde, à l'instar de toute la civilisation occidentale, sur l'émancipation de l'individu, la mise à mort de la communauté et le développement de l'idéologie économique. Cette dernière se retrouve, entre autres, dans ce nationalisme moderne qui aboutit à l'État péquiste et qui réduit la libération nationale à la récupération de l'espace économique (par voie capitaliste ou socialiste¹). L'*homo oeconomicus* québécois s'affirme à partir de la Révolution tranquille, il mène son entreprise de progrès et conduit la structuration d'un social-étatique national qui, aujourd'hui, menace la survie collective.

Paradoxalement donc, la société québécoise acquiert une capacité supérieure de se produire et d'intervenir sur elle-même, grâce à l'action d'un État qui, par ailleurs, construit un social détruisant les derniers éléments d'une vie communautaire réglée sur l'interdépendance et l'échange entre ses membres. Certes, cet État naît d'un appel social et national consécutif à la déstructuration de la vie communautaire, il répond à la demande d'unification d'une communauté que les progrès de l'industrialisation et de l'*homo oeconomicus* ont commencé à miner (d'où le caractère trouble de l'après-guerre au Québec), mais il saisit l'effervescence pour édifier un social rationnel qui vient consacrer et accentuer le règne de l'individualisme, de la solidarité mécanique et de la socialité artificielle, engendrant du même coup la fin du social. La Révolution tranquille correspond ainsi au mouvement de production-destruction du social pointé par Baudrillard :

Si le social est fait des instances abstraites qui s'édifient les unes après les autres sur les ruines de l'édifice symbolique et rituel des sociétés antérieures, alors ces institutions (du social) en produisent de plus en plus. Mais en même temps elles consacrent cette abstraction dévorante, dévoratrice peut-être de la « substantifique

¹ Cette pensée économiste et productiviste atteint un point culminant dans le nationalisme d'extrême-droite. Ainsi, dans l'ouvrage qu'il consacre à François-Albert Angers, John Grube condamne « l'inutilité » de Paul-Émile Borduas accusé de n'avoir pas contribué à l'émancipation économique du Québec : « Paul-Émile Borduas enseignait à cette École du meuble. Il préféra se lancer dans le *Refus global*. Comment s'empêcher de penser à l'avenir de Borduas si, au lieu de rêver à Paris et à New York, il s'était orienté vers la *création d'une industrie* du meuble au bon *design* ? Comme on a fait dans les pays scandinaves. Au lieu de cette orientation créatrice, il amena toute la jeune génération vers l'automatisme, l'antithèse même de la chose bien pensée et bien faite. Dans les pays scandinaves on s'est rendu compte que la forêt, renouvelée par la sylviculture, donne cent fois plus de revenus et d'emplois en cherchant les produits finis, comme les meubles, plutôt qu'en exportant le bois à l'état brut.

À l'École du meuble, Borduas aurait pu aider concrètement à la libération économique du Québec. Il préféra la carrière plus estimée de peintre » (Grube, John, *Bâtisseur de pays* (Étude sur le nationalisme au Québec), Éditions de l'Action nationale, Montréal, 1981, p. 193).

C'est ainsi que le nationalisme économique étouffe à son tour une créativité qui ne répond pas à ses objectifs de libération (et la pensée d'extrême-gauche n'est guère plus tendre à l'endroit de l'art bourgeois !)

moelle » du social. De ce point de vue, on peut dire que le social régresse à mesure même du développement de ses institutions ¹.

De la Révolution tranquille à l'État péquiste, c'est ainsi le même fil conducteur que l'on retrouve : l'édification constante d'un social-étatique qui se pare du chant nationaliste de la libération et assume la prise en charge de plus en plus totale des individus déliés de leur interdépendance communautaire. Le premier geste grandiose de ce processus peut être ramené au Rapport Boucher qui vient consacrer le rôle primordial de l'État en matière d'assistance ; or, comme le souligne Rosanvallon, « une conception étatique de l'assistance est le corollaire de l'individualisme le plus radical en matière de relations sociales ² ». Le triomphe de l'individualisme accompagne ainsi le mouvement de développement national qui prend figure d'État-providence et de solidarité mécanique venant abstraire et détruire l'échange naturel sous couvert de justice sociale. L'échange par lequel se dit l'interdépendance et la vie communautaire sera dès lors de plus en plus monopolisé par l'État entraînant l'atomisation complète de la société québécoise.

Le droit fait son entrée sur la scène sociale québécoise. Le Rapport Boucher associe, en effet, l'assistance étatique à la reconnaissance du droit pour tous de recevoir une aide conforme à ses besoins. La Loi d'aide sociale viendra, en 1969, légaliser ce progrès social qui se complète du droit à l'éducation, à la santé, aux services sociaux, à la vieillesse « heureuse », le tout planifié sous la protection de l'État. Immense triomphe d'un progrès social corrélatif de la rationalisation de l'égoïsme et d'une déchéance de la socialité naturelle où le droit et le besoin n'ont aucune place en raison de l'organicité de la vie communautaire.

Le droit social se développe à la mesure de la destruction de toute interdépendance communautaire et de toute conscience collective. L'État peut ainsi se présenter comme le seul rempart contre l'effritement social qu'il nourrit. En fait, il entretient une atomisation juridique et sociale qu'il renforce par l'égalitarisme qui uniformise l'ensemble social et rend possible la monopolisation de l'échange qu'il peut désormais régler en fonction de ses besoins.

Il n'est pas inutile de souligner également que ce développement de l'État-providence, du droit social et des politiques sociales se complète de l'épanouissement des métiers du social. On l'a vu, le Rapport Boucher entérine et mousses la professionnalisation du social et malgré la chute numérique de ses effectifs que connaît aujourd'hui ce secteur étatisé, l'État ne s'en remet pas moins à une action professionnelle qu'il veut toujours plus efficace dans l'organisation du social et dans la lutte contre les problèmes sociaux. Immense prise en charge sécurisante d'individus soumis à une socialité professionnalisée et rationalisée... Les métiers du social apparaissent ainsi indissociables du pouvoir étatique qui

¹ Baudrillard, Jean, *À l'ombre des majorités silencieuses*, op. cit., p. 69-70.

² Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, op. cit., p. 45.

prend racine sur fond d'affaiblissement de la conscience collective. La socialité gérée et étouffée parce que menaçante et désordonnée : telle est l'essence du social étatico-professionnel.

Ainsi, la Révolution tranquille renforce la fusion du social et de l'État qui s'amplifiera sous l'effet d'une « historicité » toujours plus grande rationalisant l'ensemble du fonctionnement social. Le social devient politiques sociales et l'État péquiste peut désormais prétendre à la planification du bonheur des Québécois à coups d'actions programmées étendant leur emprise jusque dans la prévention de toutes déviations du corps social individualisé. Hors de l'État, point de social. Triomphe de la destruction communautaire que l'État se charge désormais de planifier lui-même en fonction de ses désirs et besoins.

Le social et l'État n'existent que dans le même mouvement. Le dépérissement de l'un suscite l'affaiblissement de l'autre. Fini le social clame Michel Vingré ¹ en s'insurgeant contre les politiques néo-libérales de l'État giscardien. Haut fonctionnaire ayant joué un rôle important dans le développement des politiques sociales françaises ², Vingré s'inquiète de la fin progressive du social suite au désengagement de l'État. Preuve *a contrario* que social et État cheminent au même rythme. Le social ne peut plus se définir qu'à partir de l'État qui vient cimenter abstraitement une société atomisée. Il est peut-être temps de renverser l'image du progrès social pour avancer une hypothèse nouvelle : le social se meurt en raison même de son progrès étatique.

Aujourd'hui, l'existence sociale que l'État (providence et socialiste) a suscitée et planifiée se voit soumise au contrôle. Tout le projet de société péquiste s'inscrit dans cette perspective d'une organisation rationnelle et étatique de l'ensemble de la vie sociale régulée par un ensemble de politiques qui rythment chacun des moments de la vie des Québécois. La libération nationale prend ainsi les traits d'un projet étatique de contrôle social ³. Et l'État canadien ne diffère guère de son homologue québécois : seules varient les frontières du contrôle social.

¹ Vingré, Michel, *Fini le social*, Collection Autrement, Paris, 1980, 228 pages.

² Michel Vingré serait le pseudonyme de Jean-Michel Belorgey dont l'ouvrage (*La Politique sociale, En finir avec les mythes*, Clefs pour demain, Seghers, Paris, 1976, 343 pages) nous introduit à la fabrication étatique des politiques sociales.

³ Il faudrait, à ce titre, réexaminer toute une série d'hypothèses qui ont cours sur la jeunesse québécoise. Celle-ci se voit de plus en plus mise au ban des accusés par une intelligentsia (confortablement installée au pouvoir) qui déplore sa dépolitisation, voire sa trahison à l'endroit du projet de libération nationale. Jeunesse repoussante que l'on cherche, par ailleurs, à séduire pour l'organiser. Or il me semble, au contraire, que cette jeunesse a peut-être senti que nos mouvements de libération sont le reflet d'un pouvoir (qui n'offre même plus l'image de la nouveauté) dont elle doit se défaire pour respirer plus à son aise... Par rapport à la rengaine des discours maintes fois répétés de l'analyse dominante (qui fait de plus en plus corps avec l'idéologie dominante), je propose à nouveau un renversement des hypothèses de recherche qui permettrait de débloquent une situation de pauvreté analytique.

Ainsi, le mouvement civilisationnel qui conduit à la sécurisation étatique et à son corollaire l'homogénéisation dépendante, procède à la mise en place d'un réseau serré de contrôle chargé d'assurer, ainsi que le souligne Maffesoli, l'intégration totale des individus à l'ordre étatique et non plus à l'harmonie communautaire :

[...] cette phase inéluctable (le socialisme) met en place tous les mécanismes de contrôle et de planification qui feront de l'existence sociale une perpétuelle « assistée », c'est-à-dire une perpétuelle soumise. Ainsi, pour lutter contre la faiblesse issue de l'atomisation, l'étatisation remplace la solidarité collective par une sécurisation constante et [...] abstraite qui fait de chaque individu le mouton bêlant d'une grégaire solitude. Une telle sécurisation de l'existence a pour corollaire une occupation constante de tous les moments de la vie ; en effet le temps est complètement banalisé, découpé en tranches, ce qui permet une surveillance constante. Il y a le temps « hors travail », et l'ensemble est planifié [...] avec la bureaucratisation de l'existence [...] l'exploitation s'est renforcée qualitativement, c'est ainsi que le loisir, la sexualité, le langage, la consommation, etc., sont pris dans l'énorme filet de la norme [...]. Il s'agit d'intégrer les individus et leurs vies dans le réseau du contrôle social ¹.

Cependant, le socialisme, en tant qu'il représente la forme achevée de l'organisation rationnelle du social, n'est pas seul en cause dans le processus de destruction de la solidarité collective. Pierre Rosanvallon a su montrer que le néolibéralisme participe du même mouvement de négation du social par son « individualisme radical ² » dont l'issue ne peut paradoxalement être que le renforcement de l'État comme structurant social. En somme, il nous fait transcender le débat qui traverse la scène politique contemporaine, parce qu'il se nourrit du substrat propre à toute la civilisation occidentale : le développement de l'*homo oeconomicus* structuré autour de deux pôles (État et individu) qui grugent un sociétal se métamorphosant en un social de plus en plus étatique dans la mesure où l'atomisation conduit à la perte d'organicité qui fonde la vie communautaire. Selon Maffesoli, nous sommes ainsi menés à un point de saturation où le totalitarisme devient la seule réponse possible à l'écartèlement social :

[...] le principe d'hétérogénéité que nous avons appelé individualisme se sature et aboutit dans l'organisation homogène du social (étatique). La solidarité organique que l'on peut attribuer (mythiquement) aux groupes primitifs et antiques se distend dans la séparation, la coupure sociale (économie, individualisme), et resurgit mécaniquement dans la « viscosité » abstraite du totalitarisme centralisateur ³.

Ainsi, si l'on veut dresser un bilan de la courte période qui va de la Révolution tranquille à l'État péquiste, il appert que l'État québécois se structure sur la base

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 274-275.

² Cf. Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, op. cit., p. 59-106.

³ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 268.

d'un appel, en gestionnaire d'un social qu'il ne cesse de codifier. On peut dès lors reprendre la critique que Paul Claval emprunte à Polanyi :

Triomphe donc que cette nouvelle politique économique ? C'est ce que conteste, preuves à l'appui, Polanyi : dès que les nouvelles institutions sont en place, leur effet de dissolution sur toutes les structures est tel que l'on est obligé de les corriger par des mesures de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes : la croissance de l'effectif des fonctionnaires témoigne de la multiplication des interventions à laquelle l'État se trouve contraint [...]. Au total, la grande transition voit la mise en place de l'économie de marché, mais elle révèle également qu'une société vivante ne peut être fondée sur un corps de principes aussi pauvres que ceux de l'*homo oeconomicus* et de la recherche de son bonheur particulier ¹.

Plusieurs rétorqueront cependant que l'excroissance étatique et son penchant totalitaire sont médiatisés par le développement de mécanismes de participation qui assurent aux citoyens une emprise sur la vie sociale. Michel Maffesoli rappelle fort à propos que cette participation s'inscrit précisément dans l'étatisation de la vie sociale :

[...] l'individualisme de départ aboutit à son exact opposé : une vie complètement désappropriée. Ce processus [...] ne se fait pas forcément à découvert, la bureaucratie et le contrôle se parent des couleurs de la participation qui fonctionne alors comme un hochet qui a pour fonction de faire oublier l'essentiel, la domination généralisée. Ce que nous appelons la participation ou les divers mécanismes de représentation aux conseils, aux maisons de la culture, aux comités de quartiers, aux bureaux et aux assemblées des diverses associations de défense, de sauvegarde, de promotion, d'éducation, etc., tout cet appareillage complexe et fort diversifié permet d'accorder des satisfactions tout à fait accessoires, l'impression pour certains de jouer un rôle important, alors que se réalise l'étatisation généralisée de la vie sociale et économique ².

¹ Claval, Paul, *op. cit.*, p. 184-185.

² Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 276. En ce qui concerne le Québec où la Révolution tranquille a généré différentes formules de participation de citoyens et des usagers des services, l'ouvrage récent de Jacques Godbout (dont le titre est d'ailleurs fort éloquent : *La participation contre la démocratie*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1983, 190 pages) vise à montrer que la participation, loin de favoriser le pouvoir des citoyens, simule au contraire la démocratie et renforce l'emprise des professionnels (technocrates et militants) des organisations : « La participation contre la démocratie [...]. C'est [...] la formule qui résume le mieux quinze ans de recherches sur certaines expériences de participation des usagers, expériences généralement mises en branle par les responsables et les permanents d'une organisation, et visant à faire entrer dans son fonctionnement les personnes qui sont touchées par son produit, à titre de clients, d'usagers ou de résidents du territoire où elle œuvre. J'ai dû admettre que la participation, dans les faits, n'était pas, le plus souvent, un supplément de démocratie ; au contraire elle se révélait en être le substitut, une manière de se passer des mécanismes démocratiques pour ceux que le jeu démocratique dérange dans leur travail » (p. 7).

En vingt ans, le Québec a donc vu (plus tardivement que les autres sociétés occidentales) se développer un État-providence abstractisant et monopolisant l'échange, en suscitant une destruction communautaire qui appelle en retour la prise en charge étatique d'un nombre croissant d'aspects de la vie sociale. C'est ainsi qu'est apparu un « nouveau clerc » technocratique, expert de la prise en charge sociale qui « entraîne [...] l'aliénation la plus complète de la souveraineté individuelle et sociale qui seule permet de qualifier ce qui fait la noblesse et la dynamique passionnelle de la socialité ¹ ».

Clerc technocratique qui cherche à planifier, prévoir, coordonner, rationaliser, soumettre la vie et la passion au cadre rigide du trajet bien défini. Assisté par une batterie de professionnels, spécialistes d'un territoire précis des comportements, affublé d'une politique sociale réglementant les moments importants de nos vies, épaulé par des services sociaux (publics ou privés) consacrant la désappropriation collective, le technocrate s'agite aujourd'hui pour simuler le social mort en raison de l'indifférence généralisée qui découle de la rupture de l'interdépendance. La frénésie actuelle du pouvoir qui cherche à redéfinir les politiques sociales n'est peut-être, en définitive, que le dernier soubresaut du social-étatique parachevant la mort du social. Car, comme le souligne Baudrillard, « notre société est peut-être en train de mettre fin au social, d'enterrer le social sous la simulation du social ² ». Le social-étatique constituerait de la sorte une simulation qui met à mort le social organique.

Il semble qu'aujourd'hui, une limite a été franchie : il se produit un dérèglement du social-étatique qui n'arrive plus à cimenter l'organisation sociale qui éclate sous la pression de l'individualisme et du corporatisme. La crise de l'État-providence traduit ce dérèglement de la sécurisation étatique qui doit maintenant rappeler à ses sujets leur responsabilité à l'égard des autres. Né de la rupture de l'interdépendance, le social se charge maintenant de nous remémorer la responsabilité qu'il a contribué à miner pour fonder son emprise, « d'où la saveur d'une expression comme : la responsabilité de la société vis-à-vis de ses membres déshérités, lorsque l'on sait que le social n'est justement que l'instance qui résulte de cette déréliction ³ ».

L'État cherche désormais à faire réémerger la responsabilité collective par l'appel au bénévolat, à la participation, à la prise en charge communautaire et cette entreprise semble vouée à l'échec, car elle se fonde sur une imposition extérieure à L'organicité communautaire :

Il suffit de se reporter d'une manière tout à fait empirique à l'expérience quotidienne pour se rendre compte que dans une structuration sociale fondée sur

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, op. cit., p. 156.

² Baudrillard, Jean, op. cit., p. 71.

³ *Ibid.*, p.78-79.

l'individualisme, c'est-à-dire sur la propriété de sa personnalité et de son corps, sur l'indépendance fondamentale par rapport au groupe ou à la communauté, la coresponsabilité d'une entreprise, d'une institution, d'un service, etc., ne peut être imposée d'en haut, ou alors elle reste abstraite et tout à fait formelle ¹.

De plus, cet appel entre en contradiction avec la désappropriation de plus en plus grande qui marque l'orientation fondamentale du pouvoir moderne. En effet, celui-ci cherche à dicter dans leurs moindres détails les habitudes de vie conformes à un fonctionnement social rationnel et productif ; il utilise et encourage le développement des savoirs professionnels efficaces pour orienter les comportements que l'organicité communautaire ne peut plus réguler. La rupture de l'interdépendance suscite ainsi la mise en place d'un appareil à partir duquel l'État balise nos comportements. Le social-étatique ne peut toutefois rétablir l'organicité, parce qu'il constitue une abstraction-simulation sociale et la régulation communautaire se transforme nécessairement en contrôle social. En somme, celui-ci est l'envers d'une libération individualiste qui détruit les liens d'appartenance communautaire et toute régulation organique. Le pouvoir peut dès lors s'assurer une emprise totale sur les individus et ce, au nom même de leur bien-être. La vie se transforme en entreprise de désappropriation par un pouvoir qui atteint les replis minuscules de nos existences et son appel à la responsabilité communautaire ne peut être que l'ultime déploiement d'une sécurisation organisée sous son égide pour contrôler des atomes sans lien. On est en pleine contradiction : autant l'État appelle la responsabilisation devant l'éclatement du social, autant son action décompose ce même social et c'est pourquoi le communautaire étatique s'inscrit dans l'orbite du contrôle social. Ainsi, la bienveillance d'un pouvoir qui se préoccupe « scientifiquement » de nos existences renvoie à la soumission totale issue de la décomposition communautaire, ainsi que le fait remarquer Michel Maffesoli :

Ce contrôle social dans les attitudes minuscules prend naturellement des formes scientifiques et de ce fait impératives, et il interdit, ou tente d'interdire cette constante mise en jeu de sa vie et de sa mort (consciente ou inconsciente peu importe) qu'est la déambulation existentielle de chaque destinée. Le sociologue maudit, Vilfredo Pareto, dans une lettre pamphlétaire, s'en prend à ces « hygiénistes » et « moralistes » qui prétendent, à partir de considérations criminologiques, morales et scientifiques, régenter l'usage et l'abus de l'alcool. Régenter l'alimentation (ici l'alcool) pour le plus grand bien naturellement des individus. N'est-ce pas le sommet d'un contrôle social qui fait fi de toute régulation spontanée, et qui entend résumer et centraliser toutes les attitudes sociales ? En bref, une telle domination repose sur la conception de « l'État-Éthique » qui est cette entité providentielle, véritable substitut de la divinité qui dicte dans le moindre détail ce qu'il convient de faire pour éviter la déchéance éternelle, et de ce fait peut intervenir dans l'attitude, le comportement, l'activité à avoir ou à faire. L'État-Éthique apporte la sécurisation de l'existence, mais comme chacun sait la protection entraîne la soumission [...] et quand la protection ne se

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 265.

contente plus d'être un rempart contre les dangers extérieurs, mais entend s'occuper du détail de l'existence, alors la soumission devient totale ¹.

L'appel de l'État à la participation et à la responsabilité communautaire s'inscrit donc dans une abstraction, un essai de simulation de l'organicité passionnelle qui structure une communauté ; cet appel ne peut, en conséquence, qu'enregistrer la faiblesse de la conscience collective résultant de l'individualisme qui donne à l'État tout son pouvoir et il conduit à l'organisation d'un contrôle social serré découlant de la perte d'organicité d'une communauté qui veille à sa puissance en établissant ses propres règles de comportement.

C'est à cette soumission totale que l'État québécois a travaillé depuis la Révolution tranquille, fort de pouvoir y joindre en plus l'appel au nationalisme. Aujourd'hui toutefois, le chant nationaliste de soumission à l'État se bute au mur de l'indifférence qu'il a contribué à développer en perfectionnant le social. En effet, la constante rationalisation productiviste et étatique de nos vies, brisant tout lien social, génère un désintéressement de plus en plus accentué et entraîne le désengagement vis-à-vis de toute préoccupation collective. C'est ainsi que le nationalisme québécois a engendré sa propre mort, parce que son « caractère progressiste » nous a acheminés vers la construction d'un État disloquant l'interdépendance vitale d'une communauté et produisant le désintéressement.

Cette soumission totale peut se parer de la rhétorique du « contrôle démocratique », mais celui-ci n'échappe pas au caractère abstrait de l'ordre social-étatique. Selon Michel Maffesoli, ce « contrôle démocratique » (qui constitue un important discours de légitimation des réformes sociales) renvoie à une mécanique abstraite d'ordre ² qui opère à terme un retournement de la sécurisation en désengagement délinquant ou en révolte :

Il paraît qu'il y a un moment où l'aspect abstrait de ce mécanisme (contrôle démocratique) l'emporte sur l'impression de sécurité qu'il donne, et c'est alors le

¹ *Ibid.*, p.253-254. Les Castel et Ann Lovell ont également circonscrit ce projet de planification du bonheur des hommes auquel travaillent administrateurs et professionnels bien intentionnés « Il y aura toujours dans les laboratoires des savants désintéressés pour mettre au point la dernière technique d'intervention sur l'homme – quitte à l'expérimenter d'abord sur des rats ou des singes. Il y aura toujours dans les cabinets ministériels des administrateurs responsables pour y voir la solution de leurs problèmes. Le tout au nom du progrès, du savoir, de l'efficacité de la gestion des hommes et du bien des intéressés eux-mêmes » *op. cit.*, p. 244. C'est ainsi que le « progrès social » qui nous veut tant de bien aboutit à la mise en place d'un contrôle social raffiné, parce qu'il s'inscrit dans une entreprise plus vaste de décomposition communautaire qui laisse l'individu seul en face du pouvoir. La société *psychiatrique avancée* relate, pour ainsi dire, le triomphe de ce « progrès scientifico-social » qui mène à la soumission totale d'individus à qui l'on veut pourtant du bien !

² Cette mécanique d'ordre diffère profondément de la dynamique d'ordonnement qui structure la vie communautaire : « L'ordre renvoie à l'accumulation de l'énergie sociale, l'ordonnement est une dynamique de la circulation, un perpétuel échange symbolique » (Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 127).

désintéressement qui prédomine, désintéressement qui prend la forme de désengagement passif, c'est la morosité, l'atomisation avec ses formes perverses de délinquance accrue, de criminalité ambiante, c'est la déstructuration du lien social dans tous ses aspects, il peut aussi prendre la forme de la révolte, et c'est l'effervescence sociale qui peut donner naissance à une révolution dont on sait par ailleurs l'inexorable progression ¹ !

Dans cette perspective, le social-étatique (même lorsqu'il s'affuble de l'image du contrôle démocratique) se renverse : il est la source même des « problèmes sociaux », parce qu'il entretient une rupture communautaire et un bris des liens sociaux ; il conforte un individualisme qui génère ses éléments fondateurs, en même temps qu'il cherche à contrôler l'excès d'atomisation ; il ordonne mécaniquement une énergie sociale et il en accélère ainsi l'explosion perverse.

Mais ce travail social-étatique se voit actuellement de plus en plus débordé par la tâche qu'il foment. La « socialité naturelle » disparaissant, les problèmes sociaux surgissent plus fortement en livrant un double message : la destruction de la socialité et l'appel à la reconstruction de cette même socialité. En ce sens, la crise actuelle apparaît comme une sorte de limite civilisationnelle où triomphe la mort sociale ; limite du développement de l'*homo oeconomicus* qui, par son égalitarisme et son uniformisation étatiques, génère une unidimensionnalisation mortifère ² par rapport à laquelle émerge la revendication du droit à la différence ³ ; limite porteuse d'un cancer civilisationnel : l'atomisation des cellules consécutive à la perte d'organicité du vivant entraîne leur dérèglement.

¹ *Ibid.*

² C'est en ce sens que Michel Maffesoli interprète les résultats de l'uniformisation égalitaire de nos sociétés : « [...] c'est avec scepticisme que l'on peut apprécier le résultat de l'individualisme et du totalitarisme, car l'égalitarisme et l'uniformisation concourent à former l'indifférence dont la concomitance la plus sûre est le triomphe de la pulsion de mort. L'ennui devant l'uniformité ne trouve rien qui puisse lui faire contrepoids, et c'est cette unidimensionnalité qui engendre les tendances les plus mortifères dont l'actualité ne cache pas l'importance » *Ibid.*, p. 295. Le « progrès social » mène ainsi au triomphe de l'indifférence et l'on peut se demander si la « déshumanisation » des services publics ne procéderait pas justement du progrès social ? Généralement attribuée à la mise en place d'une organisation rationnelle du travail, cette déshumanisation serait plutôt un trait de cette indifférence égalitaire qui engendre le désintéressement ; le corporatisme en serait également un autre trait, en ce qu'il traduit la prédominance des intérêts individuels « socialisés ». L'essence égalitaire de nos sociétés de « progrès social » véhicule donc une déshumanisation des services consécutive à la perte de conscience de l'interdépendance collective.

³ La revendication du droit à la différence me semble être à la croisée de la vie et de la mort sociales. En effet, une telle revendication origine de la reconnaissance de l'altérité comme nécessaire fondement sociétal détruit par « l'égalité identitaire » et elle est, de ce fait, porteuse de socialité ; mais, en même temps, cette revendication, parce qu'elle vise la reconnaissance d'un droit, se place en contradiction avec cette même socialité qui harmonise « naturellement » la différence. L'altérité n'a pas besoin d'un droit qui signifie sa codification par le pouvoir et sa revendication représente peut-être en ce sens sa mort définitive.

Quant au nationalisme québécois, il semble lui aussi condamné parce que, se fondant sur la gouverne étatique, il active un individualisme qui se conjugue mal avec l'effort collectif. Pierre Vallières a vu juste lorsqu'il écrivait :

Le nationalisme québécois est sans doute condamné à disparaître d'ici à la fin du siècle, parce qu'il prétend [...] ramener la collectivité québécoise sur les chemins bloqués de l'ancienne société industrielle qui a vu se multiplier les États-nations. Même en compliquant le jeu des dialectiques et des stratégies pour concilier « souveraineté » et « association », « indépendance » et « marché commun », qui oserait encore penser [...] que l'avenir des peuples passe obligatoirement, aujourd'hui comme hier, par le renforcement d'États nationaux et rivaux ? Si jusqu'à la crise de civilisation que traverse le monde *en transition* d'aujourd'hui, on a pu croire que les nationalismes « libérateurs » pouvaient s'inscrire dans la modernité et inspirer le changement sociétal, il est désormais difficile de ne pas constater que ces nationalismes sont disqualifiés par les bouleversements actuels des modes de production, des rapports sociaux et des nouvelles psychologies individuelles et collectives ¹.

Le nationalisme s'est identifié à la libération économique promulguée par un État dont l'essence est la mort de la socialité et l'uniformisation de la vie à travers un social qui se fait contrôle de nos comportements. Le projet actuel de libération nationale qui s'enracine dans une volonté d'homogénéiser la société québécoise pour la souder dans un même combat contre l'ennemi extérieur, épuise en fait la vie sociétale et entre en crise parce qu'il dévore cela même qui est vivant. L'État-providence national nous a menés à la mort sociale ².

¹ Vallières, Pierre, « Vers un Québec post-nationaliste ? Idéologies et valeurs : oppositions, contradictions et impasses », in (sous la direction de) Serge Proulx et Pierre Vallières, *Changer de société, déclin du nationalisme, crise culturelle, alternatives sociales au Québec*, Québec/Amérique, Montréal, 1982, p. 24-25.

² Pierre Rosanvallon a aussi senti cette mort sociale engendrée par un État-providence qui inscrit la solidarité dans un développement mécanique. Il a également rendu compte de la destruction de la solidarité organique à partir du mouvement qui a donné naissance à l'État et à l'individu comme catégorie politique et économique. Mais, curieusement, il reste pris au piège de l'étatisme. En effet, en même temps qu'il souhaite l'élaboration d'une alternative qui « réencastre la solidarité dans la société », il continue d'accorder une position centrale à l'État : « Sortir de l'alternative privatisation/étatisation, réencaster la solidarité dans la société. Ces deux conditions pour définir une alternative à l'État-providence traditionnel, notamment en matière de prise en charge des besoins sociaux émergents, ne doivent pas faire oublier que ce dernier continuera à jouer le rôle central de mise en œuvre des solidarités. Leur fonction consiste essentiellement à permettre de fonder une nouvelle étape du développement social, sans remettre en cause l'existence de systèmes nationaux dans la plupart des grands domaines. Mais ces grands systèmes sont de plus en plus appelés à être conçus comme le support d'une solidarité de base qui doit être élargie, complétée, précisée à travers la mise en œuvre de systèmes plus décentralisés ou d'actions courtes directement portées par des rapports sociaux concrets » (*La Crise de l'État-providence*, op. cit., p. 124). Comment concilier cette double polarité où l'État conserve un rôle central en même temps que la solidarité doit se réencaster dans la société ? Par quelle vertu, le social-étatique renoncerait-il à son progrès ? En fait, Rosanvallon, dédaignant le mythe communautaire et son dynamisme qu'il réduit à une nostalgie romantique, reconduit le mythe du contrat social dont il cherche une reformulation, et c'est peut-

Deuxième acte

À l'ombre du rationalisme : ouverture sur la face ombragée de la société québécoise

Chapitre II

Le verbe sociologique rationnel

[Retour à la table des matières](#)

Le vaste projet de domestication qui se structure en un tout fonctionnel et rationnel mû par un État chargé de souder par un social abstrait les atomes éclatés de l'*homo oeconomicus* semble aujourd'hui se buter au mur d'indifférence que lui oppose une masse qui, selon Baudrillard, est en train de faire imploser par la ruse, la résistance, le jeu, tout le complexe civilisationnel. Le progrès du social semble ainsi avoir comme corollaire la résistance toujours plus forte qui lui est opposée :

L'histoire officielle n'enregistre que le progrès ininterrompu du social, reléguant dans les ténèbres, à la façon des cultures antérieures, comme des vestiges barbares, tout ce qui ne concourait pas à ce glorieux avènement. Or, contrairement à ce qu'on pourrait croire (que le social a définitivement gagné, que le mouvement

être là que le bât blesse, puisque le progrès du contrat social appelle forcément la centralité de l'État comme structurant principal d'une société limitée à la masse des individus qui la composent.

est irréversible, que le consensus *sur* le social est total), la résistance au social sous toutes ses formes a progressé *plus rapidement encore que le social* ¹.

Le fait brut est là : déjouant les discours sociologiques, la masse refuse de participer aux idéaux de libération, de bonheur qui lui sont proposés depuis que les Lumières ont décrété l'aliénation universelle qui doit être renversée par la Raison triomphante. Aujourd'hui, plus que l'aliénation, c'est peut-être la ruse qui est universelle :

Cette façon de détournement, d'absorption, de récupération victorieuse par les sous-ensembles du matériel diffusé par la culture dominante, cette *ruse* est universelle. C'est elle [...] qui commande à l'usage « magique » du médecin et de la médecine dans les masses « sous-développées ». Communément renvoyé à une mentalité archaïque et irrationnelle, il faut y lire au contraire une pratique offensive, un détournement par excès, un refus inanalysé, mais conscient « sans le savoir » des ravages en profondeur de la médecine rationnelle ².

La sempiternelle rengaine de l'aliénation et de la lutte pour la libération fonctionne à vide : les mouvements qui veulent nous entraîner encore et toujours vers la conquête d'un futur paradisiaque refoulant le présent, se décomposent sous l'effet de la démythification du progrès. Le présent et la vie s'affirment dans la clandestinité des réseaux parallèles, du travail au noir et des nouvelles formes de solidarité qui émergent en dehors de l'État. Les passions se refusent à leur domestication et questionnent nos analyses qui en font un résidu de l'économique, du politique et du social.

Pointant le sens du progrès et de l'Histoire, l'analyse sociologique se présente de façon générale comme un vaste complexe rationnel centré sur le mouvement et faisant fi du quotidien, de la passion, de la vie qui structurent aussi nos sociétés. Et Michel Maffesoli a raison de rappeler qu'un tel oubli du présent déforme la réalité sociale :

Au-delà de l'économique ou du politique, le rapport au temps reste une instance qui détermine au plus haut point la vie quotidienne et, ne pas en tenir compte, c'est parler de sociétés *désincarnées*, tout autant que lorsqu'on oublie de prendre en compte les contraintes politiques et économiques ³.

Le travail de la crise vient aujourd'hui souligner la prétention des analyses rationnelles et scientifiques. En effet, tandis que la crise désorganise le complexe socialo-rationnel dont le perfectionnement constant devait garantir le bonheur de tous, la masse est plongée dans l'indifférence, elle reste inactive, passive, insaisissable et le pouvoir s'inquiète de sa non-participation. Pire encore, le

¹ Baudrillard, Jean, *op. cit.*, p. 46.

² *Ibid.*, p. 47-48.

³ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent, op. cit.*, p. 28.

contrôle social semble se mouler sur une masse docile qui, par sa réception passive, détourne profondément toute entreprise de contrôle. La masse ne bouge pas comme on le voudrait, elle assiste passivement au spectacle de la crise. Le discours sociologique s'inquiète à son tour : le mouvement s'est-il arrêté ? Et l'on commence à entrevoir l'essence de ce discours : il n'aura été qu'un discours d'institution du pouvoir, ainsi que l'ont fait remarquer Gilbert et Saez à propos des sociologues qui ont analysé les politiques socio-culturelles françaises :

Opérateurs d'un procès de transformation des politiques étatiques, clarificateurs, « metteurs en mots » dans un récit simple de ce qui n'est généralement qu'une grammaire abstraite, tels nous sont apparus les sociologues. Interprètes et traducteurs, ils ont cette capacité, par un travail particulier sur le langage, d'instituer l'État, le pouvoir dans leur réalité discursive. La « fascination du maître » que laisse apparaître cette logique y est telle que penser le politique revient à justifier le pouvoir ¹.

Et comment pourrait-il en être autrement, alors que l'édifice sociologique participe en grande partie du mouvement civilisationnel de domestication et de domination de la vie par la Raison scientifique (et étatique). À l'instar des sciences qui entendent maîtriser la nature, la sociologie se fonde sur le désir de domination des conduites collectives qu'elle cherche à rationaliser pour en extraire une efficacité croissante et ce faisant, elle contribue à la construction du pouvoir qui se structure à partir de la même dynamique.

Si elle rend compte du sens, de l'Histoire, de l'organisation sociale et de sa rationalisation constante, une telle construction achoppe cependant sur le quotidien, le minuscule, le concret où se jouent les passions humaines. Comme l'a rappelé Maffesoli, une telle tendance « scientifique » réduit le fonctionnement social à sa logique organisationnelle et elle occulte « l'hétérogène et le contradictoire » dont sont aussi tissées nos sociétés :

[...] un penseur aussi soucieux d'établir la sociologie sur des fondements solides qu'E. Durkheim [...] note [...] qu'à côté du devenir rationnel de la civilisation, il y a le minuscule qui échappe pour partie à l'impérialisme de la raison. « Ce qui dérouté l'entendement, c'est le particulier et le concret. Nous ne pensons bien que le général » (E. Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1930, p. 275). C'est ce souci de ramener toute chose à un principe logique qui ne permet pas de saisir l'hétérogène et le contradictoire. On peut dire effectivement que cette tendance qui représente une constante dans la tradition occidentale a amené le développement d'une pensée strictement « scientifique » œuvrant sur le général et laissant de côté toutes les variations individuelles qui constituent en fin de compte l'harmonie sociale ².

¹ Gilbert, Claude et Saez, Guy, *op. cit.*, p. 105.

² Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 180.

Or, dans la mesure où la dynamique de l'Occident se fonde sur l'atomisation de la communauté, le général ne peut nous renvoyer qu'au pouvoir étatique et à son renforcement comme structurant social, faute de quoi la sociologie perd son objet. Et n'est-ce pas dans leurs fondations même que les sciences sociales entreprennent la construction de l'État ? En effet, Pierre Rosanvallon rappelle que « la lente désagrégation de l'ordre social traditionnel et de ses représentations, qui s'effectuait depuis le XIII^e siècle, s'est accélérée au XVII^e siècle ¹ ». C'est alors que s'affirme la modernité laïque qui invente le mythe du contrat social pour fonder rationnellement nos sociétés. Par cette création mythique, la société s'affirme comme institution humaine et rationnelle et non plus comme établissement divin. En fait, la question que se posent les premiers théoriciens sociaux, c'est la question de l'institution du social qu'ils cherchent à fonder sur l'homme et sa raison. Du coup, s'ouvre la possibilité d'une analyse de la nature humaine qui la mette à contribution dans le fonctionnement social. Les premiers penseurs sociaux chercheront ainsi à élaborer une « science des passions ² » qui rende compte de l'institution de la société et en éclaire le fonctionnement harmonieux.

À partir du XVII^e siècle, « l'idée commence ainsi à s'affirmer que c'est à partir des passions de l'homme et non *malgré elles* qu'il faut penser l'institution et le fonctionnement de la société ³ ». Les fondateurs des sciences sociales s'inscrivent donc dans le mouvement civilisationnel de domestication des hommes par la raison scientifique. En élaborant un mythe rationnel, ils complètent ce mouvement et ouvrent de nouvelles perspectives de domination. Celles-ci s'affirmeront davantage au XVIII^e siècle, alors que les penseurs sociaux se préoccupèrent non plus de l'institution du social, mais de sa régulation :

De Hobbes à Bentham, on peut ainsi repérer une dérive continue dans le traitement de la question de l'institution puis de la régulation du social. Dérive qui s'explique en partie par la nature des problèmes posés. Au XVII^e siècle, de Hobbes à Locke, la question de l'institution du social reste la question première : il s'agit avant tout de penser l'établissement humain de la société en introduisant la distinction entre l'état de nature et la société civile. Au XVIII^e siècle, la théorie du pacte fondateur n'est plus remise en question en tant que telle. L'ensemble des

¹ Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique*, op. cit., p. 11.

² C'est ainsi que Pierre Rosanvallon résume le sens de la réflexion sociale qui traverse les XVII^e et XVIII^e siècles : « Il s'agit en un mot d'élaborer une science des passions, comme il y a déjà une science de la raison avec les mathématiques » (*Ibid.*, p. 13). Les sciences sociales rejoignent ainsi le mouvement général de domestication des passions inauguré au XII^e siècle par la curialisation des guerriers, et comme l'a illustré Michel Maffesoli, cette domestication est à l'origine même de la structuration étatique : « [...] la domestication de la passion est à l'origine d'une baisse quantitative de l'intensité sociale (intensité des rapports sociaux) qui a pour corollaires la monotonie et l'atomisation, en un mot, une certaine désagrégation de la trame du tissu social qui rend indispensable la structure formelle de l'État, assurant abstraitement l'unité et la souveraineté de la collectivité » (*La Violence totalitaire*, op. cit., p. 150).

³ Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique*, op. cit., p. 14.

préoccupations se tournent vers la régulation de la société civile : il s'agit de penser l'harmonie sociale et de lui trouver un fondement simple et solide ¹.

Une telle interrogation sur l'harmonie sociale dans un temps marqué par le triomphe de la Raison ouvre encore davantage la voie d'un travail scientifique sur la société. La foi dans le progrès humain se confond bientôt avec la possibilité d'entreprendre une action rationnelle qui assure le bonheur des hommes. La conquête de la nature que rendent possible les découvertes scientifiques semble rythmer les « conquêtes sociales ». Le XVIII^e siècle voit ainsi naître, comme le souligne Paul Claval, l'idée d'une action sociale de réforme qui hante encore aujourd'hui une grande partie du discours sociologique :

L'idée de progrès social est longue à mûrir : elle est confusément ressentie avant que Turgot n'en propose la théorie et que Condorcet n'en fasse le thème central de sa méditation sur l'histoire et le devenir des civilisations. Le siècle y puise son optimisme : il croit à l'épanouissement de l'esprit et au bonheur de chacun. Si l'histoire n'est pas éternel recommencement, si elle peut amener le progrès, pas question de rester indifférent au malheur des hommes ! L'activisme social et le souci de réforme trouvent leur source commune dans la nouvelle conception du temps que fait naître le rajeunissement de la raison ².

La raison laïque triomphante se donne ainsi comme projet de planifier le bonheur et c'est cette entreprise découlant du mythe rationnel de l'auto-institution de la société qui s'achève dans le projet contemporain de programmer le bien-être de tous. Toutefois, un tel projet ne peut être mené à terme que par la domestication sans cesse raffinée des passions humaines qu'il faut entreprendre de rationaliser et d'intégrer à l'édification d'un monde transparent, réconcilié avec lui-même et dominé par le seul travail de la Raison. L'irrationnel, associé à la tradition obscurantiste, est sans cesse nié et combattu, et c'est en ce sens que le technocrate de même que le sociologue, en tant qu'ingénieur du social, sont issus et prolongent le projet rationnel et scientifique de conquête d'une nature maîtrisée au point d'y inclure le rameau humain. Ce faisant, comme le rappelle Maffesoli, le progrès de la Raison nous mène à la domination généralisée :

Nous sommes bien là, au cœur du paradoxe [...] de la raison et, par voie de conséquence, du progrès ; c'est l'ambivalence qui se manifeste entre, d'une part, la réduction de la barbarie qui est le but avoué de l'idéologie du progrès et, d'autre part, la « perte de la substance humaine » que la rationalisation croissante entraîne inéluctablement [...] si on considère la société contemporaine [...] on peut observer une domination généralisée, un contrôle social bien intégré comme aboutissement d'un projet de planification et de programmation absolue ³.

¹ *Ibid.*, p. 32.

² Claval, Paul, *op. cit.*, p. 46.

³ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 206.

Dans leur lutte contre l'obscurantisme, les penseurs sociaux laïques chercheront à orienter l'action sociale et à fournir le pouvoir en instruments de rationalisation du fonctionnement social. Se présentant comme éclaireurs du sens de l'Histoire et de l'action, comme garants du progrès et de son orientation, ces penseurs exercent, de fait, une fonction de clercs du monde nouveau qui se dessine. La laïcisation du monde s'achève, en quelque sorte, dans la formation d'un clerc séculier qui se situe dans l'ordre du mythe rationnel fondateur. « Ainsi, à l'union étroite de la royauté et du clergé va succéder l'union du savant (nouveau mythologue) et de l'industriel [...] la circulation des élites [...] fait uniquement varier les acteurs des fonctions qui restent parfaitement identiques ¹ ».

Ce qui s'inaugure aux XVII^e et XVIII^e siècles culmine, pour ainsi dire, au XIX^e siècle, alors que l'idée de Progrès et d'Histoire s'impose avec le triomphe de l'*homo oeconomicus*. Le monde industriel s'installe en détruisant davantage l'irrationnel communautaire qui se perd dans l'émergence d'une société rationnelle et productiviste qui devra bientôt faire appel à l'État pour souder ses atomes. Dans la foulée de Hegel et de Marx, les penseurs sociaux ² ne se contentent plus d'interpréter le monde, ils veulent le transformer (mimant ainsi la conquête de la nature par l'industrialisation) en se rendant l'organisation sociale conforme à l'Idée ou à l'Histoire. La connaissance scientifique et rationnelle prétend ainsi guider l'action et lui donner son sens réel et historique ; elle entreprend de réformer la société pour la rendre plus rationnelle et y établir le bonheur de tous ³, et elle se

¹ *Ibid.*, p. 238-239. De son côté, Norbert Elias souligne que la formation de l'État en Occident entraîne la sécularisation des clercs : « L'appareil administratif s'élargissant, le terme de "clerc" se sécularise de plus en plus, de même que certaines formes d'études universitaires » (*op. cit.*, p. 134). L'État engendre donc une cléricature qui lui correspond et cette fonction se perpétue à travers les sciences sociales.

² Il convient, par ailleurs, de souligner que ce rationalisme triomphant ne fait pas l'unanimité. En effet, certains sociologues (tels Tönnies et Pareto) rappellent à leur manière que la passion et l'irrationnel constituent aussi un élément important du donné social. Paul Claval souligne, à cet effet que « la situation se modifie à partir de la fin du XIX^e siècle. L'analyse de la *Gemeinschaft*, de la communauté, permet à Tönnies d'attirer l'attention sur l'importance du contenu vécu des situations sociales : il saisit le poids de l'émotivité dans l'organisation des relations interindividuelles et en fait la dimension majeure de son analyse » (*op. cit.*, p. 221). Mais ces voix évoluent dans un désert : le règne de la Raison obscurcit ce qui échappe à son emprise ; la *Gemeinschaft* et les actions non logiques n'y ont pas leur place. En fait, il faudra attendre l'épuisement actuel du rationalisme pour voir rejaillir la légitimité d'une interrogation sur l'imaginaire, le communautaire et l'irrationnel.

³ Devant les méfaits de la révolution industrielle, la responsabilité de l'État en matière de bien-être et de bonheur se précisera de plus en plus grâce, entre autres, à la formalisation intellectuelle du progrès social. Selon Paul Claval, la théorie faisant du bien-être une affaire d'État émerge dans l'Angleterre victorienne sous la plume d'un « théoricien oublié », T. H. Green : « (T. H. Green) emprunte aussi à Hegel une idée qui lui permet de rompre avec le postulat individualiste qui interdisait aux économistes et aux politologues de lutter pour la sauvegarde de l'intérêt collectif lorsque celle-ci impliquait une restriction dans l'usage des droits de chacun : si le but de la vie en groupe est d'assurer le bonheur du plus grand nombre, ou le plus grand bonheur possible pour tous, la collectivité est en droit d'agir pour restreindre les droits individuels lorsque ceux-ci menacent l'harmonie sociale. L'idée de liberté demeure

targue même d'opérer une révolution qui élimine les dernières scories de l'obscurantisme et de l'irrationnel. La « science sociale » se confond dès lors de plus en plus avec la cléricature, car « à l'opposé du présent vécu socialement dans son intensité [...], c'est la fonction de la cléricature, de quelque forme qu'elle soit, de scander le temps et d'insérer de ce fait toute action dans une finalité ¹ ».

Et voilà bien ce qui lie « science sociale » et pouvoir. L'intellectuel, se faisant clerc et mythologue de la modernité et de son progrès, s'associe au pouvoir ; il assure sa pérennité en interprétant l'avenir et en décryptant le sens de l'action. Ce faisant, il remplit une fonction essentielle, car :

Interpréter ou même manipuler les signes voilà bien la force essentielle du pouvoir et le secret de sa pérennité. C'est ce trait fondamental que l'on retrouve de la bureaucratie naissante ou informelle au système bureaucratique le plus sophistiqué : dire le présent ou l'avenir en fonction d'une capacité de lire les « signes » et de les gérer ².

C'est ainsi que, même lorsqu'elle se veut critique, la science sociale, n'échappant pas à l'impératif de la Raison et du sens, se fait complice du pouvoir. Pointant la domination, elle conforte ce dernier en lui attribuant sens et logique (elle l'institue) ; porte-parole d'une classe dominée, d'un peuple aliéné, elle cherche à entreprendre une libération qui conduit inmanquablement au renforcement de la raison d'État. L'intellectuel de la science sociale est pris au piège du pouvoir clérical rationnel : il attribue et définit le sens de l'action et il concourt à la rationalisation (et donc à la domination) d'une société tendue vers un avenir meilleur dont la conquête exige continuellement le report des jouissances présentes. À terme, il structure une société rationnelle et fonctionnelle dont il gère les conduites collectives en les inscrivant sur le registre de la Raison ; il renforce ainsi la mécanique d'un pouvoir dont l'essence est de domestiquer par leur rationalisation les conduites collectives qui fonctionnent également sur le registre

centrale, mais l'utilitarisme change de sens ; on ne se contente plus de la comptabilité individuelle des jouissances : on essaie de faire le même travail pour la société entière. Le but d'un bon gouvernement, c'est d'assurer le bien-être de tous : la fortune du terme de *welfare* vient donc de ce théoricien oublié de la vie politique et sociale qu'était T. H. Green » (*op. cit.*, p. 177). L'État-providence, « dernier mot de l'État laïc [...] (qui) efface les derniers signes (du religieux) en l'intégrant » (Rosanvallon, Pierre, *La Crise de l'État-providence*, *op. cit.*, p. 26), amorce sa structuration grâce à cet apport intellectuel qui renforce la soumission d'une société (dont l'atomisation va grandissant) au pouvoir étatique désormais responsable de son bonheur. L'État accède ainsi davantage à son rôle d'instituteur de la société, conformément à l'intuition de Rousseau selon laquelle « l'État n'est pas simplement un instrument de défense et de préservation de la société, mais [...] il en est l'instituteur nécessaire » (Rosanvallon, Pierre, *Le Capitalisme utopique*, *op. cit.*, p. 27). C'est ainsi qu'appuyé par ses clercs garants du progrès social, l'État s'approprie une centralité qui lui confère le rôle de structurant principal d'une société atomisée.

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 87.

² *Ibid.*, p. 234.

de la passion désordonnée, ultime lieu de résistance à tout pouvoir. En somme, il suscite l'intégration de l'ordre rationnel du pouvoir dans les conduites sociales.

La laïcisation du monde (et son désenchantement) s'achève donc par la production de clercs capables de maîtriser l'avenir en définissant l'action présente à entreprendre. C'est en ce sens que Paul Claval souligne que la célébrité des penseurs sociaux tient d'abord à la contribution qu'ils apportent à la formation d'une idéologie laïque reprenant les thèmes qui sont à la base des grands mythes historiques :

La forme énigmatique des hypothèses de base des sciences sociales tient à leur fonction idéologique : elles ne pourraient pas répondre, comme le faisaient autrefois les grands mythes, aux problèmes qui tourmentent l'humanité si elles se présentaient pour ce qu'elles sont réellement, pour un ensemble de postulats. Rien de paradoxal alors à voir resurgir, au point de départ des constructions les plus orgueilleuses de la raison laïque moderne, les thèmes de l'existence, de l'angoisse, du péché et de la rédemption : la célébrité de Hobbes, de Locke, de Rousseau, de Marx ou de Freud tient moins à leur apport scientifique qu'à l'efficacité avec laquelle ils ont su créer des idéologies pour donner un sens à l'existence de leurs contemporains et les armer pour l'action¹.

Il ne s'agit évidemment pas de nier ici toute contribution de la raison à la conduite des affaires humaines, mais d'interroger plutôt l'idéologie rationaliste en tant qu'elle légitime le complexe scientifique comme seul mode d'appréhension valable du donné social et naturel². Le rationalisme scientifique participe, somme toute, de la dynamique totalitaire de l'Occident par sa contribution à l'occultation et à l'écrasement de tout autre mode d'appréhension du donné. Dans le champ social,

¹ Claval, Paul, *op. cit.*, p. 232.

² À cet effet, Paul Feyerabend note que le mythe possède une efficacité aussi grande que la science et que la connaissance n'appartient pas uniquement à l'univers scientifique : « [...] séparer la science de la non-science est non seulement artificiel, mais aussi nuisible à l'avancement de la connaissance. Si nous voulons comprendre la nature, si nous voulons maîtriser notre environnement physique, nous devons nous servir de toutes les idées, de toutes les méthodes et non pas seulement d'une sélection de quelques-unes d'entre elles. Affirmer à l'inverse, qu'il n'y a pas de connaissance en dehors de la science – *extra scientium nulla salus* – n'est rien d'autre qu'un conte de fées fort commode. Les tribus primitives ont ainsi des classifications d'animaux et de plantes plus détaillées que la zoologie et la botanique contemporaines ; elles connaissent des remèdes dont l'efficacité stupéfie les médecins [...] ; elles ont, pour influencer leurs prochains, des moyens que la science pendant longtemps a considérés comme inexistantes (Vaudou) ; elles résolvent des problèmes difficiles en leur apportant des solutions qui ne sont pas encore parfaitement comprises de nous (constructions des pyramides, voyages polynésiens). De même, il existait une astronomie hautement développée et internationalement connue à l'âge de pierre ; cette astronomie était fonctionnellement adéquate et en même temps émotionnellement satisfaisante, car elle résolvait à la fois des problèmes physiques et des problèmes sociaux [...] (Feyerabend, Paul, *op. cit.*, p. 346-347). « L'obscurantisme » de nos ancêtres appartient donc d'abord à l'univers de la domination rationnelle et scientifique qui entend déposséder nos sociétés de leur puissance organique ; le rationalisme se confond inévitablement avec l'État.

l'intellectuel est garant de l'appréhension scientifico-rationnelle de nos sociétés, il est le porte-parole de la raison laïque organisatrice du social et il réprime tout autre discours/pratique d'interprétation de ce donné. En définitive, il est le sorcier de nos sociétés laïques modernes, ainsi que le souligne Paul Claval :

Le rôle des intellectuels de nos sociétés ressemble de plus en plus à celui des sorciers de ces sociétés centre-africaines. Comme eux, ils doivent leur audience à leur fonction idéologique : ils sont les dispensateurs d'un savoir qu'ils disent objectif, mais qui naît des hypothèses formatrices dont nous avons si souvent parlé. Dans la société sans Dieu qui est devenue la nôtre, ils répondent à l'inquiétude diffuse des hommes, à leur angoisse devant l'avenir et devant la mort en désignant des coupables et en dévoilant leurs responsabilités. Ils disent qui doit être ostracisé, quelles croyances doivent être proscrites et quelles idées doivent être adoptées pour conjurer la catastrophe qui menace le monde. Ils sont les créateurs de l'anxiété collective qu'ils entretiennent par l'analyse menue et complaisante des erreurs de la politique, des tares de la société et des perversions de la culture ; ils sont en même temps les seuls à pouvoir rassurer ceux qu'ils inquiètent, puisqu'ils ont le monopole de l'interprétation de l'idéologie ¹.

Même si leurs rapports peuvent être tendus, clercs et chefs, savants et politiques participent aujourd'hui de la même structure de rationalisation, d'occultation et de négation du présent, de l'irrationnel, de la passion, de la vie qui s'enracinent dans le mythe communautaire. Ces deux entités fusionnent même dans le personnage du technocrate et du révolutionnaire professionnel qui visent l'enrégimentation de nos comportements en vue du bonheur rationnel qu'ils planifient. Un tel amalgame renforce la structure du pouvoir au détriment de la puissance communautaire et de son désordre passionnel qui sait harmoniser les différences et l'énergie sociale. Cet amalgame contribue ainsi au totalitarisme en ordonnant rationnellement un social qui se fige dans des identités collectives, alors que ces identités se vivent sans nom au sein d'un tout organique dont l'ordonnancement préside à la fusion harmonieuse des différences ². Dès lors, il importe comme le rappelle Michel Maffesoli, de dissocier le savant et le politique :

¹ Claval, Paul, *op. cit.*, p. 240-241.

² Je pense ici, entre autres, à toute la problématique contemporaine de l'homosexualité. L'identité homosexuelle (fondement du mouvement de libération gaie) relève d'abord d'une catégorisation scientifique et médicale apparue au siècle dernier. On a ainsi procédé au découpage d'une catégorie de population susceptible d'être gérée sur la base de la différence de ses comportements sexuels, ce qui a permis initialement à la ségrégation, la répression et la domination de se développer. Le mouvement homosexuel est venu réagir contre l'identité « honteuse » qui en a découlé et il a véhiculé à l'inverse une identité de « fierté gaie » (avec sa semaine institutionnalisée). Suite à ces pressions et à « l'ouverture de nos sociétés », la gestion de l'homosexualité s'est modifiée indéniablement. Pourtant cette identité (peu importe son orientation) ouvre la gestion d'une différence vécue antérieurement en harmonie. En effet, il semble que le « gai Paris » (au double sens du terme) du début du siècle n'avait pas encore intégré les catégorisations scientifiques des comportements sexuels. Les vieux homosexuels parisiens disent que les jeunes libérés ne savent plus s'amuser. Ils racontent comment dans la vie populaire du début du siècle, les groupes de jeunes savaient mêler leurs orientations sexuelles

Lorsqu'il se situe dans l'organicité sociale le rôle de l'intellectuel ou du savant a son utilité, au même titre que d'autres rôles. Il est le mythologue qui participe à la remémoration et a de ce fait sa place dans le maintien ou la régénération de la trame sociale. Mais c'est lorsqu'il entend déterminer ce qui *doit être*, lorsqu'il entend fonder scientifiquement la société, lorsqu'il entend la réformer, la parfaire, c'est alors que son savoir risque de conforter le totalitarisme et ce pour les meilleurs des motifs [...] il vaut mieux que ces formes (le savant et le politique) et les puissances qui leur sont propres *s'ordonnent* dans une pluralité oppositionnelle. Ainsi, le pouvoir et la science se relativisent réciproquement et empêchent la formation d'une entité écrasante qui prétend gérer la vie sociale sous tous ses rapports ¹.

Ce qui est nié au sein du complexe sociologique rationnel, c'est cela même qui participe à la négation du pouvoir, c'est-à-dire l'épaisseur sociale, le désordre humain, la puissance communautaire et son organicité ². Le sociologue cherche constamment à faire émerger une transparence sociale qu'il est le seul, en définitive, à pouvoir déceler et il réduit, de ce fait, le donné social à ce qu'il peut en maîtriser ³. C'est ainsi qu'il peut définir des acteurs sociaux qu'il doit, s'il veut faire

sans que cela ne soit choquant. Les groupes formaient un seul corps où s'harmonisaient les différents comportements sexuels (et même les classes sociales). Dans une sorte de tout fusionnel, les pratiques homosexuelles étaient intégrées sans que personne ne songe à pointer des homosexuels inexistantes, puisqu'une majeure partie du groupe participait à la foire. Il se pourrait donc que l'identité chère à nos classifications scientifiques soit porteuse d'une perte et il faudrait, en ce sens, examiner aujourd'hui ce que j'appellerais les morts de nos libérations : vient peut-être un temps où la mort prend le dessus sur la libération ?

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 259. De son côté, Paul Feyerabend exprime exactement le même souhait lorsqu'il revendique la séparation de l'État et de la science : « Ainsi, la science est beaucoup plus proche du mythe qu'une philosophie scientifique n'est prête à l'admettre. C'est l'une des nombreuses formes de pensée qui ont été développées par l'homme, mais pas forcément la meilleure. La science est indiscreète, bruyante, insolente ; elle n'est essentiellement supérieure qu'aux yeux de ceux qui ont opté pour une certaine idéologie, ou qui l'ont acceptée sans avoir jamais étudié ses avantages et ses limites. Et comme c'est à chaque individu d'accepter ou de rejeter des idéologies, il s'ensuit que la séparation de l'État et de l'Église doit être complétée par la séparation de l'État et de la Science : la plus récente, la plus agressive et la plus dogmatique des institutions religieuses. Une telle séparation est sans doute notre seule chance d'atteindre l'humanité dont nous sommes capables, mais sans jamais l'avoir pleinement réalisée » (*op. cit.*, p. 332).

² En ce sens, l'anti-intellectualisme actuel de la jeunesse québécoise que l'on attribue à sa récupération et à sa dépolitisation relève peut-être aussi du fait que cet intellectualisme est essentiellement rationnel et que sa domination nous conduit à la destruction et à la mort. Cette jeunesse, peu consciente des enjeux sociaux, politiques et économiques, prend ainsi figure de retour du refoulé. Se logeant à l'enseigne d'autres mythes, évoluant dans une autre « planète » (cf. Duvignaud, Jean, *La Planète des jeunes*, Stock, Paris, 1975), elle nargue le rationalisme de ses aînés, refuse les grands combats historiques menés au nom de la Raison libératrice et affirme, de ce fait, la puissance organique de la vie sur la mort rationnelle.

³ Comme le fait remarquer Michel Maffesoli : « La ratio est réductrice fondamentalement, elle essaie de justifier, et par là réduit le pluriel, l'éclaté à une univocité qui peut être maîtrisable. Il s'agit là d'une prétention constante dans la tradition occidentale, mais l'on sait également la vanité d'une telle prétention, car rien n'est plus fragile que les diverses justifications ou

œuvre d'action, éduquer pour leur faire prendre conscience du rôle historique qui leur incombe dans le fonctionnement social. La société devient un laboratoire et elle doit se conformer à la réalité définie par le sociologue. Pris au piège de la cléricature indispensable à un pouvoir soucieux de rationalisation, le sociologue ordonne le social et conforte, en conséquence, le pouvoir à l'encontre de la passion qui s'harmonise dans le quotidien. Et c'est précisément cette trajectoire qui culmine dans l'idéologie révolutionnaire contemporaine où l'intellectuel se fait clerc au point d'être « organique » du pouvoir et non du groupe ou de la classe dont il se réclame :

[...] c'est à partir (des) fins (des révolutions) qu'a commencé leur véritable fonction qui s'inscrit dans le progressisme et le perfectionnement social de l'Occident. Et c'est bien cela que nous trouvons toujours [...] la mise sur pied de nouvelles couches de clercs qui assoient leur pouvoir sur leur compétence, leur savoir et leur scientificité [...]. Ce caractère de prise en main des révolutions par des intellectuels est flagrant [...]. Ainsi, la société devient un laboratoire où l'on peut dire, en paraphrasant Pareto, qu'il s'agit de soumettre la réalité sociale aux conclusions qui peuvent être tirées de grands principes ou d'une certaine logique, en oubliant ce que l'on peut appeler l'« épaisseur » sociale [...]¹

En définitive, la sociologie, prise au jeu de la Raison, se préoccupe d'orienter l'action, de lui donner son sens, de constituer un acteur social (contestataire, s'il le faut) et elle participe ainsi de la dynamique occidentale de domestication des conduites humaines. C'est là son tronc commun avec l'État : la perpétuelle rationalisation de l'existence en vue de la conquête d'un mieux-être ou d'une libération future. Cléricature de l'État, elle impose ses impératifs rationnels aux conduites présentes qui doivent se conformer aux attentes fixées en fonction de l'objectif à atteindre : elle participe ainsi du « devoir-être » propre à la structure du pouvoir² qui refoule le vouloir-vivre passionné du présent.

Se mariant au pouvoir et à l'État, le rationalisme sociologique poursuit inlassablement la construction de cette « science des passions » qui assure l'organisation et la rentabilisation des conduites collectives qu'elle peut maîtriser

constructions théoriques qui ponctuent le développement des histoires humaines » (*La Conquête du présent, op. cit.*, p. 177).

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 131-132. De son côté, Pierre Rosanvallon souligne que l'utopie de la transparence sociale est un des éléments constitutifs du totalitarisme : « Le totalitarisme constitue ainsi le dernier mot de la transparence sociale » (*Le Capitalisme utopique, op. cit.*, p. 207).

² Selon Michel Maffesoli, le « devoir-être » imprègne la thématique de la libération : « La thématique de la libération ou de l'authenticité fonctionne toujours sur le "devoir-être". Dans cette perspective, il y a toujours un idéal à atteindre ou à retrouver. Il y a là la nostalgie de la lutte cosmique qui oppose les dieux et les hommes sans médiation quelle qu'elle soit ; il s'agit bien là de la récurrence manichéenne » (*La Conquête du présent, op. cit.*, p. 136). Que cette libération soit celle de la sociologie, des sciences sociales ou de l'État importe peu, elle se donne toujours sur le mode du « devoir-être » en fonction duquel sont déterminées les bonnes et les mauvaises conduites, c'est-à-dire l'orientation rentable et profitable pour atteindre l'objectif fixé.

tout en reléguant dans le domaine de l'aliénation la « déraison des passions » qui structure aussi le social. La sociologie reste prisonnière du fantasme de l'unité et de la cohérence absolue qui sont des attributs du pouvoir. Elle appartient finalement au monde de l'ordre et du devoir-être en vertu duquel elle juge le présent aliéné et en dénie le contradictoire. Le vouloir-vivre lui échappe et elle espère même le régler en fonction des principes rationnels et « libérateurs » qui la guident.

La sociologie québécoise est essentiellement fondée sur ce rationalisme qui uniformise le donné social. Bien entendu, la critique qui s'amorce ici (et dont j'ai conscience qu'elle mériterait de dépasser l'ouverture qu'elle dessine pour être plus complète et mieux articulée) s'adresse d'abord à cette sociologie qui s'est développée au même rythme que l'État depuis la Révolution tranquille, et qui fait corps, somme toute, avec l'émergence d'une technocratie expropriatrice de notre vécu individuel et collectif. Le parallèle est troublant : les sociologues (et plus généralement les penseurs sociaux québécois) ont analysé nos conduites collectives, ils en ont décrété le sens et ils ont voulu s'en rendre maîtres en orientant notre libération (nationale et populaire) ; s'appuyant sur une histoire de domination et d'aliénation du peuple, ils ont voulu travailler à une émancipation québécoise et cette « guidance » rationnelle a fonctionné à la même cadence que la structuration d'un État qui n'a cessé de s'approprier la gestion du social.

Aux clercs religieux de l'Église, se sont substitués les clercs laïques de l'État, interprètes du devenir national québécois, et malgré leurs chocs apparents, clercs et politiques se confortent mutuellement. La modernité s'est installée au Québec sous le signe du progrès, elle a forgé ses mythologies et elle s'est accompagnée de l'émergence d'un État qui peut se présenter aujourd'hui comme la planche de salut national en raison de la faiblesse de l'organicité communautaire. Il est temps d'interroger les liens qui peuvent exister entre cette construction étatico-individualiste et le développement d'une sociologie rationnelle qui, devançant l'État et ses rationalisations, nous indique les chemins à suivre et les conduites à adopter pour notre toujours future émancipation. État national et rationalisme sociologique (quelle que soit son orientation) semblent, en fait, se coupler et se renforcer pour nous imposer l'emprise de la Raison : la « science des passions » perdue qui cherche à organiser ces dernières pour établir sa domination sur le présent.

Et n'est-ce pas aussi l'envers de la sociologie d'inspiration tourrainienne qui est développée dans le premier acte de cette thèse ? La laïcisation du monde atteint ses plus ultimes retranchements avec la société programmée qui se reconnaît comme pleinement auto-instituée (son historicité ne fait appel à aucun garant méta-social) et qui est tout entière livrée au travail de la connaissance scientifique. La modernité laïque et rationnelle s'y déploie à son point culminant : la société s'auto-produit grâce au travail de la raison scientifique dont l'appropriation constitue l'enjeu de la lutte que se livrent classe dirigeante et classes populaires. L'obscurantisme disparaît dans cette société qui doit accepter de se travailler à partir de la connaissance scientifique et rationnelle que lui communique la

sociologie. Prométhée se fait sociologue : le productivisme s'empare de nos sociétés jusque dans leur fonctionnement. L'essence de cette sociologie exsude un rationalisme auquel doivent se plier nos conduites collectives au risque d'être discréditées. De l'avis même de Touraine, nos formations sociales, à l'aube de la société programmée, voient le renforcement du pouvoir d'État (celui-ci ne croît-il pas à la mesure même du rationalisme triomphant de la société programmée ?) et les mouvements sociaux doivent abandonner les « vieilles utopies communautaires » (l'imaginaire doit accepter sa domestication et sa rationalisation) pour que jaillisse enfin une société transparente livrée à la pureté du véritable conflit qui la travaille :

La classe dirigeante cherche comme toujours à identifier la société à une historicité qu'elle contrôle ; la nouveauté est que cet effort passe maintenant par le renforcement du pouvoir d'État et non, comme au cours des siècles derniers en Occident, par son affaiblissement. Les mouvements populaires en appellent au contraire à la naturalité alors qu'autrefois ils prenaient appui sur des cultures traditionnelles, mais ils ne peuvent entreprendre la reconquête de l'historicité et sa réappropriation collective que s'ils abandonnent les utopies communautaires pour faire remonter leur contestation jusqu'aux rapports de classes et aux systèmes d'action historique eux-mêmes ¹.

La sociologie de l'action marque une nouvelle étape dans la rationalisation des conduites humaines. Préoccupée de faire accéder nos sociétés à leur auto-production complète, elle s'efforce par son travail d'intervention (« l'intervention sociologique ») de faire surgir les conduites populaires conformes au fonctionnement harmonieux et intégré de la société programmée. En définitive, elle ordonne le social en fonction des principes qu'elle privilégie (le système d'action historique et son historicité) et elle se donne comme objectif d'assurer l'intégration des conduites collectives à la perspective ouverte par un clerc-sociologue qui décrypte l'avenir par rapport auquel doivent s'orienter les « vrais » mouvements sociaux épurés de leur obscurantisme. En effet, « une volonté collective de maîtriser l'avenir (étant) une condition nécessaire de la formation de nouveaux mouvements sociaux ² », ceux-ci ne pourront accéder à une « véritable » action de classe propice au changement libérateur que s'ils acceptent de se soumettre à l'analyse du sociologue ³.

¹ Touraine, Alain, *La Voix et le regard*, op. cit., p. 175-176.

² Touraine, Alain, *L'Après-socialisme*, op. cit., p. 95.

³ Cette obsession, pour ainsi dire, d'une interaction entre le sociologue et les mouvements sociaux traverse l'ensemble des ouvrages de Touraine. Dans son ouvrage *Pour la sociologie*, il écrivait : « Derrière l'appel modernisateur qui ne se justifie qu'en dénonçant l'arbitraire et la barbarie des coutumes passées commencent à se séparer des positions de classe, antagonistes. D'un côté l'appel à la satisfaction, à la consommation, à l'intégration, à la sociabilité qui correspond aux besoins des technocrates qui veulent à la fois intégrer leurs organisations et manipuler la demande en fonction de leurs intérêts ; de l'autre une poussée beaucoup plus confuse et qui prendra forme en grande partie par l'interaction avec le sociologue, vers l'autogestion, vers la créativité personnelle et collective, vers la communication avec l'autre, et qui n'est pas séparable

C'est grâce à cette interaction avec le sociologue que la société programmée peut espérer atteindre sa pleine mesure. Et comment pourrait-il en être autrement ? La société programmée est celle qui accepte pleinement son auto-production sur la base de la connaissance et de la culture ouvertes par la Science ; or, la sociologie participe de ce complexe scientifique et la société programmée ne peut pas ne pas accepter de se livrer au travail sociologique pour donner à ses conduites collectives leur plein rendement. La sociologie tourainienne aboutit à la figure du Prince-sociologue.

« Intellectuel organique » des classes sociales, ingénieur de la société programmée, le sociologue conduit la rationalisation du monde : d'un côté, il éclaire l'action d'une classe dirigeante dont l'entreprise est bloquée par la résistance au changement (Michel Crozier correspond à ce type sociologique) ; tandis que de l'autre côté, le sociologue tourainien assure la rationalisation des conduites populaires qui, de la résistance au changement (c'est-à-dire de l'obscurantisme), passent à l'action intégrée et fructueuse de contestation. Dans ce dernier cas, le travail du sociologue consiste à combler le manque qu'il décèle toujours au sein de mouvements sociaux imparfaits, parce qu'aliénés et utopiques, pour les rendre transparents et authentiques ¹.

Incapable de saisir l'irrationnel, l'imaginaire, le jeu des passions qui s'exercent dans le tumulte désordonné de la vie quotidienne, la sociologie tourainienne s'enfonce dans le moralisme et elle décrète finalement que les conduites passionnelles sont morbides sans interroger la réduction rationaliste qui préside à son jugement :

Les illusions de la contre-culture peuvent être plus dangereuses encore. Elles conduisent à un refus de l'intervention sociale et des responsabilités personnelles,

de la lutte contre les nouvelles formes de domination et d'aliénation » (*op. cit.*, p. 241). Cette volonté d'interagir avec les mouvements sociaux s'est précisée depuis lors au point d'aboutir à une méthode « d'intervention sociologique » grâce à laquelle Touraine et son équipe « souhaitent contribuer au développement des mouvements sociaux » (*La voix et le regard, op. cit.*, p. 192) qui pourront désormais profiter « des progrès d'une analyse sociologique capable d'éclairer leurs problèmes et leur action » (*Ibid.*). Ainsi s'élabore un projet de « sociologie permanente » dont l'objectif est « d'élever le niveau d'action historique dans une société » (*Ibid.*, p. 193) à partir d'une intervention qui « permet de connaître le mouvement ou la lutte » et d'une méthode qui « consiste à dégager le sens de rapports sociaux » (*Ibid.*, p. 298). La boucle est bouclée : la raison laïque débouche sur la transparence d'une société qui se sait capable de se produire elle-même au point de devoir accéder à la pureté scientifique de ses conduites éclairées par le sociologue.

¹ Ainsi en est-il pour Touraine du mythe convivial : « La société conviviale, ainsi que l'appel à l'identité personnelle et collective ne sont que les composantes les plus défensives d'un nouveau mouvement social : ce qui leur manque, c'est la capacité de définir leur adversaire et l'enjeu pour lequel ce mouvement lutte contre lui » (*L'Après-socialisme, op. cit.*, p. 261). Sans se poser la question de la passion communautaire qui résiste à sa rationalisation en s'appuyant sur la convivialité, Touraine amorce le transfert de cette énergie sociale vers l'utopie de la transparence garantie par la connaissance sociologique.

à une décomposition de l'action politique et même de la personnalité. Au lieu de chercher à dépasser les obstacles par des efforts à long terme, les acteurs se limitent à des conduites immédiates, segmentaires, spectaculaires et vont même [...] jusqu'à faire l'éloge du désordre et de l'entropie. L'acceptation de toutes les formes de sexualité ou de toutes les idées, ou encore le refus de tout programme politique et la recherche de la pure autonomie aboutissent à une désintégration de l'action collective et personnelle, à un vide qui provoque inévitablement en retour un appel à l'ordre, contre les dangers duquel on découvre trop tard qu'il n'existe plus aucune capacité réelle de résistance ¹.

Le réel qui s'objecte à sa domestication, la passion qui s'échappe de la rationalisation, l'énergie sociale qui résiste à sa « linéarisation », l'acteur qui refuse l'intervention bien-pensante, autant de figures vivantes qui structurent le social et que Touraine ne peut accepter d'analyser comme relativisation d'une sociologie fonctionnelle et rationnelle. L'acteur social « authentique » (qui renonce au spectacle de la vie et se fait « calviniste ») n'a pas d'autre choix : il doit se soumettre à l'ordre et à la raison sociologiques qui verront à organiser sa défense et sa libération ! Somme toute, le projet tourainien prolonge, ainsi que l'a perçu Pierre Rosanvallon, l'entreprise marxienne de mise en forme d'une transparence articulée autour de la structuration d'un mouvement central qui assure leur pleine productivité harmonieuse aux énergies sociales ².

De Marx à Touraine, les acteurs ont certes varié, mais ils ne doivent pas moins se soumettre à la domination scientifique qui trie leurs bonnes et leurs mauvaises conduites et guide une intervention permettant au sociologue de faire œuvre utile : il transmet sa connaissance à un acteur qui doit s'épurer pour accéder au rôle historique qui est le sien. Le sociologue se fait clerc-magicien : il oriente le regard des autres de sa voix impérative ; il devient l'intellectuel organique de nouveaux mouvements sociaux qu'il doit « convertir » à leur mission historique ³. À la limite,

¹ *Ibid.*, p. 92.

² Selon l'analyse qu'en fait Pierre Rosanvallon, Touraine « reste marxien au sens fort du terme » : « Tout l'effort d'Alain Touraine peut se comprendre dans cette perspective : analyser l'émergence de nouveaux mouvements sociaux qui structureraient un espace néo-keynésien, remplissant des fonctions équivalentes à celles du syndicalisme dans l'espace keynésien classique [...] Touraine s'inscrit [...] dans l'optique plus globaliste d'un néo-keynésianisme dans lequel un mouvement social jouerait un rôle central (c'est en ce sens qu'il reste marxien au sens fort du terme) » (*La Crise de l'État-providence*, *op. cit.*, p. 132-133). La société programmée serait donc le lieu d'un espace néo-keynésien où le social ne pourrait manquer d'évoluer à l'ombre d'une action étatique mieux orientée grâce à l'intervention sociologique...

³ La conversion est une des étapes de l'intervention sociologique. C'est le moment où l'acteur se dépasse et accède à la conscience du mouvement social : « La conversion du groupe se produit lorsque les militants dépassent l'auto-analyse de la lutte pour celle du mouvement social que l'action menée peut ou pourrait porter [...]. À ce moment le chercheur est extrêmement actif car, non seulement il pousse les participants à s'exprimer, mais il souligne les incohérences, les contradictions avec les positions déjà avancées et les éléments apportés par les interlocuteurs. Il rappelle à la mémoire le travail passé du groupe et va faire surgir les problèmes du mouvement social. Il s'efforce de casser les rhétoriques et les doctrines, ce qui ne peut être fait à partir de contre-théories et de contre-doctrines ; le secrétaire s'appuie sur ce qui a été dit et vécu dans le

ne se confond-il pas avec la divinité : son savoir doit guider l'action sociale en fonction de l'avenir radieux promis à une société dont le système d'action historique met en forme une historicité puissante et le chercheur va jusqu'à se fondre avec l'acteur pour le créer à son image...

Une telle sociologie (dont s'inspire, je le rappelle, le premier acte de ce texte) s'inscrit dans la tradition scientifique occidentale dont la tendance fondamentale est « la prise de possession de la nature et de la société par la "mesure" ¹ ». C'est à partir de cette tendance où « tout devient quantifiable parce que plus facilement maniable, classable ² » que la nature et la société sont érigées en « système avec un centre et un mouvement, ce qui permet et justifie l'existence de lois qui en rendent compte ³ ». Réduisant ainsi le social à l'organisation de cette fonctionnalité globale, le rationalisme sociologique constitue « un efficace instrument de domination ⁴ » dans la mesure où il évacue et discrédite les conduites qui échappent à son emprise. Le social-sociologique dominant torpille les passions dans l'ordre de l'aliénation et de la tradition obscurantiste, et il contribue, de ce fait, à l'efficacité d'un pouvoir domesticateur et productiviste qui cherche à, établir la « cohérence absolue » de l'ordre :

Atteindre une cohérence absolue et sans contradiction parvenir à la construction sereine et pure, sans redondance ni éléments superflus, voilà le projet d'une science qui a pour fonction l'efficacité : toute autre attitude essayant d'intégrer d'autres éléments, ou tentant de briser le facile unanimité du principe de non-contradiction, est considérée comme oiseuse sinon réactionnaire ⁵.

Ainsi, le sens historique émane de cette cohérence fonctionnelle où la Raison triomphe. Le pouvoir peut compter sur la caste scientifico-cléricale pour roder et raffiner la domestication continue des énergies sociales, amoureuses et

groupe. Il importe donc que soit constamment réactivé le souvenir de ce qui s'est dit et passé ; c'est dans le propre passé du groupe que les militants puisent les éléments des débats. Tout ceci fait que les militants s'éloignent des discussions centrées sur la seule lutte et que se révèlent les problèmes du mouvement ; le groupe-figure se convertit en groupe-analyste (Alain Touraine, *Lutte étudiante, Sociologie permanente/2*, Seuil, Paris, 1978, p. 54-56). Le choix de ce terme de conversion est pour le moins ambigu, mais il est conforme à l'intervention sociologique qui se fixe comme objectif de faire jaillir une conscience claire (la « Vérité ») du fonctionnement social. L'acteur social doit littéralement se convertir à la religion du clerc-sociologue, sinon il risque d'être rejeté comme élément indésirable du mouvement social. La conversion correspond finalement à ce « surplus de conscience » auquel les marxistes font de plus en plus appel. Est-ce parce que l'acteur social se rebiffe de plus à son rôle historique qu'il faut lui demander de se convertir ou de faire preuve d'un surplus de conscience ? Un tel volontarisme ne révèle-t-il pas l'échec d'un discours sociologique rationnel qui s'est construit de plus en plus en marge du donné social et existentiel ?

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire, op. cit.*, p. 202.

² *Ibid.*, p. 203.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

passionnelles. Dans une société atomisée, le savoir sociologique, qui prend en charge et organise les conduites collectives, est d'essence technocratique. Il participe du mouvement civilisationnel de désappropriation de l'existence collective : de la même façon que le social-étatique vient combler abstraitement l'atomisation sociale, le social-sociologique opère la cimentation idéologique et rationnelle des atomes désocialisés. En refusant l'expérience symbolique, organique et « microscopique » qui soude une communauté « incarnée », la sociologie réduit l'existence collective à son organisation rationnelle, fonctionnelle et « macroscopique » ; elle élimine l'affectif, le passionnel, l'amoureux qui structurent toute vie pour imposer une rationalité froide qui ne légitime comme fondement social que les rapports « objectifs » qu'elle déduit du « centre » de la société. Elle renforce ainsi un ordre scientifique qui travaille à la destruction d'une puissance communautaire capable de se doter des éléments symboliques qui lui assurent organicité et vie. C'est pourquoi, lorsqu'elle réfute la socialité qui s'exprime au ras du sol en la décrétant aliénée et en refusant de l'analyser même comme source possible de résistance au pouvoir, la sociologie, malgré ses intentions, édifie sagement ce pouvoir et elle collabore à la mort du social en le formalisant à l'excès (ce qui est de l'ordre de tout pouvoir).

Cependant, la crise fait vaciller cet édifice, elle déjoue les pronostics des sociologues. La société est devenue froide (morte ?) et largement insensible à sa désorganisation. Les appels répétés à la vigilance et les mises en garde contre la décadence des mœurs sonnent de plus en plus creux. Le volontarisme des sociologues n'a d'équivalent que le refus des acteurs de remplir leur mission historique. La masse détruirait-elle aujourd'hui le social-sociologique comme le pense Jean Baudrillard :

Parodie et paradoxe : c'est par leur inertie même dans les voies du social qu'on leur a tracées que les masses en outrepassent la logique et les limites, et en défont tout l'édifice. Hypersimulation destructrice, hyperconformisme destructeur [...] qui a toutes les apparences d'un défi victorieux – nul ne mesurera la puissance de ce défi, de la réversion qu'il exerce sur tout le système. C'est là qu'est le véritable enjeu aujourd'hui, dans cet affrontement sourd, inéluctable, des majorités silencieuses au social qu'on leur impose, dans cette hypersimulation redoublant sa propre logique – non dans quelque lutte de classe ni le méli-mélo moléculaire des minorités en rupture de désir ¹.

L'action non rationnelle de la masse viendrait ainsi à bout de l'entreprise civilisationnelle de rationalisation des passions. La masse, « lieu d'absorption et d'implosion ² », serait même « en train [...] de faire exploser la Sécurité sociale, de mettre le social lui-même en danger et en exigeant toujours plus, comme d'une marchandise ³ » : formidable travail de ruse et de résistance à l'ordre issu du

¹ Baudrillard, Jean, *op. cit.*, p. 52.

² *Ibid.*, p. 27.

³ *Ibid.*, p. 51.

contrat social. Car tout s'est construit autour de ce mythe fondateur venu légitimer le pouvoir de l'État moderne né de la désagrégation sociale des XII^e et XIII^e siècles. La modernité laïque a alors divinisé la Raison au point d'en faire l'instigatrice de nos sociétés. Le social est devenu raison d'État et droit des individus, il s'est taillé un univers à l'image de l'*homo oeconomicus* et ses progrès ont correspondu à la déchéance organique de nos sociétés. L'État-providence a récupéré les derniers attributs de la divinité et le social a atteint une artificialité sans précédent : il s'est étatisé à la mesure même de l'individualisme économique dominant. Dans cette histoire de progrès, de conquête de l'avenir, de productivisme (histoire qui met en jeu la mort de la « finitude » humaine), les sciences sociales, « sciences des passions », participent de ce mythe qui fonde l'institution de nos sociétés sur un acte rationnel, rendant ainsi possible la domestication constante des passions ; elles se sont édifiées en refoulant l'irrationnel de la gestuelle humaine réduite désormais à son aliénation et au travail historique de libération et de maîtrise de l'avenir ; elles se sont élaborées au même rythme que l'organisation étatico-rationnelle (qui permet de dégager des lois de fonctionnement) venue se substituer à l'organicité communautaire. La genèse de la sociologie, mythologie de la modernité laïque, s'inscrit ainsi dans celle de l'État occidental qui sécularise la cléricature. L'ingénierie sociale, le social-sociologique, produit un sens et un code analytique qui se proposent de souder abstraitement et rationnellement une communauté qui a perdu son organicité. Somme toute, en tant que science du fonctionnement social, la sociologie ne peut croître qu'à la mesure du renforcement de l'État et du pouvoir organisateur rationnel du social. C'est donc dire que la sociologie construit l'État en même temps qu'elle est construite par lui : il y a consanguinité.

Cette histoire semble s'être condensée au Québec depuis l'avènement de la Révolution tranquille. Une cléricature laïque et rationnelle ¹ s'est alors imposée et

¹ Cette cléricature est d'ailleurs mobilisée à l'heure actuelle autour d'un projet personnel du ministre québécois de l'Éducation, monsieur Camille Laurin. Celui-ci s'est entouré de 80 intellectuels chargés de réviser nos « dogmes traditionnels » et de « repenser notre avenir ». C'est du moins ce que nous a appris récemment *Le Devoir* : « Il faut remettre sur le métier ce qu'on a décidé depuis les 20 ou 30 dernières années. Il faut remettre en question nos dogmes traditionnels, ne pas craindre d'être iconoclastes. Le Québec est face à de nouveaux problèmes auxquels il faut trouver de nouvelles solutions ». Tel est le point de départ d'une réflexion collective que vient d'entreprendre un groupe de quelques 80 intellectuels québécois sous l'égide de M. Camille Laurin, dans le but de repenser l'avenir de la société québécoise : sur le plan politique avec la "question nationale" comme sur les plans économique, culturel et social [...]. (Parmi les gens invités par le ministre Laurin) on retrouve les sociologues Guy Rocher et Jacques Lazure, l'écologiste Pierre Dansereau, des économistes, des médecins, des éducateurs, des jeunes [...]. La réflexion engagée conduira, espère M. Laurin, à une prise d'action des "forces vives du Québec", pas seulement du Parti québécois. Celui-ci pourra toutefois tirer profit des travaux des "chantiers" de M. Laurin qui, lui, pourra se servir de cet "input", notamment au "comité d'urgence" créé par le gouvernement sur la question nationale. Le ministre a été l'un des promoteurs de la création de ce comité, dont le travail va dans le même sens que ce que font les "chantiers", reconnaît M. Laurin » (Bernard Descôteaux, « Laurin s'entoure de 80 intellectuels pour repenser nos "dogmes traditionnels" », *Le Devoir*, 4 octobre

la sociologie en constitue une branche. La communauté québécoise s'est désagrégée au rythme des progrès industriels et sociaux qui ont produit l'État-providence national. Le social a évolué au gré de la raison étatique confortée par les sciences sociales même contestataires. La rationalisation s'est accomplie comme effet du travail sociologique qui y trouve en même temps son objet. Le développement conjoint de l'État et des disciplines scientifico-sociales reste certes à raffiner, mais il importe à présent d'en saisir les bases communes : l'imposition d'un ordre rationnel qui leur permet d'exister. Encore une fois, il ne s'agit pas de nier ici la fécondité d'une telle démarche qui permet d'éclairer les enjeux globaux auxquels une collectivité peut être confrontée, mais de reconnaître ses limites destructrices et totalitaires pour accéder à une autre analyse qui se fonde sur le banal, le quotidien, le mythe, le jeu, la passion, bref tout ce « résiduel » dans lequel s'incarnent aussi nos sociétés. Cela passe peut-être par la redécouverte de l'intuition de Tönnies¹, mais, chose certaine, cela devrait permettre d'équilibrer mythes et dieux, de redonner toute sa richesse plurielle à un donné social qu'aucune théorie ne peut prétendre cerner complètement, parce que toute théorie est réductrice, et de détruire le totalitarisme rationnel qui conforte le pouvoir et entraîne la mort du social. Le moyen qui est nôtre de combattre la Raison totalitaire, c'est de restaurer un paganisme qui rompt avec l'homogénéité d'un discours social n'ayant d'équivalent que l'uniformisation ennuyante de nos existences.

C'est un autre regard sur le social qui devient vital et c'est une autre voix qu'il faut faire entendre. C'est ainsi qu'à côté des grands problèmes économiques et politiques qu'affronte le Québec, nous pourrions aussi en découvrir la vie qui se structure sur un autre registre et qui jaillit là où nous nous y attendions le moins. Il se pourrait même que les problèmes sociaux nous apparaissent comme l'ombre agissante d'une vie qui, refusant sa domestication, cherche le chemin de son

1983). Devant une crise démobilisatrice, l'État charge ainsi ses intellectuels de redorer le blason d'un avenir suffisamment radieux pour susciter un regain de conscience sociale. La cléricature en « chantiers » doit nourrir un État à ce point inquiet qu'il en a décrété une situation d'urgence nationale.

¹ Selon Paul Claval, c'est d'ailleurs cette intuition qui guide une grande partie de la sociologie : « Les sociologues prolongent aujourd'hui l'exploration de la veine découverte par Tönnies. Ils s'intéressent aux formes de sociabilité ; ils sondent la profondeur du sentiment de communion qui naît au sein des groupes et le sens de la participation qui fait parfois échapper l'individu à son angoisse intime. La vie quotidienne est ponctuée de fêtes dont l'étude a été longtemps négligée : on les tenait pour futiles, alors que leur rôle est fondamental [...]. (Les sciences sociales) se réclament de la phénoménologie [...] l'objet n'est pas de mieux comprendre la logique d'une action en montrant pourquoi elle n'est pas davantage rationnelle. Il est de pénétrer aussi loin que possible dans le monde du sens – pas celui dont les discours sont pleins et qui n'est souvent qu'un voile idéologique jeté sur la réalité, mais celui qui marque profondément les êtres et se communique malaisément. La veine phénoménologique est donc liée à la critique de l'effet appauvrissant et mutilant que les codes imposent à toute relation : elle essaie de renouer avec l'authentique par un mouvement original ; elle renonce aux critères généralement reçus de la scientificité pour appréhender ce que le souci d'objectivité détruit d'habitude de manière irrémédiable » (*op. cit.*, p. 222-223).

expression à travers les méandres d'un monde désenchanté et froid. Et la crise ne constitue-t-elle pas un moment privilégié de ce renversement ? En effet, les conduites collectives se désordonnent, le social se meurt de la crise du productivisme, le refoulé (que l'analyse dominante a occulté) revient à la charge dans le désordre de la vie. À côté des analyses globales qui dictent ce qui « doit être » en conformité avec la Raison triomphante dans l'État, c'est la marge de ces analyses qui devient centrale, parce qu'elle constitue l'envers d'une « réalité » devenue aujourd'hui mortelle. Cet envers, on le retrouve, selon Michel Maffesoli, dans la vie banale qui réside à son organisation :

[...] dans une période historique dominée par le productivisme et ses divers avatars, il est délicat de vanter ce qui est de l'ordre du « superficiel ». Car sur quoi est fondé ce que nous avons appelé le mythe prométhéen, sinon sur la pulsion de l'avenir et sur la grande loi linéaire du Progrès, toutes choses qui fonctionnent sur le report de jouissance, sur la négation du jeu. Or les plaisirs et les jeux, qu'il ne faut pas confondre avec l'idéologie du bonheur, s'épuisent dans leur acte même, sont tout en extériorité. Il nous semble que cette extériorité continue de courir tel un fil rouge dans la trame de la vie banale, on peut même dire qu'elle constitue un pôle de résistance aux diverses impositions de sérieux qui constituent cette norme que l'on appelle *réalité*¹.

La vie banale, lieu de résistance au pouvoir rationnel, s'exprime d'abord dans le quotidien de nos existences. Absent des grandes analyses macroscopiques qui nous projettent dans des considérations futures, ce quotidien nous transporte dans la richesse du présent où s'exerce une ruse éternelle contre tout pouvoir. Comme le faisait récemment remarquer Georges Balandier, ce quotidien, encore mal défini, retrouve aujourd'hui sa noblesse en raison notamment de l'incertitude théorique qui gagne des sciences sociales façonnées sur le mode de l'avenir :

(Les sciences sociales) se trouvent en relation d'incertitude à l'histoire à venir, dans la mesure même où celle-ci apparaît de moins en moins prévisible malgré les entreprises de la prospective ou de la futurologie. En butant sur l'écran de l'avenir, les disciplines « sociales » sont de plus en plus contraintes d'occuper l'espace du présent, et par implication celui du quotidien².

¹ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, *op. cit.*, p. 132-133.

² Balandier, Georges, « Essai d'identification du quotidien », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIV, 1983, p. 7. Michel Maffesoli souligne également ce déplacement du « temps » qui se fait sentir dans nos sociétés : « On pourrait même dire que par saturation un cycle s'achève fondé sur le progressivisme historique, et qu'il laisse la place à une autre conception du temps qui accentue le présent » (*La violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 15). De son côté, Pierre Rosanvallon fait remarquer que la crise de l'État-providence est liée à la question de l'avenir : « [...] c'est le rapport de la société à son propre devenir que (le ralentissement de la croissance) a modifié sensiblement. Il y a en ce sens crise des représentations de l'avenir [...]. Il est frappant à cet égard de constater que le doute sur l'État-providence est lié à une sorte de panne de l'imagination sociale » (*La Crise de l'État-providence*, *op. cit.*, p. 35). Il semble ainsi difficile de ne plus s'interroger sur le « temps » des analyses, d'autant plus que le futur est affaire de pouvoir et de cléricature.

Espace du présent, espace du quotidien où se jouent également les passions que la froide rationalité prévisionnelle des sciences sociales a voulu convertir en énergie productive d'un « meilleur » fonctionnement social. Or, ce détournement a pu fonctionner dans la mesure où le mythe productiviste du Progrès recevait l'adhésion de nos sociétés. Mais ce productivisme progressiste est aujourd'hui en voie de démythification, parce qu'il ne permet plus d'affronter la mort (il devient au contraire source d'angoisse). Le mythe n'étant plus crédible, les passions et la vie se débrident. Et si l'on en croit Michel Maffesoli, Prométhée cède du terrain à Dionysos, dieu de la fête, de la gratuité, de l'échange, de la dépense, de l'excès, bref de l'orgie. Le quotidien surgit comme espace de vie et le rationalisme sociologique se bute à « l'inefficacité » de rationalisations qui cherchent à encadrer les passions qui se condensent dans l'orgiasme :

L'orgiasme dans ses modulations paroxystiques comme dans sa pratique quotidienne souligne l'allégrité du « carpe diem » qui fait fi du projet économique et politique, il montre également l'inefficacité des idéologies « vertuistes » qui entendent gérer, domestiquer, rationaliser ce qui ne peut que leur échapper : le jeu de la passion ¹.

¹ Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos*, *op. cit.*, p. 20.

En guise de conclusion : ouverture sur le quotidien

[Retour à la table des matières](#)

De l'articulation du mode de développement et du mode de production au sein de la société québécoise, j'en arrive à une ouverture sur le quotidien. Encore mal défini, ce quotidien reste à explorer et à dégager de la gangue dans laquelle la sociologie québécoise l'a enfermé. Fait de banal, de rites, de passion, de théâtralité, bref d'autant d'éléments d'une socialité qui structure une puissante vie communautaire, le quotidien résiste à l'impérialisme des discours sociologiques, historiques, scientifiques et libérateurs qui traduisent les enjeux politiques et économiques auxquels est confronté le Québec. Construit par la répétition des petits « riens essentiels ¹ », le quotidien exprime un « art de vivre ensemble ² » permanent où s'enracine la vie sociétale et sur lequel viennent se greffer des changements historiques qui peuvent en modifier la forme, mais n'en altèrent pas l'essence.

Tout cela constitue une curieuse trajectoire : alors que je voulais apporter ma contribution (une de plus) à la compréhension de la structuration sociale particulière au Québec, j'aboutis à la déconstruction de mon entreprise pour faire surgir l'importance d'une « anthropologisation de la sociologie » québécoise ³. Plusieurs liront le deuxième acte comme une négation du premier. Ce serait mal interpréter ce que j'ai souhaité faire. Le quotidien, en effet, me semble plutôt être la limite du discours sociologique québécois qui, tout comme l'Histoire, n'y pénètre pas. Il ne constitue donc pas une négation de ce discours, puisque celui-ci vient se lover, tout comme le pouvoir, sur une quotidienneté dont la forme peut varier, mais dont l'essence est inaltérable.

¹ Perrault, Gilles, *Les Gens d'ici*, Ramsay, Paris, p. 204. Cet essai consacré à l'histoire du village normand de Ste-Marie-du-Mont, relate la vie d'une communauté que l'Histoire traverse en y laissant des traces sans en modifier, par ailleurs, « l'essentiel » : « [...] aujourd'hui comme hier, les gens d'ici vivent à leur pas, car l'Histoire est peu de chose, au bout du compte, auprès des histoires qui tissent la trame des jours ordinaires. »

² *Ibid.*, p. 205.

³ Balandier, Georges (*op. cit.*, p. 8) note à cet effet que le quotidien donne lieu à « une anthropologisation (au sens disciplinaire du terme) de la sociologie ».

Par-dessus tout, l'ouverture dont il est ici question vise d'abord à souligner qu'il existe à côté du macroscopique des analyses concernant les enjeux globaux d'une société, une autre structuration sociale (marquant nos propres existences) que le discours sociologique ne peut ignorer qu'au risque de renforcer le pouvoir et son essence totalitaire. Somme toute, la sociologie québécoise est confrontée elle aussi à la question du « temps » qui module sa réflexion : va-t-elle plonger dans la reformulation d'un projet d'avenir qui risque de conforter la structure du pouvoir en entraînant la canalisation des énergies sociales vers le but à atteindre, ou va-t-elle plutôt saisir la plage de liberté ouverte par la crise pour scruter le présent qui résiste à son organisation et procède à la mise en œuvre de son organicité ? Il serait, en fait, encore plus heureux de voir ces deux « attitudes temporelles » s'équilibrer au sein d'un collectif intellectuel contradictoire dont le combat reflèterait la pluralité irréductible du donné social. À nous de saisir cette occasion offerte par une crise qui ébranle un édifice sociologique s'appauvrissant de son triomphe et permet l'émergence de nouvelles hypothèses qui sont autant de défis lancés à notre imagination. Mythes et dieux pourront ainsi s'équilibrer dans le combat harmonieux qu'ils mènent... N'est-ce pas là la voie d'une restauration d'un paganisme intellectuel qui permet de ruser avec les dieux ¹ ?

J'en conviens, ce deuxième acte est mal assuré et il m'apparaît davantage comme une sorte de brouillon où j'essaie d'exorciser la prétention sociologique qui nous envahit tous de guider l'action et d'orienter les mouvements sociaux. Il m'a semblé cependant important de le livrer parce qu'il introduit une relativisation du premier acte et qu'il amorce une réflexion nouvelle qui se cherche dans le brouillard de ses intuitions. De plus, je reste persuadé qu'il y a une sorte d'urgence pour la sociologie québécoise à se pencher sur le quotidien et l'imaginaire. Jusqu'à présent, ses discours ont participé principalement de la structuration du pouvoir et de son corollaire, la mort du social, et il importe de rétablir une situation où pourraient s'exprimer les dieux qui ne logent pas à l'enseigne de Prométhée. Somme toute, il s'agit d'entreprendre l'exploration de ce pôle de résistance au pouvoir, qui constitue, avec ce dernier, un « archétype anthropologique » dont la modulation varie, mais dont la forme actuelle aurait atteint une limite totalitaire et suicidaire. Comme le souligne Michel Maffesoli, ce pôle renvoie à « l'irrépressible vouloir-vivre social » qu'aucun « devoir-être » totalitaire ne peut écraser :

Établir des tuteurs pour l'ensemble de la vie sociale aboutit à étouffer la solidarité organique qui nous paraît sinon naturelle, du moins spontanée, et pourtant on retrouve cette tendance dans toutes les formes de pouvoir, tendance d'autant plus étonnante qu'elle est toujours suicidaire à terme. La surprotection entraîne toujours soit l'atonie, soit la révolte, il s'agit là de phénomènes complémentaires qui appartiennent, tous les deux au sens strict, à l'anomie [...] il est certain que c'est dans la logique de l'organisation étatique d'aboutir à la « massification » et ce

¹ C'est du moins ce que j'espère avoir moi-même entrepris : à Prométhée dont la figure principale a pris les traits de Touraine, j'oppose Dionysos dont le masque se confond avec Maffesoli, et j'entends bien continuer d'assister à leur combat.

sur la base d'un individualisme au préalable érigé en principe. Si cette tentative échoue, du moins en partie, et toujours à terme, c'est à notre avis grâce à l'irrépressible vouloir-vivre social qui ronge inlassablement les diverses formes de l'imposition mortifère. Il s'agit là d'un véritable travail de Sisyphe qui se poursuit toujours et à nouveau, cela renvoie au champ du contradictoire humain, où la nécessaire socialisation porte en germe dans sa forme les éléments du totalitarisme [...] et où en même temps surgissent les forces qui empêchent la réussite complète du contrôle ¹.

Ce vouloir-vivre qui se faufile à l'ombre de tout pouvoir s'exprime d'abord dans la trivialité du quotidien où se structure une communauté organique ² qui trouve le chemin de son expression et de son existence au travers de nos sociétés atomisées et étatisées. La perdurance de cette forme, si bien décrite par Gilles Perrault dans son essai sur *Les gens d'ici*, appelle son analyse non parce qu'elle réclame une organisation supérieure (une telle entreprise est contradictoire et impossible), mais parce que sa présence au sein d'un discours intellectuel trop uniforme pourrait contribuer à sa vitalité.

Bien plus que les mouvements sociaux dont la forme organisée instaure un espace d'emprise et de gestion du social par le pouvoir, le quotidien dans sa fluidité insaisissable se présente non comme espace aliéné, mais d'abord comme espace de résistance, ainsi que le rappelle Georges Balandier :

Le quotidien apparaît alors comme le moyen de la *dissidence*, par exemple sous les formes du « retraitisme » (repli sur une vie privée close), de la marginalité ou du radicalisme jeune avec leurs signes de reconnaissance et de refus ; ou comme le moyen de *l'alternative* créatrice d'enclaves expérimentales au sein même de la « grande » société. Au degré supérieur, il délimite un espace de la *résistance* : nous le savons maintenant, car il fait obstacle à certains totalitarismes ; à ses frontières s'arrêtent partiellement le conditionnement et la domination des pouvoirs ³.

¹ Maffesoli, Michel, *La Violence totalitaire*, *op. cit.*, p. 256-257.

² Dans son « essai d'identification du quotidien », Georges Balandier fait remarquer que « le quotidien tend à occuper dans la recherche une place qui fut un temps tenue par la communauté. Plus loin, il ajoute : « La communauté et le quotidien délimitent les lieux sociaux qui donnent le plus à voir directement et leur inventaire descriptif est inépuisable, aucune monographie ne rapportera jamais entièrement leur description » (*op. cit.*, p. 8). En fait, il me semble que le quotidien et communauté participent de la même structure de résistance au pouvoir et qu'ils sont deux éléments de l'organicité sociale, c'est-à-dire de la socialité, ce qui explique leur proximité.

³ Balandier, Georges, *op. cit.*, p. 12. Jean Baudrillard ouvre une perspective similaire : « Aujourd'hui, renversement du temps fort et du temps faible : on commence d'entrevoir que le quotidien, les hommes dans leur banalité pourraient bien ne pas être le revers insignifiant de l'histoire – mieux : que le repli sur le privé pourrait bien être *un défi direct au politique*, une forme de résistance active à la manipulation politique. Les rôles s'inversent : c'est la banalité de la vie, la vie courante, tout ce qu'on avait stigmatisé de petit-bourgeois, d'abject et d'apolitique (y compris le sexe) qui devient le temps fort, l'histoire et la politique déroulant ailleurs leur événementialité abstraite » (*op. cit.*, p. 44). Ainsi, le quotidien condamné à l'aliénation par les

Le sentier ouvert par les Lumières semble donc s'épuiser avec la crise d'une forme d'État, légitimée par le mythe du contrat social, qui éprouve une difficulté insurmontable à socialiser une désocialisation extrême¹. Dans cette crise où s'entremêlent l'échec de l'individualisme, de l'État social² et de la croissance productiviste, le quotidien jaillit non seulement comme espace de résistance, mais aussi comme espace d'où peut surgir le « qualitatif » détruit par la civilisation quantitative qui est la nôtre :

La lassitude devant les grandes valeurs qui ont fait le succès de la pensée bourgeoise, le travail, le progrès, le productivisme, etc., cette lassitude donc ou l'exténuation de ses valeurs mêmes entraîne la pensée vers les « petits riens » de la vie qui constituent en fait le qualitatif. Ainsi, à l'opposé d'une sociologie qui s'était constituée sur la valorisation du quantitatif, et devant les maigres résultats obtenus, une analyse du rituel nous force à nous engager sur la corde raide du qualitatif³.

Les « petits riens essentiels » de la vie viennent ainsi mettre en échec une sociologie construite sur des perspectives d'avenir qui ont permis de structurer un social rationnel fondé sur la domestication destructrice d'une vie communautaire faite d'échange, de différence, de solidarité organique et d'interdépendance. Le quantitatif cède le pas au qualitatif, parce que le premier est désormais synonyme d'avenir mortifère. Le progressisme issu des Lumières n'est plus en mesure de soutenir l'image d'un futur paradisiaque. Du coup, la thématique de la libération se révèle également sous un jour nouveau et son renversement laisse transparaître la richesse du présent qui, dans son « aliénation », véhicule un vouloir-vivre qui s'affirme par une ruse et une résistance efficaces, ainsi que le rappelle Michel Maffesoli :

Alors que la thématique de la libération est toujours un report de jouissance au nom d'un idéal, d'un devoir-être, ou d'un mieux-être à réaliser, le présent qui s'exprime dans la sagesse populaire, dans le scepticisme ou dans le cynisme en

« sciences sociales » trouve une puissance insoupçonnée : en lui se condensent l'épaisseur et le contradictoire du social.

¹ C'est à cette difficulté que Pierre Rosanvallon attribue principalement la crise de l'État-providence : « les formes de solidarité étatique, le développement des services et des équipements collectifs ne suffisent plus à compenser les effets de l'atomisation sociale. L'hypermobilisation par le haut ne permet plus de répondre aux demandes induites par la désocialisation » (*La Crise de l'État-providence, op. cit.*, p. 114). Dès lors, la sortie de la crise passe par une revitalisation de la société civile. Toutefois, malgré la richesse de ses analyses, Rosanvallon se meut toujours dans l'ordre du politique et sa perspective reste celle d'un organisateur du social, conseiller du Prince soucieux de baliser la socialité bouillonnante qui émerge de la crise.

² Jean Baudrillard établit même que le terrorisme relève de cette « simulation sociale » qui origine de l'individualisme et de l'anonymat : « L'aveuglement (du terrorisme) est l'exacte réplique de l'indifférenciation absolue du système, qui depuis longtemps ne fait plus le partage des fins et des moyens, des bourreaux et des victimes » (*op. cit.*, p. 60).

³ Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent, op. cit.*, p. 180-181.

acceptant la limite sous toutes ses formes peut transfigurer les attitudes « aliénées » qu'il vit. C'est ce qui a pu nous faire dire que sous l'apparente adhésion aux grandes valeurs dominantes, on a affaire à un « quant à soi » fait de duplicité, qui se réserve, qui n'attaque pas frontalement mais qui trouve le moyen de vivre ce qui est essentiel. La ruse sociale, voilà ce qui permet une résistance intérieure et collective, voilà en fin de compte ce qui permet la perdurance sociale malgré les contraintes et les pressions mortifères de toutes sortes qui auraient dû depuis longtemps annihiler toutes les expressions de l'existence individuelle et collective ¹.

Plus fondamentalement encore, c'est la complexité du donné social qui s'ouvre à nous. Dans le quotidien, se vit une socialité qui échappe aux catégories intellectuelles émanant des sciences sociales dominantes : il met en œuvre une puissance sur laquelle viennent se buter tous les pouvoirs et il est le mode d'expression d'un collectif, d'un « être-ensemble » qui résiste à son « organisation en société ». Nier sa dynamique, c'est occulter un structurant social aussi fondamental que les « rapports sociaux » qui schématisent le fonctionnement social autour de la lutte pour la direction d'un centre quelconque. Ainsi, le social se révèle dans sa complexité, il se dérobe à sa formulation théorique unificatrice et réductrice, et il échappe à l'emprise du sociologue renvoyé à la « finitude » de son discours. Ce faisant, celui-ci « s'humanise » « (s'anthropologise) », il mêle son discours à la pâte humaine et il transfigure le social : le mode se réenchante et sa toute-puissance apparaît envers et contre la prétentieuse laïcité sociologique.

Avec le quotidien, on pénètre donc dans l'univers fascinant de la socialité frondeuse qui résiste à sa domestication. La perspective se renverse totalement : le résiduel participe d'une dynamique de résistance occultée par une tradition intellectuelle qui réduit le social à la « relation dominant-dominé ² ». Bien plus, il s'avère que cette relation, parce qu'elle met en œuvre une contestation ouverte, n'a pas l'efficacité de la ruse quotidienne qui accepte les valeurs dominantes pour mieux les contourner. En effet, les mouvements contemporains de libération

¹ *Ibid.*, p. 191-192.

² Encore une fois, c'est la complexité des relations sociales qui est ici pointée. Michel Maffesoli souligne, en ce sens, qu'en s'éloignant de la thématique de la libération, le social s'épaissit et n'est plus réductible à la seule relation dominant-dominé : « [...] le conformisme ou la stéréotypie peut être quelque chose de dynamique car elle ruse avec la nécessité ou l'adversité. Plutôt qu'une attaque frontale, on a affaire à une stratégie de la circonspection. De telles attitudes infirment la thématique de la libération qui fonctionne toujours sur la discrimination entre ce qui serait le mal et ce qui serait le bien. La libération de la femme ou les multiples libérations contemporaines (homosexuelle, prolétariat, prisonnier...) prises dans le schéma du progressisme des Lumières oublient que la relation dominant-dominé n'est pas univoque, mais qu'elle est tout ou partie réversible. C'est ce qui rend l'analyse des relations sociales complexe, dès que l'on échappe aux grandes catégories explicatives d'un prétendu sens de l'Histoire qui irait de la dépendance à la libération absolue » (*Ibid.*, p. 162). Il faudrait ainsi procéder à une analyse plus raffinée des mouvements de libération contemporains. Cette analyse, rompant avec l'idéologie du progrès, permettrait de mieux cerner la participation de ces mouvements à la structuration du pouvoir.

fonctionnent sur le mode de l'attaque frontale, ils exigent la participation massive, ils proposent des valeurs nouvelles¹ et ils revendiquent un perfectionnement de l'organisation sociale. Ils aboutissent ainsi à l'extension de la gestion de nos comportements et ils sont constructeurs d'un ordre social plus rationnel établi à partir de la contestation de la domination. La ruse fonctionne au contraire fort différemment : elle ne se donne pas au grand jour, mais elle travaille de façon souterraine et insidieuse ; elle accepte les valeurs dominantes, mais elle n'y colle pas et se permet d'en déroger quand bon lui semble. Elle travestit ce qui lui est imposé : « [...] les valeurs ne sont pas contestées, elles sont tout simplement contournées lorsqu'elles paraissent gênantes². » Une telle attitude non constructive qui accepte les valeurs proposées, tout en n'y adhérant pas, rend le pouvoir inefficace et sans prise réelle sur le quotidien. De plus, elle renvoie dos à dos le pouvoir et sa contestation et c'est d'ailleurs pour cette raison que ces derniers se méfient de cette attitude populaire (aliénée ?) qui acquiesce sans s'engager. En fait, cette attitude, comme l'a bien souligné Michel Maffesoli, permet une résistance très forte à tous les pouvoirs :

La ruse, quoi qu'en pensent les critiques du XIX^e siècle, n'est pas du côté d'une Histoire impersonnelle et transcendante, elle est le fait des attitudes et des situations quotidiennes, et c'est elle en quelque sorte qui permet la résistance. L'intérêt d'une telle résistance c'est [...] qu'elle est « passive », perverse, dupe et, de ce fait, son champ d'application est multiforme et tout à fait divers. À l'opposé d'un terrain de lutte « active » circonscrit et bien typé (production, reproduction, sexualité, etc.) on a affaire à une capillarisation insidieuse et d'autant plus efficace qu'elle est plus cachée. En bref, on peut dire, à la manière d'un leitmotiv, que ce qui meut le social, c'est avant tout le refus de participer, ce que l'on peut appeler après Fourier et bien d'autres : « le principe d'écart » par rapport aux valeurs officielles qui permet de résister aux divers écrasements individuels et sociaux³.

Lorsque la sociologie se propose de contribuer à l'action des mouvements sociaux, c'est d'abord à cette attitude qu'elle s'attaque. En la renvoyant à l'aliénation, elle espère mouler l'acteur social à son projet rationnel dont l'emprise se bute précisément à cette ruse clandestine et souterraine. La ruse échappe au sociologue qui l'exorcise en adoptant une position manichéenne qui discrimine un

¹ Ces valeurs nouvelles restent cependant conformes à l'idéologie de « l'identité égalitaire » et elles renforcent par conséquent l'indifférenciation de nos sociétés dont on sait qu'elle conforte le pouvoir. En fait, ces mouvements se fondent sur l'émergence d'une identité au nom de laquelle l'égalité est réclamée pour des individus qui aspirent à une gestion mieux rodée du social. Ces mouvements évoluent ainsi dans l'orbite d'un pouvoir dont l'emprise s'accroît à partir d'un individualisme égalitaire qui vient détruire l'interdépendance d'une communauté organique où s'harmonisent les différences. Cette proximité du pouvoir se reflète d'ailleurs dans la composition des membres actifs et dirigeants de ces mouvements qui appartiennent aux catégories sociales proches du pouvoir (ou du moins aux catégories qui en ont intégré l'idéologie), tandis que la masse « aliénée », malgré tous les efforts de mobilisation et de conscientisation, se dérobe à l'engagement : elle a l'instinct de se protéger du pouvoir.

² *Ibid.*, p. 140.

³ *Ibid.*, p. 142.

bien et un mal, un vrai et un faux en fonction desquels doit s'orienter l'action ¹. Il se prend ainsi au piège de l'authenticité et de la transparence auxquelles doivent se conformer des acteurs sociaux qui agissent plutôt par ruse. Pire, il consolide la structure d'un pouvoir qui voudrait éclaircir l'épaisseur sociale en réduisant la résistance de la ruse pour mieux rationaliser les comportements humains.

Ainsi, le quotidien, le banal, le présent sont traversés par une résistance passive prenant les traits d'une ruse sociale qui contourne nos fantasmes de libération, d'authenticité, de transparence et d'identité. Le social n'est pas uniquement un lieu d'aliénation et de domination, il renvoie aussi à une épaisseur constante où se met en œuvre une puissante socialité au travers même de ce que la raison a « résidualisé ». Selon Michel Maffesoli, cette ruse ne constitue pas « une attitude contemporaine, c'est pourrait-on dire une structure anthropologique qui assure au travers des histoires humaines un sérieux bouclier contre les agressions des pouvoirs extérieurs ² ». Et Jean Baudrillard note parallèlement que par cette ruse universelle, la masse opère une « distorsion » qui n'épargne pas l'entreprise rationnelle :

Tous les grands schémas de la raison ont subi le même sort. Ils n'ont décrit leur trajectoire, ils n'ont suivi le fil de leur histoire que sur la mince crête de la couche

¹ Cette attitude se rencontre même chez certains sociologues qui se proposent de « scruter le champ de la vie quotidienne » pour en faire émerger de pair avec les mouvements sociaux les véritables perspectives de libération. C'est, du moins, ce que suggère Louis Maheu dans sa communication l'ACFAS (op. cit., p. 21-22) : « Les faits de conscience sociale des agents mobilisés par les enjeux conflictuels de ces groupes de base mènent donc à scruter le champ de la vie quotidienne. Pour beaucoup de ces groupes, la pratique du changement social ne peut être dissociée de l'obligation de changer la vie au plus près du quotidien. C'est sur cette scène particulière que prend racines une pratique de changement social sensible à la conquête d'une identité socio-culturelle conditionnée par la nature politique du privé, de la vie privée. Et c'est sur cette scène encore que devient tout d'abord manifeste la recherche d'une solidarité affective du groupe, laquelle contribue directement à une sociabilité nouvelle que poursuivent d'autant plus certains groupes de base qu'ils luttent précisément pour la conquête d'une identité socio-culturelle. Nul doute que l'ensemble de ces traits pourraient participer de « l'itinéraire vers le dedans » [...] mais aussi de l'émancipation des catégories marchandes, que devraient comporter les véritables perspectives de libération des formes socio-économiques et socio-politiques de la domination et de l'exploitation ». Devant la résurgence d'une attention à la qualité de la vie, la sociologie proposerait-elle de pousser son arrogance jusque dans la tentative d'opérationnaliser une emprise sur le quotidien en le livrant à la lutte ouverte et active entre technocratie et mouvements sociaux ? Est-elle en train d'entreprendre la conquête d'un nouveau territoire pour le soumettre à sa rationalisation ? Toujours rivé à la thématique de la libération, un tel projet analytique passe cependant à côté même de l'objet qu'il veut scruter pour lui donner une impulsion supérieure, parce que cet objet échappe même à l'analyse proposée. De plus, une telle emprise peut fonctionner auprès des groupes sociaux de classes moyennes et supérieures, liés à la caste intellectuelle et soucieux de participer au pouvoir, mais elle risque d'achopper sur « les groupes sociaux (de culture populaire qui) sont rétifs aux interventions dans leur mode de vie » (Gilbert, C., et Saez, G., op. cit., p. 94), précisément parce que leur mode de vie s'enracine dans la résistance non participante à tout pouvoir (on pourrait même dire que c'est là l'essence des classes populaires), y compris celui des intellectuels.

² Maffesoli, Michel, *La Conquête du présent*, op. cit., p. 77.

sociale du sens (et en particulier du sens social), mais pour l'essentiel ils n'ont pénétré dans les masses qu'au prix d'un détournement, d'une distorsion radicale ¹.

En définitive, le quotidien nous ouvre à la richesse d'une socialité où priment le collectif, l'être-ensemble, le vouloir-vivre social, le jeu des passions. Face aux impositions diverses qui se chargent de notre mieux-être, il prend l'allure d'un art de vivre où se forgent la résistance et le bien-être. Il dessine les contours d'un espace d'autonomie qui échappe à toute emprise, si totalitaire soit-elle. Envers d'un pouvoir où se mettent en forme le devoir-être, la rationalisation et l'atomisation, il conjugue l'éternité du temps présent qui seul compte. Il donne à voir la puissance d'une communauté dont l'autonomie est dangereuse pour tout pouvoir qui cherche à la limiter au maximum. Terrain « d'une spontanéité créatrice ² », le quotidien se dresse contre les intellectuels qui proclament son aliénation et veulent le libérer en le soumettant, tout comme l'État, à une simulation sociale, alors qu'il est tissé de la richesse d'une socialité naturelle.

Cette socialité naturelle, la sociologie québécoise doit, me semble-t-il, la redécouvrir aujourd'hui ³. Elle appelle ses intellectuels pour que soient reconnus l'épaisseur, la richesse, la pluralité, le contradictoire et la complexité du donné

¹ Baudrillard, Jean, *op. cit.*, p. 13-14. C'est ce travail de distorsion que font ressortir C. Gilbert et G. Saez dans leur analyse des équipements socioculturels où les « gens très modestes, voire pauvres ou marginaux, fréquentant quand même les équipements, usent des produits qui leur sont offerts, mais refusent le plus souvent d'en user selon le code établi » (*op. cit.*, p. 95). On peut dès lors interroger l'analyse qui concède à de tels équipements une production de contrôle social. Insensible à l'épaisseur du social, elle conforte le pouvoir quant au succès de son entreprise, car elle occulte la résistance souterraine qu'exerce une socialité passive qui ne participe pas au projet qu'on lui propose. Toute l'entreprise de domestication professionnelle est ainsi constamment détournée par la ruse. Contrairement aux catégories sociales « libérées », la masse « inculte » refuse de se plier aux consignes ; elle fait usage des services qui lui sont offerts, mais elle ne se laisse pas piéger en y adhérant (au grand dam d'ailleurs, de tous les « éducateurs » conservateurs, réformistes ou révolutionnaires).

² Selon Michel Maffesoli, cette « spontanéité créatrice » occultée par l'idéologie du progrès reprend aujourd'hui ses droits : « Face aux intellectuels qui entendent apporter de l'extérieur les règles de la pensée ou celle de l'action aux masses qui « naturellement » seraient incultes, ce que nous soulignons tend à montrer qu'il existe une spontanéité créatrice dans tous les domaines, spontanéité que le progressisme avait occultée, et qui peu à peu tend à reprendre ses droits. Bien que ce terme devienne de plus en plus galvaudé, il est certain que l'accentuation sur la qualité de la vie renvoie à la solidarité de base, à une socialité « naturelle », à tout un ensemble de réseaux informels qui articulent et se conjuguent d'une manière autonome sans l'aide des divers adjuvants mis en place par le contrôle issu du souci de planification de la technostructure » (*La Conquête du présent, op. cit.*, p. 184). Il semble une fois de plus que l'héritage des Lumières contribue au renforcement du pouvoir par la destruction sociale et la domestication/rationalisation des comportements humains où s'agitent en désordre les passions de l'être-ensemble à travers l'échange (de biens, de corps, de paroles) non productif.

³ Il s'agit bien, en fait, de redécouverte, car « on ne découvre pas de nouveaux mondes en science de l'homme, on se contente de dévoiler tel ou tel aspect de l'être-ensemble, pour un temps oublié. Ou alors la découverte doit être rapprochée de celle, célèbre, d'Hélène, mère de Constantin, lorsqu'elle *inventa* la Sainte Croix » (Maffesoli, Michel, *L'Ombre de Dionysos, op. cit.*, p. 9).

social. L'ouverture sur le quotidien trace ainsi la voie de l'exploration d'une communauté québécoise qui vit de sa puissance d'échange, d'altérité et de différences harmonisées dans le désordre des passions. Et cette ouverture fécondera l'union avec la poésie rebelle qui résonne encore à mes oreilles :

Vous nous tuerez peut-être,
encore,
mais vous ne vaincrez pas.
Car on ne vainc jamais – ô cohortes de l'ordre
ternes et mercenaires – une légion d'amants ¹ !

¹ Ménard, Guy, *Fragments*, Hurtubise HMH, Montréal, 1979, p. 146.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

1 – Ouvrages généraux

- ASSOCIATION D'ÉCONOMIE POLITIQUE, *La Crise économique et sa gestion*, Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal les 25 et 26 septembre 1981, Boréal Express, Montréal, 1982, 256 pages.
- BALANDIER, Georges, « Essai d'identification du quotidien », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIV, 1983.
- BAUDRILLARD, Jean, *À l'ombre des majorités silencieuses, la fin du social*, Denoël/Gonthier, Paris, 1982, 115 pages.
Les Stratégies fatales, Grasset, Paris, 1983, 293 pages.
- BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Tome 3,
Le temps du monde, Armand Colin, Paris, 1979, 607 pages.
- CLASTRES, Pierre, *La Société contre l'État*, Minit, Paris, 1974, 186 pages.
- CLAVAL, Paul, *Les Mythes fondateurs des sciences sociales*, PUF, Paris, 1980, 261 pages.
- CROZIER, M., E. FRIEDBERG, *L'Acteur et le système*, Seuil, Paris, 1977, 437 pages.
- DUMONT, Fernand, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, PUF, Paris, 1981, 369 pages.
- ELIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1973, 342 pages. *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1975, 328 pages.
- FEYERABEND, Paul, *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Seuil, Paris, 1979, 350 pages.
- GAGNON, Gabriel, « À la recherche de l'autonomie : Cornelius Castoriadis », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIV, n° 2, octobre 1982.
- GILBERT, Claude, Guy SAEZ, *L'État sans qualités*, PUF, Paris, 1982, 189 pages.
- GODELIER, Maurice, « L'État : les processus de sa formation, la diversité de ses formes et de ses bases », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXII, n° 4, 1980.

- GORZ, André, *Adieux au prolétariat, au-delà du socialisme*, Galilée, Paris, 1980, 241 pages.
- HOGGART, Richard, *La Culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970, 420 pages.
- LAUFER, R., C. PARADEISE, *Le Prince bureaucrate*, Flammarion, Paris, 1982, 353 pages.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole, « Les intellectuels et l'État », *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1, avril 1983.
- LEFORT, Claude, « Maintenant », *Libre*, vol. 77, n° 1.
- MAFFESOLI, Michel, *Logique de la domination*, PUF, Paris, 1976, 218 pages.
La Violence totalitaire, PUF, Paris, 1979, 311 pages.
La Conquête du présent, PUF, Paris, 1979, 200 pages.
L'Ombre de Dionysos, contribution à une sociologie de l'orgie, Méridiens/Anthropos, Paris, 1982, 212 pages.
- MAHEU, Louis, « Rapports de classes et problèmes de transformation : la thèse de la société post-industrielle », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.
« Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social », *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n° 1, avril 1983.
Crise sociale, mouvements sociaux et pratiques de changement social, ACFAS,
- MELUCCI, Alberto, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.
- MINC, Alain, *L'Après-crise est commencée*, Gallimard, Paris, 1982, 245 pages.
- PAGES, Max, Michel BONETTI, Vincent de GAUJELAC, Daniel DESCENDRE, *L'Emprise de l'organisation*, PUF, Paris, 1979, 261 pages.
- ROSANVALLON, Pierre, *L'Âge de l'autogestion*, Seuil, Paris, 1976, 188 pages.
Le Capitalisme utopique, critique de l'idéologie économique, Seuil, Paris, 1979, 249 pages.
La Crise de l'État-providence, Seuil, Paris, 1981, 192 pages.
- ROSANVALLON, Pierre, Patrick VIVERET, *Pour une nouvelle culture politique*, Seuil, Paris, 1977, 155 pages.
- SUE, Roger, *Vers une société du temps libre ?*, PUF, Paris, 1982, 175 pages.
- TOURAINÉ, Alain, *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, 544 pages.
Pour la sociologie, Seuil, Paris, 1974, 243 pages.
Les Sociétés dépendantes, Duculot, Paris-Gembloux, 1976, 266 pages.
(sous la direction de), *Au-delà de la crise*, Seuil, Paris, 1976, 253 pages.
La Voix et le regard, Seuil, Paris, 1978, 315 pages.
« Théorie et pratique d'une sociologie de l'action », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.
L'Après-socialisme, Grasset, Paris, 1980, 283 pages.
(sous la direction de), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analystes*, Colloque de Cerisy-la-Salle, 1979, Les éditions ouvrières, Paris, 1982, 263 pages.

TOURAINÉ, Alain, F. DUBET, Z. HEBEDUS, M. WIEVIORKA, *Lutte étudiante, Seuil*, Paris, 1978, 374 pages.

2 – Ouvrages sur la société québécoise

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE, *La Transformation du pouvoir au Québec*, Colloque 1979, Ed. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1980, 378 pages.

Travailler au Québec, Colloque 1980, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, 427 pages.

BÉLANGER, Paul R., Céline ST-PIERRE, « Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale : le Québec 1960-1977 », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.

BERGERON, Gérard, sous la direction de Réjean PELLETIER, *L'État du Québec en devenir*, Boréal-Express, Montréal, 1980, 413 pages.

BOISMENU, Gérard, Laurent MAILHOT, sous la direction de Jacques ROUILLARD, *Le Québec en textes*, Boréal-Express, Montréal, 1980, 574 pages.

BOURQUE, Gilles, « Le Parti québécois dans les rapports de classes », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.

BOURQUE, Gilles, Anne LÉGARÉ, *Le Québec, la question nationale*, Maspéro, Paris, 1979, 232 pages.

BRUNELLE, Dorval, « De la "révolution tranquille" à la chute de Bourassa », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.

La Désillusion tranquille, Hurtubise HMH, Montréal, 1978, 225 pages.

DAVID, Hélène, « L'État des rapports de classes au Québec de 1945 à 1967 », *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, n° 2, novembre 1975.

DÉSY, Marielle, Marc FERLAND, Benoit LEVESQUE, Yves VAILLANCOURT, *La Conjoncture au Québec au début des années 80 : les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire*, La librairie socialiste de l'Est du Québec, Rimouski, 1980, 200 pages.

DOFNY, Jacques, « La stratification de la société québécoise », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.

« Vers un mouvement socialiste québécois », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.

DUBUC, Alfred, « Les fondements historiques de la crise des sociétés canadienne et québécoise », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.

FOURNIER, Marcel, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. V, n° 1, mai 1973.

- FOURNIER, Marcel, Gilles HOULE, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et Sociétés*, vol. XII, n° 2, octobre 1980.
- FOURNIER, Marcel, Louis MAHEU, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, n° 2, novembre 1975.
- FOURNIER, Pierre, « Le Parti québécois et la conjoncture économique au Québec », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.
(sous la direction de), *Le Capitalisme au Québec*, Ed. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978, 436 pages.
(sous la direction de), *Capitalisme et politique au Québec*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, 292 pages.
- GAGNON, Gabriel, « Sociologie, mouvements sociaux, conduites de rupture ; le cas québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.
- LÉONARD, Jean-François, Pierre HAMEL, « Les groupes populaires dans la dynamique socio-politique québécoise », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.
- MAHEU, Louis, « La conjoncture des luttes nationales au Québec mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et Sociétés*, vol. XI, n° 2, octobre 1979.
- McGRAW, Donald, *Le Développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978, 184 pages.
- McROBERTS, Kenneth, Dale POSGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Boréal-Express, Montréal, 1983, 350 pages.
- MONIÈRE, Denis, *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Québec/Amérique, Montréal, 1977,
- MURRAY, Véra, « Le Parti québécois : les tensions au sein de l'alliance indépendantiste », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.
- NIOSI, Jorge, « Les classes sociales au Canada », *Politique aujourd'hui*, vol. 7, n° 8, 1978.
« Le contrôle des filiales étrangères au Canada : nouvelles perspectives sur la bourgeoisie compradore », *Sociologies et Sociétés*, vol. XI, n° 2, octobre 1979.
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les Travailleurs contre l'État bourgeois*, avril et mai 1972, Éd. de l'Aurore, Montréal, 1975, 275 pages.
Le Syndicalisme de combat, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1977, 275 pages.
- PROULX, Serge, sous la direction de Pierre VALLIÈRES, *Changer de société, déclin du nationalisme, crise culturelle, alternatives sociales au Québec*, Québec/Amérique, Montréal, 1982, 298 pages.
- SALES, Arnaud, « Système mondial et mouvements nationaux dans les pays industrialisés : l'exemple Québec-Canada », *Sociologie et Sociétés*, vol. XI, n° 2, octobre 1979.
La Bourgeoisie industrielle au Québec, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1979, 322 pages.

- SAVARIA, Jules, « Le Québec est-il une société périphérique ? », *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, n° 2, novembre 1975.
- SIMARD, Jean-Jacques, *La Longue Marche des technocrates*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1979, 198 pages.
- VANDYCKE, Robert, « Structure et changement social dans les sociétés dominées – Quelques réflexions à propos des thèses d'Alain Touraine », *Sociologie et Sociétés*, vol. X, n° 2, octobre 1978.
 « La question nationale : où en est la pensée marxiste ? », *Recherches sociographiques*, vol. XXI, n° 1-2, 1980.

3 – Ouvrages sur le « social »

- BELLEMARE, Diane, Lise POULIN SIMON, *Le Plein Emploi : pourquoi ?*, Presses de l'Université du Québec, UQAM (LABREV), IRAT, Montréal, 1983, 273 pages.
- BELORGEY, Jean-Michel, *La Politique sociale. En finir avec les mythes*, Clefs pour demain, Seghers, Paris, 1976, 343 pages.
- BENETON, Philippe, *Le Fléau du bien, essai sur les politiques sociales occidentales*, Robert Laffont, Paris, 1983, 319 pages.
- BLAIN, Gilbert (sous la direction de), *La Réforme des Affaires sociales au Québec, 1970-1980*, Acte du 1^{er} colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal le 11 avril 1979, Les Éditions Administration et Santé, Montréal, 1980, 88 pages.
- BOZZINI, Luciano, Marc RENAUD, Dominique GAUCHER, sous la direction de Jaime LLAMBIAS-WOLFF, *Médecine et société, les années 80*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, 549 pages.
- CASTEL, Françoise, Robert CASTEL, Ann LOVELL, *La Société psychiatrique avancée, le modèle américain*, Grasset, Paris, 1979, 365 pages.
- CASTEL, Robert, « La guerre à la pauvreté aux États-Unis : le statut de la misère dans une société d'abondance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 19, janvier 1978.
La Gestion des risques, de l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse, Minuit, Paris, 1981, 230 pages.
- COLLIN, Jean-Pierre, Jacques GODBOUT, *Les Organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, INRS, Montréal, 1977, 311 pages.
- CONSEIL DE LA JEUNESSE D'EXPRESSION FRANÇAISE, *Le Nouvel Ordre protecteur*, Bruxelles, 1981, 269 pages.
- CONTANDRIOPOULOS, A.P. (sous la direction de), *La Décentralisation dans le domaine des Affaires sociales*, Actes du 2^e colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, le 25 avril 1980, Les Éditions Administration et Santé, Montréal, 1981, 93 pages.

- DORAIS, Michel, « Mouvement social gai et luttes institutionnelles : des services sociaux pour les personnes d'orientation homosexuelle », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 7, n° 47, 1982.
- DREUILHE, Alain-Emmanuel, *La Société invertie ou les gais de San Francisco*, Flammarion-Canada, Ottawa, 1979, 323 pages.
- DUCHASTEL, Jules, Yves VAILLANCOURT, « Gestion de la crise, politique sociale : stratégies en gestion », *La Crise et les travailleurs*, compte rendu du colloque tenu les 12 et 13 octobre 1979 à l'UQAM, CEQ, 1979.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975, 318 pages.
- FOURNIER, Jacques, Nicole QUESTIAUX, *Le Pouvoir du social*, PUF, Paris, 1979, 288 pages.
- GODBOUT, Jacques, *La Participation contre la démocratie*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1983, 190 pages.
- GOFFMAN, Erving, *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Minuit, Paris, 1968, 447 pages.
- GOURVIL, Jean-Marie, « Une version technocratique de l'animation sociale : le BAEQ », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 2, n° 42, automne 1979.
- GREFFE, Xavier, *La Politique sociale*, PUF, Paris, 1975, 254 pages.
- GROUPE DE RECHERCHE SUR LES NOUVELLES THÉRAPIES, *Vers une société psycho-relationnelle ?*, Actes du colloque tenu à Namur les 29 et 30 octobre 1981, SECJ, Bruxelles, 230 pages.
- GUILLEMARD, Anne-Marie, *La Vieillesse et l'État*, PUF, Paris, 1980, 238 pages.
- HOCQUENGHEIM, Guy, *La Dérive homosexuelle*, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977, 158 pages.
- ILLICH, Ivan, *Némésis médicale, l'expropriation de la santé*, Seuil, Paris, 1975, 222 pages.
- JOBERT, Bruno, « La critique libérale du Welfare State en France », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 2, n° 42, automne 1979.
- LESEMANN, Frédéric, « Centres locaux de services communautaires : dix ans de réforme socio-sanitaire au Québec », *International Review of Community Development*, n° 37-38, été 1977.
 « De la communauté locale à la communauté multinationale : l'État des monopoles et ses politiques "communautaires" dans la gestion de la santé et des services sociaux », *International Review of Community Development*, n° 39-40, W 1978.
Classes dirigeantes et gestion des rapports sociaux : la réforme des services de santé et des services sociaux au Québec (1960-1978), thèse de doctorat de troisième cycle, EHESS, Paris, 1978, 463 pages.

- Le Service social et l'État : la remise en question du service social dans le contexte actuel*, conférence d'ouverture du congrès de l'ACCESS, Montréal, 2 juin 1980, 24 pages.
- Du pain et des services – La réforme de la santé et des services sociaux au Québec*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, 232 pages.
- L'Orientation des dépenses sociales au Québec*, conférence prononcée au congrès du Conseil canadien de développement social, Montréal, le 21 juin 1982, 12 pages.
- LESEMANN, Frédéric, Gilbert RENAUD, *Rapport final de la recherche sur les effets de la mise en application des dispositions de la Loi 24 sur les pratiques professionnelles dans les services de prise en charge des cas confiés par la DPJ*, Centre de services sociaux Richelieu et École de service social de l'Université de Montréal, avril 1980, 98 pages.
- « Loi 24 et transformation des pratiques professionnelles en service social », *Intervention*, n° 58, été 1980.
- PELLETIER, Michel, *De la sécurité sociale à la sécurité du revenu, essai sur la politique économique et sociale contemporaine*, Montréal, 1982, 423 pages.
- PELLETIER, Michel, Yves VAILLANCOURT, *Les Politiques sociales et les travailleurs*, Cahier I, *Les années 1900-1929*, Montréal, juillet 1974, 132 pages ; Cahier II, *Les années 30*, Montréal, octobre 1975, 424 pages ; Cahier III, *Quand l'État fédéral intervient de façon permanente (1940-1959)*, version provisoire, Montréal, août 1973, 88 pages ; Cahier IV, *Les années 60*, Montréal, 1974, 305 pages ; Cahier V, *Les fonctions de la sécurité sociale : l'idéologie*, Montréal, 1978, 304 pages.
- RENAUD, Gilbert, *L'Éclatement de la profession en service social*, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1978, 164 pages.
- « Mouvement homosexuel et modernisation technocratique : l'exemple des services sociaux spécialisés pour les homosexuels », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 7, n° 47, 1982.
- RENAUD, Marc, « Réforme ou illusion ? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé », *Sociologie et Sociétés*, vol. IX, n° 1, avril 1977.
- VAILLANCOURT, Yves, *Le P. Q. et le social : éléments de bilan des politiques sociales du gouvernement du Parti québécois, 1976-1982*, Éd. socialisme et indépendance en collaboration avec le département de travail social à l'UQAM, Montréal, 1983, 92 pages.
- VERDES-LEROUX, Jeannine, *Le Travail social*, Minit, Paris, 1978, 259 pages.
- VILLEDIEU, Yannick, *Demain la santé*, Québec Science, Québec, 1976, 291 pages.
- VINGRE, Michel, *Fini le social*, Autrement, Paris, 1980, 228 pages.

4 – Documents officiels

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Rapport de la commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse*, ministère des Communications, Québec, 1982, 649 pages.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Marc LALONDE, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, *Document de travail sur la sécurité sociale au Canada*, 2^e édition, avril 1973, 57 pages.

Marc LALONDE, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, *Nouvelle Perspective de la santé des Canadiens*, avril 1974, Information Canada, Ottawa, 1975, 82 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*, Québec, juin 1963, 230 pages.

Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, vol. I., *L'assurance-maladie*, Québec, 1967, 338 pages ; vol. VI, *Les services sociaux*, 2 tomes, Québec, 1972, 381 et 492 pages ; vol. VII, *Les professions et la société*, Québec, 1970, 102 pages.

Rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, Québec, décembre 1975, 173 pages.

Ministère d'État au développement économique, *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique*, Éditeur officiel du Québec, 1979, 523 pages.

Ministère d'État au développement économique, *Le Virage technologique, Bâtir le Québec – Phase 2, Programme d'action économique 1982-1986*, ministère des Communications, 1982, 248 pages.

Ministère d'État au développement culturel, *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, Éditeur officiel du Québec, 1979, 222 pages.

Ministère d'État au développement culturel, *La Politique québécoise du développement culturel*, 2 volumes, Éditeur officiel du Québec, 1978, 472 pages.

Ministère d'État au développement social, *Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés, les jalons d'une politique québécoise de sécurité du revenu des personnes âgées*, 1980, 129 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Les Services à l'enfance, Mémoire de programmes*, novembre 1973, 154 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Position du ministère des Affaires sociales suite au rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil*, par Claude E. Forget, ministre des Affaires sociales, février 1976, 40 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Le Placement d'enfants en famille d'accueil au Québec : bilan et prospective, Rapport 2 : analyse documentaire concernant*

les services offerts aux familles ayant besoin de services de placement, Québec, mars 1976, 73 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Le Ministère des Affaires sociales et les personnes âgées*, Québec, mars 1977, 65 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Les Services à domicile, Politique du ministère des Affaires sociales*, novembre 1979, 30 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Éléments pour une politique de décentralisation administrative*, mars 1980, 60 pages.

Ministère des Affaires sociales, *Les Affaires sociales au Québec*, août 1980, 224 pages.

Ministère des Affaires sociales et Associations des Centres de services sociaux du Québec, *Opération 30 000, Rapport final*, octobre 1979, 480 pages.